

BÉNÉVOLAT ET BÉNÉVOLES EN FRANCE EN 2017 ÉTAT DES LIEUX ET TENDANCES

RAPPORT DE RECHERCHE

Lionel Prouteau

Laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique
et Centre de recherche sur les associations

Octobre 2018

À partir d'une enquête

Association
CRA

Centre de Recherche sur les Associations

CSA CONSUMER
SCIENCE &
ANALYTICS

Composition du conseil scientifique :

Édith Archambault, professeur émérite de sciences économiques, Université Paris 1 ; Yannick Blanc, président de la Fonda ; Philippe Eynaud, professeur en sciences de gestion, IAE de Paris ; Gérôme Guibert, maître de conférences en sociologie, Université Sorbonne nouvelle – Paris 3 ; Nadine Richez-Battesti, maître de conférences en sciences économiques à Aix-Marseille Université ; Géraldine Schmidt, professeur en sciences de gestion, IAE de Paris ; Viviane Tchernonog, chargée de recherches au CNRS, Université Paris I ; Joaquim Timotéo, Chef de la Mission Observation-Evaluation de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

La responsabilité du contenu de ce rapport ne saurait être attribuée aux membres du conseil scientifique. Elle est imputable au seul auteur du rapport.

Cette recherche a bénéficié du soutien des partenaires suivants :



Et de l'appui de :



BÉNÉVOLAT ET BÉNÉVOLES EN FRANCE EN 2017
ÉTAT DES LIEUX ET TENDANCES

RAPPORT DE RECHERCHE

Lionel Prouteau

Laboratoire d'économie et de management de Nantes-Atlantique
et Centre de recherche sur les associations

Octobre 2018

Sommaire

- p. 9 Introduction
- p. 13 Partie 1. Considérations méthodologiques
- p. 25 Partie 2. L'enquête Centre de recherche sur les associations – CSA 2017
- p. 37 Partie 3 : Adhérents et adhésions aux associations
- p. 69 Partie 4 : La participation au bénévolat
- p. 123 Partie 5 : Le temps consacré au bénévolat
- p. 159 Partie 6 : Une comparaison 2002-2017
- p. 205 Conclusion
- p. 213 Références bibliographiques
- p. 219 Annexes

Remerciements

L'auteur de cette recherche tient tout d'abord à remercier vivement les dix partenaires qui ont, par leur soutien, permis de financer la réalisation de ce travail. Sans ce soutien, il n'aurait pas été possible de concevoir et de mener à bien une enquête de l'envergure de celle qui a été conduite et donc de collecter les données indispensables à un examen approfondi du comportement bénévole.

Je veux également remercier la Fonda qui a appuyé très tôt ma démarche en lui donnant un écho qui en a favorisé le succès.

Que soient également remerciés les membres du conseil scientifique constitué pour cette recherche qui ont bien voulu m'accompagner de leurs remarques et suggestions dans la phase préliminaire de l'exploitation des données.

Un sincère merci enfin à Viviane Tchernonog qui m'a encouragé dès l'origine de ce projet et qui a été une source de conseils fort utiles à la fois en amont et pendant le déroulement de ce travail.

Introduction

Alors que les temps sont à la promotion d'une « société de l'engagement »¹, la connaissance du comportement bénévole reste très partielle et la statistique publique ne lui porte qu'un intérêt pour le moins timide. Il y a là une situation paradoxale. Pour concourir à la connaissance du bénévolat, sont nécessaires aussi bien des travaux qualitatifs que des enquêtes quantitatives, notamment des enquêtes auprès d'individus ou de ménages. Or ces dernières sont rares. L'enquête qui a incontestablement joué un rôle de référence en la matière est celle qu'a réalisée l'Insee en 2002 dans le cadre de son *Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages*. Elle a fourni de très intéressantes données inédites sur le bénévolat et elle a été, au cours des quinze dernières années, la seule source d'information sur le temps qui lui est consacré. Malheureusement elle est restée sans véritable lendemain même si une enquête inspirée de celle de l'Insee, quoique beaucoup moins riche en ce qui concerne la participation bénévole, fut menée en 2010 par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees, ministères chargés des affaires sociales et de la santé) avec la collaboration de l'Institut de sondage BVA.

Certes, des chiffres sont de temps à autre communiqués, fournis par des organismes privés. Mais outre qu'ils sont silencieux sur le temps consacré au bénévolat, ils sont obtenus par des enquêtes dont les protocoles sont peu satisfaisants. Ils contribuent plus à la confusion qu'ils n'apportent d'éclairage sur le comportement qui nous intéresse. C'est donc en partant de ce constat de carence qu'une enquête a été conçue sur le bénévolat et les bénévoles par le Centre de recherche sur les associations avec le concours de l'institut de sondage CSA. Elle a été réalisée en juin 2017.

Qu'est-ce qu'un bénévole ? Vaste et épineuse question ! Marie-Thérèse Cheroutre (1989) l'a défini comme « celui qui s'engage librement pour mener à bien une action en direction d'autrui, action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial ». Nous pouvons faire nôtre cette définition mais sa concision ne doit pas faire illusion. Elle reste exposée à des interprétations qui sont présentées dans des travaux que l'auteur de ce rapport a réalisés par ailleurs (Prouteau, 2015).

Disons, pour résumer, que ces interprétations relèvent du contenu donné aux différentes dimensions que l'on retrouve quasi systématiquement dans les définitions du bénévolat à savoir le caractère volontaire de l'activité, sa non-rémunération, son orientation vers autrui et le contexte dans lequel elle se déroule (Cnaan *et al.*, 1996). Chacune de ces dimensions peut en effet être envisagée sous un angle plus ou moins extensif. Considérons le caractère volontaire des activités et prenons l'exemple de services rendus à un organisme non lucratif dans le cadre d'un cursus de formation. Est-ce du bénévolat ? Si ces services ne sont pas une condition nécessaire à la certification du cursus en question, la réponse est affirmative. Elle est négative dans le cas contraire². Mais il n'est pas sûr que, dans les perceptions des acteurs comme dans celles des témoins, cette différence soit toujours opérée.

¹ L'expression « société de l'engagement » a été utilisée par les pouvoirs publics à partir de janvier 2015. Un rapport sur le sujet a été publié en mai 2018. Intitulé *Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement*, il a été rédigé dans le cadre du chantier de co-construction pour une politique associative lancé par le Gouvernement en novembre 2017 et piloté conjointement par la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), le Haut-Commissaire à l'économie sociale et solidaire et à l'Innovation sociale et le Mouvement associatif.

² Aux États-Unis, dans le cadre du cursus scolaire de certains établissements d'enseignement secondaire (« high schools ») des États-Unis, la réalisation de « community services » peut être rendue obligatoire.

La condition de non-rémunération, quant à elle, peut être appréhendée dans un sens plus ou moins lâche. Ainsi certains auteurs étendent-ils le bénévolat aux cas d'activités volontaires rétribuées, dès lors que la rémunération est inférieure au « salaire de marché » qui est versé pour des tâches similaires (Smith, 1981). Par exemple, certains grands programmes américains comme Americorps mobilisent des « stipended volunteers » qui reçoivent de modestes rétributions monétaires. Dans cette définition permissive, nul doute qu'un volontaire de service civique, recevant une indemnité qui n'est pas un salaire mais reste une rémunération, serait considéré par beaucoup aux États-Unis comme un bénévole, ce qui n'est pas le cas en France où la conception du bénévolat est plus restrictive à cet égard.

S'agissant de la condition d'orientation vers autrui, elle peut être envisagée dans une acception très limitative, excluant alors que la personne qui rend le service puisse compter au nombre des bénéficiaires. Elle peut au contraire être interprétée dans un sens plus extensif qui n'exclut pas que le bénévole fasse partie des destinataires dudit service, comme tel est le cas quand ce dernier a le caractère d'un bien « collectif » à l'usage de tous les membres d'une association.

Le contexte de réalisation du bénévolat peut être, lui aussi, source d'appréciations divergentes. Pour les uns (Musick et Wilson, 2008), le bénévolat est nécessairement effectué en lien avec ou dans une organisation. Les aides informelles réalisées en dehors d'un cadre organisationnel en sont écartées. Pour les autres (Smith et Stebbins, 2016), en revanche, les services informels entre individus, dès lors que ceux-ci n'appartiennent pas à un même ménage ou à la famille proche, constituent une composante du bénévolat désignée par l'expression « bénévolat informel » pour la distinguer du bénévolat formel, accompli dans le cadre d'une organisation.

La caractérisation des comportements bénévoles est donc rendue malaisée par la variabilité des représentations de sens commun mais aussi par l'absence de consensus parmi les chercheurs qui en font leur objet d'étude. On comprend ainsi pourquoi Musick et Wilson (2008, p. 11) écrivent : « il est souvent très difficile de décider si une activité est un travail bénévole ou non ».

Définir le périmètre du bénévolat peut être envisagé en le différenciant d'activités considérées comme étant d'une autre nature. La citation précédente de Musick et Wilson évoque un « travail bénévole ». En effet, le bénévolat peut être appréhendé comme un travail, c'est-à-dire comme une activité productive qui le distingue du loisir³. Les économistes ont l'habitude de bâtir la distinction travail - loisir sur le « critère de la tierce personne » (Hawrylyshyn, 1977 ; Hill, 1979) : est travail une activité qui peut être déléguée à un tiers sans que son résultat n'en soit affecté. Ce n'est évidemment pas le cas du loisir qui ne peut procurer de satisfaction qu'à la condition d'être pratiqué par l'intéressé, sans possibilité de délégation. Il reste que la pertinence de ce critère est sujette à discussion pour le bénévolat car, comme nous le verrons en conclusion de ce rapport, la substitution d'un salarié à un bénévole peut altérer profondément la nature du service. Si l'on fait abstraction de cette dernière remarque qui n'a rien d'anecdotique, il reste à différencier le travail bénévole du travail rémunéré et du travail domestique. S'agissant de la frontière entre bénévolat et travail rémunéré, nous avons vu qu'elle est poreuse si l'on admet que le bénévolat peut être monétairement rétribué même faiblement. Quant à la distinction entre travail domestique et bénévolat, elle ne concerne que le bénévolat informel. La notion de travail domestique peut

³ Ce qui n'exclut pas pour autant que le bénévolat puisse être subjectivement vécu sur le mode du loisir. Le chercheur canadien Robert Stebbins (1996, 2009) parle de « serious leisure » (loisir sérieux)

être restreinte au seul domaine du ménage⁴ comme le fait le *Manuel sur la mesure du travail bénévole* (2011) de l'Organisation internationale du Travail, ou être étendue à la famille proche, voire à la famille plus éloignée. Les problèmes alors posés sont surtout relatifs aux comparaisons internationales du fait des degrés différents de cohabitation intergénérationnelle.

À la lumière de ces propos, pourtant très succincts, on comprend assez aisément que la définition du bénévolat ne soit pas chose aisée et que ce terme puisse susciter des représentations variées, d'autant qu'il est souvent investi d'un fort contenu symbolique. Image d'excellence, il peut aussi être objet de suspicion comme tel a été le cas en France lors de l'apparition du terme quand les travailleurs sociaux, alors soucieux d'affirmer leur légitimité professionnelle, l'investissaient des notions de paternalisme et d'amateurisme (Prouteau 2015). Dans les mouvements d'éducation populaire, c'est le terme de militant qui a longtemps été utilisé. Militant - bénévole, quelle différence ? En théorie, les deux notions ne se concurrencent pas car elles s'inscrivent sur des registres différents, « l'une ayant pour critère la lutte et l'autre la non-rémunération » (Brodiez, 2004). Un militant peut être bénévole (au sens de non rétribué), il peut aussi être salarié. Un bénévole peut être ou ne pas être un militant selon l'objectif qu'il poursuit. Il n'en demeure pas moins que, utilisés comme substantifs et non comme adjectifs, ces termes « connotent une représentation forgée au fil de l'évolution historique » (ibid.).

La diversité des représentations du bénévolat représente un défi pour son étude empirique par voie d'enquête. D'où l'importance des précautions méthodologiques à prendre dans le cadre d'une telle démarche, même s'il est vain de considérer qu'il est possible de s'affranchir complètement des représentations des répondants. C'est pourquoi la première partie de ce rapport est consacrée aux considérations méthodologiques. La deuxième partie présente l'enquête réalisée par le Centre de recherche sur les associations avec l'aide de l'institut de sondage CSA. Bien que la recherche ait été centrée sur le bénévolat (et plus précisément, le bénévolat formel), cette enquête a permis de réunir également des informations intéressantes sur les adhésions aux associations. Ces informations font l'objet de la troisième partie. La quatrième partie est consacrée à la diffusion du bénévolat au sein de la population ainsi qu'aux bénévoles, à leurs caractéristiques et à leurs participations. La cinquième partie traite des durées consacrées aux activités bénévoles au cours de l'année ayant précédé l'enquête. La sixième et dernière partie compare, avec la prudence requise par un tel exercice, les résultats de cette enquête à ceux issus de l'enquête que l'Insee consacra à la vie associative en 2002. La conclusion est l'occasion tout à la fois de souligner quelques enseignements importants de cette recherche et de susciter la réflexion et le débat sur plusieurs questions relatives au comportement bénévole. Les parties 3 à 6 se terminent par des résumés succincts mettant l'accent sur les principaux résultats obtenus.

⁴ Le ménage s'entend ici au sens statistique du terme comme l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils soient ou non apparentés.

1. Considérations méthodologiques

Comment les méthodes d'enquêtes sur le bénévolat déterminent les résultats

La qualité des résultats d'une enquête sur les pratiques de don et de bénévolat dépend très largement de la méthodologie mise en œuvre dans sa conception et sa réalisation. À vrai dire, le propos vaut aussi pour l'étude de bien d'autres comportements. Mais les questions méthodologiques sont particulièrement sensibles en ce qui concerne notre présent objet de recherche.

Les problèmes que soulèvent ces aspects méthodologiques ont fait l'objet de travaux importants de la part de chercheurs américains. Ainsi la revue *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly* publia-t-elle dans son numéro 3 (septembre) de l'année 2001 un dossier constitué de six contributions qui avaient été présentées en 2000 à un symposium organisé par le *Center on Philanthropy* de l'Université de l'Indiana sur la mesure du don et du bénévolat. D'autres articles suivirent sur le même sujet dans des numéros ultérieurs. La revue *Voluntas - International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations* publia également des articles sur ce sujet (voir notamment son volume 4, n° 3 de 1993).

Ces travaux ont souligné l'importance des enjeux liés au choix des méthodes d'enquête. C'est ainsi que Steinberg *et al.* (2002) concluent leur article sur la mesure du bénévolat en écrivant « methodology is destiny ». L'expression a été ultérieurement réutilisée à plusieurs reprises (Rooney *et al.*, 2004, Bekkers et Wiepking, 2006). Elle met bien en exergue le fait que la méthode détermine les résultats. Dans la même veine, O'Neill (2001) souligne qu'il y a un sérieux besoin de porter plus d'attention aux enjeux méthodologiques sous-jacents à la recherche sur les comportements de don et de participation bénévole. Hall (2001) soutient que beaucoup d'estimations par enquêtes sur ces sujets sont biaisées même s'il n'est pas possible de connaître l'importance de ces biais. Cnaan *et al.* (2011) insistent pour leur part sur le fait que des modifications dans l'intitulé des questions et plus généralement dans la méthodologie peuvent engendrer des différences importantes en matière de mesure.

Rooney *et al.* (2004) ont mené une expérience tout à fait instructive à cet égard. Ils ont en effet fait administrer par téléphone 5 questionnaires *différents* à des échantillons de la population des États-Unis de taille comparable (800 à 900 personnes). Les résultats qu'ils ont obtenus varient grandement tant en ce qui concerne le taux de participation bénévole (proportion de la population interrogée se déclarant bénévole) que les durées qui lui sont consacrées⁵. Le premier varie ainsi de 39,4 % à 54,5 % et les secondes (exprimées en termes de moyenne annuelle calculée sur l'ensemble de l'échantillon) de 54,5 heures à près de 164 heures.

⁵ Par durées, il faut entendre dans ce rapport le nombre d'heures consacrées au bénévolat.

Cnaan *et al.* (2011) ont comparé les taux de bénévolat tirés de plusieurs enquêtes réalisées aux États-Unis. La première est la vague 1999 des enquêtes bisannuelles que *The Independent Sector* réalisait alors sur le don et le bénévolat en collaboration avec l'Institut Gallup⁶ et qui furent abandonnées en 2001. La seconde enquête est celle que réalise régulièrement l'*US Census Bureau* pour le compte du *Bureau of Labor Statistics* sous la forme d'un module supplémentaire de son enquête sur la force de travail⁷. La troisième est celle que fit en 2003 le *Center on Philanthropy* de l'Université d'Indiana en adjoignant une série de questions au panel bisannuel d'étude sur la dynamique des revenus (*Panel Study of Income Dynamics - PSID*) de l'Université du Michigan. La dernière, enfin, était une enquête par panel administrée en ligne par l'institut Harris. Les estimations des taux de bénévolat en provenance de ces différentes enquêtes varient là encore substantiellement, de 26 % pour l'enquête de l'*US Census Bureau* à 56 % pour l'enquête de *The Independent Sector*, en passant par des taux de 31 % pour celle du *Center on Philanthropy* et de 46 à 54 % selon les vagues du panel Harris.

Ces problèmes inhérents aux différences des méthodes dans les enquêtes sur le bénévolat rendent délicates la mise en évidence des évolutions chronologiques. Ainsi Hall *et al.* (2006), en charge de *l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* réalisée par Statistique Canada, agence statistique du gouvernement fédéral canadien, soulignent-ils que les résultats de la version 2004 de cette enquête ne pouvaient être comparés à ceux des précédentes versions en raison de modifications méthodologiques.

Dans cette partie, nous revenons d'abord sur les principaux enseignements qui ressortent des travaux ci-dessus mentionnés et qui gagnent à retenir notre attention (section 1). Nous examinons ensuite la situation française en matière d'enquête sur le bénévolat (section 2).

1.1 Quels enseignements des recherches sur les méthodes d'enquête concernant le bénévolat ?

S'agissant des questions afférentes à la méthodologie des enquêtes sur le bénévolat, plusieurs aspects méritent plus particulièrement examen. Les deux premiers concernent, d'une part, la compréhension par les répondants des termes utilisés dans le questionnaire et, d'autre part, la capacité de ces mêmes répondants à se souvenir de leurs contributions bénévoles. D'autres aspects sont ensuite évoqués, concernant plus particulièrement le mode d'administration des questionnaires et la constitution de l'échantillon.

1.1.1 Que signifie pour les enquêtés faire du bénévolat ou être bénévole ?

Hall (2001) note que la qualité de n'importe quel questionnaire sur le don et le bénévolat dépend de la bonne compréhension de la part des répondants des questions qui leur sont posées. Leur énoncé requiert donc une vigilance particulière. À ce titre, se contenter de demander à l'individu interrogé et sans plus de précisions s'il fait du bénévolat ou s'il est bénévole expose à des problèmes d'interprétation en l'absence d'une définition communément partagée des termes utilisés et de leur charge symbolique dont il a été fait mention dans l'introduction de ce rapport. O'Neill (2001) observe, par exemple, que dans la région de la Baie de San Francisco, beaucoup de gens de couleurs n'aiment pas les termes de charité (*charity*), de philanthropie voire de don et de bénévolat mais leur préfèrent ceux de partage (*sharing*) ou d'aide (*helping*). Prouteau et Wolff (2004a), dans l'exploitation qu'ils ont faite de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee que nous présenterons dans la suite de ce

⁶ *The Independent Sector* est une coalition d'organismes sans but lucratif et de fondations qui a été créée en 1980.

⁷ Le *Census Bureau*, ou Bureau du recensement, collecte des données sur le bénévolat à l'aide du supplément à son *Current Population Survey*, pour le compte du *Bureau of Labor Statistics* qui est une agence fédérale chargée de collecter des données sur l'emploi, les conditions de travail et les prix, comme le fait l'Insee en France.

chapitre, ont constaté que certains enquêtés déclaraient avoir rendu des services ou travaillé dans leurs associations, sans être ni salariés ni indemnisés, alors même qu'ils avaient répondu négativement à une question antérieure destinée à identifier celles et ceux qui avaient travaillé sans être rémunérés ou avaient rendu des services « en tant que bénévoles ». Bien sûr, cette incohérence apparente peut être mise sur le compte de la distraction et du manque d'attention, mais on ne peut exclure qu'elle traduise aussi une réticence à se dire « bénévole ».

On pourrait tout aussi bien considérer que le mot « travail » (dans l'expression « travail bénévole » ou « travail volontaire non rémunéré ») puisse susciter chez des répondants une certaine circonspection si l'activité bénévole est plutôt perçue comme un loisir, même si c'est un « loisir sérieux » (voire notre introduction à ce rapport). Notons que ce terme de « travail » est celui qui est utilisé dans la présentation du module d'enquête sur le bénévolat que le *Manuel sur la mesure du travail bénévole* (2011) de l'Organisation internationale du Travail propose d'ajouter aux enquêtes nationales sur la force de travail (en France, l'enquête Emploi).

Aussi, plutôt que de poser une question à caractère général dont les termes prêtent à des interprétations variables, Hall (2001) préconise-t-il de soumettre aux répondants une variété de tâches volontaires et non rémunérées qu'ils peuvent avoir réalisées au cours de la période d'intérêt (mois, année...). Dans ces conditions, c'est *ex post*, au moment de l'exploitation des données, que l'indicateur de participation au bénévolat est construit en fonction du périmètre qui a été tracé par les diverses tâches soumises dans le questionnaire. Nous retrouvons cette même préconisation comme solution à une autre difficulté, que Hall (2001) considère être celle qui soulève le plus de problèmes et qui concerne la mémorisation par les répondants de leurs activités bénévoles passées.

1.1.2. Activer les souvenirs des enquêtés

Les répondants peuvent avoir réalisé des activités bénévoles mais ne plus s'en rappeler. Plusieurs facteurs aggravent un tel risque d'oubli (Hall, 2001 ; O'Neill, 2001 ; Steinberg *et al.*, 2002 ; Cnaan *et al.*, 2011). Il voit en effet sa probabilité s'accroître avec la durée de la période de référence de l'enquête : il est plus difficile de se remémorer une activité réalisée 11 mois avant l'administration du questionnaire que d'une activité qui a eu lieu 15 jours auparavant. Ce risque est également d'autant plus grand que les épisodes de bénévolat ont un caractère occasionnel et/ou sont de courte durée. Faute d'être pris en compte, ce problème de la mémorisation des activités conduit à une sous-estimation de la pratique bénévole.

Le questionnaire doit donc s'efforcer de réactiver les souvenirs des enquêtés par des moyens appropriés. À ce titre, l'enquêteur peut leur proposer une liste d'organisations ou de domaines d'activité dans lesquels ils sont susceptibles d'avoir réalisé du bénévolat. Il peut aussi les interroger sur une liste de tâches qu'un bénévole peut être amené à effectuer comme Hall (2001) le recommande. Ce « guidage » qui augmente évidemment le nombre de questions à soumettre et qui allonge la durée d'administration du questionnaire améliore la capacité de l'enquête à identifier les comportements bénévoles. Plusieurs auteurs le soulignent avec insistance : plus long et détaillé est le questionnaire et plus capable sera l'enquêté de se rappeler les différents épisodes de son bénévolat (Steinberg *et al.*, 2002 ; Rooney *et al.*, 2004). Ainsi, dans l'*Enquête sociale générale - Don, bénévolat et participation 2018* réalisée par Statistique Canada le module concernant le bénévolat encadré, après un court paragraphe de présentation, propose-t-il 14 types de tâches ayant pu être réalisées à titre bénévole, plus une rubrique destinée à accueillir les activités qui n'auraient pas été repérées dans les 14 premiers items⁸.

⁸ http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Instr_f.pl?Function=assembleInstr&lang=fr&Item_Id=418118#qb474456

Certains auteurs ont toutefois évoqué la possibilité que la multiplication de questions relatives aux différents domaines du bénévolat et/ou aux différentes tâches susceptibles d'avoir été réalisées aggrave le risque du biais de désirabilité sociale auquel des enquêtes de ce type sont exposées⁹. Si, en effet, l'allongement du questionnaire mettait l'enquêté en situation de devoir répéter des réponses négatives et s'il ressentait cette répétition comme un facteur de dévalorisation face à l'enquêteur, il pourrait être amené à majorer les contributions qu'il réalise réellement voire à en déclarer de fictives ce qui entraînerait alors une surestimation dans la mesure du bénévolat (Rooney *et al.*, 2004). Il a également été remarqué que si ces méthodes de stimulation de la mémoire par soumission de listes aux répondants ou succession de questions présentent un intérêt certain, il serait vain de penser que ces listes ou ces questions puissent être exhaustives (Cnaan *et al.*, 2011).

Pour aider cet effort de mémorisation de l'enquêté, il est également envisageable de raccourcir la période de référence sur laquelle il est interrogé. En général cette période est l'année qui précède l'enquête. La réduire au mois précédent peut limiter les problèmes liés à l'oubli des activités passées. Mais le risque d'interroger sur des périodes courtes, voire très courtes, est d'ignorer alors certains épisodes de bénévolat dès lors que ce comportement est susceptible d'être soumis à des effets de saisonnalité ou qu'il peut se manifester de manière très ponctuelle (une ou deux fois dans l'année par exemple) (Havens et Schervish, 2001).

1.1.3. Mode d'administration du questionnaire et échantillonnage

La manière qu'a l'enquêteur de poser les questions peut influencer la réponse donnée. Par exemple, lorsque le questionnaire a prévu de soumettre, au titre d'aide-mémoire, une liste de domaines ou de types d'activité, il n'est pas indifférent que cette liste soit donnée au répondant pour qu'il en prenne connaissance ou qu'elle lui soit lue par l'enquêteur, notamment en cas de difficultés de maîtrise de la langue.

L'ordre des questions ou des items de la liste importe également (Kennedy et Vargus, 2001). Pour remédier à cet effet d'ordre¹⁰, on peut recourir à la rotation du rang occupé par les questions ou items. Par ailleurs, Hall (2001) mentionne la nécessité de poser des questions auxquelles l'enquêté est en état de répondre. Cela peut paraître une remarque triviale mais elle est plus pertinente qu'il n'y paraît à première vue. L'auteur met par exemple en garde contre l'utilisation d'une « personne proxy » pour obtenir les réponses. Ce terme renvoie aux enquêtes pour lesquelles un membre du ménage (la « personne proxy ») est questionné par l'enquêteur sur les comportements d'un ou de plusieurs autres membres du même ménage. Dans une enquête en face-à-face ce peut être le cas en l'absence de ces autres membres lors de l'interview. Il n'est en effet pas du tout sûr que l'enquêté soit informé de la participation bénévole du membre pour le compte duquel il répond et encore moins des durées que ce membre consacre le cas échéant à cette participation.

L'une des questions également régulièrement soulevée dans ces débats méthodologiques concerne le mode d'administration du questionnaire qui peut se faire en face-à-face (c'est-à-dire en présence de l'enquêteur), par téléphone ou en ligne via Internet (Cnaan *et al.*, 2011). La discussion des avantages et inconvénients respectifs de ces différents modes dépasse les limites de nos présents développements. Notons toutefois que l'administration du questionnaire par voie téléphonique n'est guère compatible avec la soumission d'une liste

⁹ Le biais de désirabilité sociale renvoie à la tendance que peuvent avoir les enquêtés à donner des réponses qu'ils savent socialement valorisées.

¹⁰ L'effet d'ordre traduit le phénomène de dépendance des réponses à l'ordre dans lequel les questions (ou items) sont données par le questionnaire (cf. Strack, 1992).

importante d'items portant sur les domaines d'activité ou les types de tâches. L'administration en ligne présente l'avantage d'être la moins coûteuse mais elle soulève diverses questions notamment celle de la fracture numérique donc d'un possible biais de sélection¹¹. De leur côté, l'administration en face-à-face ou par téléphone est plus sujette au biais de désirabilité sociale.

La constitution de l'échantillon est bien entendu un aspect majeur de toute enquête. Sans entrer dans trop de détails, distinguons ici deux possibilités : l'échantillon aléatoire ou l'échantillon par quotas. L'échantillon aléatoire relève des méthodes probabilistes et est obtenu par tirage aléatoire dans une base de sondage. L'échantillon par quotas relève de méthodes non probabilistes et est constitué à partir de certaines caractéristiques qui reproduisent celles observées dans la population d'intérêt. La préférence des statisticiens va sans conteste à l'échantillon aléatoire qui est considéré comme assurant de meilleures garanties de représentativité et qui, de surcroît, est le seul à autoriser, en toute rigueur, l'usage de la théorie probabiliste pour le calcul des intervalles de confiance¹².

Les chercheurs soucieux de réaliser une enquête ont-ils véritablement le choix entre ces deux possibilités ? La réponse est négative. La difficulté, majeure, vient du fait que dans de nombreux pays, et en France en particulier, la constitution d'échantillons aléatoires par les chercheurs se heurte à des obstacles quasiment insurmontables s'agissant de l'accès aux données pertinentes aptes à servir de bases de sondage, et plus particulièrement de l'accès aux bulletins individuels du recensement¹³. En pratique, ceux-ci ne sont utilisables à des fins d'échantillonnage que par l'Insee. Il existe une méthode qui, bien que non probabiliste, repose sur la désignation aléatoire des répondants dans la mesure où ce n'est pas l'enquêteur qui les choisit. Il s'agit de la méthode des itinéraires ou méthode de Politz qui, dans des enquêtes réalisées à domicile, contraint l'enquêteur à suivre un itinéraire déterminé pour interviewer les enquêtés, lesquels seront désignés au gré de cet itinéraire. Elle est présentée comme plus rigoureuse que celle des quotas. Elle est néanmoins exposée à certaines difficultés¹⁴.

Bréchon (2010) relate à ce propos l'expérience de la vague 2008 du volet français de l'enquête European Value Survey. Deux sous-échantillons ont été constitués à cette occasion. L'un l'a été selon la méthode des quotas et l'autre selon la méthode des itinéraires. L'auteur compare la structure des échantillons et conclut à la supériorité de l'échantillon par quotas. Il souligne que : « La qualité d'un échantillon dépend moins du choix de la méthode aléatoire (qui serait nécessairement, par principe, toujours la meilleure) que de la solidité du dispositif prévu, qu'il s'agisse d'aléatoire ou de quotas, du nombre et du choix des critères entrant dans une procédure de quotas, de la qualité du travail d'un réseau d'enquêteurs, de l'établissement de règles strictes quant à la pratique des enquêteurs et du contrôle de ses pratiques, sans compter l'importance du contenu même du questionnaire » (p. 19).

Les développements de cette section gagnent à être conservés à l'esprit lorsque l'on examine les enquêtes auxquelles a donné lieu le bénévolat en France. Tel est l'objet de ce qui suit.

¹¹ Sur les enquêtes par Internet on peut notamment consulter Frippiat et Marquis (2010)

¹² Cependant les instituts de sondage, qui travaillent sur les échantillons constitués selon la méthode des quotas, ont pris l'habitude d'appliquer à leurs estimations des intervalles de confiance comme pour des échantillons aléatoires, ce que nous faisons aussi par la suite (voir encadré 3.1 de la partie 3).

¹³ Nous évoquons là bien évidemment le cas des échantillons tirés à partir de populations de grande dimension et non d'échantillons sur des populations de petite taille aux frontières clairement délimitées (par exemple les salariés d'une entreprise).

¹⁴ Par ailleurs, il faut aussi signaler la possibilité de sondages téléphoniques aléatoires soit en prenant comme base de sondage des répertoires téléphoniques soit en générant des numéros aléatoires comme cela est fait dans le cadre français des Baromètres Santé. Sur ces méthodes d'échantillonnage sur la base des numéros de téléphone et les questions soulevées on peut se rapporter à Richard *et al.* (2015).

1.2. Les enquêtes françaises sur le bénévolat

La connaissance et la mesure du bénévolat sont des préoccupations récentes en France. Elles restent très timides de la part de la statistique publique. Les premiers travaux qui donnèrent lieu à des estimations de la participation et du volume du bénévolat à partir d'enquêtes auprès d'individus furent l'œuvre d'universitaires avec les trois enquêtes réalisées sous la direction d'Édith Archambault par le Laboratoire d'économie sociale de l'Université Paris 1 dans les années 1990 (Archambault *et al.* 1991 ; Archambault et Boumendil, 1994 et 1997). Un pas important fut toutefois franchi avec l'enquête qui fut réalisée sur la vie associative par l'Insee en 2002 (2.1). Cette initiative resta malheureusement sans suite à la hauteur des espoirs qu'elle avait fait naître. Les données ponctuellement produites ces dernières années par des enquêtes auprès d'individus ou de ménages par la statistique publique ou sous l'égide d'organismes privés ne sont pas satisfaisantes (2.2).

1.2.1. L'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee.

Cette enquête était la partie variable de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) d'octobre 2002. Dans le cadre de ces enquêtes EPCV, au titre des « indicateurs sociaux », des questions étaient régulièrement posées aux enquêtés sur leurs éventuelles adhésions à des associations (Crenner, 1997). Mais l'intérêt de ce volet variable de 2002 était de comporter une riche série de questions inédites sur les modalités de la participation associative et, à ce titre, plusieurs de ces questions concernaient le bénévolat.

L'échantillon, aléatoire, était constitué de 5 799 individus de 15 ans et plus. L'administration du questionnaire s'est faite en « face-à-face ». Cette enquête sur la vie associative se présentait en plusieurs volets. Dans un premier temps, les répondants ayant indiqué dans le corps central de l'enquête (au titre des « Indicateurs sociaux ») faire partie d'une association se voyaient soumettre une liste de types d'associations (41 items). On leur demandait alors de préciser la ou les adhésions qui avaient été déclarées en amont et de s'assurer qu'ils n'avaient pas oublié d'en citer d'autres. La liste jouait ainsi le rôle d'« aide-mémoire ». La même liste était soumise aux enquêtés ayant déclaré préalablement ne pas être membres d'une association, afin qu'ils vérifient qu'ils n'avaient pas omis une ou des adhésions éventuelles. Parmi ces répondants qui n'avaient pas été identifiés comme adhérents sur la base de la liste proposée dans le cadre des indicateurs sociaux, 43 s'avérèrent être membres d'une association après la présentation de la liste. En termes de taux d'adhésion cela représente un demi-point de pourcentage en plus.

À l'issue de cette étape, les enquêtés membres d'au moins une association se voyaient administrer un premier module de questions concernant leurs adhésions. Si le nombre de ces dernières ne dépassait pas deux, le module était renseigné pour chacune des participations. Si le nombre d'adhésions était au moins égal à trois, deux d'entre elles étaient aléatoirement choisies et faisaient l'objet de l'administration du module. Les questions étaient d'ordre divers. Elles portaient sur les caractéristiques des associations concernées, sur les modalités de la participation du répondant, sur les raisons qui l'avaient conduit à adhérer, etc.

S'agissant de la participation bénévole, la question était ainsi rédigée :

« Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services dans le cadre de cette association en tant que bénévole (y compris des activités en tant que dirigeant, animateurs ou chargé de tâches diverses non rémunérées) ».

Une question était également posée qui proposait 5 items relatifs à la situation de l'enquêté dans son association. Étaient ainsi distinguées les situations suivantes :

- Cotisant ;
- Participant aux activités ou bénéficiaires des activités ?
- Assistant ou accompagnateur, entraîneur, formateur ou animateur ;
- Chargé de tâches administratives ;
- Dirigeant, trésorier ou autre élu.

Comme par ailleurs l'enquêté était interrogé sur l'éventuelle perception d'une rémunération ou d'une indemnisation de la part de l'association, il était possible d'identifier également la participation au bénévolat à partir de réponses positives aux 3 derniers items de la liste, dès lors que le répondant n'était ni rémunéré ni indemnisé¹⁵.

Il était demandé aux bénévoles quelle(s) raison(s) les avaient conduits à donner leur temps, quelles compétences ils utilisaient dans le cadre de leur bénévolat, quelles compétences ils considéraient avoir acquises et s'ils avaient suivi des formations au titre de leurs activités. Ils étaient également interrogés sur les durées consacrées à ces activités au cours des 12 mois précédant l'enquête. À ce titre les participants réguliers étaient distingués des participants « seulement à certaines périodes ». Le questionnaire demandait aux premiers d'indiquer la durée horaire consacrée à leur participation bénévole en heures par jour, semaine ou mois. La même question était posée aux seconds mais elle était précédée d'une interrogation sur la fréquence de leur bénévolat occasionnel (nombre de jours, de semaines ou de mois dans l'année).

Un deuxième module du questionnaire portait sur ce que l'enquête appelait « l'autre bénévolat ». Il était administré à l'ensemble de l'échantillon mais deux situations étaient distinguées : celle des répondants qui n'avaient déclaré aucune adhésion associative ou qui, tout en se déclarant adhérents, n'avaient pas indiqué faire du bénévolat dans le module précédent ; celle des répondants qui avaient été interrogés dans le premier module en tant qu'adhérent et qui avaient déclaré au moins une participation bénévole.

Aux premiers la question suivante était posée :

« Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé en tant que bénévole de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services dans le cadre d'une association ou d'un autre organisme, que vous en soyez membre ou non ? ».

Pour les seconds, la question était :

« Au cours des douze derniers mois, avez-vous eu d'autres activités de bénévolat en dehors de celles dont on a déjà parlé ? »

Dans les deux cas, lorsque la réponse était positive, la même liste que celle du volet précédent était présentée afin d'identifier le ou les types des associations ou des organismes non associatifs. Ensuite si le répondant indiquait une ou deux associations ou organismes, il était interrogé sur chacune de ces participations bénévoles. Si le nombre de ces participations était supérieur, deux d'entre elles étaient choisies aléatoirement pour être documentées.

De nouveau, dans ce volet, des questions étaient posées sur les compétences utilisées et acquises, sur les raisons du bénévolat et sur la durée qui lui était consacrée à partir de questions similaires à celles du volet précédent. Parmi les répondants à ce module « autre bénévolat » coexistent des situations diverses, non exclusives les unes des autres. On y trouve des individus qui ne sont pas adhérents associatifs mais font du bénévolat en associations. Y sont présents également des bénévoles qui pratiquent leurs activités dans

¹⁵ Il était précisé que le remboursement des frais n'était ni une rémunération ni une indemnisation.

des organismes n'ayant pas le statut associatif, qu'ils soient ou non membres de ces organismes. On y trouve enfin des pluri-adhérents dont toutes les participations n'avaient pas été documentées dans le premier module.

L'exploitation de cette enquête a permis de fournir des informations d'une richesse absolument sans précédent jusqu'alors sur le comportement bénévole¹⁶. Mais malheureusement, les espoirs qu'elles avaient fait naître demeurèrent largement sans lendemain en dépit de la recommandation du Groupe de travail du CNIS « Connaissance des associations » qui préconisait de « produire tous les cinq ans une enquête approfondie Vie associative sur la participation et le bénévolat » (Archambault et al., 2010).

1.2.2. Les carences des données aujourd'hui disponibles

En 2009, la *Conférence nationale de la vie associative* avait elle aussi exprimé son souhait de voir la mise en place d'un système d'observation complet et durable du secteur associatif et, dans ce cadre, l'accent était mis sur la création d'un véritable dispositif d'observation du bénévolat. Pour répondre à cette demande, la statistique publique entreprit une nouvelle enquête sur la participation associative et le bénévolat qui fut, cette fois, confiée à la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques - DREES, placée sous l'autorité des ministères en charge des affaires sociales. Le questionnaire de cette enquête fut administré par l'institut de sondage BVA. L'échantillon était constitué selon la méthode des quotas en termes de sexe, âge, profession du chef de famille, diplôme et statut d'activité après stratification par catégorie d'agglomération et région. Il comprenait 4 011 individus âgés de 18 ans et plus. L'administration du questionnaire se fit par téléphone.

Le questionnaire était largement inspiré de celui de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee mais, pour des raisons très probablement d'allègement des coûts, il fut amputé de manière pas toujours cohérente ou heureuse ce qui fit obstacle à une exploitation véritablement fructueuse sous l'angle du bénévolat. Le calcul des durées qui lui étaient consacrées ne pouvait être réalisé de manière satisfaisante. Cette enquête se prêtait mieux à une étude des adhésions associatives et à leurs évolutions depuis 2002 (Prouteau et Wolff, 2013).

Depuis lors, il n'y a pas eu d'enquête spécifique de la statistique publique sur la participation associative et bénévole. Certains chiffres sont néanmoins publiés, plus particulièrement issus de l'enquête *Statistiques sur les ressources et les conditions de vie des ménages* (SRCV) qui a pris la suite, dans les années 2000, de l'enquête EPCV. C'est ainsi que l'exploitation de l'enquête de 2008 a estimé à 8 millions le nombre d'adhérents associatifs pratiquant le bénévolat. Mais la participation bénévole y a été identifiée par une question et une seule relative au bénévolat réalisé uniquement dans la ou les associations dont le répondant avait préalablement déclaré être membre, or le taux d'adhésion obtenu dans cette enquête a été notoirement sous-estimé.

L'enquête SRCV de 2013 quant à elle, si elle estime de manière plus satisfaisante l'adhésion associative¹⁷, conduit à des résultats pour le moins surprenants s'agissant du bénévolat

¹⁶ On pourra notamment consulter : Febvre et Muller (2004a et 2004b), Prouteau et Wolff (2004a et 2004b).

¹⁷ L'identification par enquête des adhérents et adhésions soulève des difficultés en partie similaires à celles évoquées dans la première section de cette partie. Des différences dans les méthodes d'enquête peuvent induire des fortes variations des résultats. Ainsi, alors que l'enquête *Vie associative 2002* a conclu à un taux d'adhésion de 44,5 %, le taux issu de l'enquête SRCV 2008 est de 36,2 % seulement ! Il est très probable que le mode d'administration et la composition de la liste d'associations servant d'aide-mémoire a joué un rôle substantiel dans ces écarts. S'agissant de l'enquête SRCV de 2008, la question sur l'adhésion est d'abord de portée plutôt générale [« Au cours des douze derniers mois, avez-vous été membre d'une ou plusieurs associations ? (sportives, culturelles, humanitaires, politiques, de jeunesse, de loisirs, de personnes âgées) »] puis dans un second temps, une liste de 10 types associatifs est présentée pour identifier le domaine d'adhésion, mais *seulement* aux personnes ayant répondu par l'affirmative à la question précédente. Cette liste était nettement moins fournie que celle de l'enquête EPCV 2002 qui comportait 41 types associatifs.

puisque le taux de participation déduit de l'enquête est de 22 % ce qui, s'il correspondait à la réalité, signifierait une diminution sensible de la participation bénévole qui était estimée à 28 % en 2002. Mais le taux déduit de l'enquête SRCV 2013 est obtenu à partir d'une seule question énoncée comme suit : « Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé en tant que bénévole de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services dans le cadre d'une association ou d'un autre organisme (que vous en soyez membre ou non) ? ». Aucune référence n'est faite à des types d'associations ou à des types de tâches. De plus, l'enquête SRCV est susceptible de faire appel à une personne « proxy » dans son questionnaire « individus » dont fait partie le sous-bloc « vie associative », en cas d'absence d'une personne de 16 ans ou plus du ménage lors de l'interview. Dans quelle mesure cette possibilité, à l'encontre de laquelle certains auteurs mettent en garde en ce qui concerne le bénévolat (voir section 1 de cette partie), peut-elle biaiser les estimations de la participation ? Il nous est bien évidemment impossible de répondre¹⁸.

Par ailleurs, ces sous-blocs « vie associative » des différentes vagues des enquêtes SRCV n'interrogent pas sur les durées que les répondants concernés consacrent à leur bénévolat. En la matière, les seules informations disponibles à l'échelle de la France entière et en provenance d'enquêtes auprès des ménages sont restées, jusqu'au travail donnant lieu au présent rapport, celles issues de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee.

Parallèlement à ces données très partielles et d'une fiabilité discutable en provenance d'enquêtes non spécifiques de la statistique publique que sont les enquêtes SRCV, des enquêtes peuvent être réalisées à l'initiative d'organismes privés. Nous avons plus particulièrement ici à l'esprit l'enquête conçue par France Bénévolat et réalisée par l'IFOP, enquête qui a été reconduite tous les 3 ans depuis 2010 (France Bénévolat, 2016). Cette enquête, réalisée en ligne et auto-administrée auprès d'un échantillon constitué selon la méthode des quotas, soulève de nombreux problèmes d'ordre méthodologique qui en rendent les réponses difficilement exploitables¹⁹.

La question introductive est la suivante :

« Vous arrive-t-il de donner du temps gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause, en dehors de l'aide apportée au sein de votre famille (ascendants, enfants, petits-enfants...)? ».

Trois réponses non cumulables sont proposées :

- Oui
- Non mais j'en ai donné auparavant
- Non.

Un premier problème, et il n'est pas mineur, réside dans l'absence de toute période de référence indiquée aux enquêtés. Dans toutes les enquêtes sur le bénévolat, une référence temporelle est donnée du type : au cours des 12 derniers mois (le plus souvent) ou, plus

Manquaient notamment les types suivants : associations de locataires, propriétaires ou copropriétaires ; associations d'anciens combattants ou classe d'année de naissance ; associations de retraités d'une entreprise ; associations d'anciens élèves ; association de quartier ou locale ; associations de pêche et de chasse ; associations tournées vers l'éducation et la formation. Dans l'enquête SRCV 2013, le sous-bloc « vie associative » a été reconsidéré. La première question est libellée comme suit : « Je vais citer un certain nombre de types d'associations et vous me direz si vous faites partie d'une ou plusieurs associations de ce type, même en tant que simple adhérent ». Puis un certain nombre de types associatifs est cité, dont la liste est légèrement augmentée (mais comporte néanmoins des omissions) par rapport à celle de 2008. La grande différence réside donc dans le mode d'utilisation de la liste aide-mémoire, consécutive à la réponse donnée à la question sur l'adhésion en 2008, concomitante à cette question en 2013. Il en résulte une différence d'estimation non négligeable puisque l'enquête SRCV 2013 conduit à un taux d'adhésion de 42 % (Burrigand et Gleizes, 2016) soit près de 10 points de pourcentage de plus que le taux obtenu à partir de l'enquête de 2008.

¹⁸ Soulignons pour éviter tout malentendu que le recours à une personne proxy ne soulève pas le même type de problème pour l'ensemble du questionnaire. Mais ce qui nous intéresse ici ce sont les questions sur le comportement bénévole.

¹⁹ Dans le commentaire qui suit notre référence est le document de France Bénévolat intitulé *L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2016*, qui présente les résultats de l'enquête de 2016 et qui reproduit son questionnaire en annexe.

rarement, au cours du dernier mois (ou des quatre dernières semaines). Cette absence ouvre ici la porte à des interprétations très variées de la part des personnes interrogées. Si j'ai rendu un service il y a 5 mois, dois-je répondre « oui » puisqu'il m'arrive de donner du temps, ou « non, mais j'en ai donné auparavant » ?

Le second problème réside dans l'expression « donner du temps ». Les auteurs de l'enquête justifient leur énoncé ainsi : « Les lecteurs remarqueront que le terme bénévolat n'est jamais utilisé ; en effet le terme est souvent non compris ou sujet à interprétation. Il a donc été remplacé par des mots courants, précis et compréhensibles par tous ». Que l'usage du terme bénévolat puisse soulever quelques difficultés, nous l'avons évoqué dans la première section de ce chapitre. Mais nous avons vu aussi que le mot « don » ou le verbe « donner » (ici dans l'expression « donner son temps ») peuvent présenter des ambiguïtés d'interprétation de même type chez les répondants. Que ces mots soient courants, on l'admettra facilement, mais ils ne sont en aucun cas précis et compréhensibles dans les mêmes termes par tous. Pourquoi, s'ils l'étaient, prendre le soin de spécifier alors, au risque du pléonasmе, « donner du temps *gratuitement* » (souligné par nous) ?

Le problème n'est en réalité nullement de substituer un terme à un autre en espérant trouver celui qui ne soulèvera aucun problème d'interprétation de la part des enquêtés. *Un tel terme n'existe pas*. Le mot « don » n'échappe pas à cette règle. Donner son temps est une manière tout à fait envisageable de concevoir (voire de conceptualiser) la contribution bénévole du point de vue de l'enquêteur ou du chercheur. Mais il n'est pas évident que cette conception soit partagée par les enquêtés et qu'elle corresponde aux représentations qu'ils se font du bénévolat. Ainsi, à titre d'exemple, les services informels (rendus entre individus en dehors de tout cadre organisé) peuvent-ils être parfois considérés davantage par celles et ceux qui les rendent sur le mode de relations réciprocaires plutôt que sur celui du don.

Ce que les travaux auxquels nous avons fait écho dans la première section montrent c'est que l'alternative aux problèmes d'interprétation et de réception que peut provoquer l'usage d'un terme pour identifier le bénévolat réside davantage dans la multiplication de questions sur les tâches susceptibles d'avoir été réalisées et sur les lieux de ces réalisations que dans le remplacement de ce terme par un autre supposé doté d'une aptitude à être spontanément compris de manière homogène. Mais cette méthode, théoriquement plus satisfaisante, des tâches soumises n'est pas elle non plus sans soulever quelques difficultés s'agissant des omissions possibles et des biais de désirabilité sociale qu'elle pourrait aggraver et qui ont été évoquées dans la section précédente de ce chapitre. Elle pose par ailleurs des problèmes relatifs au renchérissement des coûts de l'enquête qui ne peuvent être ignorés. Des arbitrages entre efficacité et coûts sont inévitables.

L'enquête France Bénévolat soumet une liste de domaines d'activité dans lesquels les enquêtés sont susceptibles d'être bénévoles (question 5) mais elle ne l'est qu'à celles et ceux qui, en amont, ont répondu avoir donné du temps. Elle ne saurait donc remplir une fonction de réactivation de la mémoire, celle-ci demandant que la liste soit soumise en début de questionnaire, au moment où l'enquêté est interrogé sur son éventuelle participation bénévole.

Dans cette enquête, la distinction des destinataires de ces dons de temps (question 2) est très curieuse puisque sont différenciés plusieurs cas ainsi libellés : « une association » ; « une autre organisation politique, religieuse, syndicale, municipale... » ; « une ou plusieurs personnes, en dehors du cadre familial, comme par exemple dans votre voisinage ». S'agissant des deux premiers items, les concepteurs de l'enquête oublient qu'une organisation religieuse peut très bien être une association, tout comme l'est un parti

politique, et que le statut régi par la loi de 1901 peut également être choisi par des organisations syndicales.

De plus, l'ambition de vouloir appréhender tout à la fois le bénévolat formel (réalisé dans un cadre organisé) et le bénévolat informel ou spontané (appelé aussi « direct » dans l'enquête) est tout à fait excessive dans le cadre d'un questionnaire aussi court. Le repérage du bénévolat spontané, peut-être plus encore que celui du bénévolat formel, requiert en effet une pluralité de questions et une grande attention dans leur énoncé. Aussi le résultat auquel cette enquête parvient, à savoir un bénévolat spontané assez nettement inférieur au bénévolat organisé est-il sujet à caution.

Deux remarques pour terminer à propos de cette enquête. Il est curieux qu'on ne puisse globaliser la participation au bénévolat formel. Sont communiqués en effet le nombre de bénévoles en associations (ainsi que ce que les auteurs appellent un taux d'engagement dans le bénévolat associatif qui est analogue à un taux de participation) et le nombre de bénévoles dans d'autres organisations. Mais on ne connaît ni le nombre global de bénévoles organisés (qu'ils soient en associations ou dans d'autres types d'organisation) ni le taux de bénévolat correspondant et on ne peut évidemment l'obtenir à partir des résultats communiqués pour chacune de ses composantes en raison des personnes qui participent à la fois en associations et dans d'autres organismes. La deuxième remarque est relative aux caractéristiques prises en compte pour la constitution des quotas. Les auteurs de l'étude écrivent que « l'échantillon a été structuré selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage et région) ». Si tel est bien le cas, la question se pose de savoir pourquoi le niveau de diplôme n'a pas été pris en compte dans la constitution de ces quotas, sachant qu'il s'agit là d'une variable généralement très discriminante en matière de participation bénévole. En résumé, il est clair que ce type d'enquête ne peut prétendre combler le vide laissé par la statistique publique en matière de connaissance du comportement bénévole d'autant que les durées consacrées au bénévolat ne sont pas documentées.

Certes, des enquêtes auprès des associations ont permis de fournir des informations sur le bénévolat. Il s'agit des enquêtes réalisées par Viviane Tchernonog et le Centre d'économie de la Sorbonne (CES) depuis maintenant une vingtaine d'années (Tchernonog, 2007 et 2013) et de l'enquête *Associations 2014* de l'Insee. Cette dernière est la première du genre réalisée par la statistique publique. Elle est le fruit des préconisations du groupe de travail du CNIS qui a été évoqué plus haut. Les enquêtes auprès des associations sont absolument nécessaires. S'agissant du bénévolat, elles peuvent aider à en comprendre son usage par les organisations qui l'encadrent. Elles sont également une source d'estimation des durées qui lui sont consacrées même si, comme nous le verrons plus loin dans ce rapport, les durées qu'elles mesurent ne sont pas nécessairement celles que déclarent les individus lorsqu'ils sont interrogés. Mais aussi précieuses soient-elles, les enquêtes auprès d'associations ne peuvent en aucun cas informer sur les bénévoles et leurs profils. Tout ce qu'elles permettent d'extrapoler c'est le nombre de participations bénévoles, non le nombre de bénévoles puisque certains d'entre eux ont plusieurs participations. Les enquêtes auprès des individus sont donc incontournables pour la connaissance du bénévolat. C'est cette conviction qui est à l'origine de la présente recherche.

Les développements qui précèdent soulignent combien les méthodes qui président à la réalisation d'une enquête sur le bénévolat conditionnent les résultats obtenus. C'est une réalité qu'il faut toujours avoir à l'esprit lorsque l'on consulte et commente ces résultats. De ce point de vue, il y a des enquêtes qui sont meilleures que d'autres comme le montrent les recherches auxquelles il a été fait écho dans cette section. Mais que ces développements ne prêtent pas à malentendu. Il serait vain, en effet, d'attendre d'une enquête, aussi bonne soit-

elle, qu'elle informe complètement sur le comportement bénévole. O'Neill (2001, p. 501) note très justement qu'aucune méthodologie unique d'enquête n'est susceptible de fournir toutes les informations pertinentes relatives au don et au bénévolat. Nous voudrions insister de surcroît, comme nous le ferons à plusieurs reprises dans ce rapport, sur le fait que cet objet d'étude, comme bien d'autres, gagne à être approché par des enquêtes quantitatives, comme tel est le cas dans la recherche qui donne lieu au présent rapport, mais aussi par des enquêtes qualitatives qui sont tout aussi nécessaires pour mieux comprendre le comportement bénévole. Les deux approches sont complémentaires et toutes les deux indispensables.

2. L'enquête

Centre de recherche sur les associations – CSA 2017

Le constat d'absence de statistiques satisfaisantes récentes sur le comportement bénévole, constat argumenté dans la section 2 de la partie précédente, nous imposait de concevoir une enquête appropriée pour mener le travail de recherche qui fait l'objet de ce rapport. Du fait du caractère de référence que possède l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee, notre enquête ne pouvait pas ne pas s'en inspirer sans évidemment prétendre la reproduire à l'identique ce qui était absolument inenvisageable pour au moins deux raisons. D'une part, en effet, l'échantillon de l'enquête de l'Insee était un échantillon aléatoire, ce qui était impossible dans notre cas pour les raisons indiquées dans la partie précédente. D'autre part, la nécessité de contenir le coût de notre enquête dans les limites de l'enveloppe financière dont nous disposions exigeait que le questionnaire conservât un volume restreint. Il reste qu'il existe des convergences entre notre enquête et celle de l'Insee et qu'un certain nombre de questions de la première sont proches voire similaires à celles qui étaient posées dans la seconde.

La présentation de l'enquête conçue par le Centre de recherche sur les associations avec le concours de l'institut CSA (ci-après enquête *CRA-CSA 2017*) se fera en trois temps. La première section sera consacrée à la constitution de l'échantillon tandis que la seconde présentera et commentera le contenu du questionnaire et son mode d'administration. Puis une troisième et dernière section abordera la question des comparaisons éventuelles entre les résultats de cette enquête et ceux de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee.

2.1. L'échantillon

Comme cela a déjà été noté, des arbitrages coûts - efficacité sont inévitables dans la réalisation d'une enquête dès lors que le budget qui lui est imparti est contraint. La nécessité de tels arbitrages s'est notamment (mais pas seulement, comme nous le verrons dans la deuxième section de cette partie) fait sentir dans le choix de la taille de l'échantillon. Celle-ci doit en effet être suffisante pour permettre des investigations à des niveaux relativement fins de désagrégation des données, en particulier en ce qui concerne les domaines d'activité. Mais la croissance du nombre d'interviewés, surtout dans le cadre d'une passation du questionnaire en face-à-face (ce qui est ici le cas - voir plus bas), expose à une augmentation conséquente des coûts. L'échantillon de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee comporte 5 799 individus. Celui de l'enquête *Drees-BVA 2010* 4 000 individus. Nous avons fixé en ce qui nous concerne un objectif de 5 000 enquêtés. Finalement, l'échantillon en contient 5 039. Le champ est celui de la population métropolitaine comme tel était le cas pour l'Enquête Insee *Vie associative 2002*. En revanche, alors que cette dernière concernait tous les individus de 15 ans et plus, l'enquête *CRA - CSA 2017* s'adresse à la population de 18 ans et plus, comme le faisait l'enquête *Drees-BVA 2010*.

La constitution de l'échantillon, tout comme l'administration du questionnaire, a été confiée à l'institut de sondage CSA. L'échantillon a été construit selon la méthode des quotas sur la base des variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, niveau de diplôme, région de résidence et catégorie d'agglomération. Les objectifs de redressement ont été déterminés par l'institut de sondage sur la base qui est communiquée par le tableau 2.1.

Tableau 2.1 : Objectifs de redressement des données

Variables entrant dans la constitution des quotas	Répartition en %
Sexe	
Hommes	47,6
Femmes	52,4
Âge	
18-24	10,4
25-34	15,8
35-49	26,3
50-64	25,3
65 et plus	22,2
Catégorie socioprofessionnelle	
Agriculteurs exploitants	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	3,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	9,8
Professions Intermédiaires	15,1
Employés	17,5
Ouvriers	13,5
Retraités	27,7
Autres personnes sans activité professionnelle	11,8
Région (UDAg)	
Région Parisienne	18,5
Bassin Parisien Ouest	9,2
Bassin Parisien Est	7,7
Nord	6,2
Est	8,5
Ouest	13,7
Sud-Ouest	11,3
Centre Est - Sud Est	12,1
Méditerranée	12,8
Catégorie d'agglomération	
Moins de 2 000 habitants	22,9
De 2 000 à moins de 20 000 habitants	17,2
De 20 000 à moins de 100 000 habitants	13,5
Plus de 100 000 habitants	29,9
Agglomération parisienne	16,5
Niveau de diplôme	
Sans diplôme/Primaire/BEPC	30,2
CAP/BEP	23,4
Baccalauréat	18,6
Diplôme d'études supérieures	27,8

Note de lecture : la somme des pourcentages des différentes modalités d'une même variable est égale à 100.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Ces objectifs de redressement ont été scrupuleusement respectés. S'agissant de la variable région, c'est la nomenclature dite « UDA9 » qui a été utilisée dans la confection des quotas, comme tel est le cas le plus fréquent. Cette nomenclature distingue 9 groupes dont la composition est la suivante, si l'on reprend la liste des régions antérieure à celle qui est entrée en vigueur à partir de 2015.

La région parisienne comprend l'Île de France. Le « Bassin parisien ouest » est constitué de la Haute-Normandie, la Basse-Normandie et le Centre tandis que le « Bassin parisien est » a pour composante la Champagne - Ardennes, la Picardie et la Bourgogne. Le Nord est la région qui portait le même nom avant le redécoupage. L'Est est constitué de la Lorraine, de l'Alsace et de la Franche Comté. L'Ouest comprend la Bretagne, les Pays de la Loire et l'ancienne région Poitou-Charentes. Le Sud-ouest est composé de l'Aquitaine, du Limousin ainsi que de Midi-Pyrénées et le Sud-est - Centre-est de l'Auvergne et Rhône-Alpes. Enfin la Méditerranée comprend la région Provence - Alpes Côte d'Azur, le Languedoc - Roussillon et la Corse.

Précisons enfin que pour les extrapolations des résultats à la France métropolitaine entière, nous avons utilisé les estimations de la population française au 1^{er} janvier 2017 (source Insee) et avons retenu le nombre de 50 676 000 personnes de 18 ans ou plus.

2.2 Le questionnaire de l'enquête

Ce questionnaire est reproduit dans l'annexe A. Les variables sociodémographiques sont pour la plupart très traditionnelles dans ce genre d'enquête. Quelques-unes sont moins fréquentes. Après les avoir présentées, nous examinerons la construction de la partie du questionnaire traitant du bénévolat en présentant le contenu de ses deux modules.

2.2.1. Les variables sociodémographiques

Outre les variables ayant été utilisées pour la détermination des quotas, nous disposons à partir de l'enquête des caractéristiques suivantes :

- la situation par rapport à l'emploi ;
- la profession des actifs en emploi, la profession antérieure des chômeurs ayant exercé un emploi, la dernière profession exercée par les retraités. Ces informations permettent de construire une variable élargie relative à la catégorie socioprofessionnelle actuelle ou passée, ce qui constitue un indicateur du milieu social du répondant ;
- le statut matrimonial et la vie en couple. La seconde caractéristique a été préférée à la première dans nos traitements empiriques en raison de l'importance des situations de cohabitation sans mariage ;
- le nombre et l'âge des enfants au foyer ;
- le statut d'occupation du logement ;
- le revenu mensuel du ménage²⁰.

²⁰ Le revenu mensuel des ménages est communiqué par tranche. Pour l'exploitation des données, nous l'avons estimé en niveau en utilisant la méthode des « résidus simulés » (Gouriéroux et al, 1987) puis nous avons calculé les quartiles de la distribution. Le premier quartile est le revenu en dessous duquel se situent les 25 % de la population ayant les revenus les plus faibles. Le deuxième quartile est la médiane qui sépare la distribution en deux parties égales : la première moitié des effectifs perçoit moins que cette valeur médiane et la seconde moitié perçoit plus. Le troisième quartile est le revenu au-dessus duquel se situent les 25 % de l'échantillon disposant des revenus les plus élevés.

Plusieurs questions moins fréquemment rencontrées ont été ajoutées. Les trois premières étaient présentes dans l'Enquête Insee *Vie associative 2002*. Il s'agit d'abord d'une question relative à l'appartenance et à la pratique religieuse²¹. L'exploitation de l'enquête de l'Insee de 2002 montrait que les pratiquants réguliers d'une religion étaient plus enclins à participer au bénévolat, et ce résultat a été très largement corroboré par les études sur données étrangères. Ensuite, une question sur l'éventuelle participation au bénévolat du père ou de la mère du répondant quand celui-ci avait entre 15 et 18 ans est également posée pour examiner les phénomènes de transmission familiale de la propension à s'engager, phénomènes également mis en évidence à partir des données de l'enquête de l'Insee de 2002. Enfin, une question a été posée sur l'appartenance à des groupes ou collectifs informels hors groupes fondés uniquement sur les liens amicaux. L'énoncé de la question est le suivant :

« Avez-vous participé au cours de l'année écoulée ou participez-vous à un collectif ou un groupement de personnes qui n'est pas officiellement structuré en association (par exemple des personnes d'un même quartier, un collectif qui travaille par Internet...) et qui conduit des actions diverses (par exemple une protestation collective, la défense d'une cause, des animations de loisirs, des actions d'aide en direction de personnes défavorisées...). Ne sont pas concernés les groupes d'amis qui se rencontrent sur la seule base amicale. ».

Cette question est proche de celle posée dans l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee qui était libellée ainsi :

« Faites-vous partie d'un groupement de personnes qui n'est pas structuré officiellement en associations ? (ex : des personnes d'une même région, d'un même pays, qui se réunissent de manière informelle hors de toute structure juridique pour donner des cours d'alphabétisation). ». Il était également précisé qu'il fallait exclure les groupes d'amis qui se rencontrent sur la seule base amicale.

La dernière question ne figurait pas dans l'enquête de l'Insee. Elle concerne les usages éventuellement faits d'Internet et des réseaux sociaux par les enquêtés. Cinq usages sont envisagés qui sont les suivants :

- a) s'informer sur un site, un blog, un forum, un réseau social à propos de questions de société (santé, travail, environnement...) ou de questions politiques (positionnement ou programme des partis politiques, vote des élus, etc.);
- b) communiquer son opinion, donner son avis, sur un site, un blog, un forum, un réseau social à propos de questions de société (santé, travail, environnement...) ou de questions politiques (positionnement ou programme des partis politiques, vote des élus, etc.);
- c) signer une pétition ou exprimer un vote en ligne sur des sujets de société, civiques ou politiques, relayer des campagnes de défense de droits ou de causes...
- d) participer à ou relayer des campagnes de dons en ligne ;
- e) coproduire des contenus en ligne (cartographie collaborative, wiki...)

2.2.2 Les modules concernant la participation bénévole

L'objet de cette enquête était circonscrit au seul bénévolat formel, qui est également désigné sous le terme de bénévolat encadré ou organisé. Nous avons déjà signalé qu'il s'agit du bénévolat réalisé dans le cadre d'une organisation, quelle qu'en soit la nature. Nous ignorerons donc ici le bénévolat informel, celui qui prend la forme de services rendus directement entre

²¹ En fait cette question ne figurait pas dans le volet variable « Vie associative » de l'enquête Insee de 2002 mais dans la partie « Participation et contacts sociaux » de l'enquête EPCV.

individus n'appartenant pas au même ménage ou à la parentèle la plus proche. Ce n'est pas dire que ce bénévolat informel doit être tenu pour quantité négligeable. Bien au contraire. Mais son étude par le biais d'enquête aurait supposé, comme cela a été évoqué dans la partie précédente, un allongement sérieux du questionnaire ce qui n'était pas envisageable eu égard au budget dont nous disposions.

Cette précision importante étant donnée, nous pouvons aborder la partie du questionnaire relative au comportement bénévole. La démarche adoptée dans cette partie présente des similitudes mais aussi des différences avec celle de l'Enquête *Vie associative* 2002 de l'Insee.

2.2.2.1. L'identification des adhérents associatifs

Comme dans l'enquête de l'Insee, l'enquête *CRA - CSA 2017* interroge dans un premier temps sur les adhésions aux associations. Toujours comme dans l'enquête de 2002, la question posée est accompagnée de la soumission d'une liste de types associatifs pourvus d'exemples illustratifs (voir Annexe A), afin d'éviter des omissions de la part des enquêtés. Il s'agit d'aider le travail de mémorisation dont il a été question dans la partie précédente de ce rapport notamment dans le cas des adhésions peu actives ou d'adhésions plus ou moins conscientes : un pêcheur à la ligne, en achetant sa carte de pêche, n'a pas forcément le sentiment que, ce faisant, il devient membre d'une association (en l'occurrence la société de pêche) ou lui renouvelle son adhésion.

Cette question préliminaire sur l'adhésion a deux objectifs. Le premier est d'identifier le plus précisément possible et de manière distincte le bénévolat réalisé en tant que membre d'une association, ce qui est le but du premier module de cette partie de l'enquête. Le second est de permettre de confronter le taux d'adhésion ainsi obtenu à celui d'enquêtes précédentes.

Comme dans les enquêtes *Vie associative 2002* de l'Insee et *Drees-BVA 2010*, les types associatifs sont regroupés en blocs²². Même si le nombre de ses blocs et leur intitulé diffèrent de ceux des deux enquêtes précédentes, les types associatifs sont quasiment identiques à quelques ajouts près, lesquels sont présentés ci-dessous. Ces regroupements de types associatifs en blocs servent de base de référence à la nomenclature des domaines d'activité associatifs qui est utilisée dans l'exploitation des données. Il est toutefois nécessaire de garder à l'esprit que cette nomenclature est étroitement dépendante des réponses qu'ont apportées les enquêtés s'agissant de l'identification du type des associations dont ils sont membres. Une même association peut très bien se voir attribuer un type différent d'un adhérent à l'autre. Ainsi une association de quartier qui, à travers des activités sportives et de loisirs, a pour but de proposer des activités aux jeunes afin de leur éviter le désœuvrement pourra-t-elle aussi bien être perçue comme une association sportive ou de loisirs (relevant du premier bloc de la liste) que comme une association d'action sociale (deuxième bloc). Une association d'aide aux migrants peut être considérée par ses membres comme relevant de l'action caritative ou de la défense de droits et de causes, etc.

L'activité principale d'une association peut se doubler d'activités secondaires et dans certains cas elle peut même avoir plusieurs activités principales. Il en découle une perméabilité des frontières entre types associatifs et une certaine fragilité de la nomenclature des domaines d'activité qui peut en être déduite.

²² La liste de l'enquête DREES-BVA 2010 était la même que celle de l'enquête de l'Insee mais son mode de soumission était quelque peu différent. Dans un premier temps, pour identifier les adhérents, était présentée une liste inspirée de celle qui était présentée dans le cadre des indicateurs sociaux des enquêtes EPCV mais légèrement augmentée (16 types au lieu de 14). C'est cette liste qui a servi à identifier les adhérents. Ensuite la liste plus complète (41 types) a été soumise à ces adhérents et à eux seuls pour préciser la nature de l'association d'appartenance. A la différence de l'enquête Insee, elle n'a pas été proposée à celles et ceux qui n'avaient pas déclaré d'adhésion à la vue de la première liste. Les omissions éventuelles de ces « non-adhérents » n'ont donc pu être détectées.

Quoi qu'il en soit les domaines d'activité que nous avons retenus sont au nombre de 8. Les trois premiers sont issus d'une désagrégation du premier bloc de types associatifs tel qu'il apparaît dans le questionnaire (voir annexe A). Le premier domaine est celui de la culture qui regroupe les types A01, A02 et A03 de la liste à savoir les associations culturelles ou artistiques, les associations de défense du patrimoine et les associations d'échanges culturels internationaux. Le second domaine est le sport. Le troisième est celui des loisirs. Le parti a été pris ici de classer la pêche et la chasse parmi les loisirs comme cela avait été fait lors de l'exploitation de l'Enquête Insee *Vie associative 2002* (Prouteau et Wolff, 2004a), mais on pourrait très bien opter pour le sport comme le font l'enquête *Associations 2014* de l'Insee ainsi que les enquêtes *Paysage* du CES.

Le quatrième domaine est celui que nous désignons de l'expression « social-caritatif-humanitaire ». Il correspond au deuxième bloc de la liste qui était soumise dans le cadre du questionnaire. Le troisième bloc (la santé) constitue le domaine suivant. Vient ensuite la défense de droit, de causes et d'intérêts qui correspond au quatrième bloc. Le domaine de l'enseignement-formation recoupe le cinquième bloc tandis que le développement économique ainsi que le développement local forment le dernier domaine qui se réfère à l'avant dernier bloc composé d'un seul type d'association (indexé A32 dans la liste), c'est-à-dire les « associations de développement économique et de développement local, y compris associations organisant des circuits courts alimentaires (AMAP...) ».

Lorsque les répondants ne trouvaient pas dans la liste une association qui convenait à leur situation, leurs adhésions étaient alors affectées à une rubrique résiduelle intitulée « autre » et ils étaient invités à donner des précisions. La consultation de ces informations a conduit à reclasser une majorité de ces réponses (31 sur 50) parmi les domaines constitués.

Dans la liste soumise aux répondants par l'enquête *CRA - CSA 2017* quelques types ont été ajoutés à ceux des listes de l'enquête 2002 de l'Insee et d'autres ont fait l'objet d'une reformulation. Dans le bloc « Sports-Culture-Loisirs » ont été intégrées au titre des loisirs les amicales de *personnels* d'une entreprise, la liste antérieure de l'Insee n'évoquant que les associations de *retraités* d'entreprise. Dans le bloc social-caritatif, ont été ajoutées les associations familiales dans un type libellé comme suit : « *Association familiale, de soutien aux familles, de soutien à des mères de famille isolées, d'aide à l'enfance* » (en italiques les ajouts par rapport à la formulation adoptée dans la liste de l'Insee). Dans le bloc « défense des droits, causes et intérêts », aux organisations politiques ont été associés les clubs et cercles de réflexion. Dans l'enquête 2002 de l'Insee, un type était identifié sous le titre : « Aide internationale (alimentaire, santé, éducation) et droit de l'homme ». Il a été jugé préférable, dans l'enquête *CRA - CSA 2017* de dissocier cette rubrique en deux types et d'y ajouter des précisions. L'aide internationale alimentaire, sanitaire, éducative a été intégrée à l'action sociale et caritative au titre des « associations caritatives (Restos du cœur, Secours catholique, Secours populaire...) ou à but humanitaire y compris aide internationale ». La défense des droits de l'homme est devenue une composante du bloc « Défense des droits - intérêts - causes » et son champ a été étendu sous le libellé : « Association de défense des droits humains, des femmes, de minorités, groupes d'entraide » (la défense des droits des femmes et des minorités de même que les groupes d'entraide ne figuraient pas dans la liste de 2002). Enfin, dans le type consacré aux associations de développement économique et de développement local, un additif a été inséré mentionnant les associations organisant des circuits courts alimentaires (AMAP...).

Cette liste de types d'associations figurait sur la tablette de l'enquêteur qui la présentait et la lisait au répondant. Pour minimiser les éventuels effets d'ordre dont il a été fait mention dans la partie précédente, une rotation entre blocs et entre types d'un même bloc (hormis le bloc

« autres » et les types « autres » des autres blocs) était effectuée lors de chaque nouvelle interview.

Après cette identification des adhérents et de leurs associations, l'Enquête *Insee Vie associative 2002* administrait son premier module dans la limite de deux adhésions (au besoin choisies par tirage aléatoire dans le cas des pluri-adhérents) et c'est en cours d'administration de ce module que des questions étaient posées sur l'éventuelle participation bénévole (voir partie précédente pour plus de précisions). Parce que, pour des raisons de maîtrise des coûts, notre enquête ne portait pas sur les différents aspects de l'adhésion aux associations mais sur la seule participation bénévole, mais aussi parce que nous voulions documenter le maximum de ces participations bénévoles réalisées en tant qu'adhérent, l'enquête CRA - CSA a opté pour une voie quelque peu différente. À l'issue de la question introductive, les adhérents ont été immédiatement interrogés sur leur éventuelle réalisation d'activités bénévoles dans ces associations.

La question posée est la suivante :

« Au cours des 12 derniers mois, dans cette ou ces associations dont vous êtes membre, vous est-il arrivé de travailler ou de réaliser des tâches sans être rémunéré ou de rendre des services en tant que bénévole, que ce soit de manière régulière ou plus rarement (par exemple des activités non rémunérées en tant que dirigeant, membre du conseil d'administration, animateur, accompagnateur, formateur, entraîneur, chargé de tâches administratives ou chargé de tâches diverses)? »

Au besoin, les types associatifs dont le répondant était membre étaient rappelés. Cette question appelle quelques commentaires. Il eût été préférable, comme cela a été indiqué dans la première partie de ce rapport, de soumettre une liste de tâches susceptibles d'avoir été réalisées à titre bénévole dans ces associations. Mais, dans ce cas, la nécessité d'éviter des omissions préjudiciables à la construction d'un indicateur pertinent de participation bénévole obligeait à multiplier les questions ce qui conduisait à dépasser de très loin le budget qui était imparti à l'enquête. Disons-le encore une fois, en matière de recherche comme dans bien d'autres domaines, le possible ne coïncide que rarement avec le souhaitable. Par ailleurs, nous désirions que cette question restât proche de celle posée dans le module de l'enquête Insee de 2002 qui était ainsi rédigée :

« Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services en tant que bénévole (y compris des activités en tant que dirigeant, animateur ou chargé de tâches diverses non rémunérées)? »

La question posée dans notre enquête reprend un certain nombre de termes utilisés dans la question correspondante du module de l'Insee mais nous avons inséré dans notre question certaines fonctions qui pouvaient être occupées à titre bénévole en sus de celles (dirigeant, animateur ou chargé de tâches diverses non rémunérées) qui étaient déjà évoquées dans la question de l'Insee. Ont donc été ajoutées les fonctions de membre du conseil d'administration, d'animateur, d'accompagnateur, de formateur, d'entraîneur et de chargé de tâches administratives. L'enquête de l'Insee interrogeait également sur ces fonctions mais dans une question distincte. De plus, nous avons légèrement modifié la formulation « travailler sans être rémunéré » qui devient « travailler ou de réaliser des tâches non rémunérées ». Il s'agit d'accroître la diversité lexicale relative à l'activité bénévole puisque, comme cela a été souligné dans la partie précédente, les répondants peuvent avoir de ce type d'activité des perceptions différentes. En l'occurrence, le terme « travailler » peut implicitement être interprété comme une activité présentant un certain caractère de continuité tandis que celui de « tâches » peut s'adapter à des activités plus ponctuelles. Nous

précisions de plus que la question portait aussi bien sur des activités régulières que sur des activités occasionnelles.

En cas de réponse positive à cette question, l'enquêté indiquait le nombre d'associations dont il était membre dans lesquelles il rendait des services à titre bénévole. Puis il lui était demandé si, dans le cadre d'au moins une de ses participations bénévoles, il exerçait des responsabilités. Dans l'affirmative, il lui était demandé d'indiquer la nature de ces responsabilités (membre du conseil d'administration, du bureau, présidence ou autre). Dans l'enquête *Vie associative Insee 2002*, cette question était posée pour chaque participation associative renseignée dans le module. Nous avons préféré ne soumettre cette question qu'une seule fois pour alléger le premier module qui, comme cela est précisé ci-dessous, pouvait être administré jusqu'à concurrence de quatre participations bénévoles.

2.2.2. Le bénévolat des adhérents dans leurs associations

À l'issue de cette question, le module sur le bénévolat des adhérents était soumis. Outre qu'il n'interrogeait que sur la pratique bénévole, alors qu'il était plus diversifié dans l'enquête de l'Insee, il pouvait être administré jusqu'à quatre fois (et non deux comme dans l'enquête Insee). L'intention était en effet de couvrir le plus de participations possible. Pour les bénévoles actifs dans plus de quatre associations, les quatre participations n'étaient pas tirées au hasard mais choisies par ordre décroissant des durées annuelles que le répondant leur consacrait.

Le module interroge le répondant sur l'ancienneté de son bénévolat dans l'association et sur le caractère régulier ou occasionnel de sa participation. La réponse à cette dernière question est laissée (volontairement) à l'entière discrétion de l'enquêté, comme tel était également le cas dans l'enquête de l'Insee. Comme dans cette dernière et dans des termes strictement identiques, il est demandé aux bénévoles occasionnels d'indiquer pendant combien de jours, de semaines ou de mois dans l'année précédant l'enquête ils ont rendu des services dans le cadre de leur association. Puis tous les répondants au module, bénévoles occasionnels comme réguliers, sont interrogés sur la durée qu'ils avaient consacrée à leurs activités volontaires non rémunérées au cours de l'année écoulée, une nouvelle fois avec une question strictement identique à celle du questionnaire de l'Insee (« à raison de combien d'heures par jour, semaine ou mois ? »). Pratiquement, l'estimation des durées annuelles de la participation requiert une prise en compte conjointe des réponses aux questions relatives à l'ancienneté du bénévolat (en distinguant les anciennetés d'au moins un an et celles de moins d'un an), à son caractère régulier ou occasionnel et au nombre d'heures par jour, semaine ou mois que le répondant déclarait consacrer à son activité. Par ailleurs, aux bénévoles les plus engagés ayant plus de quatre participations, il était demandé d'estimer le temps passé à faire du bénévolat pour leurs participations n'ayant pas fait l'objet de l'administration du module. Il reste que l'estimation des durées de bénévolat requiert l'adoption de conventions qui seront détaillées dans la partie 5 de ce rapport.

Il était enfin demandé dans ce module si, en dehors des tâches bénévoles concernées par les questions précédentes, le répondant était rémunéré ou indemnisé par l'association, en précisant que les remboursements de frais ne sont ni des rémunérations ni des indemnités. Comme lors de l'exploitation de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee les répondants ayant répondu positivement à cette question ont été soustraits des rangs des bénévoles (Prouteau et Wolff, 2004a).

2.2.2.3. Le bénévolat associatif des non adhérents et le bénévolat dans des organismes non associatifs

Dans la partie précédente, il a été indiqué que le deuxième module de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee, intitulé « autre bénévolat », s'adressait à des participations bénévoles composites : certaines d'entre elles relevaient d'un bénévolat exercé par des non adhérents dans des associations, d'autres étaient celles d'individus qui réalisaient leurs activités non rémunérées dans des organismes n'ayant pas le caractère associatif, qu'ils soient ou non membres de ces organismes, et d'autres enfin qui étaient des participations d'adhérents exerçant dans leurs associations mais qui n'avaient pas été documentées par le premier module. Pour mieux distinguer ces situations, nous avons réservé le second module, que nous avons également appelé « autre bénévolat », aux seules participations dans des associations sans que les participants n'en soient adhérents et aux participations bénévoles dans des organismes non associatifs, que les participants en soient membres ou non. Ce module a été administré dans la limite de deux participations qui, une nouvelle fois, n'étaient pas tirées au sort mais choisies par le répondant comme étant celles à qui il consacrait le plus de temps. La nature des activités des associations ou autres organismes était déterminée à partir de la même liste que celle soumise pour identifier le type des associations des adhérents.

Le module était précédé d'une question, posée à tous les enquêtés, énoncée comme suit :

« Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de rendre des services en tant que bénévole, de travailler ou de réaliser des tâches volontairement sans être rémunéré, pour une association *dont vous n'êtes pas membre* ou pour un organisme d'une autre nature *que vous en soyez membre ou non* ?

Par exemple vous donnez un coup de main pour organiser la fête annuelle d'une association de quartier dont vous n'êtes pas membre, vous participez à la collecte de nourriture pour une association caritative dont vous n'êtes pas membre, vous accompagnez des sorties scolaires, vous aidez au fonctionnement d'une bibliothèque municipale, vous êtes administrateur d'une mutuelle dont vous êtes membre, etc. »

Le contenu de ce module est très proche de celui du module précédent. Il interroge sur l'ancienneté des participations, leur caractère régulier et occasionnel et bien entendu sur les durées qui leur étaient consacrées. À celles et ceux qui avaient déclaré plus de deux participations, il était demandé d'estimer le temps passé dans le cadre des participations qui n'étaient pas documentées par le module.

Précisons, pour clore cette présentation de notre questionnaire, que celui-ci contenait plusieurs tests de cohérence en ce qui concerne certaines réponses données par les enquêtés. Il reste que le fichier des données a été soumis à un examen minutieux pour remédier à certaines invraisemblances ou contradictions qui sont inévitables dans de telles enquêtes. L'examen scrupuleux des données est une activité fort chronophage mais incontournable dans ce genre de recherche.

2.2.2.4. Le mode de passation du questionnaire

Parmi les modalités de passation d'un questionnaire, la passation en ligne et celle par téléphone sont, de très loin, les moins coûteuses et le face-à-face est celle qui l'est le plus. Le questionnaire de l'enquête de l'Insee en 2002 avait été administré en face-à-face et celui de l'enquête DREES-BVA 2010 par téléphone. La passation en ligne laissant subsister quelques interrogations quant à l'incidence possible de la fracture numérique sur la représentativité des résultats, il a été décidé d'administrer l'enquête *CRA - CSA 2017* en face-

à-face et ce pour deux raisons. D'une part la liste de types associatifs apparaissait trop longue pour une passation par téléphone. D'autre part, cela permettait d'adopter sur ce plan une démarche similaire à celle de l'enquête Insee. Le questionnaire a été administré à l'échantillon de la population par l'institut CSA au cours du moins de juin 2017.

2.3. Quelle comparaison des résultats avec ceux d'autres enquêtes ?

La question se pose à un double niveau. Peut-on comparer les résultats de l'enquête *CRA - CSA 2017* avec d'autres enquêtes conduites auprès d'individus, plus spécialement avec l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee et dans une moindre mesure avec l'enquête *Drees-BVA 2010* ? Peut-on par ailleurs les comparer avec des résultats obtenus d'enquêtes réalisées en direction des associations ?

2.3.1. Comparaison avec l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee

L'un des objectifs de notre recherche était d'appréhender dans la mesure du possible la dynamique du bénévolat ce qui suppose un exercice de comparaison chronologique. De ce point de vue, le rapprochement des résultats obtenus en 2017 avec ceux de 2002 est évidemment très séduisant d'autant que pour certains indicateurs (plus particulièrement en termes de temps consacré au bénévolat) l'enquête Insee est la seule avec laquelle ce rapprochement est envisageable²³. Mais il a été souligné dans la partie précédente de ce rapport que deux enquêtes réalisées selon des méthodologies distinctes pouvaient conduire à des estimations différentes. Or la méthodologie de l'enquête *CRA - CSA 2017* n'est pas identique à celle de l'enquête que l'Insee réalisa en 2002. Il est vrai que les deux enquêtes présentent quelques convergences. Le questionnaire administré en 2017 s'est inspiré de celui de 2002 et plusieurs questions, particulièrement celles relatives aux durées de bénévolat, sont même rigoureusement identiques. Les listes ayant servi à interroger sur l'adhésion associative sont très proches l'une de l'autre. L'administration du questionnaire a été réalisée dans les deux cas en face-à-face. Mais dans le même temps, il est indubitable que des différences existent entre les deux enquêtes, la plus sensible étant de notre point de vue, celle qui concerne le mode de constitution de l'échantillon, aléatoire dans le cas de l'Insee, selon la méthode des quotas dans le cas de notre enquête. La conception de chacun des deux modules est également distincte en dépit de questions similaires.

Nous avons néanmoins opéré un certain nombre de rapprochements entre les résultats de ces deux enquêtes en essayant de ne pas nous départir de la prudence qui sied à un tel exercice et bien évidemment en considérant le même champ de population, à savoir les personnes de 18 ans et au-delà. Nous avons donc amputé la base de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee des 15-17 ans.

Le rapprochement des taux d'adhésion globaux aux associations nous paraît le moins exposé à contestation et nous verrons d'ailleurs que les différences entre les deux sources sont à cet égard plutôt modérées. Elles sont plus importantes s'agissant du bénévolat, tant au niveau des taux de participation que du volume total que ce bénévolat représente. S'agissant de ces différences quelle part faut-il imputer aux évolutions des comportements sur 15 ans, et quelle part faut-il attribuer à l'incidence éventuelle des différences de méthode entre les deux enquêtes ? Nous ne pouvons répondre à une telle question. Seuls des travaux du type de celui

²³ Les possibilités de comparaison avec l'enquête DRESS-BVA 2010 sont beaucoup plus limitées. Elles ne sont possibles que pour les taux d'adhésion et, en ce qui concerne le bénévolat, pour le seul taux global de participation.

qui fait l'objet du présent rapport, reposant sur de nouvelles enquêtes, s'entourant des précautions méthodologiques requises, pourront contribuer à éclairer cette interrogation.

2.3.2. Comparaison avec les enquêtes auprès des associations

En matière de connaissance des comportements associatifs et bénévoles, les informations communiquées par une enquête menée en direction d'individus ne se prêtent que très difficilement au rapprochement avec les résultats issus d'une enquête auprès d'associations. Comme cela a été signalé dans la partie 1, les enquêtes auprès des associations ne peuvent permettre de connaître ni le nombre d'adhérents, ni le nombre de bénévoles mais seulement le nombre d'adhésions et le nombre de participations bénévoles. Les nombres d'adhésions et de participations bénévoles peuvent bien sûr également être estimés à partir d'une enquête auprès d'individus. Mais les rapprocher des résultats en provenance d'associations est hautement problématique et, pour les adhésions au moins, pratiquement impossible.

En effet, dans les enquêtes « associations », les adhésions déclarées ne sont pas seulement celles de personnes physiques. Elles sont aussi celles de personnes morales. Mais il y a un obstacle encore plus réhébitorique qui réside dans l'exposition au risque de doubles comptes. Cela se traduit par le fait que les associations déclarent leurs nombres d'adhérents qui peuvent également être pris en compte, de manière agrégée cette fois, par les têtes de réseaux et fédérations dont ces associations sont membres et qui font également partie des échantillons. *A priori*, ce problème de double compte est moins sensible concernant les participations bénévoles mais ne peut être exclu pour autant. Aussi, pour ces participations bénévoles, le rapprochement des résultats en provenance de ces deux types d'enquête est-il envisageable à condition qu'il n'en soit pas fait un test de validité des résultats de l'une ou de l'autre enquête.

La comparaison des durées consacrées au bénévolat tirées des deux types d'enquêtes est plus hasardeuse, beaucoup plus à notre sens que ne l'est le rapprochement du nombre des participations bénévoles. En effet, les réponses relatives aux durées sont exposées dans les deux types d'enquêtes à des difficultés et donc des biais distincts. Les associations n'opèrent pas toutes, tant s'en faut, un décompte du temps que consacrent les bénévoles à leurs activités. De plus elles peuvent omettre de déclarer les membres de leur conseil d'administration dans les effectifs bénévoles au motif que ceux-ci ne peuvent être appréhendés comme les autres bénévoles car ils occupent des fonctions qui sont constitutives de l'identité associative et de sa nature non lucrative. Cette omission des contributions des dirigeants dans les réponses aux enquêtes auprès des associations a été notée à l'étranger, en Belgique notamment lors des premiers travaux sur la constitution d'un compte satellite du secteur sans but lucratif (Mertens et Lefèbvre, 2004). Il y a donc là le risque d'un biais de sous-estimation²⁴.

Dans une enquête auprès des ménages, les difficultés sont d'une autre nature. La mémorisation des contributions peut être très incertaine chez les bénévoles, d'où l'intérêt d'éviter une question trop globale demandant d'indiquer le temps total consacré à ces activités sur l'année écoulée. Mais, même avec des questions plus circonstanciées, des marges d'incertitude subsistent. Par ailleurs, les réponses des individus sont exposées au biais déjà évoqué de « désirabilité sociale » qui peut conduire les enquêtés bénévoles à surestimer le temps qu'ils consacrent à leurs contributions volontaires.

²⁴ C'est pour cette raison qu'aussi bien dans les enquêtes du CES que dans l'enquête Insee *Associations 2014* il est demandé explicitement de prendre en compte, dans les réponses relatives au nombre et au volume du bénévolat, la participation des administrateurs et dirigeants.

Indépendamment des biais de nature distincte auxquels sont exposées les données de ces deux types d'enquête, il faut aussi avoir conscience que les durées des contributions bénévoles en provenance d'enquêtes auprès des associations peuvent différer de celles déclarées dans des enquêtes auprès des individus du fait que les premières ne mesurent pas nécessairement la même chose que les secondes. Les associations vont privilégier le temps que consacrent les bénévoles à leurs activités lorsqu'ils sont présents dans l'organisation ou lorsqu'ils sont dûment missionnés pour des tâches bien définies à l'extérieur. Mais qu'en est-il par exemple du temps consacré aux activités que les bénévoles réalisent à domicile pour le compte de leurs associations. Ce temps est-il pris en compte dans les enquêtes qui sont réalisées auprès d'elles ? C'est très douteux. Il le sera plus certainement dans les enquêtes auprès des individus. De même, les temps de transport des bénévoles pour se rendre sur le lieu de leurs activités ne sont pas pris en compte dans les réponses aux enquêtes auprès des associations. On peut penser qu'ils le seront davantage par les individus dans les enquêtes en leur direction.

En résumé, le rapprochement des durées bénévoles estimées à partir d'enquêtes auprès des individus et de celles en provenance d'enquêtes auprès d'associations ne pourra être fait qu'avec une très grande prudence, à titre purement indicatif et sans prétendre y trouver matière à confirmation ou au contraire infirmation des résultats de l'une ou de l'autre source. Il n'en demeure pas moins que des écarts très substantiels entre ces résultats seraient de nature à nourrir des interrogations.

3. Adhérents et adhésions aux associations

Cette troisième partie du rapport aborde les résultats empiriques auxquels a conduit l'exploitation des données de l'enquête CRA-CSA en ce qui concerne les adhérents et les adhésions aux associations. Bien que ces questions ne soient pas la préoccupation centrale de la recherche, elles n'en constituent pas moins un point de passage obligé des investigations. En effet, si nous voulions distinguer au sein du bénévolat formel celui qui était effectué en associations de celui qui était réalisé dans des organismes d'une autre nature, nous entendions également différencier, au sein du bénévolat associatif, celui imputable aux adhérents de celui accompli par des non-adhérents. Il nous fallait donc identifier, parmi les enquêtés, ceux qui étaient membres d'une association ainsi que le nombre de leurs adhésions²⁵.

Par conséquent, la possibilité nous est offerte de présenter un état des adhésions et de le confronter aux résultats provenant de sources différentes. C'est pourquoi, dans la troisième section de cette partie nous rapprochons nos résultats de ceux de même nature issus de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee. Auparavant, dans la première section, nous nous attachons aux taux d'adhésion tels qu'ils peuvent être estimés à partir de notre enquête ainsi qu'à la répartition des adhérents et des adhésions par domaine d'activité. La seconde section examine le profil sociodémographique des adhérents.

3.1. Une vue d'ensemble des adhérents et des adhésions

Dans cette section, sont d'abord présentés les taux d'adhésion aux associations, calculés au niveau global mais aussi par domaine d'activité. Par taux d'adhésion, il faut entendre la proportion de l'échantillon (et, par extrapolation, celle de la population totale correspondante) déclarant être membre d'au moins une association. Ce taux est donné en pourcentage. Dans un second temps, nous nous intéressons à la répartition des adhérents par domaine associatif et selon leur nombre d'adhésions. Sont examinées enfin les adhésions, en termes de nombre et, une nouvelle fois, de répartition par domaine. Taux d'adhésion, nombre et répartition des adhérents, nombre et répartition des adhésions, ces différents niveaux d'approche ne sont évidemment pas indépendants les uns des autres, mais il importe de les distinguer pour la rigueur de l'analyse et parce que leur examen différencié peut apporter quelques précisions utiles.

3.1.1. Taux d'adhésion et répartition des adhérents par domaine associatif

Le tableau 3.1 indique les taux d'adhésion aux associations, au niveau global et par domaine associatif d'activité, estimés à partir des données de l'enquête CRA-CSA. Pour chacun des taux, des intervalles de confiance à 95 % ont été calculés (voir encadré 3.1). La définition des

²⁵ Dans tout ce rapport, nous employons indifféremment les termes de « membres » et d'« adhérents » en les tenant pour synonymes.

domaines a été donnée dans la partie précédente du rapport consacrée à la présentation de l'enquête et de son questionnaire.

Le taux global d'adhésion est estimé à 48,1 % dans la population de référence, à savoir celle de 18 ans et au-delà. C'est le domaine de la défense de droits, d'intérêts et de causes, qui apparaît le plus attractif avec un taux d'adhésion de 15,5 %. Mais ce domaine est très composite. En son sein, ce sont les associations de parents d'élèves qui réunissent le plus d'adhérents (taux d'adhésion de 2,9 %) devant les associations s'occupant de questions environnementales (taux d'adhésion 2,6 %), les associations paroissiales et religieuses (2,5 %), les associations de locataires, propriétaires et copropriétaires (2,4 %) puis les groupements professionnels, y compris syndicaux (2,3 % de la population totale mais 3,2 % chez les actifs et 0,8 % chez les inactifs). Les autres types d'associations de ce domaine connaissent une fréquentation plus limitée.

Derrière la défense des droits, causes et intérêts, viennent les associations sportives avec un taux d'adhésion de 13,5 %, puis celles du domaine social et caritatif, avec 11,2 % de la population de référence déclarant y adhérer. Dans ce dernier domaine, c'est la participation aux associations caritatives et humanitaires qui dominent largement avec une participation de 7 % de la population. Les loisirs (taux d'adhésion de 10,9 %) et la culture (8,0 %) sont les quatrième et cinquième domaines associatifs par ordre décroissant de fréquentation.

Tableau 3.1. Taux d'adhésion global et selon les domaines associatifs

Domaines	Taux en %	Intervalle de confiance à 95 %
<i>Taux global</i>	48,1 %	46,7 % - 49,5 %
Culture	8,0 %	7,3 % - 8,7 %
Sport	13,5 %	12,6 % - 14,4 %
Loisir	10,9 %	10,0 % - 11,8 %
Social - caritatif - humanitaire	11,2 %	10,3 % - 12,1 %
Santé	3,8 %	3,3 % - 4,3 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	15,5 %	14,5 % - 16,5 %
Éducation et formation	3,7 %	3,1 % - 4,2 %
Développement économique et local	0,8 %	0,6 % - 1,0 %
Autre	0,3 %	0,1 % - 0,5 %

Note : La somme des taux d'adhésion par domaine est supérieure au taux global d'adhésion en raison des pluri-adhésions. Lecture : le taux global d'adhésion à une association est de 48,1 % en 2017 dans la population de 18 ans et plus. Il y a 95 % de chance pour que le taux réel soit compris entre 46,7 % et 49,5 %.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Puis suivent la santé (3,8 %) ainsi que l'éducation et la formation (3,7 %). S'agissant des associations du domaine de la santé, ce sont celles qui se consacrent à l'aide à la recherche médicale qui sont les plus prisées (1,8 % de la population de référence) devant celles qui aident les malades (1,6 %) puis les associations, groupements ou amicales de malades (0,9 %). En ce qui concerne le domaine de l'éducation et de la formation, ce sont les associations de soutien scolaire, d'aide aux devoirs et d'alphabétisation qui recueillent le plus d'intérêt (taux d'adhésion de 2,3 %) et distancent nettement les autres types d'associations du domaine. Enfin, le développement économique et local est le domaine recueillant le moins d'adhérents avec 0,8 %.

Encadré 3.1

Intervalles de confiance

Le recours à un sondage tiré à partir d'une population donnée permet d'estimer un paramètre inconnu de cette population. Il peut s'agir d'intentions de vote en période électorale, d'infractions dont ont pu être victimes les personnes (enquêtes de victimisation), etc. Dans notre contexte, les paramètres sont les taux d'adhésion à une association en général ainsi que dans des domaines particuliers, parmi la population française de 18 ans et plus. Toutefois rien n'assure que les estimations ainsi obtenues de ces paramètres (qui sont des proportions) auraient été identiques si l'on avait considéré un autre échantillon de la même population. La variation des estimations en fonction des échantillons relève de ce que l'on appelle les fluctuations d'échantillonnage. Il est donc important de déterminer une marge d'erreur entre l'estimation du paramètre déduit du sondage et la valeur du paramètre dans la population totale. D'où l'utilité de l'intervalle de confiance. Pour le déterminer il faut d'abord choisir un « taux de confiance ». Si, comme c'est très souvent le cas, ce taux est de 95 %, cela signifie concrètement qu'il y a 95 % de chance pour que l'intervalle considéré contienne le ou les paramètres d'intérêt (ici les proportions d'adhérents à une association). En d'autres termes, on peut dire qu'en moyenne on risque de se tromper 5 fois sur 100 en disant que le taux d'adhésion est compris dans l'intervalle de confiance.

Le problème réside dans le fait qu'en toute rigueur le calcul de cet intervalle de confiance n'est possible que lorsque l'échantillon est tiré de manière aléatoire, comme l'était l'échantillon de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee. Mais, comme cela a été noté dans la partie 1 de ce rapport, cette technique de sondage est en pratique difficile à mettre en œuvre et coûteuse ce qui conduit les instituts de sondage à constituer leurs échantillons par la méthode des quotas. Or il n'est pas possible de calculer à l'aide de la théorie probabiliste des intervalles de confiance pour des échantillons constitués par quotas. Pourtant, les instituts de sondage ont pris l'habitude d'en présenter en assimilant ces échantillons à des échantillons aléatoires. C'est ce qui est également fait dans ce rapport.

Notons pour clore cette présentation des taux d'adhésion, qu'en agrégeant comme on le trouve assez fréquemment le domaine de la santé et celui du social-caritatif-sanitaire, on obtient un taux d'adhésion de 14,4 % et ce domaine que nous appellerons celui du « sanitaire et social » devient alors le second domaine de l'adhésion²⁶.

3.1.2. La répartition des adhérents selon les domaines associatifs.

Le taux d'adhésion global obtenu permet d'estimer le nombre total d'adhérents à environ 24,4 millions pour les tranches d'âge considérées. Leur répartition par domaine associatif (tableau 3.2) fait évidemment apparaître un même ordre de classement de ces domaines que celui qui se dégage du tableau 3.1. Le domaine agrégé du sanitaire et du social réunit quant à lui 29,8 % des adhérents.

²⁶ Le taux d'adhésion à ce domaine sanitaire et social ne peut être obtenu en faisant la somme des taux d'adhésion au domaine de la santé et à celui du domaine social-caritatif-humanitaire du fait que certaines personnes adhèrent à des associations de chacun de ces deux domaines.

Tableau 3.2. Répartition des adhérents selon les domaines associatifs et leur nombre d'adhésions

Domaines	Pourcentage d'adhérents
Culture	16,7 %
Sport	28,1 %
Loisir	22,7 %
Social	23,3 %
Santé	7,9 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	32,3 %
Éducation et formation	7,6 %
Développement économique et local	1,7 %
Autre	0,7 %
Nombre d'adhésions	
Une	64,4 %
Deux	22,0 %
Trois et plus	13,6 %

La somme des pourcentages de la répartition par domaine est supérieure à 100 en raison des pluri-adhésions.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Il serait envisageable de construire une (voire des) typologie des associations qui ne se réduise pas aux domaines d'activité dont la définition peut prêter à discussion, comme cela a été évoqué dans la partie précédente de ce rapport. L'accent pourrait être mis, par exemple, sur le rôle qu'elles assurent et la visée dans laquelle elles s'inscrivent. L'enquête CRA-CSA ne le permet pas. Tout juste peut-on suggérer des regroupements de domaines d'activité pour faire apparaître trois grands ensembles d'associations. Le premier réunit la culture, les sports et les loisirs pour constituer une catégorie relevant d'activités récréatives. Le second rassemble le social-caritatif, la santé et l'éducation-formation pour constituer ce que l'on peut appeler le socio-éducatif et sanitaire. Le troisième est constitué par la défense de droits, de causes et d'intérêts et s'inscrit dans une dimension plus militante, bien que cette dimension puisse également être présente dans les deux premières catégories.

À l'aune de cette partition qui, il faut bien en convenir, est assez fruste c'est la catégorie procédant des activités récréatives qui attire le plus d'adhérents puisqu'elle en rassemble 59,5 % du total. La catégorie du social-sanitaire et du socio-éducatif en regroupe 35,1 % tandis que la catégorie « militante » en réunit à peu près un tiers, certains adhérents pouvant appartenir à plusieurs de ces catégories parce qu'ils sont membres de plusieurs associations.

Les pluri-adhérents constituent un peu plus d'un tiers des membres d'associations, les deux autres tiers déclarant ne participer qu'à une seule association (tableau 3.2). Une étude plus attentive montre que c'est chez les membres des associations de développement économique et local et chez ceux des associations éducatives que les parts des pluri-adhérents sont les plus fortes²⁷. Elles s'élèvent respectivement à 73 % et 69 %. Puis viennent les membres d'associations culturelles (64 % de pluri-adhérents). Les membres

²⁷ La faiblesse des effectifs d'adhérents au domaine du développement économique et local doit toutefois inciter à la prudence dans l'interprétation des résultats le concernant.

d'associations sportives ont la part des pluri-adhérents la plus faible (42 %). La pluri-adhésion ne se traduit pas toujours par la participation à plusieurs domaines d'activités associatives. Elle peut aussi se matérialiser par l'adhésion à plusieurs associations de même nature. L'examen des données fait apparaître que c'est également parmi les membres des associations de développement local puis chez ceux des associations d'éducation et de formation que la part des adhésions aux autres domaines est la plus forte. La santé et la culture sont en troisième et quatrième positions à cet égard et, de nouveau, les membres des associations sportives sont en dernier sur ce que l'on pourrait considérer être un indicateur d'« inclination » des membres d'un domaine associatif à participer à d'autres domaines. Nous reviendrons dans la section 3.2 sur cette question.

3.1.3. Le nombre d'adhésions et sa répartition par domaine

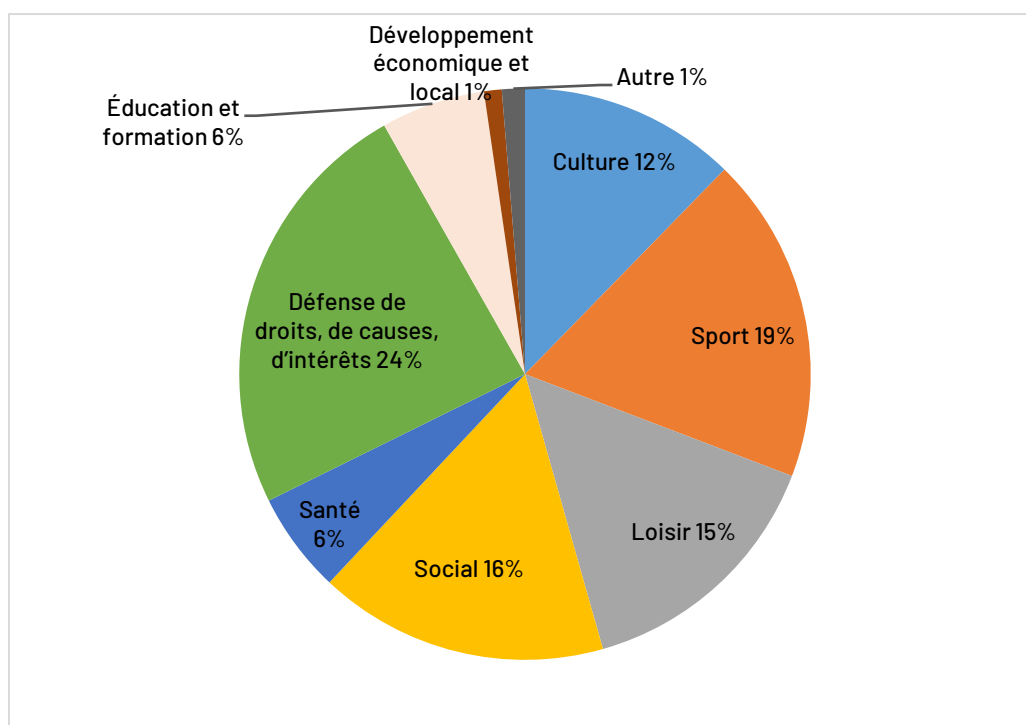
L'existence de pluri-adhérents explique bien évidemment que le nombre total des adhésions dépasse le nombre d'adhérents. Extrapolé à la population totale de 18 ans et plus, le nombre total d'adhésions est estimé à plus de 40 millions (tableau 3.3) avec une hiérarchie des domaines d'activité similaire à celles que l'on peut observer en matière de taux d'adhésion et de répartition des adhérents (tableaux 3.1 et 3.2). On observe en particulier que le domaine de la défense des droits, causes et intérêts représente près d'un quart des adhésions, suivi du sport qui en représente un peu moins d'une sur cinq et le social-caritatif environ une sur six (graphique 3.1).

Tableau 3.3. Répartition des adhésions selon les domaines associatifs

Domaine	Nombre d'adhésions	Part des adhésions du domaine dans le total (%)
Culture	4 962 123	12,3 %
Sport	7 432 943	18,5 %
Loisir	5 937 236	14,8 %
Social	6 595 357	16,4 %
Santé	2 298 047	5,7 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	9 693 478	24,1 %
Éducation et formation	2 379 923	5,9 %
Développement économique et local	395 642	1,0 %
Autre	519 091	1,3 %
<i>Total</i>	<i>40 213 840</i>	<i>100,0 %</i>

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Graphique 3.1 : Répartition des adhésions par domaine associatif (en %)



Source : Enquête CRA-CSA 2017

3.2. Les profils des adhérents

Quelles relations peut-on établir entre l'adhésion et les caractéristiques socio-démographiques des enquêtés ? Dans un premier temps, il est utile de présenter et commenter des statistiques descriptives obtenues par croisement des taux d'adhésion avec certaines de ces caractéristiques. Mais une telle approche ne saurait suffire. C'est pourquoi, dans un second temps, il convient de recourir à l'analyse économétrique pour mieux appréhender les profils des adhérents.

3.2.1. Statistiques descriptives

Le tableau 3.4 présente les taux d'adhésion, calculés au niveau global et par domaine d'activité, en fonction de plusieurs caractéristiques sociodémographiques des répondants. La présentation des résultats est opérée ici après réalisation de tests du Khi deux²⁸. Ont été exclus de cet examen le domaine 'autre' du fait de son hétérogénéité et de ses très faibles effectifs de même que celui du développement économique et local, également en raison de la faiblesse de ses effectifs (42 répondants indiquent y adhérer dans l'échantillon).

²⁸ Le test du Khi deux sert à vérifier (ou à rejeter) l'hypothèse d'indépendance entre deux variables, c'est-à-dire l'absence de lien statistique entre ces deux variables. Soit par exemple la variable X représentant le sexe de l'enquêté (homme ou femme) et la variable Y le taux d'adhésion à une association. Ces deux variables sont-elles indépendantes ? Autrement dit, la propension à adhérer à une association est-elle indifférente au fait d'être un homme ou une femme ? Il s'agit alors de choisir un seuil de significativité du test qui permettra de rejeter ou non l'hypothèse d'indépendance. Le seuil ici choisi est celui de 5 %. En d'autres termes, rejeter l'hypothèse d'indépendance des deux variables à ce seuil signifie que l'on a 5 chances (ou plutôt risques) sur 100 de se tromper en disant que les taux d'adhésion diffèrent effectivement selon le sexe.

Tableau 3.4. Taux d'adhésion (en %) selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Domaines									
	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire - Social	
Sexe										
Homme	50,2	6,6	18,6	11,4	16,1	9,3	2,9	2,9	11,7	
Femme	46,1	9,3	8,9	10,5	14,9	12,9	4,5	4,3	16,5	
Age										
Moins de 25 ans	47,2	7,1	21,8	6,6	12,5	7,1	2,8	4,9	9,5	
De 25 à 34 ans	45,5	8,0	16,7	5,5	12,3	8,1	4,3	2,8	12,1	
De 35 à 44 ans	46,4	7,5	16,4	7,2	17,4	7,7	3,2	4,3	10,2	
De 45 à 54 ans	46,6	7,0	12,8	9,0	17,5	10,2	3,7	3,2	13,3	
De 55 à 64 ans	52,4	11,0	12,0	13,0	16,6	16,2	4,3	3,3	19,2	
De 65 ans à 74 ans	54,8	9,2	7,8	18,6	18,0	16,5	6,0	3,7	20,9	
75 ans et au-delà	44,3	6,0	6,1	20,7	12,7	13,6	1,9	4,2	15,1	
Situation conjugale										
Vit seul(e)	46,4	7,7	12,2	9,7	14,2	11,4	4,1	3,5	14,8	
En couple	49,1	8,2	14,6	11,7	16,4	11,0	3,6	3,7	13,7	
Enfants de moins de 18 ans										
Aucun	48,8	8,5	12,7	12,2	14,4	12,5	4,2	3,6	15,8	
Au moins un enfant de moins de 3 ans	36,5	3,9	12,6	6,4	10,4	6,4	2,3	2,9	8,4	
Un seul enfant, plus de 3 ans	46,7	7,7	15,1	8,4	16,9	8,5	3,6	3,3	11,3	
Deux enfants, plus de 3 ans	54,7	7,7	20,1	9,3	25,1	8,8	2,8	3,8	11,2	
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	45,7	7,3	12,6	8,3	18,8	9,1	2,2	6,5	10,3	
Diplôme										
Sans ou CEP ou BEPC	39,4	4,5	8,0	14,2	10,6	11,0	2,6	1,8	13,2	
CAP-BEP	42,3	5,0	14,0	10,6	12,6	9,2	2,8	1,7	11,3	
Baccalauréat (général ou professionnel)	49,0	8,3	14,3	9,9	14,9	9,7	4,5	4,0	13,4	
Diplôme de l'enseignement supérieur	61,8	14,2	18,6	8,4	23,7	14,0	5,3	7,1	18,3	
Catégorie socioprofessionnelle[†]										
Agriculteur	58,6	10,6	8,5	30,5	22,3	6,2	3,7	3,5	9,2	
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	52,3	7,0	13,6	15,0	18,5	9,2	2,7	2,8	11,5	
Cadre – profession libérale	61,1	14,6	14,8	9,7	26,3	14,4	6,3	8,1	19,3	
Profession intermédiaire	55,5	10,8	18,1	11,6	16,9	12,9	3,8	3,7	16,2	
Employés	44,1	6,5	10,3	10,4	13,8	11,2	3,8	2,9	13,8	
Ouvriers	37,8	3,2	12,6	11,5	9,4	8,5	2,5	0,6	10,7	
Sans activité professionnelle hors retraité	43,7	7,4	13,5	6,9	12,5	10,8	3,7	5,4	13,8	

	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire-Social
Caractéristiques sociodémographiques										
Situation par rapport à l'emploi										
Actif en emploi		49,2	8,0	16,8	8,4	16,7	9,4	3,7	3,3	12,2
Chômeur		33,5	7,0	6,6	6,7	11,0	11,4	2,4	2,8	12,9
Retraités		49,8	8,4	7,7	18,7	14,7	15,2	4,2	3,4	19,5
Étudiant		53,5	10,2	23,0	5,1	19,8	6,4	4,4	9,2	10,5
Autre inactif		35,6	5,6	6,4	7,0	7,9	13,9	3,3	3,9	16,3
Revenu										
Inférieur au 1 ^{er} quartile		38,3	5,5	8,8	9,9	11,2	9,8	3,7	2,7	12,8
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane		47,3	7,0	12,0	12,1	13,7	10,2	2,6	2,6	12,5
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile		50,3	6,9	15,4	11,0	17,7	13,2	4,0	4,0	16,3
Supérieur au 3 ^{ème} quartile		56,8	12,8	17,9	10,6	19,7	11,6	4,8	5,5	15,3
Statut d'occupation du logement										
Propriétaire		54,4	9,8	14,7	15,0	18,3	12,3	4,0	4,0	15,5
Locataire ou autre		42,5	6,4	12,4	7,3	13,0	10,3	3,6	3,3	13,2
Religion										
Pratique régulière		60,6	7,6	9,8	13,2	29,4	19,5	5,8	6,2	24,1
Pratique irrégulière		53,3	8,5	12,8	15,0	15,6	14,0	4,9	3,5	17,7
Appartenance sans pratique		45,4	8,4	14,5	10,0	14,0	8,4	2,8	3,2	10,7
Ni appartenance ni pratique		43,2	7,5	14,1	8,6	12,1	9,3	3,4	3,3	12,1
Bénévolat de la mère										
Oui		67,3	13,7	20,0	13,6	25,9	16,0	5,3	6,5	19,9
Non		43,2	6,6	11,9	10,3	12,9	10,0	3,4	3,0	12,8
Bénévolat du père										
Oui		69,0	14,7	23,0	16,3	24,3	15,1	5,7	5,7	19,6
Non		43,4	6,5	11,4	9,8	13,6	10,3	3,4	3,2	13,1
Commune de résidence										
Rurale		44,0	8,8	14,3	14,2	12,4	6,8	2,8	2,1	9,0
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.		42,1	6,9	12,6	11,3	10,8	9,3	3,0	1,8	11,9
De 20 000 à 100 000 hab.		39,6	6,0	11,9	9,8	10,1	9,4	2,4	2,3	11,4
Plus de 100 000 hab.		54,8	8,7	13,9	9,4	20,4	14,6	5,0	5,5	18,5
Région de résidence										
Région parisienne		58,5	7,7	11,3	9,6	19,9	17,1	6,2	8,3	22,3
Bassin parisien Ouest		44,3	7,4	13,9	13,3	15,8	7,8	3,3	2,5	10,5
Bassin parisien Est		38,8	4,6	9,6	12,2	10,9	9,2	1,8	3,3	10,8
Nord		40,5	4,8	12,9	7,8	11,5	11,7	3,3	1,6	14,3
Est		43,5	6,5	13,4	14,4	14,4	8,7	2,5	2,2	10,4
Ouest		50,5	11,1	18,3	10,2	16,0	10,6	2,4	2,7	12,3
Sud-Ouest		44,3	9,7	11,1	11,6	16,2	8,6	4,6	3,4	12,3
Centre-Est/Sud-Est		55,8	11,7	16,7	12,5	15,1	13,3	5,3	2,8	17,4
Méditerranée		41,3	5,4	13,1	8,4	13,5	8,6	2,3	2,0	10,4

Caractéristiques sociodémographiques	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire-Social
Appartenance à un groupe informel ou à un collectif										
Oui		66,7	15,9	13,3	17,8	27,5	18,0	6,8	6,4	22,7
Non		46,1	7,2	13,5	10,2	14,3	10,5	3,5	3,3	13,3
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour :										
s'informer										
Oui		56,9	11,4	16,5	10,0	21,3	13,1	4,9	5,3	17,0
Non		38,2	4,2	10,1	12,1	9,0	9,0	2,5	1,8	11,0
Communiquer son opinion ou son avis										
Oui		61,8	13,3	17,4	10,8	26,0	13,8	6,0	6,8	18,6
Non		43,4	6,2	12,3	11,1	11,9	10,2	3,0	2,6	12,6
Signer une pétition ou exprimer un vote										
Oui		62,1	14,6	16,4	11,3	27,1	16,4	5,5	7,1	20,3
Non		43,6	6,0	12,1	11,0	11,6	9,5	3,1	2,6	12,1
Participer à des campagnes de dons en ligne										
Oui		66,1	15,9	14,2	12,7	30,9	19,0	8,4	7,8	25,4
Non		45,8	7,1	13,5	10,6	13,5	10,1	3,1	3,3	12,7
Coproduire des contenus en ligne (cartographie, wiki...)										
Oui		47,1	20,6	19,2	13,2	36,3	21,1	6,1	12,1	25,5
Non		76,4	7,7	13,4	10,8	14,7	10,7	3,6	3,4	13,6
Ensemble		48,1	8,0	13,5	10,9	15,5	11,2	3,8	3,7	14,2

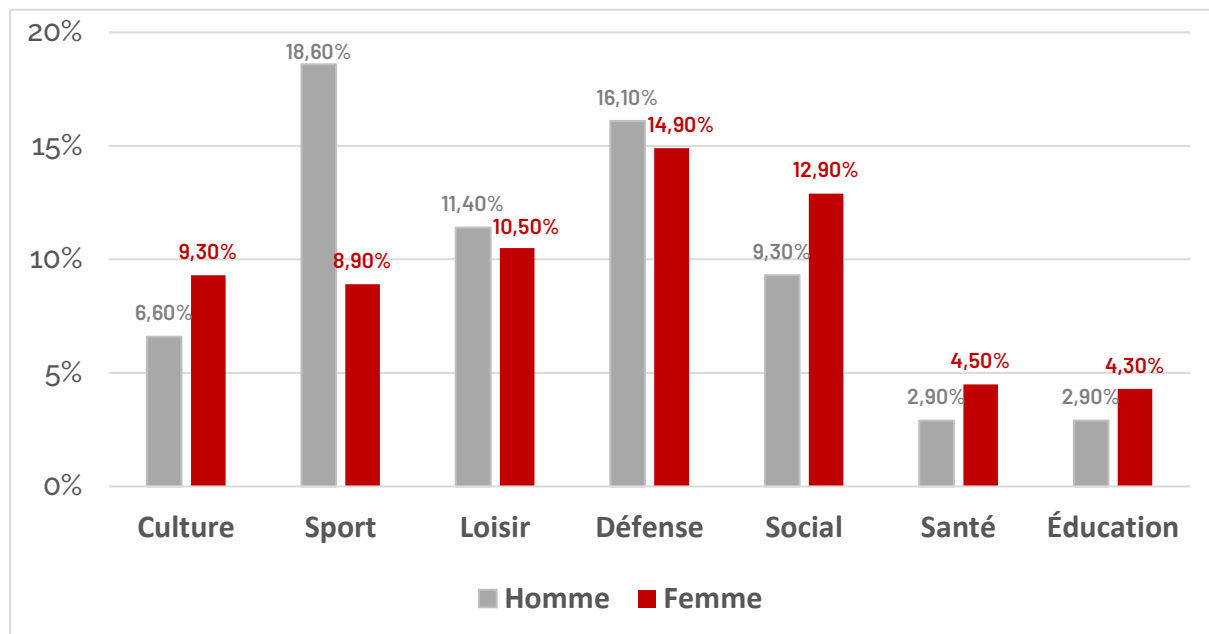
†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Lecture : 50,2 % des hommes de 18 ans et plus sont adhérents à au moins une association, contre 46,1 % des femmes

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

La lecture de ce tableau permet d'observer que si le taux d'adhésion des hommes est plus élevé que celui des femmes au niveau global, ce constat « agrégé » recouvre des différences selon les domaines d'activité (voir également le graphique 3.2). Il n'est corroboré que dans les activités sportives et de loisirs mais il n'est plus attesté dans le domaine de la défense des droits, des causes et des intérêts ni dans celui des loisirs (le test du khi-deux ne permet pas de rejeter l'hypothèse d'indépendance entre adhésion et sexe dans ces deux domaines) tandis que dans ceux de la culture, de la santé, du social²⁹ et de l'éducation ce sont au contraire les femmes qui ont le taux d'adhésion le plus élevé.

Graphique 3.2 : Les taux d'adhésion des hommes et des femmes par domaine d'activité



Source : Enquête CRA-CSA 2017

Le profil par âge montre, au niveau de la participation globale, l'existence d'un pic d'adhésion entre 55 et 75 ans. C'est également vrai dans la culture et dans le domaine social et caritatif tandis que dans les loisirs c'est dans les deux dernières tranches d'âge que les taux sont les plus forts, et chez les plus de 75 ans qu'ils atteignent leur maximum. Il faut probablement voir dans ce dernier constat l'effet de la participation aux associations tournées vers le 3^{ème} âge. En matière de défense de causes, de droits et d'intérêts, c'est sur une large plage d'âge, entre 35 et 75 ans, que la fréquentation des associations est la plus importante. Dans le sport, elle est continûment décroissante sur le cycle de vie.

Si, au niveau global, aucune relation n'apparaît entre la situation conjugale et les taux d'adhésion, en revanche dans le sport, les loisirs et la défense de droits, de causes et d'intérêts les personnes vivant en couple ont un taux d'adhésion supérieur au taux de celles qui sont seules. La présence d'un enfant en bas âge (moins de 3 ans) est associée à de moindres taux d'adhésion quel que soit le type de l'association. Avoir deux enfants d'âge scolaire (sans enfant en bas âge) s'accompagne d'une fréquentation des associations plus élevée dans les domaines du sport et de la défense de droits et d'intérêts (dont font notamment partie les associations de parents d'élèves). Les personnes sans enfants, quant à

²⁹ La santé et le social font l'objet d'un examen distinct mais comme ces domaines sont souvent regroupés dans les statistiques sur la participation associative et/ou le bénévolat, nous en faisons aussi une présentation agrégée sous le nom de 'sanitaire et social' qui figure dans la dernière colonne du tableau. Cela peut s'avérer utile pour les comparaisons avec certaines enquêtes précédentes.

elles, ont des taux d'adhésion plus élevés dans la culture, les loisirs et les activités à caractère social.

Dans tous les domaines sauf un, les taux d'adhésion croissent avec le niveau de diplôme, même si la relation n'est pas forcément linéaire. L'écart entre les moins et les plus diplômés est substantiel dans la culture ou l'éducation-formation. Il n'est pas négligeable non plus dans le domaine sportif. Il est nettement moins conséquent dans celui de l'action sociale et caritative. Le domaine des loisirs fait exception à la règle puisque les taux d'adhésion décroissent avec le niveau de diplôme. Peut-être est-ce la conséquence d'un fort taux d'adhésion à ces associations de la part des plus âgés (voir plus haut) qui sont également en moyenne les moins diplômés.

Au niveau des catégories socioprofessionnelles (PCS), plusieurs observations intéressantes méritent d'être faites. Rappelons qu'il s'agit non seulement des PCS des actifs mais aussi des PCS des chômeurs ayant déjà exercé une activité et des anciennes PCS des retraités. Les agriculteurs ont un taux d'adhésion élevé, le second par ordre d'importance³⁰. Cela s'explique par leur fréquentation très forte des associations de loisirs mais aussi de défense des droits et intérêts. En revanche, leurs taux d'adhésion aux domaines des sports et de l'action sociale et caritative sont faibles.

Les cadres ont le taux d'adhésion global le plus important. Ce constat est vérifié dans les domaines de la culture, de la défense de droits et d'intérêts, de l'action sociale et caritative, de la santé et de l'éducation-formation. Les taux d'adhésion des professions intermédiaires sont plus particulièrement hauts dans le domaine sportif et dans celui de l'action sociale et caritative. Les ouvriers ont des taux d'adhésion généralement faibles comparativement aux autres PCS. Ils ne dépassent les employés que dans les domaines du sport et des loisirs mais il est possible que ces situations s'expliquent par le degré plus fort de féminisation des employées par rapport aux ouvriers sachant que dans les domaines du sport et des loisirs les hommes ont des taux d'adhésion supérieurs à ceux des femmes (voir supra).

Les étudiants se distinguent par un taux d'adhésion global qui est le plus haut, ce qui s'explique par leur fréquentation élevée des associations sportives ainsi que de celles du domaine de la défense de droits, causes et intérêts. Les taux d'adhésion des retraités et ceux des actifs en emploi ne diffèrent guère au niveau global. Si les écarts entre les taux de ces deux catégories sont limités dans la culture et dans celui de la défense de droits et d'intérêts, les actifs en emploi fréquentent d'avantage les associations sportives que les retraités tandis que c'est l'inverse dans le domaine de l'action sociale et caritative. Les chômeurs et les inactifs (autres que retraités et étudiants) ont des taux d'adhésion nettement plus faibles, sauf dans le domaine social et caritatif pour les seconds.

La fréquentation des associations croît également avec le niveau du revenu domestique, à l'exception du domaine des loisirs, où les différences entre les tranches de revenu ne sont pas significatives statistiquement, ainsi que dans le domaine de l'action sociale et caritative où ce sont les titulaires des revenus situés entre la médiane et le 3^{ème} quartile qui ont le taux d'adhésion le plus fort, sans que les écarts avec les autres tranches de revenus soient particulièrement élevés. Les personnes propriétaires de leur logement connaissent des taux d'adhésion supérieurs à ceux des locataires, sauf dans le domaine de la santé et de l'éducation-formation. Il faut probablement voir là l'indice d'un plus grand ancrage local des personnes ayant la propriété de leur logement, ancrage conduisant plus facilement à la participation à des associations de proximité. Dans le domaine de la défense des droits et

³⁰ Les effectifs limités de la PCS Agriculteurs doivent toutefois nous inciter à la prudence dans le commentaire des résultats la concernant, mais nous verrons dans la section 3.2 que ce constat de forte adhésion n'est pas récent.

intérêts, ce statut d'occupation du logement joue évidemment un rôle en matière d'adhésion à des associations de propriétaires et/ou des conseils syndicaux de copropriété mais il peut également stimuler la participation à des activités associatives permettant d'assurer une viabilité satisfaisante de l'environnement local, non seulement pour des motifs d'usage quotidien de cet environnement mais aussi pour préserver la valeur de l'actif immobilier.

En ce qui concerne la commune de résidence, la tendance qui se dégage du tableau 3.4 est celle d'une adhésion plus fréquente aux associations dans les grands centres urbains, sauf dans les domaines du sport et de la culture où aucune relation n'apparaît à cet égard, et surtout dans le domaine des loisirs où c'est la résidence en zone rurale qui est associée aux plus forts taux d'adhésion. Au niveau global on observe une forte participation aux associations en région parisienne, mais ce résultat est avant tout l'effet de l'adhésion plus fréquente dans cette région aux associations de défense de droits et d'intérêts ainsi qu'aux associations des domaines sanitaire, social et éducatif. En matière de sport et de culture, c'est dans l'Ouest et le Centre-Est de la France que les taux d'adhésion sont les plus élevés.

Il est intéressant mais non surprenant de noter que les répondants dont les parents ont fait (ou font encore) du bénévolat ont des taux d'adhésion clairement plus élevés que les autres, et ce dans tous les domaines. Cela suggère une tendance à la transmission intergénérationnelle des tropismes associatifs qui a été soulignée par maints travaux sur données françaises et étrangères (voir par exemple Bekkers, 2007 ; Prouteau et Wolff, 2013).

Les personnes qui déclarent tout à la fois une appartenance *et* une pratique religieuses ont des taux d'adhésion plus importants. Ce constat ne vaut toutefois que dans certains domaines d'activité : celui de la défense des droits et intérêts (où sont classées les associations culturelles et paroissiales), ceux du sanitaire et du social ainsi que de l'éducation-formation et, mais dans une moindre mesure, celles des loisirs. La corrélation disparaît dans la culture et elle devient négative dans le sport.

Les différents usages d'Internet et des réseaux sociaux sur lesquels les enquêtés étaient interrogés sont également généralement associés à des fréquentations plus forte des associations, à l'exception de la participation à des campagnes de dons en ligne pour les adhésions sportives et dans le domaine des loisirs où une relation n'est vérifiée que dans le cadre de l'usage de ces outils numériques à des fins d'information. Enfin, faire partie d'un groupe informel ou d'un collectif (en dehors de groupements sur une base exclusivement amicale) est associé à des taux d'adhésion assez nettement plus hauts sauf dans les activités sportives. L'appartenance à de tels groupes est une question qui mérite qu'on s'y arrête rapidement.

Comme cela est indiqué dans la partie 2 du rapport, cette question était déjà présente dans l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee et a été reprise dans l'enquête CRA-CSA avec quelques exemples supplémentaires s'agissant de l'objet qui peut être celui de ces groupes. L'appartenance à de tels groupes est déclarée par 9,5 % des répondants. Il est souvent affirmé que ces regroupements informels sont plus particulièrement prisés par les jeunes. Ainsi Nabli et Naves (2015, p. 12) écrivent-ils : « Aux formes d'engagement traditionnelles (adhésion à un parti, à un syndicat, à une association), les jeunes privilégient des implications plus informelles, ponctuelles ou spontanées, soulignant une tendance à l'engagement pratico-pratique et parfois court-termiste (pétitions, manifestations, boycotts, etc.). » L'examen du profil par âge des enquêtés indiquant participer à ces groupes ou collectifs informels ne valide pas cette affirmation. Ce sont au contraire les 65-74 ans qui se distinguent par une participation plus fréquente. Cette participation est également positivement corrélée

avec la pratique antérieure du bénévolat par les parents et avec l'usage des technologies numériques³¹.

3.2.2. Un examen des corrélations nettes entre caractéristiques sociodémographiques et probabilité d'adhérer

Pour intéressants qu'ils soient, les constats tirés du tableau 3.4 ont néanmoins des limites. Certaines relations entre taux d'adhésion et caractéristiques sociodémographiques telles qu'elles apparaissent dans ce tableau peuvent relever de l'artefact et en cela conduire à des conclusions erronées. Nous avons déjà noté, par exemple, que les ouvriers et les employés ont des taux d'adhésion plus faibles que les cadres et les professions intermédiaires. Mais il faut tenir compte, dans le même temps, du fait que les personnes appartenant à ces PCS sont aussi en moyenne moins diplômées et que la PCS « employés » est la catégorie la plus féminisée. Or les taux d'adhésion sont généralement plus élevés chez les plus diplômés et ils le sont moins chez les femmes (du moins au niveau global). La relation apparente entre PCS et adhésion pourrait alors traduire *indirectement* une relation entre diplôme et adhésion ainsi qu'entre sexe et adhésion. Pour la pertinence de l'analyse, il est souhaitable de mettre en évidence la relation effective (et non apparente) entre chaque caractéristique et le taux d'adhésion. Cela nécessite de neutraliser les influences indirectes qu'exercent les autres caractéristiques sur la relation entre le taux d'adhésion et la caractéristique d'intérêt. C'est le recours à des techniques économétriques qui permettent cette mise en évidence des « corrélations nettes » entre chacune des caractéristiques et le taux d'adhésion, après contrôle des effets indirects exercés par les autres caractéristiques d'où l'expression « toutes choses égales par ailleurs » parfois utilisée dans la présentation des résultats³². Il s'agit donc de recourir à une forme d'analyse multivariable permettant de connaître les corrélations avec chaque variable tout en contrôlant toutes les autres variables. Ici, le modèle économétrique utilisé (Probit dichotomique) permet d'obtenir les corrélations entre chacune des caractéristiques et la *probabilité* d'être membre d'une association. Pour éviter d'entrer dans des détails trop techniques, nous nous contenterons d'une présentation très simplifiée des résultats de cet exercice dans le tableau 3.5 mais les lecteurs intéressés pourront se reporter à l'annexe B (§ B.1) pour obtenir davantage d'informations sur cette investigation.

Dans le tableau 3.5, pour chacune des caractéristiques, une modalité est prise comme référence et l'on cherche à savoir si le changement de modalité par rapport à cette référence s'accompagne d'un changement (en plus ou en moins) de la probabilité d'adhérer. L'existence d'une corrélation positive (respectivement négative) est indiquée par deux signes + (respectivement -) dès lors que le résultat est statistiquement significatif au seuil de 1 %, un seul signe (+ ou -) lorsqu'il est significatif au seuil de 5 % et un signe entre parenthèses lorsque le seuil de significativité n'est que de 10 %. Cette notation n'informe toutefois que sur le signe de la corrélation, si elle existe, et le niveau de significativité statistique de celle-ci. Elle ne dit rien de l'importance de la corrélation (c'est-à-dire de l'effet, en termes de probabilité d'adhésion, du changement de modalité de la variable considérée). Pour avoir une idée de l'ampleur de ces effets, on se reportera au tableau B.1 de l'annexe qui présente des « effets marginaux ». Les résultats qui n'atteignent pas les seuils traditionnels de significativité

³¹ Le taux de participation à ces groupes était plus de deux fois plus faible en 2002 dans l'enquête de l'Insee puisqu'il était de 4 %. En revanche, c'étaient les 25-44 ans qui étaient alors les plus enclins à y participer et ils l'étaient nettement plus que les 18-24 ans

³² L'expression est quelque peu abusive car dans ce type d'exercice le nombre de variables contrôlées est nécessairement limité. Certaines peuvent être omises, d'autres sont inobservables (comme les inclinations personnelles). Le recours à certaines techniques peut aider à affronter la question des caractéristiques inobservables, mais elles supposent de disposer de données adéquates (en particulier des données de panel, obtenues à partir d'interrogations répétées plusieurs fois dans le temps d'un même échantillon de population. Il s'agit alors d'analyses longitudinales).

statistique (et qui pour cette raison sont dits non significatifs) n'ont pas été reportés dans les tableaux.

Rappelons qu'une différence de probabilité satisfaisant un seuil de significativité statistique de 1 % signifie qu'il y a tout au plus une « chance » sur 100 de se tromper en considérant qu'il y a bien une différence de cette nature dans la population totale d'où est extrait l'échantillon. Il faut également insister sur le fait que chaque signe se comprend en référence à la modalité de référence et à elle seule. De plus, on se gardera d'interpréter ces résultats en termes de causalité mais seulement en termes de corrélation. Par exemple, si (comme tel s'avère être le cas) la probabilité d'adhérer chez les enquêtés qui utilisent Internet ou des réseaux sociaux pour s'informer est significativement supérieure à celle observée chez ceux qui n'utilisent pas ces médias, on n'en conclura pas que le fait d'avoir recours à ces médias *entraîne* une augmentation de la probabilité d'adhésion. Cela est bien entendu tout à fait possible, mais on ne peut exclure une causalité de sens contraire à savoir que le fait d'être membre d'une association peut stimuler l'usage d'Internet à titre informatif. La mise en évidence de relations de causalité suppose d'autres types d'investigations économétriques nécessitant des informations qui ne peuvent être obtenues par l'enquête et qui nécessiteraient des traitements techniques sortant des limites de ce rapport.

L'annexe B.1 explique pourquoi la variable relative à l'appartenance à un groupe ou un collectif informel n'a pas été considérée dans cette analyse et pourquoi n'a été retenue qu'une des modalités d'usage d'Internet suggérées par le questionnaire (voir notamment le tableau B.2). On trouvera aussi la raison pour laquelle les modalités de la variable concernant la situation par rapport à l'emploi ont été modifiées. Nous avons par ailleurs supprimé certaines observations pour lesquels la situation relative à la vie en couple et le rapport à la religion étaient inconnus ce qui réduit l'échantillon de 5 039 individus à 5 003. En revanche, nous avons conservé les observations pour lesquelles le nombre et l'âge des enfants de moins de 18 ans n'ont pu être déterminés ce qui a induit la création d'une modalité spécifique intitulée « situation inconnue ».

Tableau 3.5. Caractéristiques sociodémographiques et probabilité d'adhérer à une association

Caractéristiques sociodémographiques	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense ^{††}	Social	Santé	Éducation	Sanitaire et social
Sexe										
Homme		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Femme		--	++	--	(-)		++	+	(+)	++
Age										
Moins de 25 ans		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
De 25 à 34 ans				-				(+)		+
De 35 à 44 ans				--						(+)
De 45 à 54 ans				--			+			++
De 55 à 64 ans				--		(+)	++			++
De 65 ans à 74 ans				--	(+)	+	++			++
75 ans et au-delà				--	(+)		++			+
Situation conjugale										
Vit seul(e)		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
En couple										
Enfants de moins de 18 ans										
Aucun		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Au moins un enfant de moins de 3 ans		--	--	--						(-)
Un seul enfant, plus de 3 ans										
Deux enfants, plus de 3 ans		+				++				
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans						+			(+)	
Situation inconnue				(-)						
Diplôme										
Sans ou CEP ou BEPC		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
CAP-BEP		++		++		(+)				
Baccalauréat (général ou professionnel)		++	(+)	(+)		(+)		(+)	+	
Diplôme de l'enseignement supérieur		++	++	++	-	++	(+)		++	+
Catégorie socioprofessionnelle[†]										
Agriculteur		++	(+)		++	++		(+)	++	
Artisan-commerçant-chef d'entreprise		(+)				++			+	
Cadre – profession libérale		(+)	+			++			++	
Profession intermédiaire		+	(+)						+	
Employé						+			+	
Ouvrier		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Sans activité professionnelle hors retraité					(-)				+	
Situation par rapport à l'emploi										
Actif en emploi			(-)							(-)
Chômeur		(-)		-						
Inactif		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence

Caractéristiques sociodémographiques	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire-Social
Revenu										
Inférieur au 1 ^{er} quartile		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane								(-)		
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile				++						
Supérieur au 3 ^{ème} quartile			(+)	+						
Statut d'occupation du logement										
Propriétaire		++		+	++	(+)				
Locataire ou autre		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Religion										
Pratique régulière		++				++	++	(+)	(+)	++
Pratique irrégulière		++			+	+	+			++
Appartenance sans pratique										
Ni appartenance ni pratique		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat de la mère										
Oui		++	++	+	+	++	++		+	+
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat du père										
Oui		++	++	++	++	++		+		+
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Commune de résidence										
Rurale		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.							+			+
De 20 000 à 100 000 hab.							+			+
Plus de 100 000 hab.		++				++	++	+	++	++
Région de résidence										
Région parisienne		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bassin parisien Ouest				+		(+)	-		-	-
Bassin parisien Est		(-)						(-)		(-)
Nord		--			(-)				--	
Est				+			-		(-)	--
Ouest			++	++				(-)	-	-
Sud-Ouest		--	+				--		-	--
Centre-Est/Sud-Est			++	+					--	
Méditerranée		--					--	(-)	--	--

Caractéristiques sociodémographiques	Domaines									
	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire	Social
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour s'informer										
Oui	++	++	+		++	++	++	++	++	++
Non	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Nombre d'observations	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003
Nombre d'adhérents	2 433	416	681	524	796	567	204	182	728	

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

#: Dans tous les tableaux de ce rapport, le terme défense renvoie au domaine de la défense de droits, de causes et d'intérêts.

Modèle Probit dichotomique. Seuils de significativité statistique des corrélations : 10 % pour un seul signe entre parenthèses, 5 % pour un signe sans parenthèses, 1 % pour deux signes sans parenthèses.

Lecture : Dans le domaine de la culture, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont une probabilité d'être adhérents plus forte - au seuil de significativité statistique de 1 % - comparativement aux sans diplôme et titulaire, du certificat d'études primaires (CEP) ou d'un brevet des collèges (BEPC). Les personnes dont le diplôme le plus élevé est un baccalauréat, ont également une probabilité d'être adhérents supérieure à celle de la même catégorie de référence mais au seuil de significativité de 10 % (donc avec un risque d'erreur plus grand). Le modèle utilisé est ici un modèle Probit dichotomique.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

La lecture du tableau 3.5 complétée par celle du tableau B.1 en annexe nous permet désormais de préciser le profil des adhérents. Un certain nombre de constats tirés des statistiques descriptives du tableau 3.4 sont confortés tandis que d'autres méritent d'être plus ou moins nuancés. Au niveau global, c'est-à-dire tous domaines d'activité confondus, les hommes ont une probabilité d'adhérer supérieure à celle des femmes. La propension à l'adhésion croît également avec le niveau de diplôme. Elle est plus forte chez les agriculteurs et, dans une moindre mesure, chez les autres indépendants, les cadres et les professions intermédiaire. La présence d'un très jeune enfant au foyer est corrélée à une moindre fréquence de l'adhésion. Les propriétaires ont une inclination à adhérer plus forte que les locataires, de même que les pratiquants (réguliers ou irréguliers) d'une religion par rapport aux personnes qui déclarent une appartenance sans pratique ou qui n'ont ni sentiment d'appartenance religieuse ni pratique. La résidence dans les grandes villes est associée à de plus forts taux d'adhésion que la résidence dans les zones rurales. Les antécédents familiaux en matière de bénévolat tout comme l'usage d'Internet sont également positivement corrélés à la probabilité d'être membre d'une association. En revanche, la relation entre revenu domestique et adhésion, suggérée par le tableau 3.4 de statistiques descriptives, a disparu.

Mais, encore une fois, demeurer à ce niveau très agrégé d'examen est très insuffisant car sont alors occultées des différences non négligeables d'un domaine d'activité à l'autre. Ainsi l'adhésion aux associations culturelles est-elle davantage le fait des femmes, des plus diplômés, des cadres et professions intermédiaires (mais aussi des agriculteurs) relativement aux ouvriers, ainsi que des ménages aux revenus élevés par rapport à ceux ayant les revenus les plus faibles. Elle est également plus fréquente dans les régions de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Centre-Est comparativement à la région parisienne. Elle est moins probable chez les actifs en emploi et dans les foyers ayant un enfant en très bas âge.

S'agissant du domaine associatif sportif, l'adhésion est nettement plus masculine et plus jeune, plus souvent le fait de ménages aux revenus supérieurs au revenu médian, moins fréquente chez les peu diplômés ainsi que parmi les chômeurs. Résider dans l'Ouest, l'Est, le Centre-Est et le Bassin Parisien Ouest va de pair avec une inclination plus forte à fréquenter ce type d'association.

Les hommes sont également plus enclins à adhérer à une association de loisirs mais, à la différence du sport, ce domaine est davantage prisé par la population âgée de plus de 65 ans. L'adhésion y est négativement corrélée avec le fait d'avoir un diplôme de l'enseignement supérieur mais l'est positivement avec le fait d'être propriétaire de son logement. Les agriculteurs sont nettement plus disposés que les autres PCS à y participer.

Le domaine de la défense de droits, des causes et d'intérêts est un agrégat composite en raison de la diversité des activités qui y sont incluses et des objectifs que poursuivent les associations. On y retrouve en effet tout à la fois ce qu'Albert Meister (1972) appelait des associations d'expression et des associations d'influence. Pour cet auteur, les premières sont des associations « dont les buts et l'activité visent à exprimer ou à satisfaire les intérêts propres de leurs membres » tandis que les associations d'influence « se proposent de réaliser un changement de leur entourage grâce à leur influence » (ibid. p. 16). Il reconnaît toutefois que cette distinction est une manière de degré. Il paraît difficile d'analyser systématiquement chacun des sous-types ici réunis du fait de la faiblesse des effectifs de certains d'entre eux. Il importe d'interpréter avec prudence les résultats obtenus au niveau de l'ensemble du domaine en évitant des généralisations abusives à tous les types associatifs qui le composent. Ainsi, au niveau de l'ensemble du domaine, la probabilité d'adhérer paraît-elle non corrélée au sexe. Mais à cet égard les contrastes sont forts entre, par exemple, les associations politiques ou à caractère syndical et professionnel où la probabilité d'adhésion

des hommes est supérieure à celle des femmes et, d'autre part, les associations de parents d'élèves où c'est l'inverse qui est constaté.

Dans ce champ diversifié d'activités associatives qu'est la défense de droits, de causes et d'intérêts, la propension à l'adhésion tend à croître avec le niveau de diplôme. Elle est aussi positivement corrélée à la résidence dans les grandes villes. La présence dans ce domaine des associations de parents d'élèves explique très vraisemblablement en grande partie la relation positive entre l'adhésion et la présence d'au moins deux enfants d'âge scolaire au foyer tandis que l'inclusion dans le même domaine des associations religieuses rend compte au moins partiellement du même type de lien (positif) entre la pratique religieuse et la participation associative. Quant à la propension élevée des agriculteurs à adhérer (voir tableau B.1 en annexe pour le calcul des effets marginaux) elle traduit tout particulièrement leur forte présence dans les associations de défense des intérêts professionnels³³. La probabilité d'adhésion plus élevée des propriétaires de leur logement se comprend par la présence dans ce domaine des associations de propriétaires et copropriétaires.

L'adhésion au domaine social et caritatif est plus féminine que masculine et cela est également vrai dans le domaine de la santé. Mais alors que dans celui-ci on ne note pas de corrélation nette avec l'âge, dans celui-là on observe que c'est parmi la population qui se situe dans la seconde moitié du cycle de vie que l'adhésion est la plus probable. La fréquentation des associations d'action sociale et caritative est une fonction continûment croissante de la taille de la commune de résidence tandis que c'est uniquement le fait d'habiter dans les plus grands centres urbains qui est positivement corrélé à l'adhésion aux associations qui agissent sur le terrain de la santé. Le domaine de l'éducation est lui aussi davantage prisé par les femmes, même si le seuil de significativité de ce résultat est médiocre (10 %)³⁴. La probabilité d'être membre d'une telle association croît avec le niveau de diplôme et les ouvriers sont moins enclins que les autres catégories socioprofessionnelles à y adhérer.

Nous constatons donc bien que les profils diffèrent selon les types d'associations et qu'une approche uniquement globale est incapable de restituer cette diversité. Il reste que certaines caractéristiques paraissent jouer un rôle assez homogène sur l'adhésion, quel qu'en soit le domaine. Tel est le cas de la pratique antérieure du bénévolat par les parents des enquêtés. La corrélation positive de l'adhésion avec le bénévolat de la mère et celui du père est observée dans la culture, le sport, les loisirs, la défense des droits et intérêts. Dans le domaine social et caritatif ainsi que dans l'éducation, seule la corrélation entre adhésion et bénévolat de la mère est constatée tandis que dans la santé c'est avec celui du père qu'elle est observée.

La variable relative à l'usage d'Internet et des réseaux sociaux à des fins d'information sur des questions politiques ou de société est également positivement corrélée à l'adhésion dans tous les domaines sauf celui des loisirs. Il n'y a guère de surprise dans ce constat si l'on se remémore que l'étendue du réseau social d'un individu est un bon prédicteur de sa participation sociale ou/et civique. Que cette dimension réticulaire emprunte les voies des technologies numériques ou qu'elle épouse des formes plus traditionnelles de sociabilité, « l'effet réseau » est de même nature. Ce qui ne signifie nullement que le support numérique ne présente pas des spécificités à cet égard, notamment dans la capacité qu'il a de multiplier les « liens faibles » (Granovetter, 1973).

³³ Les indépendants non agricoles comme les cadres et, dans une moindre mesure, les employés, ont également une plus forte inclination que les ouvriers à fréquenter ce domaine associatif, mais dans leurs cas, la défense des intérêts professionnels ne joue pas un rôle aussi net.

³⁴ Une nouvelle fois, soulignons qu'il faut faire preuve de prudence dans les commentaires relatifs aux domaines de moindre affluence associative (comme la santé et l'éducation) car les effectifs concernés dans l'échantillon sont plus faibles que pour les autres domaines.

3.2.3. Quelles relations entre domaines associatifs ?

Nous avons vu plus haut que plus d'un tiers des membres d'associations étaient des pluri-adhérents. Il a alors été noté qu'il pouvait s'agir d'adhésions à différentes associations d'un même domaine (par exemple à deux associations sportives) mais que ces pluri-adhésions pouvaient aussi se traduire par des appartenances à des associations de domaines distincts. Dans ce dernier cas, on peut s'interroger sur l'existence de mouvements d'attraction ou au contraire d'éloignement entre domaines. Par exemple, un pluri-adhérent membre d'une association sportive sera-t-il incliné à être également adhérent à une association sociale-caritative ou au contraire aura-t-il tendance à se détourner d'elle ?

Pour contribuer à éclairer cette question, on gagne une nouvelle fois à recourir à l'outil économétrique. L'exercice revient à considérer que les choix d'adhésion aux différents domaines sont des choix « joints ». Autrement dit, on suppose que la décision d'adhérer à une association d'un domaine donné est prise tout en ayant à l'esprit que l'on peut également (alternativement ou cumulativement) adhérer à des associations d'autres domaines. Les résultats de l'exercice peuvent être interprétés en termes de « complémentarité » des adhésions (si elles sont positivement corrélées) ou de « substitution » (si elles le sont négativement). Quelques précisions plus techniques sur le modèle économétrique utilisé ainsi que les résultats de l'exercice sont communiqués en annexes (tableau B.3).

À la lumière de cette investigation, la participation aux associations culturelles apparaît positivement corrélée à l'adhésion aux associations de loisirs, aux associations de défense de droits et d'intérêt ainsi qu'aux associations sociales et caritatives. De même observe-t-on une corrélation positive entre les adhésions aux associations de loisirs et à celles du domaine de la défense des droits et intérêts ainsi qu'à celles du domaine éducatif. Il en va de même entre les adhésions aux associations de défense et celles aux associations de l'éducation. Les adhésions aux associations sociales et caritatives sont également corrélées, toujours positivement, aux adhésions aux associations de santé et aux associations de l'éducation. Enfin les adhésions aux associations sportives n'apparaissent corrélées avec aucun autre type d'adhésion si ce n'est avec celles de domaine social, mais dans ce cas la corrélation est négative.

3.3. La comparaison avec les enquêtes précédentes

3.3.1 Les taux d'adhésion

Les résultats tirés de l'enquête CRA-CSA diffèrent-ils de ceux des enquêtes précédentes et, dans l'affirmative, en quoi ? La question se pose d'abord en termes de taux global d'adhésion. Burrinand et Gleizes (2016), dans un numéro d'*Insee première*, notent que le taux global d'adhésion apparaît relativement stable au cours des 30 dernières années, constat que partagent également Prouteau et Wolff (2013). Les taux observés se situent en effet dans une fourchette de 40 à 45 % de la population (en général de 15 ans et plus, parfois de 18 ans et plus). Au début des années quatre-vingt-dix Fourel et Volatier (1993) considéraient qu'il y avait « près d'un Français sur deux » membre d'une association³⁵. Avec un taux d'adhésion de 48,4 % en 2017, l'estimation tirée de l'enquête CRA-CSA confirme ce propos même si cette estimation est légèrement supérieure au haut de la fourchette évoquée ci-dessus.

Pour mener à bien une comparaison plus fine et par conséquent appréhender les éventuelles évolutions des comportements en matière d'adhésion, deux enquêtes antérieures sont

³⁵ Présentant l'enquête du CREDOC de 1992 sur la vie associative, ils estimaient alors le taux d'adhésion à 45,5 %.

mobilisées, l'une à titre principal l'autre à titre plus secondaire. Il s'agit, pour la première, de l'enquête que réalisa l'Insee en octobre 2002 sur la vie associative dans le cadre de son enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV). La seconde est celle que réalisa l'institut de sondage BVA en 2010 pour le compte de la DREES. Ces deux enquêtes ont été présentées dans la première partie de ce rapport traitant de questions méthodologiques. Elles ont été retenues dans la mesure où l'auteur du présent rapport a eu l'occasion d'en exploiter les données et peut donc veiller à la comparabilité de leurs résultats avec ceux de l'enquête CRA-CSA.

Comme cela a été indiqué dans la partie 2 du rapport, les modalités d'identification des adhérents par ces différentes enquêtes, et plus précisément par l'enquête CRA-CSA et par celle de l'Insee, sont proches, ce qui conforte l'intérêt d'une comparaison entre elles. Le tableau 3.6 affiche les taux d'adhésion, globaux et par domaine, issus de ces trois enquêtes. Les taux correspondants relatifs à l'année 2017 qui figuraient déjà dans le tableau 3.1 sont rappelés pour faciliter le rapprochement des résultats.

Le taux global d'adhésion tiré de l'enquête CRA-CSA de 2017 s'avère un peu plus élevé que celui des deux enquêtes précédentes. L'écart est faible mais apparaît néanmoins statistiquement significatif au seuil de 5 % compte tenu des intervalles de confiance des différentes estimations. Cela suggère donc une légère augmentation de la propension de la population de référence à adhérer sans que l'on puisse pour autant complètement exclure des écarts relevant d'effets d'échantillonnage pour la comparaison entre l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee (échantillon aléatoire) d'une part, et les enquêtes *Drees-BVA 2010* et *CRA-CSA* de l'autre (échantillonnage par quotas). De plus, nous avons signalé dans la partie 2 que la liste des associations du questionnaire de l'enquête CRA-CSA s'était très largement inspirée de celle de l'enquête Insee 2002 tout en ajoutant quelques types d'associations ou en élargissant l'intitulé de quelques autres. Nous avons également noté que la soumission de la liste dans l'enquête *Drees-BVA 2010* avait été quelque peu différente de celle opérée dans l'enquête de l'Insee et dans l'enquête CRA - CSA. Il est impossible d'appréhender l'impact de cette différence sur les réponses, et très difficile de mesurer celui des ajouts que nous avons réalisés à la liste des types associatifs soumis aux enquêtés.

Tableau 3.6. Taux d'adhésion aux associations en 2002 et 2010

Domaines	Enquête Insee 2002		Enquête DREES-BVA 2010		Enquête CRA – CSA 2017	
	Taux en %	Intervalle de confiance à 95 %	Taux en %	Intervalle de confiance à 95 %	Taux en %	Intervalle de confiance à 95 %
<i>Taux global</i>	44,5 %	43,2 % - 45,8 %	45 %	43,4 % - 46,5 %	48,1 %	46,7 % - 49,5 %
Culture	8,7 %	8,0 % - 9,5 %	7,9 %	7,1 % - 8,8 %	8,0 %	7,3 % - 8,7 %
Sport	12,8 %	11,9 % - 13,6 %	17,5 %	16,4 % - 18,7 %	13,5 %	12,6 % - 14,4 %
Loisir	11,6 %	10,8 % - 12,4 %	10,2 %	9,3 % - 11,1 %	10,9 %	10,0 % - 11,8 %
Social - caritatif	4,6 %	4,0 % - 5,1 %	7,5 %	6,7 % - 8,4 %	11,2 %	10,3 % - 12,1 %
Santé	0,9 %	0,6 % - 1,1 %			3,8 %	3,3 % - 4,3 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	21,9 %	20,8 % - 23,0 %	20,7 %	19,5 % - 22,0 %	15,5 %	14,5 % - 16,5 %
Éducation et formation	0,9 %	0,6 % - 1,1 %	0,3 %	0,1 % - 0,5 %	3,7 %	3,1 % - 4,2 %
Développement économique et local	0,1 %	0,0 % - 0,1 %	0,2 %	1,1 % - 0,3 %	0,8 %	0,6 % - 1,0 %
Autre	1,2 %	0,9 % - 1,5 %	1,9 %	1,5 % - 2,3 %	0,3 %	0,1 % - 0,5 %

La somme des taux d'adhésion par domaine est supérieure au taux global d'adhésion en raison des pluri-adhésions.

Source : Enquête Vie associative Insee 2002 ; Enquête DRESS-BVA 2010 sur la vie associative en France ; Enquête CRA – CSA 2017.

Nous avons toutefois tenté cet exercice sur un type que nous avons élargi par rapport à sa présentation dans la liste de l'Insee. Il s'agit de l'adhésion aux partis politiques. Comme cela a été signalé plus haut, dans l'enquête *CRA-CSA 2017* la question a été étendue à l'adhésion à des clubs ou cercles de réflexion. Le taux de réponse positive était de 0,35 % en 2002. Il est de 1,48 % en 2017. On objectera que 2017 a été une année électorale (les élections présidentielles) *a priori* propice à la fréquentation des organisations politiques. Mais 2002 fut aussi une année électorale de même nature. Il n'est donc pas impossible que l'écart observé entre les taux d'adhésion s'explique, au moins en partie, par une qualification plus large des associations concernées. En résumé, l'incidence de la présence, dans le questionnaire *CRA-CSA*, de types associatifs non cités dans l'enquête Insee ne peut être appréhendé avec fiabilité mais on ne peut exclure qu'une partie au moins de la différence constatée entre les taux globaux d'adhésion soit imputable à cette présence.

En ce qui concerne les taux d'adhésion par domaine, plusieurs constats ressortent de la lecture du tableau 3.6. Ainsi le taux d'adhésion aux associations sportives en 2017 est légèrement supérieur à celui de 2002 mais la différence n'est pas statistiquement significative au seuil de 5 %³⁶. En revanche ce taux est assez sensiblement inférieur à celui estimé à partir de l'enquête DREES-BVA qui était de 17,5 % en 2010. L'enquête *Statistiques sur les ressources et conditions de vie* (SRCV) de l'INSEE estime pour l'année 2013 le taux d'adhésion aux associations sportives à 18 %³⁷, soit un niveau assez proche de l'enquête DREES-BVA et supérieur à celui de l'enquête *CRA-CSA*. Il reste que, même à taux d'adhésion constant, le nombre des adhérents augmente du fait de l'accroissement de la population.

Le deuxième constat est relatif à la baisse du taux d'adhésion aux associations de défense de droits et d'intérêts. La moindre fréquentation de ces associations n'est pas un fait nouveau. Il était déjà observé par Crenner (1997). L'examen comparatif des enquêtes Insee et DREES-BVA pouvait laisser penser que ce reflux s'était quelque peu atténué mais l'enquête *CRA-CSA* suggère qu'au cours des années 2010 il n'en a rien été. Il est tout particulièrement à imputer aux groupements professionnels et syndicaux dont le taux d'adhésion rapporté aux seuls actifs, était de 9,7 % en 2002, 7,7 % en 2010 mais 3,2 % seulement en 2017³⁸. Toutefois l'évolution certainement la plus importante que l'on peut observer concerne les domaines du social-caritatif, de la santé et de l'éducation-formation. Le taux d'adhésion aux associations d'éducation et de formation quadruple de 2002 à 2017 (il passe de 0,9 % à 3,7 %) tout comme celui aux associations de santé (de 0,9 % à 3,8 %). Le taux d'adhésion aux associations sociales-caritatives était de 4,6 % en 2002. Il est désormais de 11,2 %. Même si dans ce dernier domaine, les associations familiales et celles d'aide à l'enfance ont été explicitement rajoutées dans la liste proposée aux répondants, cela ne saurait bien évidemment suffire à expliquer une telle évolution. On observe en effet une augmentation substantielle de la fréquentation des associations à but caritatif et humanitaire puisque le taux d'adhésion à ces dernières passe d'approximativement 3,6 % en 2002 à 7 % en 2017, soit un quasi-doublement sur 15 ans. En supposant qu'une telle évolution soit confirmée par des recherches ultérieures, il reste à en expliquer les raisons. S'agit-il d'un effet de la dégradation de la situation sociale consécutive à la crise économique et financière de la fin des années 2000 et de l'intensification corrélative des besoins d'aide et d'assistance ? Cette hypothèse ne peut être

³⁶ En effet les intervalles de confiance à 95 % des estimations de taux d'adhésion se chevauchent.

³⁷ Dans cette enquête SRCV 2013, la question sur l'adhésion est toutefois quelque peu différente puisque les répondants étaient interrogés sur leur éventuelle adhésion au cours des 12 mois précédents l'enquête tandis que dans les enquêtes Insee 2002, DREES-BVA 2010 et *CRA-CSA 2017* la question posée concerne l'adhésion au moment de l'enquête.

³⁸ Il serait erroné de rapprocher ce taux du taux de syndicalisation des salariés en France et ce pour deux raisons au moins. La première réside dans le fait que les groupements professionnels concernent autant sinon davantage les professions indépendantes ou libérales. La seconde tient à ce qu'il n'y a qu'une minorité de syndicats qui ont un statut associatif.

ni confirmée ni écartée dans la mesure où elle exigerait pour être analysée la disposition d'informations que l'enquête CRA-CSA ne fournit pas. L'interrogation sur les facteurs de l'évolution s'applique également aux adhésions aux associations du domaine de l'éducation-formation.

Ainsi 14,2 % de la population de référence adhère-t-elle au domaine sanitaire et social quand ce n'était le cas que de 5,3 % en 2002 et 7,5 % en 2010 dans l'enquête DREES-BVA. Si ce mouvement ascendant était déjà perceptible en 2010, il s'est apparemment nettement accentué depuis.

Le tableau 3.7 présente la répartition des adhérents, établie à partir des trois enquêtes, selon leur nombre d'adhésions. Les données de 2017 reprennent celles du tableau 3.2.

Tableau 3.7. Évolution de la répartition des adhérents selon le nombre d'adhésions (en %)

Nombre d'adhésions	2002	2010	2017
Une adhésion	61,3	59,7	64,4
Deux adhésions	22,4	22,8	22,0
Trois adhésions et plus	16,3	17,5	13,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Insee Vie associative 2002, Enquête DREES-BVA 2010, Enquête CRA-CSA 2017.

La part des pluri-adhérents apparaît légèrement plus faible en 2017 qu'elle ne l'était dans les deux enquêtes précédentes et corrélativement la part des adhérents ayant au moins trois adhésions serait un peu plus faible. Il reste que ces différences de répartition sont mineures même si elles suggèrent que le supplément d'adhésions observé en 2017 pourrait être essentiellement le fait de « mono-adhérents », ce qui reste toutefois à confirmer.

3.3.2. Les profils des adhérents

Nous comparons ici les profils des adhérents tels qu'ils ressortent des enquêtes *Vie associative 2002* de l'Insee et *CRA-CSA 2017*³⁹. L'examen est conduit au niveau global et au niveau de 5 domaines d'activité ayant les effectifs d'adhérents les plus nombreux à savoir la défense de droits, de causes et d'intérêt, le sport, la culture, les loisirs et le social-caritatif.

Le tableau 3.8 communique les résultats d'une analyse économétrique permettant la mise en évidence des corrélations entre la propension à adhérer aux associations et chacune des caractéristiques sociodémographiques. Ces corrélations sont « nettes » c'est-à-dire que chacune d'entre elles est obtenue en contrôlant toutes les autres caractéristiques. Par conséquent le tableau 3.8 se lit de la même façon que le tableau 3.5. Les estimations à partir de l'enquête *CRA-CSA 2017* ont été refaites du fait de l'éviction, dans cette comparaison, de la variable relative à l'usage d'Internet qui n'était pas disponible dans l'enquête Insee puisque cette éviction est susceptible de modifier marginalement les estimations, et plus particulièrement leurs niveaux de significativité. De plus, une présentation des estimations

³⁹ L'enquête *DREES-BVA 2010* ne figure pas dans les tableaux qui suivent du fait de l'absence d'une caractéristique, le statut d'occupation du logement, dont la corrélation avec le taux d'adhésion est avérée du moins dans certains domaines d'activité. Une comparaison des profils des adhérents entre les trois enquêtes eût obligé, par souci de cohérence et d'homogénéité, d'évincer cette caractéristique de l'analyse y compris dans les enquêtes de 2002 et 2017 ce qui n'a pas semblé opportun. Des références ponctuelles pourront néanmoins être faites dans nos développements à l'enquête de 2010.

relatives aux deux enquêtes dans un même tableau permet de mener plus facilement à bien cet exercice comparatif.

Il reste que ce tableau, comme le tableau 3.8, n'informe que sur le signe et le niveau de significativité des corrélations, et non sur l'impact d'un changement de modalité d'une caractéristique en termes de probabilité d'adhésion. Pour remédier à cet inconvénient, les effets marginaux sont présentés en annexe, dans le tableau B.4 qui se lit comme le tableau B.1. Pour comparer l'évolution dans le temps des écarts de probabilité entre une modalité d'une caractéristique et sa modalité de référence (par exemple l'écart en termes de probabilité entre le taux d'adhésion des hommes et celui des femmes), nous avons également considéré les rapports de cotes calculés à l'aide d'une régression logistique sans toutefois en présenter les résultats détaillés (l'annexe B.4 donne quelques explications sur ce que sont les rapports de cotes).

Ne sont explicitées et éventuellement commentées dans les propos qui suivent que les différences les plus nettes entre les deux enquêtes. Si l'on considère l'adhésion à un niveau global, les tableaux 3.8 et B.4 suggèrent une évolution du profil par âge dans le sens d'une plus grande uniformisation sur le cycle de vie. En effet, en 2002, les jeunes⁴⁰ avaient une probabilité moindre d'adhérer que leurs aînés, cette probabilité atteignant un maximum de 55 à 75 ans. L'enquête *DREES-BVA de 2010* conduisait à conclure à une probabilité des jeunes d'adhérer moindre mais avec des écarts moins nets qu'en 2002. En 2017, il n'y a plus de différence statistiquement significative entre les jeunes et les autres classes d'âge⁴¹. On peut donc penser que l'on a assisté depuis 15 ans à un mouvement d'homogénéisation entre classes d'âge dans la propension à adhérer, ce qui ne signifie pas pour autant que l'on adhère aux mêmes associations, comme cela a été observé plus haut.

Une deuxième différence réside dans la quasi-disparition de la corrélation entre la probabilité d'adhérer et le revenu du foyer. En 2002, cette corrélation était positive : la probabilité d'adhérer s'élevait avec le revenu domestique. À l'exception des enquêtés se situant dans la troisième tranche par ordre croissant de revenu (c'est-à-dire disposant de revenus compris entre la médiane et le 3^{ème} quartile) qui ont une probabilité d'adhésion supérieure à celle des individus percevant les plus faibles revenus (inférieurs au premier quartile) cette relation disparaît en 2017.

⁴⁰ Par « jeunes » dans ce rapport nous entendons les moins de 25 ans.

⁴¹ On pourrait objecter que dans le tableau 3.4, le taux d'adhésion global atteint encore en 2017 un maximum entre 55 et 75 ans. Toutefois il s'agit d'un résultat non corrigé des autres variables tandis que le présent commentaire, qui s'appuie sur les tableaux 3.7, 3.8, B.1 et B.4, considère les corrélations nettes entre l'adhésion et chacune des caractéristiques.

Tableau 3.8. Les profils des adhérents. Comparaison 2002 – 2017.

Caractéristiques sociodémographiques	Global		Culture		Sport		Loisirs		Social		Défense	
	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017
Sexe												
Homme	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Femme	--	--	++	++	--	--	-	(-)	++	++	--	--
Age												
Moins de 25 ans	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
De 25 à 34 ans	+					-					++	
De 35 à 44 ans	++		+			--			++		++	
De 45 à 54 ans	++					--	+		++	+	++	
De 55 à 64 ans	++		+			--	++		++	++	++	
De 65 ans à 74 ans	++		(+)		(-)	--	++	(+)	+	++	++	
75 ans et au-delà	++				--	--	++	(+)		++	++	
Situation conjugale												
Vit seul(e)	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
En couple												
Enfants de moins de 18 ans												
Aucun	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Au moins un enfant de moins de 3 ans	(-)	--	-	--	-	--					+	
Un seul enfant, plus de 3 ans					(-)						+	
Deux enfants, plus de 3 ans		+							(-)		+	++
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	(+)								-		++	+
Diplôme												
Sans ou CEP ou BEPC	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
CAP-BEP	++	++			+	++		+			++	+
Baccalauréat (général ou professionnel)	++	++	++	+	++	+			+		++	++
Diplôme de l'enseignement supérieur	++	++	++	++	++	++	(+)	--	++	+	++	++
Catégorie socioprofessionnelle[†]												
Agriculteur	++	++		(+)				++			++	++
Artisan-commerçant-chef d'entreprises		+	++								++	++
Cadre – profession libérale	++	+	++	++	+				++		++	++
Profession intermédiaire	++	++	++	+	++				++		++	+
Employés	+	+	+		+						+	++
Ouvriers	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Sans activité professionnelle hors retraité									-	(-)		
Situation par rapport à l'emploi												
Actif en emploi	--		--	(-)			--		--			
Chômeur	--	(-)				-		-			--	
Inactif	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence

Domaines	Global		Culture		Sport		Loisirs		Social		Défense	
	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017
Caractéristiques sociodémographiques												
Revenu												
Inférieur au 1 ^{er} quartile	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane	+										+	
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	++	(+)	(+)			+	++					
Supérieur au 3 ^{ème} quartile	++			+		++	+				++	
Statut d'occupation du logement												
Propriétaire	++	++				+		++			++	+
Locataire ou autre	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Religion												
Pratique régulière	++	++						++		++	++	++
Pratique irrégulière		++						+	+		+	+
Appartenance sans pratique			-					+				
Ni appartenance ni pratique	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat de la mère												
Oui	++	++	++	++		+		++	+	(+)	++	++
Non	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat du père												
Oui	++	++	++	++	(+)	++		++		++	++	++
Non	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Commune de résidence												
Rurale	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.								(-)		++	+	
De 20 000 à 100 000 hab.								--		+	+	++
Plus de 100 000 hab.		++			(-)			--		++	++	++
Région de résidence												
Région parisienne	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bassin parisien Ouest	++					+				-	++	(+)
Bassin parisien Est		(-)										
Nord		--						(+)	(-)			(-)
Est	++				++	+				-	++	
Ouest	++			++	++	++	++	++		(+)		+
Sud-Ouest	++	--		+	++					--	++	
Centre-Est/Sud-Est	++		(+)	++	++	+		+		++	++	++
Méditerranée	++	--						(+)		--	(+)	
Nombre d'observations	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003
Nombre d'adhérents	2 535	2 433	517	416	694	681	699	524	274	567	1 257	796

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure. Modèle Probit dichotomique. Seuils de significativité statistique des corrélations : 10 % pour un seul signe entre parenthèses, 5 % pour un signe sans parenthèses, 1 % pour deux signes sans parenthèses. Ce tableau se lit comme le tableau 3.5.

Source : pour 2002, Enquête Insee 2002 sur la vie associative ; pour 2017, Enquête CRA-CSA 2017.

Le lien entre adhésion et région de résidence paraît lui aussi avoir évolué. En 2002, habiter en dehors de la région parisienne était tendanciellement associé à une plus forte probabilité d'adhérer tandis que c'est plutôt l'inverse qui est constaté en 2017. On remarquera également que la résidence dans une grande ville est devenue positivement associée à l'adhésion, ce qu'elle n'était pas en 2002.

S'agissant des autres variables, les évolutions, lorsqu'elles existent, sont moins évidentes. L'importance des effets associés à certaines caractéristiques paraît avoir été modifiée. Ainsi l'écart entre hommes et femmes s'est rétréci, ce qui est également observé par Burricand et Gleizes (2016) mais ne l'était pas en comparant les enquêtes Insee *Vie associative 2002* et *DREES-BVA 2010* (Prouteau et Wolff, 2013). L'écart entre catégories socioprofessionnelles, à l'exception des agriculteurs dont la probabilité d'adhérer est toujours nettement supérieure à celle des autres PCS, s'est réduit. Entre les cadres et les ouvriers, il était de 14,5 points de pourcentage en faveur des premiers en 2002. Il n'est plus que de 8 points en 2017 (voir tableau B.4 en annexe). En revanche, les corrélations entre adhésion et tradition familiale d'engagement bénévole, comme celles entre adhésion et pratique religieuse, ont eu tendance à s'accroître.

Les profils des adhérents aux associations culturelles en 2002 et 2017 présentent un certain nombre de similitudes. Il faut toutefois noter la disparition en 2017 de toute corrélation avec l'âge. Au niveau des PCS, la probabilité plus forte d'adhérer chez les agriculteurs observée en 2017 comparativement à celle des ouvriers doit être regardée avec prudence. Le seuil de significativité statistique du résultat n'est que de 10 %. Pour les autres PCS, les écarts se sont rétrécis. Enfin si la résidence dans le Centre-Est est toujours plus favorable à l'adhésion à ce type d'association par rapport à la région parisienne, c'est désormais également le cas de la résidence dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

En ce qui concerne les associations sportives, la comparaison des profils des adhérents de 2002 et ceux de 2017 appelle plus particulièrement trois remarques. Chez les premiers, c'est à partir de 65 ans que la probabilité d'adhérer devenait inférieure à celle des jeunes. En 2017, c'est dès la tranche d'âge 35-44 ans que se manifeste un écart négatif, qui va tendanciellement croissant ensuite sur le cycle de vie. La deuxième remarque est relative aux PCS : aucune corrélation n'apparaît plus en 2017 tandis qu'en 2002, cadres, professions intermédiaires et employés avaient une probabilité plus forte d'adhérer que les ouvriers. Enfin, la différence de probabilité d'adhésion entre les hommes et les femmes paraît s'être creusée. Cette question mérite qu'on s'y attarde un peu, d'autant que, comme cela a été noté plus haut, le taux de participation aux associations sportives ne semble pas avoir substantiellement évolué si on compare les enquêtes de 2002 et de 2017, alors que l'enquête *DREES-BVA 2010* semblait montrer une augmentation assez nette de ce taux.

En 2002, à partir des données de l'enquête Insee, la part des femmes parmi les adhérents aux associations sportives était de 41 %, et la part des adhésions féminines dans le total des adhésions sportives était la même année de 40,6 % soit sensiblement identique. En 2010, d'après l'enquête *DREES-BVA*, ces parts étaient toutes les deux de 39,9 % et en 2017, d'après l'enquête *CRA-CSA*, elles sont de 34,4 % et de 37,1 %. Si nous nous rapportons au nombre total de licences sportives accordées par les fédérations agréées tel qu'il est communiqué par les services statistiques du ministère en charge des sports pour 2002, 2010 et 2016 (la dernière année connue au moment où ce rapport est rédigé), on observe alors qu'en 2002 la part des licences féminines était de 34,2 %. En 2010 elle était de 37,3 % et en 2016 de 37,5 %⁴². Le

⁴² Pour l'année 2002 : *Stat-Info*, n° 04-06, Mission statistique du Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative, novembre 2004. Pour l'année 2010 : *Stat-Info*, n° 12-02, Mission statistique du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de

rapprochement entre le nombre de licences et le nombre d'adhésions estimées à partir des enquêtes est réalisé ici à titre purement indicatif et ne saurait conduire à des conclusions péremptoires. Il s'agit de deux statistiques différentes pour plusieurs raisons parmi lesquelles le fait que le nombre de licences est calculé sur l'ensemble des pratiquants quel que soit leur âge tandis que les adhésions le sont sur la population de 18 ans et plus. Mais si la prudence est donc de rigueur dans ce rapprochement entre licences et adhésions, on remarquera néanmoins que, en 2017, la part des femmes dans les adhésions sportives est du même ordre que leur part dans les licences délivrées tandis qu'elle est plus forte en 2010 et surtout en 2002. L'estimation faite à partir de l'enquête de 2017 ne paraît donc pas incohérente. Il reste que cette aggravation de l'écart entre sexes en matière d'adhésion sportive reste à confirmer par d'autres enquêtes et, si tel est bien le cas, à l'expliquer.

Pour les adhérents aux associations de loisirs, l'effet d'âge est plus tardivement perceptible dans le cycle de vie en 2017 qu'il ne l'était en 2002. C'est en effet à partir de 65 ans désormais que la probabilité d'adhérer est supérieure à celle de la catégorie de référence (les jeunes) tandis que cet écart se manifestait dès 45 ans en 2002. On notera aussi l'inversion du signe de la corrélation entre ce type d'adhésion et la possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur. De positif qu'il était en 2002, il devient négatif en 2017. En d'autres termes, les diplômés du supérieur qui avaient une probabilité d'adhérer aux associations de loisirs plus élevée que celle des détenteurs d'un faible « capital » scolaire, ont désormais une probabilité d'adhésion qui leur est inférieure. La corrélation négative avec l'augmentation de la taille de la commune, très nette en 2002, a disparu en 2017 de même qu'ont disparu la quasi-totalité des « effets régions ».

Dans le domaine des associations de l'action sociale et caritative, la corrélation entre adhésion et avancée en âge est de nouveau observée en 2017 comme elle l'était en 2002. En revanche la corrélation négative avec le fait d'avoir au moins 2 enfants d'âge scolaire a disparu comme a disparu tout écart statistiquement significatif entre PCS.

Dans le domaine de la défense de droits, de causes et d'intérêts, l'effet d'âge très net en 2002, avec une relation croissante entre adhésion et vieillissement, du moins jusqu'à 65 ans (voir tableau B.4)⁴³, a disparu. Il en est de même de la corrélation positive entre adhésion et élévation du revenu domestique. Par ailleurs, habiter dans la région parisienne était associé en 2002 à une probabilité d'adhérer plus faible que dans la majorité des autres régions. Tel n'est plus le cas en 2010 où les différences entre régions ont quasiment disparu.

En résumé, cette comparaison entre les données de l'enquête Insee *Vie associative 2002* et celles de l'enquête *CRA-CSA 2017* montre l'existence de permanences mais elle révèle aussi des évolutions. Parmi les premières, il faut citer la corrélation positive de l'adhésion avec le niveau de diplôme, sauf dans le domaine des loisirs, l'effet dissuasif de la présence d'enfants en bas âge dans les domaines culturels et sportifs et au contraire l'effet incitatif d'au moins 2 enfants d'âge scolaire dans le domaine de la défense des droits et intérêts. En 2002 comme en 2017, les probabilités d'adhérer varient en fonction de la PCS d'appartenance, du moins lorsque l'on se situe à un niveau global même si, à l'exception du cas des agriculteurs qui continuent à se distinguer par leur probabilité nettement plus forte d'être membre d'une association, les différences se réduisent voire disparaissent tant dans le domaine du sport que dans celui de l'action sociale et caritative. Méritent évidemment d'être également mentionnés la persistance et parfois le renforcement de la corrélation positive entre

la vie associative, juin 2012. Pour l'année 2016 : *Les chiffres clés du sport*, Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques, Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, mars 2017.

⁴³ C'est parmi les 55-64 ans que la probabilité d'adhérer à ce domaine était la plus forte. Elle fléchissait dans les tranches d'âge suivantes tout en restant supérieure à celle des enquêtés les plus jeunes.

l'adhésion et la tradition familiale d'engagement. Il en est de même de la relation de même nature entre l'adhésion et la pratique religieuse. Les exceptions à la première sont devenues plus rares quand on considère les domaines associatifs. Quant à la seconde, elle s'est maintenue en 2017 là où elle était avérée en 2002, à l'exception des loisirs où elle s'est largement estompée. Enfin le fait d'être propriétaire de son logement continue d'être corrélé à une propension plus forte à adhérer dans le domaine de la défense des droits et intérêts, mais cette corrélation est désormais constatée également dans les domaines du sport et des loisirs.

Au chapitre des évolutions, il faut souligner la nette atténuation des « effets d'âge ». Au niveau global comme dans le domaine de la défense des droits, les jeunes étaient moins enclins que leurs aînés à adhérer en 2002. Dans la culture, la probabilité d'adhérer avait plutôt un profil « en cloche » avec des minima chez les jeunes et les plus âgés. Ces situations ne sont plus constatées en 2017. Les « effets d'âge » ne sont désormais observables que dans le domaine sportif, dans celui de l'action sociale et caritative et, dans une moindre mesure, dans les loisirs. Dans le premier domaine, les différences de probabilité d'adhérer se sont accentuées en faveur des jeunes par rapport aux autres classes d'âge. Dans le second, ce sont les plus de 45 ans qui se distinguent par des probabilités d'adhésion nettement plus fortes que leurs cadets. La participation aux associations de loisirs semble plus particulièrement le fait des plus de 65 ans, mais la significativité statistique de ces résultats n'atteint pas les seuils que l'on observait en 2002.

La deuxième évolution sensible est relative à la corrélation entre adhésion et revenu domestique. En 2017, elle est des plus limitée et, qui plus est, difficile à interpréter au niveau global. Elle disparaît du domaine de la défense des droits et intérêts. Elle persiste dans le domaine sportif mais s'affaiblit par rapport à ce qu'elle était en 2002.

Notons également au titre des évolutions suggérées par la comparaison des deux enquêtes que la résidence dans les grands centres urbains est désormais associée à une probabilité d'adhésion plus forte, tout particulièrement dans le domaine social et dans celui de la défense des droits alors qu'en 2002 seul ce dernier domaine connaissait une telle situation. Enfin habiter la région parisienne n'est plus corrélé avec une moindre propension à adhérer. C'est même plutôt le contraire qui est observé en 2017 dans le domaine du social-caritatif.

RÉSUMÉ DE LA PARTIE 3

Près de la moitié de la population française de 18 ans fait partie d'au moins une association. Presqu'un adhérent sur trois est membre d'une association dont les activités relèvent de la défense de droits, de causes ou d'intérêts, et un peu moins de trois sur dix le sont d'une association sportive. Les associations d'action sociale et caritative ainsi que les associations de loisirs regroupent elles aussi une part importante d'adhérents (plus d'un sur cinq), devant les associations culturelles (un sur six).

Plus d'un tiers des adhérents sont membres de plusieurs associations. Si, mesuré globalement, le taux d'adhésion des hommes est supérieur à celui des femmes, c'est essentiellement du fait de la prédominance masculine parmi les adhésions sportives et, dans une moindre mesure, dans les associations de loisirs. En revanche, les femmes sont davantage susceptibles que les hommes d'adhérer à des associations culturelles, sociales, éducatives et de santé.

L'avancée en âge s'accompagne d'une moindre fréquentation des associations sportives mais d'une plus forte inclination à adhérer aux associations d'action sociale et caritative. L'adhésion aux associations culturelles, éducatives, de défense de droits, de causes et d'intérêts mais aussi aux associations sportives tend à croître avec le niveau de diplôme. Les agriculteurs, les indépendants non agricoles, les cadres et les professions intermédiaires sont les catégories sociales qui ont les taux d'adhésion les plus élevés. La pratique religieuse (et non la seule croyance) est associée à une participation associative plus élevée dans les domaines de la santé, de l'action sociale et caritative, de l'éducation et de la défense de droits, de causes et d'intérêts. Une tradition familiale d'engagement, appréhendée via la réalisation antérieure par leurs parents d'activités bénévoles, favorise la fréquentation des associations par les enquêtés.

Si l'on compare les résultats de l'enquête *Centre de recherche sur les associations - CSA* avec ceux de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee et ceux de l'enquête *Drees-BVA 2010*, on observe en 2017 une légère augmentation du taux d'adhésion global, une augmentation substantielle des taux d'adhésion aux associations d'action sociale et caritative, aux associations de santé et à celles orientées vers l'éducation et la formation. Parallèlement, le taux d'adhésion aux associations de défense de droits, de causes et d'intérêts apparaît avoir nettement diminué.

S'agissant des caractéristiques des adhérents, on note un certain nombre de convergences entre l'enquête de l'Insee et celle du Centre de recherche sur les associations. Une différence est toutefois observée au niveau des liens entre adhésion et âge qui se relâchent en 2017 sauf dans le sport et l'action sociale et caritative. Au niveau global, il n'y a plus de différence entre les tranches d'âge s'agissant de la fréquentation d'une association. Une autre différence se traduit par l'affaiblissement de la corrélation entre niveau de revenu domestique et propension à adhérer. Enfin, la fréquentation des associations apparaît plus forte dans les grands centres urbains en 2017 qu'elle ne l'était en 2002.

4. La participation au bénévolat

Comme cela a été indiqué dans la partie 2 consacrée à la présentation de l'enquête, la formulation des questions destinées à identifier les répondants ayant pratiqué des activités bénévoles au cours de l'année précédant l'enquête a fait l'objet d'une attention particulière. Ces activités ont été évoquées sur des registres lexicaux divers pour atténuer, dans la mesure du possible, l'effet que pourrait engendrer le fait de privilégier l'un d'entre eux. De plus, même si ne pouvions pas envisager de soumettre une liste suffisamment riche de tâches susceptibles d'avoir été effectuées à titre volontaire et sans rémunération, quelques exemples de fonctions pouvant être occupées bénévolement ont été suggérées. Les réponses obtenues permettent de calculer des taux de participation au bénévolat (ou taux de participation bénévole), tant au niveau global que par domaine d'activité et par caractéristique des enquêtés. Ces taux sont calculés sur le même principe que les taux d'adhésion aux associations c'est-à-dire que le nombre de bénévoles déclarés est rapporté à la population de référence. Ils sont exprimés en pourcentage.

Rappelons que le premier module du questionnaire traite de la participation bénévole des adhérents dans leurs associations. Par commodité, ce bénévolat est désigné par la suite de « bénévolat des adhérents associatifs » ou plus simplement encore de « bénévolat des adhérents ». Le second module est relatif au bénévolat réalisé dans des associations par des non-adhérents ou dans le cadre d'organismes non associatifs, que les bénévoles soient ou non adhérents de ces organismes. Nous désignons ce second type de participation de l'expression « autre bénévolat ».

En sus de la distinction ci-dessus opérée, le questionnaire permet également de différencier les participations bénévoles régulières et celles qui sont occasionnelles. Nous avons donc des angles pluriels d'approche du comportement bénévole que cette partie aborde en laissant pour la partie suivante les durées qui lui sont consacrées.

La première section présente un certain nombre de résultats concernant les taux de participation bénévole, la répartition des bénévoles et quelques caractéristiques de leurs participations. La seconde s'intéresse aux profils des participants en s'attachant à les distinguer selon les domaines d'activité mais aussi suivant les diverses modalités de pratique du bénévolat.

4.1. Données de cadrage

Dans un premier temps sont communiquées les estimations des taux de participation bénévole au niveau global et par domaine d'activité. L'attention se tourne ensuite vers les bénévoles pour en examiner la répartition selon les domaines et la nature de leur bénévolat. Dans un troisième temps, l'examen se porte sur les participations elles-mêmes.

4.1.1. Un taux de participation globale de 43 %

Le tableau 4.1 donne les taux de participation bénévole au niveau global et par domaine d'activité, avec des intervalles de confiance dont la signification a été expliquée dans la partie précédente (voir encadré 3.1).

Il apparaît ainsi qu'un peu plus de 43 % des répondants ont déclaré avoir réalisé, dans le cadre d'une organisation, une activité à titre bénévole au cours des 12 mois précédant l'enquête ce qui, extrapolé à la population totale de 18 ans et plus représente un peu moins de 22 millions de personnes. Notons dès à présent que ce taux de participation au bénévolat est assez nettement supérieur à ceux obtenus à partir d'enquêtes antérieures. Nous y reviendrons par la suite.

Tableau 4.1. Taux global de participation bénévole et selon les domaines d'activité

Domaines	Taux en %	Intervalle de confiance à 95 %
<i>Taux global</i>	43,2 %	41,9 % - 44,6 %
Culture	6,8 %	6,1 % - 7,4 %
Sport	9,8 %	9,0 % - 10,6 %
Loisirs	10,0 %	9,2 % - 10,8 %
Social – caritatif - humanitaire	11,5 %	10,6 % - 12,3 %
Santé	2,0 %	1,6 % - 2,4 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	13,2 %	12,3 % - 14,2 %
Éducation et formation	3,4 %	2,9 % - 3,9 %
Développement économique et local	0,7 %	0,5 % - 1,0 %
Autre	0,7 %	0,4 % - 0,9 %

Note : La somme des taux de participation par domaine est supérieure au taux global de participation en raison des pluri-participations.

Lecture : le taux global de participation bénévole est de 43,2 % en 2017 dans la population de 18 ans et plus. Il y a 95 % de chance pour que le taux réel soit compris entre 41,9 et 44,6 %.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Les taux de participation par domaine d'activité sont calculés sur la base des informations recueillies sur les participations documentées par les deux modules du questionnaire. Or toutes les participations ne sont pas documentées (voir partie 2 du rapport). Le nombre de celles qui échappent aux modules reste toutefois très limité et ne peut guère affecter de manière notable les taux de participation par domaine (voir encadré 4.1).

Le taux de participation le plus élevé est observé dans le domaine de la défense de droits, de causes et d'intérêts (13,2 %), lequel précède le domaine social et caritatif (11,5 %) puis, par ordre décroissant, les loisirs (10 %), le sport (9,8 %) et la culture (6,8 %). L'éducation et la formation (3,4 %), la santé (2,0 %) et *a fortiori* le développement économique local (0,7 %) connaissent les taux de participation les plus faibles.

Ces taux agrègent les informations collectées à partir des deux modules de l'enquête, celui que nous avons appelé le bénévolat des adhérents associatifs et celui concernant l'autre bénévolat. Il est intéressant de présenter séparément les taux de participation correspondants, ce que fait le tableau 4.2. Notons que les bénévoles qui, parce que pluri-participants, pratiquent leurs activités dans les deux contextes sont inclus dans chacun des deux groupes ainsi constitués.

Encadré 4.1

Participations déclarées et participations documentées

Comme cela est indiqué dans la partie 2 consacrée à la présentation du questionnaire, les répondants qui se déclaraient bénévoles, soit au titre d'adhérent d'une association (premier module de l'enquête) soit comme non adhérent ou dans un organisme non associatif (deuxième module), se voyaient demander le nombre de leurs participations. Ensuite, ils étaient interrogés sur certains aspects de ces activités bénévoles, dans la limite de 4 associations au maximum pour le premier module et de 2 associations ou autres organismes pour le second.

Par conséquent, les pluri-participants dépassant ces seuils n'ont pas documenté l'intégralité de leurs participations. Il n'est donc pas possible de connaître les caractéristiques de ces participations pour lesquelles les modules du questionnaire n'ont pas été soumis. Par ailleurs, quelques participations qui auraient dû être documentées ne l'ont pas été ou seulement très partiellement, rendant l'exploitation de l'information impossible. Quel est l'impact de ces zones d'ombre ? Sur les effectifs non pondérés de l'échantillon, nous obtenons un total de 3 442 participations déclarées, parmi lesquelles 3 325 sont documentées, soit 96,6 %. La proportion est la même sur l'échantillon pondéré. C'est dire que l'écrasante majorité des participations bénévoles a bien été renseignée et que, sauf à penser que celles qui ne le sont pas présentent des caractères atypiques, les résultats relatifs aux caractéristiques des participations documentées donnent une image fidèle de l'ensemble des participations bénévoles. L'hypothèse est donc implicitement faite que la structure des participations non renseignées est similaire à celle des participations documentées.

Tableau 4.2. Taux de participation au bénévolat associatif en tant qu'adhérent et à l'« autre bénévolat » (en %)

Domaines	Bénévolat comme adhérent	Autre bénévolat
<i>Ensemble</i>	34,6 % <i>[33,3 % - 35,9 %]</i>	15,4 % <i>[14,4 % - 16,4 %]</i>
Culture	5,0 % <i>[4,4 % - 5,6 %]</i>	2,0 % <i>[1,6 % - 2,4 %]</i>
Sport	8,1 % <i>[7,4 % - 8,9 %]</i>	2,1 % <i>[1,7 % - 2,5 %]</i>
Loisirs	7,0 % <i>[6,3 % - 7,7 %]</i>	3,6 % <i>[3,1 % - 4,1 %]</i>
Social – caritatif - humanitaire	8,1 % <i>[7,3 % - 8,8 %]</i>	4,2 % <i>[3,6 % - 4,7 %]</i>
Santé	2,0 % <i>[1,6 % - 2,4 %]</i>	-
Défense de droits, de causes, d'intérêts	9,9 % <i>[9,1 % - 10,7 %]</i>	4,1 % <i>[3,5 % - 4,6 %]</i>
Éducation et formation	2,4 % <i>[2,0 % - 2,8 %]</i>	1,0 % <i>[0,7 % - 1,3 %]</i>
Développement économique et local	0,5 % <i>[0,3 % - 0,7 %]</i>	0,3 % <i>[0,1 % - 0,4 %]</i>
Autre	0,3 % <i>[0,1 % - 0,4 %]</i>	0,4 % <i>[0,2 % - 0,6 %]</i>

Note : La somme des taux de participation par domaine est supérieure au taux d'ensemble en raison des pluri-participations. Entre crochets et en italiques, les bornes de l'intervalle de confiance à 95 %.

Lecture : Le bénévolat comme adhérent concerne 34,6 % de l'échantillon tandis que l'autre bénévolat mobilise 15,4 % de l'échantillon.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Un peu plus d'un tiers (34,6 %) des personnes interrogées déclarent pratiquer le bénévolat en tant membres de leurs associations et plus de 15 % le font sans être adhérents ou dans des

organismes non associatifs. Le tableau 4.3 donne la répartition, par domaine d'activité et par nombre de participations, de ces deux types de bénévoles. Il permet de faire quelques constats intéressants. Tout d'abord, les répartitions par domaine d'activité diffèrent quelque peu entre les deux types. Les divergences les plus évidentes résident dans la faible proportion des enquêtés pratiquant l'autre bénévolat dans le domaine du sport et leur absence du domaine de la santé. En revanche la part qu'occupent dans ce même type les bénévoles de l'action sociale et caritative est plus forte que la part correspondante chez celles et ceux qui pratiquent en tant qu'adhérents. Ensuite, on peut observer qu'environ 18 % des participants à l'autre bénévolat rendent des services à ce titre (c'est-à-dire dans une association comme non-adhérents ou dans un organisme non associatif) dans plus d'une organisation tandis que les bénévoles en tant qu'adhérents sont un peu plus de 25 % à réaliser du bénévolat dans plus d'une association dont ils sont membres.

Tableau 4.3. Répartition des bénévoles par domaine d'activité et par nombre de participations (en %)

Domaine	Ensemble des bénévoles	Bénévoles membres de leur association	Bénévoles relevant de l'autre bénévolat
Culture	15,6 %	14,4 %	13,3 %
Sport	22,6 %	23,5 %	13,4 %
Loisir	23,2 %	20,3 %	23,2 %
Social-caritatif-humanitaire	26,5 %	23,4 %	27,0 %
Santé	4,7 %	5,8 %	-
Défense de droits, de causes, d'intérêts	30,6 %	28,7 %	26,5 %
Éducation et formation	7,8 %	7,0 %	6,6 %
Développement économique et local	1,7 %	1,4 %	1,8 %
Autre	1,5 %	0,8 %	2,7 %
Nombre de participations bénévoles	Nombre total de participations	Nombre de participations comme adhérents	Nombre de participations au titre de l'autre bénévolat
Une	67,3 %	74,6 %	82,3 %
Deux	21,0 %	18,6 %	12,4 %
Trois et plus	11,7 %	6,8 %	5,3 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Note : La somme des pourcentages par domaine est supérieure à 100 en raison des pluri-participations. La répartition des bénévoles selon leur nombre de participations est opérée à partir de l'ensemble des participations qu'ils déclarent, même si elles ne sont pas documentées par l'enquête.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Nous l'avons noté plus haut, dès lors qu'ils sont pluri-participants certains bénévoles peuvent pratiquer leurs activités selon les deux modalités ci-dessus évoquées, c'est-à-dire comme adhérents d'une association mais aussi comme non-adhérents dans une autre association ou dans un organisme n'ayant pas le statut associatif qu'ils en soient membres ou pas. Le tableau 4.4 nous montre que près de 16 % des bénévoles cumulent ces deux modalités de participation, près des deux tiers ne pratiquant qu'en tant qu'adhérents et environ 20 % ne le faisant qu'au titre de l'autre bénévolat.

S'agissant de la nature des organisations d'accueil, il apparaît que les associations sont très majoritairement dominantes (tableau 4.5). Ainsi près de neuf bénévoles sur dix ne pratiquent leur activité qu'en associations, qu'ils en soient membres ou non, tandis qu'un sur vingt ne

pratique que dans un autre organisme, 4 % des bénévoles pratiquant à la fois en milieu associatif et dans des organismes d'une autre nature.

Tableau 4.4. Bénévolat en tant qu'adhérent associatif et autre bénévolat

	Répartition des bénévoles
Bénévole comme membre d'une association uniquement	64,4 %
Bénévole au titre de l'autre bénévolat uniquement	19,9 %
Bénévole comme membre d'une association et au titre de l'autre bénévolat	15,7 %
<i>Total</i>	<i>100,0 %</i>

Note : cette répartition est faite à partir de l'ensemble des participations bénévoles déclarées.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Tableau 4.5. Répartition des bénévoles selon la nature de l'organisation d'accueil

	Répartition des bénévoles
Bénévole uniquement en association	88,2 %
Bénévole uniquement dans un autre organisme	5,0 %
Bénévole en association et dans un autre organisme	4,0 %
Indéterminé*	2,8 %
<i>Total</i>	<i>100,0 %</i>

Note : cette répartition est faite à partir de l'ensemble des participations bénévoles déclarées.

*: L'indétermination vient du fait que certaines participations des pluri-participants ne sont pas renseignées.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Il est également possible de distinguer les bénévoles selon que leurs participations ont un caractère régulier ou occasionnel puisqu'une question leur était posée à ce sujet. Comme cela a été signalé dans la deuxième partie de ce rapport, cette caractérisation était entièrement laissée à la discrétion des enquêtés dont les réponses relèvent, certes, de la subjectivité de leur appréciation mais peuvent aussi être influencées par la nature des activités auxquelles ils se consacrent. Il paraît difficile de fixer *a priori* une définition générale et polyvalente d'une participation régulière. Se consacrer à une activité bénévole pendant 15 jours tous les ans au moment des vacances scolaires, par exemple dans le cadre d'animation et/ou d'encadrement d'activités pour les enfants et adolescents, est-ce une participation occasionnelle, parce qu'elle n'a lieu qu'une fois par an, ou régulière parce qu'elle est reconduite d'année en année avec un volume horaire qui peut être conséquent ? Donner une heure de son temps tous les mois, est-ce faire du bénévolat régulier (au motif qu'il est réalisé tous les mois) ou occasionnel (du fait de la faiblesse de sa périodicité et de son faible volume horaire) ? Certains répondants à l'enquête CRA - CSA qui étaient dans ce dernier cas ont choisi de se déclarer réguliers tandis que d'autres, ayant indiqué se consacrer à leurs activités pendant 10 voire 11 mois au cours de l'année écoulée, se sont considérés comme occasionnels. Il reste que, comme nous le verrons dans la partie suivante de ce rapport, il y a une certaine cohérence d'ensemble entre les

réponses à cette question sur le caractère de la participation bénévole et celles concernant les durées qui lui sont consacrées⁴⁴.

Près de 55 % des bénévoles disent faire du bénévolat régulier, à titre exclusif pour la majorité d'entre eux mais aussi, chez les pluri-participants, en pratiquant parallèlement un bénévolat occasionnel dans d'autres organisations (tableau 4.6). Près de 59 % déclarent faire du bénévolat occasionnel, là encore soit à titre exclusif soit en sus d'un bénévolat régulier. Nous allons revenir sur cette distinction entre contributions régulières et contributions occasionnelles dans les développements qui suivent consacrés aux participations.

Tableau 4.6. Répartition des bénévoles selon le caractère régulier ou occasionnel de leur bénévolat

Caractère du bénévolat	Part des bénévoles
Bénévolat exclusivement régulier	38,9 %
Bénévolat exclusivement occasionnel	42,8 %
Bénévolat régulier et occasionnel	15,8 %
Indéterminé	2,5 %
Total	100,0

Note : La rubrique « indéterminé » concerne les bénévoles qui n'ont pas répondu à la question concernée.
Source : Enquête CRA-CSA 2017

4.1.2. Les participations bénévoles

4.1.2.1. Leur nombre et leur répartition

L'étude des participations bénévoles peut apporter des précisions intéressantes et complémentaires par rapport à l'étude des seuls bénévoles. Extrapolé à la population totale de 18 ans et plus en 2017, le nombre de participations bénévoles est estimé à un peu plus de 33 millions dont 23,5 millions (soit 70,5 %) sont le fait d'adhérents dans leurs associations et environ 9,8 millions (29,5 %) sont réalisées au titre de l'autre bénévolat (tableau 4.7).

Il a déjà été noté que toutes les participations déclarées par les bénévoles n'ont pas été systématiquement documentées dès lors que leur nombre dépassait 4 dans le premier module et 2 dans le second. Mais il a également été souligné dans le même temps que le nombre de ces participations déclarées et non documentées était très limité. C'est à partir des participations documentées que leur répartition par type associatif (ou domaine d'activité) peut être établie⁴⁵ (tableau 4.8 et graphique 4.1).

⁴⁴ Dans l'enquête *Associations 2014* de l'Insee, qui n'est pas une enquête auprès des ménages mais auprès des organisations régies par le statut de la loi 1901, le questionnaire adressé aux associations employeuses précisait que par bénévoles réguliers il fallait entendre des bénévoles consacrant au moins 8 heures par mois à leur participation. Il s'agissait de limiter la marge d'interprétation de cette distinction bénévolat régulier - bénévolat occasionnel. Il semble toutefois que cette préconisation ait fait l'objet d'incompréhensions de la part de certains répondants.

⁴⁵ Soulignons aussi que le nombre de participations dont il est question ici est celui de la population de 18 ans et au-delà. Il n'intègre pas celui de la population plus jeune.

Tableau 4.7. Le nombre de participations bénévoles

	Nombre de participations	%
En tant que membre de l'association	23 520 196	70,5
En tant que non-membre de l'association ou dans un autre organisme	9 848 473	29,5
Total	33 368 669	100,0

Note : ce tableau est réalisé à partir de l'ensemble des participations déclarées des enquêtés.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

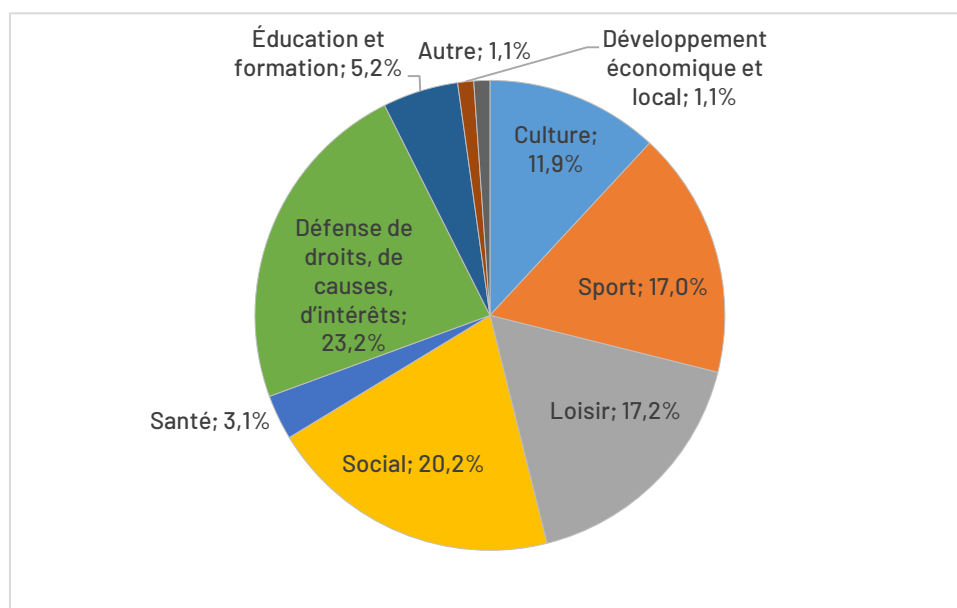
Tableau 4.8. Nombre et répartition des participations bénévoles selon les domaines d'activité

Domaine	Nombre de participations	Répartition
Culture	3 842 605	11,9 %
Sport	5 476 929	17,0 %
Loisir	5 553 803	17,2 %
Social	6 521 638	20,2 %
Santé	1 002 817	3,1 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	7 462 391	23,2 %
Éducation et formation	1 685 957	5,2 %
Développement économique et local	339 267	1,1 %
Autre	346 131	1,1 %
Total	32 231 538	100,0 %

Note : Le tableau est réalisé à partir des participations documentées par les enquêtés. Leur total est inférieur aux participations déclarées.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Graphique 4.1. Répartition des participations bénévoles selon les domaines d'activité



Source : Enquête CRA-CSA 2017

La hiérarchie des domaines de la participation épouse celle de la répartition des bénévoles : le domaine de la défense de droits, de causes et d'intérêts arrive en tête avec un peu moins du quart des participations. Il est suivi du domaine social et caritatif avec une participation sur cinq, puis des loisirs et du sport avec respectivement 17,2 % et 17 % des participations. La culture mobilise un peu moins de 12 % des participations totales tandis que les domaines de l'éducation (5,2 %), de la santé (3,1 %) et du développement local (1,1 %) sont les moins représentés dans cette répartition.

Les associations sont pour l'essentiel les bénéficiaires de ces participations bénévoles puisqu'elles en accueillent plus de 93 % (tableau 4.9). ***Le bénévolat formel (ou organisé) en France est donc avant tout un bénévolat associatif.*** Le bénévolat dans des organismes d'une autre nature est restreint. Au titre de ces organismes non associatifs le questionnaire avançait plusieurs suggestions, à savoir :

- un organisme municipal ou local ou encore un établissement scolaire ;
- une mutuelle ;
- une coopérative ou un autre organisme.

Ce sont les organismes municipaux ou locaux et les établissements scolaires qui recueillent la très grande majorité des participations non associatives (80 %).

Tableau 4.9. Répartition des participations bénévoles par nature de l'organisme d'accueil

Nature de l'organisme	Nombre de participations	%
Association	30 009 349	93,1
Autre organisme	2 160 237	6,7
Indéterminé	61 952	0,2
Total	32 231 538	100,0

Note : Le tableau est réalisé à partir des participations renseignées par les enquêtés.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Nous avons déjà souligné dans ce rapport qu'il nous faut être prudent dans les rapprochements que l'on peut opérer entre les résultats issus des enquêtes auprès des individus, comme la présente enquête, et les enquêtes réalisées auprès des associations. On peut néanmoins noter que notre estimation des participations bénévoles en associations est proche de celle qui est issue de la troisième édition de l'enquête *Paysage associatif* relative à l'année 2017, puisque cette dernière estimation est d'un peu plus de 31 millions (Tchernonog et Prouteau, à paraître en 2019).

La majorité des participations ont un caractère occasionnel mais l'écart avec les participations régulières est d'une ampleur limitée (tableau 4.10 - colonnes concernant l'ensemble des participations). Toutefois, cette distinction relative à la régularité des participations telle qu'elle est appréhendée par les répondants mérite d'être examinée avec plus d'attention.

Elle peut notamment être croisée avec les deux types de bénévolat déjà distingués dans cette partie, à savoir celui réalisé par les adhérents dans le cadre de leurs associations et l'autre bénévolat, réalisé en tant que non-adhérent ou dans un organisme non associatif. Une majorité assez nette (plus de 59 %) des participations bénévoles réalisées en tant qu'adhérent associatif est déclarée comme étant régulières. Au contraire, au niveau des participations en

tant que non-adhérent associatif ou dans un organisme non associatif, c'est le bénévolat occasionnel qui est très dominant puisque 8 participations sur 10 ont ce caractère. Notons au passage que, de la lecture des tableaux 4.9 et 4.10, on peut déduire que sur environ 30 000 000 de participations en associations (tableau 4.9), un peu plus de 23 millions est le fait d'adhérents, le solde (c'est-à-dire un peu moins de 7 millions) étant constitué des participations associatives de non-adhérents. Ces dernières représentent donc 23 % de l'ensemble des participations associatives, ce qui n'est pas négligeable.

Tableau 4.10. Répartition des participations bénévoles selon leur caractère régulier ou occasionnel et selon le type de bénévolat

Type de participation	Ensemble des participations		Participation en tant qu'adhérent à une association		Participation comme non-adhérent ou dans un organisme non associatif	
	Nombre de participations	%	Nombre de participations	%	Nombre de participations	%
Participation régulière	15 464 395	48,0	13 692 118	59,3	1 772 277	19,4
Participation occasionnelle	16 659 683	51,7	9 330 952	40,4	7 328 731	80,3
Indéterminée	107 460	0,3	82 345	0,3	25 115	0,3
<i>Total</i>	<i>32 231 538</i>	<i>100,0</i>	<i>23 105 415</i>	<i>100,0</i>	<i>9 126 123</i>	<i>100,0</i>

Note : Le tableau est réalisé à partir des participations renseignées par les enquêtés.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Il est également possible de croiser la distinction bénévolat régulier – bénévolat occasionnel avec les domaines d'activité dans une double perspective : celle de la comparaison de la répartition par domaine de chacun de ces deux modes de participation (tableau 4.11) et celle de la comparaison de la part de chacun d'entre eux à l'intérieur de chaque domaine (tableau 4.12). Ces deux perspectives sont évidemment complémentaires.

Le tableau 4.11 montre que le sport, le social-caritatif et l'éducation-formation mais aussi, bien que sa place soit mineure, le développement économique local, sont mieux représentés dans les participations régulières qu'ils ne le sont dans les participations occasionnelles tandis que l'inverse est constaté pour les loisirs. Le tableau 4.12 confirme ces intuitions et apporte quelques précisions supplémentaires. Ainsi est-ce dans le domaine du développement local que la part des participations régulières est la plus élevée, mais la faiblesse des effectifs concernés incite à la prudence en ce qui le concerne. Les autres résultats sont moins fragiles (le domaine « autre » ne fait pas ici l'objet de commentaires, eu égard tout à la fois au nombre très limité des participations et à son caractère composite). Le sport, le social-caritatif, la santé et l'éducation-formation sont des domaines où les participations régulières l'emportent, parfois de peu (social-caritatif) mais parfois plus nettement (éducation-formation ainsi que développement local). À l'inverse, les loisirs, la défense de droits, de causes et d'intérêts ainsi que la culture sont des domaines où les participations occasionnelles dominent. S'agissant des loisirs et de la culture ces constats peuvent s'expliquer par le caractère épisodique d'un certain nombre d'événements qui mobilisent ponctuellement des bénévoles. On peut citer l'exemple des festivals dans le spectacle vivant. S'agissant de la défense de droits, d'intérêts et de causes, on peut également penser qu'une partie au moins du bénévolat correspond à la réalisation de « coups de main » au moment de « pics d'activité ».

Tableau 4.11. Répartition des participations bénévoles par domaine d'activité selon leur caractère régulier ou occasionnel

Domaine	Participations régulières	Participations occasionnelles
Culture	11,2 %	12,5 %
Sport	18,8 %	15,4 %
Loisir	14,4 %	20,0 %
Social	21,3 %	19,2 %
Santé	3,4 %	2,9 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	22,3 %	23,9 %
Éducation et formation	6,2 %	4,3 %
Développement économique et local	1,4 %	0,7 %
Autre	1,0 %	1,1 %
<i>Total</i>	<i>100,0 %</i>	<i>100,0 %</i>

Lecture : 18,8 % des participations régulières sont consacrées au domaine sportif, contre 15,4 % des participations occasionnelles.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Tableau 4.12. Participations bénévoles régulières et occasionnelles par domaine d'activité

Domaine	Participations régulières	Participations occasionnelles	Total
Culture	45,4 %	54,6 %	100,0 %
Sport	53,0 %	47,0 %	100,0 %
Loisir	40,0 %	60,0 %	100,0 %
Social	50,8 %	49,2 %	100,0 %
Santé	52,3 %	47,7 %	100,0 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	46,4 %	53,6 %	100,0 %
Éducation et formation	57,3 %	42,7 %	100,0 %
Développement économique et local	65,7 %	34,3 %	100,0 %
Autre	46,2 %	53,8 %	100,0 %
<i>Ensemble</i>	<i>48,1 %</i>	<i>51,9 %</i>	<i>100,0 %</i>

Lecture : 53 % des participations bénévoles sportives sont régulières.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

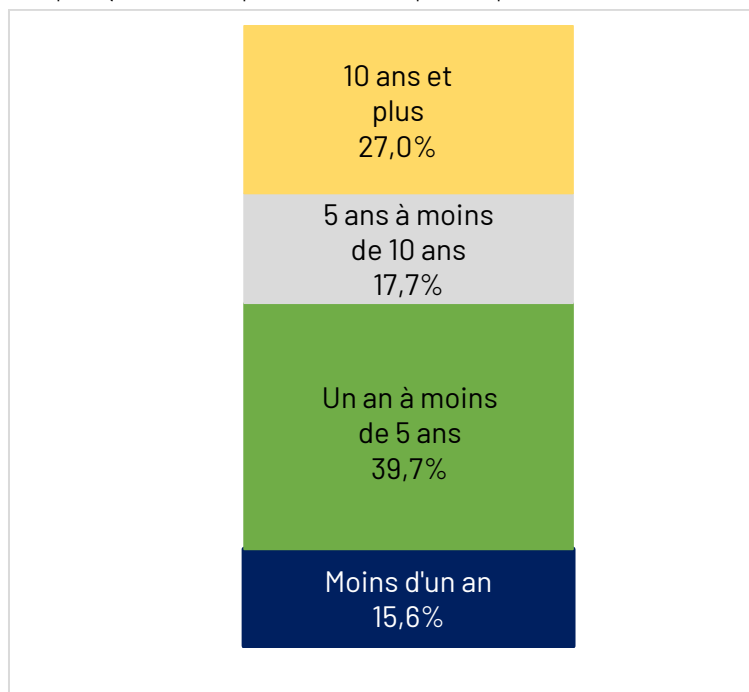
4.1.2.2. L'ancienneté des participations

L'enquête CRA - CSA 2017 permet d'estimer l'ancienneté des participations bénévoles renseignées par les répondants. Que ce soit dans le module consacré au bénévolat des adhérents associatifs ou dans celui relatif à l'autre bénévolat, les enquêtés étaient en effet invités à répondre à une question sur le sujet. Un examen attentif des réponses a mis en évidence quelques (très rares) situations qui pouvaient apparaître problématiques. Ainsi, la confrontation de l'ancienneté déclarée et de l'âge du répondant conduisait à penser que

certaines participations avaient commencé à un âge très précoce (8 ans dans un cas). Les domaines concernés sont pour l'essentiel les loisirs et le sport. Cela renvoie manifestement à des situations où l'activité sportive ou de loisirs (que l'on pense par exemple au scoutisme) a commencé très tôt, mais il n'est pas impossible que les répondants qui étaient dans ce cas aient confondu, du moins dans le premier module consacré aux adhérents, la date à laquelle ils ont adhéré à l'association et la date à laquelle ils ont commencé à lui donner du temps. Pour relativiser l'impact d'une telle confusion éventuelle, nous avons considéré qu'un service bénévole ne pouvait avoir été rendu avant l'âge de 12 ans. Cette convention peut être discutée. L'impact de telles situations reste toutefois limité en raison, répétons-le, du faible nombre de cas que l'on pouvait interpréter comme très douteux (8 participations sur 3 300).

L'exploitation des réponses à ces questions montre que près de 16 % des participations ont moins d'un an d'ancienneté et que plus d'un quart (27 % plus précisément) a au moins 10 ans. Plus de la moitié des participations (55,3 %) ont été entamées moins de 5 ans avant la réalisation de l'enquête (graphique 4.2 et tableau 4.13).

Graphique 4.2. Répartition des participations bénévoles selon leur ancienneté



Source : Enquête CRA-CSA 2017

Mais on peut noter une variabilité de cette ancienneté selon les domaines d'activité. En effet, tandis que légèrement plus de la moitié des participations bénévoles dans les domaines du sport et des loisirs ont été initiées au moins 5 ans auparavant, cette part n'est que d'un tiers environ dans le bénévolat de développement économique et local mais aussi dans l'action sociale et caritative, et dans le domaine de la santé elle est de moins de 40 % (tableau 4.13).

Tableau 4.13. Répartition des participations bénévoles selon leur ancienneté (en %)

	Ancienneté de la participation bénévole				Total
	Moins d'un an	De 1 an à moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	10 ans et plus	
<i>Ensemble</i>	15,6	39,7	17,7	27,0	100,0
Selon les domaines d'activité					
Culture	11,4	44,3	18,0	26,3	100,0
Sport	11,6	38,1	21,2	29,1	100,0
Loisirs	13,9	34,2	17,1	34,8	100,0
Action sociale et caritative	19,9	46,0	15,6	18,5	100,0
Santé	27,1	35,6	17,2	20,1	100,0
Défense de droits, causes et intérêts	15,7	37,3	17,8	29,2	100,0
Education – Formation	16,5	41,0	12,9	29,5	100,0
Développement local	19,5	47,2	24,4	8,9	100,0
Autre	29,1	33,1	26,9	10,9	100,0
Selon le type de bénévolat					
Bénévolat régulier	11,8	35,0	20,0	33,2	100,0
Bénévolat occasionnel	19,2	43,9	15,6	21,3	100,0
Bénévolat comme adhérent associatif	13,7	34,2	18,4	30,7	100,0
Autre bénévolat	20,3	46,0	17,1	17,6	100,0
Selon les caractéristiques des participants					
Sexe					
Homme	14,5	38,6	17,9	29,0	100,0
Femme	16,7	40,7	17,6	25,0	100,0
Age					
Moins de 25 ans	31,1	61,9	5,8	1,2	100,0
De 25 à 34 ans	19,2	55,7	18,2	6,9	100,0
De 35 à 44 ans	16,6	49,5	19,7	14,2	100,0
De 45 à 54 ans	14,7	36,5	22,3	26,5	100,0
De 55 à 64 ans	12,0	33,9	18,3	35,8	100,0
De 65 ans à 74 ans	12,6	27,4	20,6	39,4	100,0
75 ans et au-delà	6,0	10,5	10,3	73,2	100,0

	Ancienneté de la participation bénévole				Total
	Moins d'un an	De 1 an à moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	10 ans et plus	
Catégorie socioprofessionnelle					
Agriculteur	5,7	12,5	26,2	55,6	100,0
Artisans-commerçant-chef d'entreprise	6,7	37,8	17,6	37,9	100,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	12,9	37,7	20,3	29,1	100,0
Professions intermédiaires	14,4	36,9	20,6	28,0	100,0
Employés	14,7	40,3	17,9	27,2	100,0
Ouvriers	18,4	37,9	17,1	26,6	100,0
Sans activité professionnelle hors retraité	26,8	55,0	7,0	11,2	100,0
Situation par rapport à l'emploi					
Actif en emploi	15,2	43,3	20,7	20,8	100,0
Chômeur	19,3	44,5	17,2	19,0	100,0
Retraités	11,3	25,7	16,1	46,9	100,0
Étudiant	33,8	61,9	4,0	0,3	100,0
Autre inactif	20,1	46,9	11,7	19,3	100,0
Type de commune de résidence					
Rurale	11,9	38,8	20,3	29,0	100,0
Unité urbaine moins de 20 000 hab.	17,0	34,1	17,3	31,6	100,0
De 20 000 à 100 000 hab.	13,7	41,6	20,2	24,5	100,0
Plus de 100 000 hab.	17,4	41,4	16,1	25,1	100,0

Lecture : 15,6 % des participations ont moins d'un an d'ancienneté. C'est le cas de 11,4 % des participations dans le domaine de la culture.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Le constat concernant ces deux derniers domaines est particulièrement intéressant à souligner. Nous verrons en effet dans la partie 6 de ce rapport que leur attractivité auprès des bénévoles apparaît nettement supérieure dans la présente enquête à ce qu'elle était à l'aune de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee. Même si, comme nous l'avons déjà noté dans la partie 2, il faut veiller à ne pas tirer de conclusions hâtives en termes d'évolutions temporelles lorsque l'on compare ces deux enquêtes, nous pourrions néanmoins être tentés de penser que ces deux domaines sont, pour le bénévolat, de développement plus récent. Il reste qu'une telle déduction serait tout à fait prématurée du fait de l'absence d'informations complémentaires pour apporter à cette hypothèse plus de crédit. Il se pourrait tout aussi bien que ces domaines connaissent une rotation plus forte de leurs bénévoles, ce qui expliquerait la moindre ancienneté de leurs participations.

Remarquons au passage qu'il ne faut pas confondre ancienneté de la participation et durée de la participation, pour le calcul de laquelle il est nécessaire de connaître la date d'interruption de la participation⁴⁶. En résumé, ces différences dans l'ancienneté des participations en fonction du domaine de bénévolat ne peuvent être analysées plus avant sans informations complémentaires, mais elles n'en constituent pas moins une information intéressante à garder à l'esprit.

Le tableau 4.13 nous permet de constater que les fluctuations de l'ancienneté des participations ne se déclinent pas seulement selon les domaines d'activité. Elles s'observent également au regard des modalités de participation et des caractéristiques des participants. S'agissant des modalités de participation on peut remarquer que l'ancienneté de celles qui sont régulières l'emporte sur l'ancienneté des participations occasionnelles puisque 53,2 % des premières ont été initiées au moins 5 ans avant l'enquête tandis que ce n'est le cas que de 36,9 % des secondes. Parallèlement, les participations réalisées au titre d'adhérent associatif, dont on a vu qu'elles étaient plus souvent régulières, sont également tendanciellement plus anciennes (49,1 % datent d'au moins 5 ans) que celles réalisées au titre de l'autre bénévolat (34,7 %).

S'agissant des caractéristiques des participants, seules quelques-unes ont été ici retenues. On observe que les participations féminines sont un peu plus récentes que les participations masculines et que celles des participants résidant dans les villes moyennes (20 000 à 100 000 habitants) et surtout les grandes unités urbaines le sont également. Les principaux facteurs de variations concernent bien davantage les trois autres caractéristiques, à savoir l'âge, la situation face à l'emploi et la catégorie socioprofessionnelle.

L'ancienneté d'adhésion est une fonction croissante de l'âge ce qui ne saurait bien évidemment surprendre. Par ailleurs, si l'on fait abstraction de la catégorie des étudiants qui, de par leur âge, ne peuvent guère avoir entamé leurs participations de très longue date, on note qu'elle est beaucoup plus forte chez les retraités que chez les actifs en emploi mais il reste à savoir s'il s'agit là d'une véritable corrélation avec la situation face à l'emploi ou un effet indirect de l'âge.

Enfin l'ancienneté des participations des agriculteurs et, quoique dans une moindre mesure, celle des indépendants non agricoles sont supérieures à celles des autres catégories socioprofessionnelles.

L'analyse de l'ancienneté des participations gagne à être conduite en termes de corrélations nettes, ce que nous avons fait en recourant à l'outil économétrique. Des résultats plus détaillés sont présentés en annexe (voir tableau C.1). Nous nous contenterons de remarquer

⁴⁶ Il en est sur ce plan de même que pour la différence entre ancienneté et durée du chômage.

ici que la corrélation positive entre l'âge et l'ancienneté de la participation est confirmée, de même qu'est corroborée la plus forte antériorité de la participation chez les agriculteurs, les indépendants non agricoles mais aussi chez les employés et professions intermédiaires (ce que ne laissait pas présager le tableau 4.13) comparativement aux ouvriers. Les participations féminines sont plus récentes mais le seuil de significativité statistique n'est que de 10 %. Il en est de même des résidents des grandes villes. Enfin s'agissant de la situation par rapport à l'emploi, l'analyse économétrique montre qu'une conclusion hâtive tirée du tableau 4.13 serait erronée. En effet, l'ancienneté de la participation est plus forte chez les actifs en emploi et les chômeurs qu'elle ne l'est chez les inactifs. En d'autres termes, le constat fait à partir du tableau 4.13 concernant les retraités était la traduction d'une corrélation avec l'âge plutôt qu'avec le statut d'activité. Il se confirme également que les participations du domaine social-caritatif et du domaine de la santé sont plus récentes que celles des loisirs mais l'investigation économétrique montre aussi que l'ancienneté de participation dans le sport est plus élevée qu'elle ne l'est dans les loisirs alors que le tableau 4.13 suggérait une certaine similitude.

4.1.2.3. Quelle part des adhésions donne lieu à participation bénévole ?

Pour clore ces développements consacrés aux participations bénévoles, il n'est pas inintéressant de se pencher plus attentivement sur la situation de celles qui sont réalisées par des bénévoles dans le cadre de leurs adhésions associatives. Dans la partie précédente (partie 3) nous avons examiné la répartition des adhésions par domaine d'activité. Nous avons désormais également la répartition des participations bénévoles au titre de ces adhésions. Nous pouvons donc obtenir ce que l'on peut appeler avec prudence un « taux d'engagement moyen » des adhérents, en rapportant le nombre de participations bénévoles en tant qu'adhérents au nombre d'adhésions⁴⁷. Ce calcul peut être fait pour les participations bénévoles sans distinction mais aussi pour les seules participations régulières. Les résultats d'un tel exercice sont présentés dans le tableau 4.14.

En moyenne, un peu moins de 6 adhésions sur 10 donnent lieu à des services bénévoles. Un tel « taux d'engagement » des adhérents est plus élevé que ceux observés sur des enquêtes antérieures. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question dans la suite du rapport.

La part des adhésions donnant lieu à bénévolat est plus importante dans le domaine social – caritatif, dans celui du développement local et dans celui des loisirs. En ce qui concerne le bénévolat régulier, sa part dans les adhésions est globalement d'un peu plus d'un tiers, avec des moyennes plus élevées dans les domaines du social-caritatif et dans le développement local.

⁴⁷ Le terme « taux d'engagement » nous semble devoir être utilisé avec prudence car considérer toute participation bénévole comme un engagement est probablement discutable. Nous reviendrons sur cette question en conclusion de ce rapport.

Tableau 4.14. Proportions des adhésions associatives donnant lieu à bénévolat

Domaine d'activité	Proportions des adhésions avec participation bénévole	Proportions des adhésions avec participation bénévole régulière
Culture	54,7 %	31,2 %
Sport	58,0 %	35,6 %
Loisir	62,6 %	33,8 %
Social	65,2 %	41,9 %
Santé	43,6 %	22,8 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	56,4 %	32,0 %
Éducation et formation	50,6 %	35,4 %
Développement économique et local	62,1 %	44,4 %
Autre	27,1 %	16,3 %
<i>Total</i>	<i>57,5 %</i>	<i>34,0 %</i>

Note : Le tableau est réalisé à partir des participations documentées par les enquêtés mais de l'ensemble des adhésions. Comme les participations documentées sont légèrement inférieures aux participations déclarées, les parts ici reportées peuvent être considérées comme des parts a minima.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

4.2. Les profils sociodémographiques des bénévoles

Qui sont les bénévoles et en quoi se distinguent-ils des non bénévoles ? Pour examiner ces questions nous procéderons comme nous l'avons fait pour les adhésions c'est-à-dire que nous présenterons et commenterons tout d'abord des statistiques descriptives avant de communiquer les résultats d'analyses qui permettent de mettre en évidence les corrélations nettes entre pratique du bénévolat et caractéristiques sociodémographiques des enquêtés. Nous procéderons en trois temps. Nous examinerons en premier lieu le profil des bénévoles considérés globalement et par domaine d'activité. Ensuite nous nous intéresserons à la distinction entre les bénévoles en tant qu'adhérents associatifs et ceux relevant de l'autre bénévolat. Enfin nous comparerons les bénévoles réguliers et les bénévoles occasionnels.

4.2.1. Une approche au niveau global et par domaine d'activité

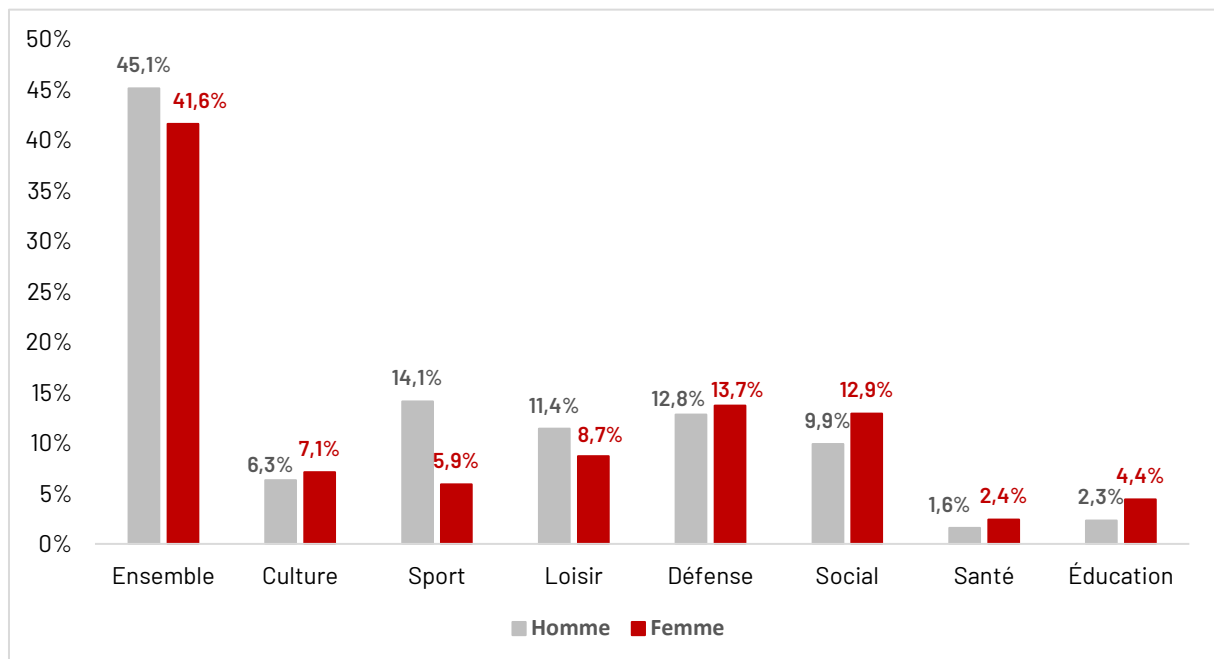
4.2.1.1. Statistiques descriptives

Le tableau 4.15 présente les taux de participation bénévole selon les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés au niveau global et par domaine d'activité. Ni le domaine du développement économique et local ni le domaine « autre » n'ont été pris en compte du fait de la faiblesse de leurs effectifs. Le domaine de la santé a été retenu mais doit être traité avec prudence compte tenu de ses effectifs limités, bien que plus nombreux que ceux des domaines écartés. À titre indicatif, la dernière colonne présente les résultats du regroupement de l'action sociale et caritative et de la santé, sous le titre « sanitaire et social ». Comme pour les taux d'adhésion, nous avons soumis les résultats obtenus pour

chaque caractéristique à des tests de significativité du Khi deux en ne commentant que ceux qui satisfont au minimum à un seuil de significativité statistique de 5 % (voir § 3.2.1)⁴⁸.

Globalement, le taux de participation bénévole des hommes est supérieur à celui des femmes, mais comme pour les adhésions associatives ce constat demande à être sérieusement nuancé dès lors qu'on examine les domaines d'activité (graphique 4.3). Le bénévolat sportif est fortement masculin puisque le taux de participation des hommes est nettement plus du double de celui des femmes (14,1 % contre 5,9 %). Bien qu'avec des écarts sensiblement moindres que dans le sport, les hommes sont également plus inclinés que les femmes à être bénévoles dans le domaine des loisirs. Mais c'est l'inverse qui est constaté dans le social-caritatif, la santé ainsi que l'éducation-formation.

Graphique 4.3. Taux de bénévolat par sexe et par domaine d'activité associative



Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Au niveau de l'âge et toujours d'un point de vue global, le taux de participation des 75 ans et au-delà est inférieur à ceux des autres classes d'âge. Les taux sont les plus élevés chez les 55-74 ans, mais les différences avec les classes d'âges plus jeunes, et notamment avec les 18-24 ans, semblent minimales. Il reste que les profils par âge diffèrent eux aussi fortement selon les domaines du bénévolat. Ainsi le taux de participation au bénévolat sportif décroît-il tendanciellement avec l'avancée dans le cycle de vie tandis qu'au contraire dans les domaines des loisirs et du social-caritatif ce taux augmente, du moins jusqu'à 75 ans.

L'effet de la situation conjugale ne paraît statistiquement significatif que pour le bénévolat sportif ainsi que pour celui des domaines des loisirs et de la défense de droits, de causes et d'intérêts. Dans ces cas, vivre en couple est associé à une participation plus fréquente.

⁴⁸ En d'autres termes, nous présentons et commentons les différences observées entre les taux de participation bénévole associés aux modalités de chacune des caractéristiques dès lors qu'il y a tout au plus 5 % de risque de se tromper en considérant que ces différences sont avérées.

Tableau 4.15. Taux de participation au bénévolat (en %) et caractéristiques sociodémographiques

Variables	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire - Social
Sexe										
Homme		45,1	6,3	14,1	11,4	12,8	9,9	1,6	2,3	11,1
Femme		41,6	7,1	5,9	8,7	13,7	12,9	2,4	4,4	14,7
Age										
Moins de 25 ans		42,7	6,2	13,5	7,5	10,6	9,3	1,7	5,0	10,6
De 25 à 34 ans		41,8	6,5	10,9	6,3	12,9	10,4	2,2	2,6	12,0
De 35 à 44 ans		43,1	6,8	13,0	7,8	15,0	8,2	1,0	4,1	8,9
De 45 à 54 ans		43,1	6,0	10,8	9,6	13,2	10,2	2,1	2,6	12,1
De 55 à 64 ans		48,0	9,4	8,5	13,1	14,3	15,5	2,8	2,5	17,2
De 65 ans à 74 ans		48,4	7,3	6,3	15,4	15,0	15,9	3,2	4,1	18,3
75 ans et au-delà		33,9	4,4	3,5	11,9	10,2	11,6	1,0	3,6	12,6
Situation conjugale										
Vit seul(e)		40,8	6,2	8,3	8,0	11,7	12,1	2,1	3,5	13,8
En couple		45,0	7,1	11,0	11,5	14,4	11,0	1,9	3,3	12,4
Enfants de moins de 18 ans										
Aucun		42,7	7,1	8,8	10,8	11,6	12,9	2,2	3,4	14,5
Au moins un enfant de moins de 3 ans		36,7	4,1	9,3	6,7	10,5	7,7	1,4	3,3	8,9
Un seul enfant, plus de 3 ans		42,2	6,4	11,4	8,4	12,2	8,4	1,9	2,8	9,7
Deux enfants, plus de 3 ans		50,2	6,6	15,3	9,5	25,2	8,8	1,3	3,2	9,9
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans		47,9	7,7	11,5	8,8	17,7	9,1	1,7	6,6	10,4
Diplôme										
Sans ou CEP ou BEPC		36,0	4,8	6,7	11,5	8,9	10,7	1,3	1,9	11,6
CAP-BEP		36,5	4,2	9,8	9,8	10,1	10,0	1,4	1,3	10,8
Baccalauréat (général ou professionnel)		45,7	6,8	11,0	9,3	14,0	10,7	2,2	3,6	12,6
Diplôme de l'enseignement supérieur		55,1	11,1	12,4	9,0	20,1	14,1	3,1	6,5	16,6
Catégorie socioprofessionnelle[†]										
Agriculteur		51,4	9,9	5,2	26,2	21,3	2,3	3,0	2,2	4,6
Artisan-commerçant-chef d'entreprises		46,5	5,6	10,3	13,0	16,0	10,1	1,1	2,4	10,9
Cadre - profession libérale		53,9	11,2	10,7	9,9	19,7	14,3	3,2	6,5	17,0
Profession intermédiaire		50,1	9,1	13,3	11,3	16,0	12,8	1,8	3,4	14,5
Employés		39,6	5,9	7,5	8,8	11,9	11,1	2,1	3,1	12,3
Ouvriers		33,8	2,7	9,8	10,2	7,8	8,9	0,9	0,7	9,6
Sans activité professionnelle hors retraité		40,9	6,7	8,3	6,8	10,9	13,2	2,7	5,4	15,2

Variables	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire - Social
Situation par rapport à l'emploi										
Actif en emploi		44,3	6,9	12,2	8,9	13,9	9,6	1,7	2,6	10,9
Chômeur		39,7	5,9	6,0	9,2	14,2	12,1	1,2	4,6	12,9
Retraités		42,1	6,5	6,0	13,8	12,4	14,5	2,5	3,6	16,3
Étudiant		49,9	8,6	13,6	6,3	16,8	9,0	3,6	9,7	11,6
Autre inactif		35,3	5,6	4,5	6,8	7,0	16,9	1,9	2,7	18,4
Revenu										
Inférieur au 1 ^{er} quartile		36,8	5,0	6,3	8,7	10,3	11,7	2,1	3,1	13,1
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane		41,6	6,0	9,5	10,1	12,4	10,3	1,0	2,5	11,1
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile		44,5	5,5	11,2	10,1	14,6	12,4	2,4	3,4	14,0
Supérieur au 3 ^{ème} quartile		50,2	10,6	12,2	11,2	15,8	11,5	2,6	4,5	13,7
Statut d'occupation du logement										
Propriétaire		47,7	8,3	11,1	13,2	15,4	12,0	1,7	3,6	13,8
Locataire ou autre		39,2	5,4	8,7	7,2	11,3	11,1	2,3	3,2	12,3
Religion										
Pratique régulière		55,6	6,7	7,6	10,9	26,5	20,4	4,2	4,9	23,5
Pratique irrégulière		44,5	6,3	9,2	12,5	10,6	13,9	2,3	3,3	15,7
Appartenance sans pratique		40,2	7,2	9,4	9,4	12,0	8,3	1,3	3,0	9,4
Ni appartenance ni pratique		41,0	6,6	11,1	8,8	11,3	9,9	1,8	3,1	11,1
Bénévolat de la mère										
Oui		59,8	11,2	14,0	13,6	20,5	16,9	2,7	5,5	18,7
Non		39,0	5,6	8,7	9,2	11,4	10,1	1,9	2,8	11,5
Bénévolat du père										
Oui		63,5	12,3	18,6	16,3	21,1	16,3	2,9	4,8	18,3
Non		38,6	5,5	7,8	8,7	11,4	10,4	1,8	3,0	11,8
Commune de résidence										
Rurale		41,2	7,8	11,4	13,9	12,1	8,3	1,3	2,4	9,2
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.		37,6	6,7	9,6	10,2	10,5	9,8	1,6	1,6	11,1
De 20 000 à 100 000 hab.		39,5	5,4	9,2	9,7	12,0	9,9	1,0	2,3	10,6
Plus de 100 000 hab.		47,4	6,7	9,2	8,1	15,2	14,2	2,8	4,8	16,3

Variables	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire - Social
Région de résidence										
Région parisienne		49,3	6,0	7,1	7,5	14,0	16,1	3,3	6,8	18,8
Bassin parisien Ouest		41,6	7,0	8,9	12,5	14,6	10,0	1,4	2,4	10,9
Bassin parisien Est		34,1	4,2	7,3	10,6	8,5	7,2	1,1	2,9	8,1
Nord		43,9	3,7	11,5	8,8	12,5	13,4	1,9	3,1	14,5
Est		29,2	4,5	5,1	7,8	8,8	8,3	0,8	0,8	8,9
Ouest		51,1	12,2	14,3	11,6	16,7	12,3	1,7	3,9	13,4
Sud-Ouest		38,2	5,1	9,2	10,2	12,5	7,1	1,9	3,1	8,7
Centre-Est/Sud-Est		53,8	10,9	14,6	14,6	14,8	15,6	3,9	2,3	18,6
Méditerranée		36,1	3,9	9,1	7,4	12,7	8,6	0,8	1,8	9,0
Appartenance à un groupe informel ou à un collectif										
Oui		63,1	10,9	11,1	16,2	23,4	20,6	2,6	6,9	22,0
Non		41,3	6,3	9,7	9,4	12,2	10,6	2,0	3,0	12,1
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour :										
s'informer										
Oui		51,1	9,2	11,7	9,7	17,8	13,6	2,6	4,7	15,4
Non		34,5	4,0	7,7	10,5	8,2	9,1	1,4	1,8	10,2
Communiquer son opinion ou son avis										
Oui		55,9	10,1	12,1	10,3	21,3	14,7	3,6	6,4	17,2
Non		38,9	5,8	9,1	10,1	10,5	10,3	1,4	2,4	11,5
Signer une pétition ou exprimer un vote										
Oui		58,4	11,9	11,2	10,8	22,7	16,8	3,2	5,9	18,8
Non		38,2	5,1	9,3	9,9	10,0	9,7	1,5	2,6	11,0
Participer à des campagnes de dons en ligne										
Oui		60,1	12,2	9,3	11,3	24,8	20,0	4,1	6,6	22,9
Non		41,2	6,1	9,9	9,8	11,8	10,4	1,7	3,1	11,7
Coproduire des contenus en ligne (cartographie, wiki...)										
Oui		74,2	16,8	15,7	10,8	32,0	19,8	3,4	10,2	22,3
Non		42,2	6,4	9,7	10,0	12,5	11,1	1,9	3,2	12,6
ENSEMBLE		43,2	6,8	9,8	10,0	13,2	11,5	2,0	3,4	13,0

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

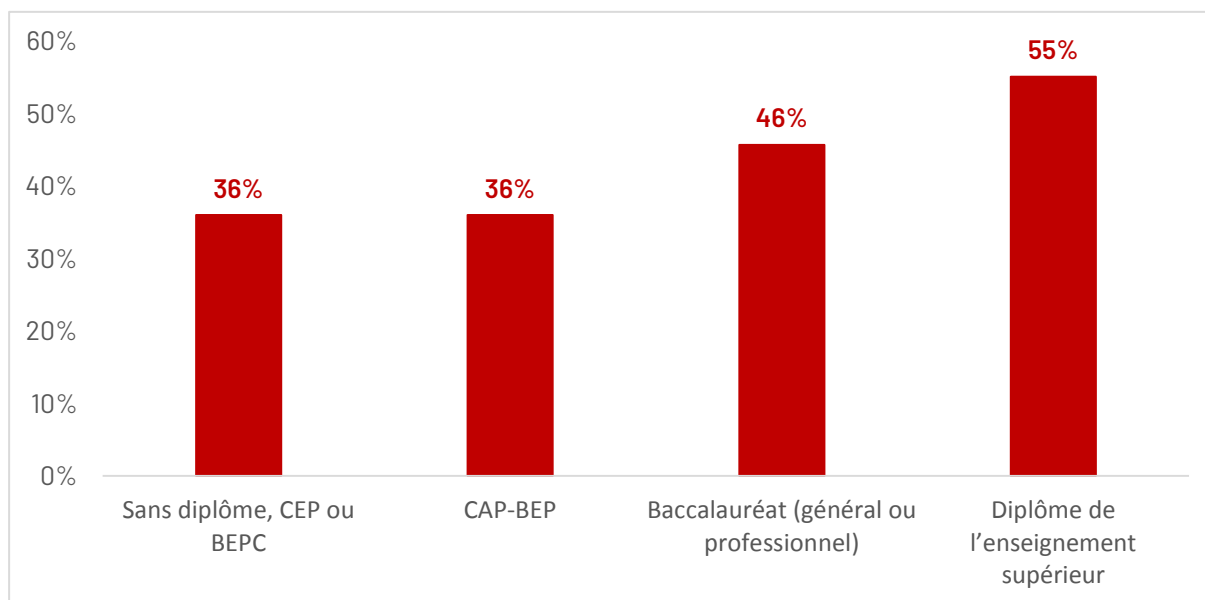
Lecture : Le taux global de participation bénévole des hommes est de 45,1 % et celui des femmes de 41,6 %.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Au niveau global, avoir un enfant en bas âge est une situation qui s'accompagne d'un taux de participation bénévole plus faible. Une nouvelle fois, le constat doit être circonscrit lorsque l'on examine les domaines d'activité. Dans le domaine des sports et de la défense de droits, de causes et d'intérêts, c'est par rapport aux foyers ayant des enfants d'âge scolaire que cet écart se fait sentir, alors que c'est relativement aux foyers sans enfants qu'il est constaté dans le domaine du social-caritatif.

Au niveau agrégé comme dans la plupart des domaines le taux de participation bénévole augmente avec l'élévation du niveau de diplôme. Cela est particulièrement net dans les domaines de l'éducation – formation et de la culture ainsi que dans celui de la défense des droits et intérêts. Cela l'est moins dans le domaine du social-caritatif où ce sont les seuls diplômés du supérieur qui se distinguent par un taux de participation plus important. Mais le domaine des loisirs fait exception puisque le taux de participation apparaît insensible à cette caractéristique. Il semble même décroître avec le niveau de diplôme mais cette relation n'est pas statistiquement significative au seuil que nous avons retenu, du moins à ce stade de l'examen.

Graphique 4.4. Taux de bénévolat global et niveau de diplôme



Note : les taux ont été arrondis à l'unité la plus proche.
Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Trois catégories socioprofessionnelles se distinguent par des taux de participation bénévole élevés. Ce sont les cadres, les agriculteurs et les professions intermédiaires. Les premiers sont plus particulièrement actifs comme bénévoles dans le domaine de la culture, de la défense de droits, de causes et d'intérêts, dans le social-caritatif ainsi que dans l'éducation-formation. Les seconds ont une prédilection plus particulière pour le bénévolat dans le domaine des loisirs et dans celui de la défense des droits, de causes et d'intérêts, au sein desquels ils affichent les taux de participation les plus élevés. S'agissant des loisirs, les agriculteurs sont notamment, mais pas seulement, présents dans les activités bénévoles liées à la pêche et la chasse. En ce qui concerne la défense de droits, de causes et d'intérêts, ce sont les activités des groupements professionnels et syndicaux, d'une part, et celles des associations religieuses et paroissiales, de l'autre, qui les mobilisent davantage. Les professions intermédiaires, quant à elles, sont plus particulièrement enclines au bénévolat sportif et à celui relevant des activités à caractère social et caritatif.

Les chômeurs et les inactifs (hors retraités et étudiants) connaissent les taux globaux de participation bénévole les plus faibles, et les étudiants les taux les plus forts. Ce dernier constat mérite d'être souligné eu égard aux interrogations sur l'engagement de la jeunesse. C'est dans les domaines du sport, de la défense de droits, de causes et d'intérêts ainsi que dans celui de l'éducation-formation que les étudiants se distinguent plus particulièrement. Leur forte participation aux activités bénévoles sportives est cohérente avec le constat fait plus haut s'agissant du profil par âge de ce bénévolat. Pour ce qui est de la défense de droits, de causes et d'intérêts, leur participation est surtout soutenue par leur présence dans les associations d'élèves et d'étudiants mais aussi dans les associations à caractère politique, les clubs ou cercles de réflexion. Quant à leur bénévolat éducatif il est essentiellement exercé dans le cadre du soutien scolaire, de l'aide aux devoirs et de l'alphabétisation. Il faut noter que les faibles taux de participation au niveau global des chômeurs et des autres inactifs masquent des taux élevés dans certains domaines. Pour les chômeurs, tel est le cas dans le domaine de la défense de droits, de causes et d'intérêts où ce sont les activités liées aux associations de parents d'élèves qui expliquent ce résultat. Les autres inactifs, pour leur part, sont plus particulièrement présents comme bénévoles dans le domaine social et caritatif.

La relation entre le niveau du revenu domestique et le taux de participation au bénévolat apparaît sensible au domaine d'activité. Si la participation s'élève avec l'augmentation du revenu au niveau global, cela s'avère surtout être le cas dans la culture, dans la défense des droits, de causes et d'intérêts, et dans le sport où le taux de participation des répondants qui vivent dans un foyer ayant un revenu supérieur au 3^{ème} quartile est près du double de celui que l'on observe en dessous du premier quartile. La relation est également constatée, mais beaucoup plus faiblement, dans le domaine de l'éducation-formation. En revanche, les taux de participation sont insensibles au revenu dans le domaine des loisirs et du social-caritatif.

Être propriétaire de son logement va de pair avec un taux de participation plus élevé en ce qui concerne les bénévolats de la culture, des sports, des loisirs et de la défense de droits, de causes et d'intérêts. Mais cette situation n'a pas d'effet apparent dans les domaines de la santé, du social et de l'éducation. Les relations entre pratique religieuse et participation au bénévolat doivent également être nuancées selon les domaines d'activité. Les taux de participation des pratiquants religieux réguliers sont plus importants pour le bénévolat relatif à la défense de causes, de droits et d'intérêts, dans le domaine social-caritatif et dans la santé. S'agissant du premier domaine, le résultat s'explique uniquement par leur participation aux associations religieuses et paroissiales. Dans le second, leur surreprésentation est observée dans toutes les rubriques des activités concernées. Dans le domaine de la santé, c'est essentiellement l'aide aux malades qui expliquent leur plus forte participation. Le domaine des loisirs présente une particularité puisque ce sont les pratiquants religieux occasionnels qui affichent le taux de participation le plus important, sans que cette situation puisse être aisément expliquée. Aucune relation statistiquement significative entre pratique religieuse et bénévolat n'est établie dans les domaines du sport, de la culture et de l'éducation-formation.

Comment expliquer la corrélation observée dans certains domaines entre bénévolat et pratique religieuse ? Il faut souligner comme cela a été fait dans la partie précédente, que ce qui est constaté ici est une relation entre bénévolat et *pratique religieuse* et non bénévolat et *croissance religieuse*, même si croyance et pratique ne sont pas étrangères l'une à l'autre : on peut difficilement envisager être pratiquant sans être croyant. Mais tous les croyants ne sont pas pratiquants. Il n'est pas possible à partir de l'enquête d'explorer plus avant les relations éventuelles entre bénévolat et degré de conviction religieuse puisqu'aucune question n'est posée sur cet aspect dans le questionnaire. Il n'est pas davantage possible d'examiner la sensibilité de la participation bénévole aux différentes confessions religieuses. Des

questions de ce type sont posées dans certaines enquêtes comparatives internationales⁴⁹ et le sont également dans un certain nombre d'enquêtes américaines où l'effet de la religiosité sur le bénévolat est un sujet attentivement scruté. L'importance du bénévolat religieux aux États-Unis n'est évidemment pas étrangère à cet intérêt. Disons, pour résumer, que les travaux auxquels ont donné lieu ces questions tendent à conclure que c'est bien la pratique religieuse bien plus que la croyance qui est corrélée au bénévolat (voir par exemple Putnam et Campbell, 2010). L'explication la plus fréquemment avancée réside dans le fait que la pratique religieuse, se traduisant tout particulièrement par une assiduité aux offices et la participation aux événements organisés par les institutions religieuses, contribue à tisser des relations interpersonnelles donc à élargir le réseau social d'interconnaissance des pratiquants. S'accroît ainsi leur exposition aux sollicitations d'engagement, sachant que de nombreuses participations bénévoles sont initiées par des requêtes ou incitations en provenance de tiers. Ainsi, la corrélation entre pratique religieuse et participation bénévole s'expliquerait-elle, dans les domaines où elle est constatée, par un « effet réseau » ou « capital social ». Que cet effet joue plus particulièrement dans le domaine social-caritatif et de la santé n'est pas surprenant dans la mesure où sont présentes dans ces domaines des associations d'obédience religieuse présente ou passée.

Les taux de participation ne sont pas insensibles au lieu de résidence. S'agissant tout d'abord de la taille de la commune, la nature des corrélations varie selon les domaines. Ainsi, pour le bénévolat en matière de loisirs, ce taux est maximum dans les zones rurales. Le contraire est observé pour le bénévolat des domaines d'action sociale et caritative, de la santé, de l'éducation et de la défense des droits où le taux est alors le plus élevé dans les grandes agglomérations (plus de 100 000 habitants). En ce qui concerne la localisation géographique, là encore il y a une variabilité certaine de la hiérarchie des taux de participation par domaine du bénévolat. Dans la culture, le sport et la défense de droits, de causes et d'intérêts, l'Ouest et le Centre-Est - Sud-Est affichent les taux de participation les plus élevés de toutes les régions. Dans les loisirs et la santé c'est encore le Centre-Est - Sud-Est qui est en tête. En revanche c'est la région parisienne qui connaît la participation bénévole la plus forte dans le domaine social-caritatif et dans celui de l'éducation.

L'exercice antérieur du bénévolat par l'un au moins des parents des enquêtés est accompagné de taux plus élevés de participation, à l'exception du domaine de la santé pour ce qui est du bénévolat de la mère. Participer à un groupement ou un collectif informel (hors groupes se réunissant sur une base *uniquement* amicale) est très généralement accompagné de taux de participation bénévoles supérieurs sauf pour le bénévolat sportif et celui du domaine de la santé. Une fois encore, on peut suggérer que cette corrélation exprime un « effet réseau », la participation à ce type de groupe pouvant élargir les opportunités de faire du bénévolat (sollicitation d'autres membres, acquisition d'informations...) mais on ne peut non plus exclure une causalité inverse, à savoir que la pratique du bénévolat favorise la connaissance (voire la formation) de tels groupements et donc leur fréquentation. Cette remarque est l'occasion de rappeler qu'ici encore ce sont des corrélations qui sont mises au jour et non des causalités, ce qui n'interdit pas pour autant d'émettre des hypothèses sur ces dernières dès lors qu'elles ne sont pas tenues pour établies.

Enfin en ce qui concerne les différents usages d'Internet et des réseaux sociaux, ils sont eux aussi généralement corrélés positivement à la participation bénévole. Il y a quelques exceptions toutefois. Dans le domaine des loisirs, aucun de ces usages ne paraît entretenir un lien avec la participation. Dans le bénévolat sportif, ce lien ne paraît avéré qu'avec trois usages sur cinq seulement (s'informer sur des questions politiques ou de société,

⁴⁹ Tel est le cas notamment dans les enquêtes périodiques de l'*European Value Survey*.

communiquer son opinion ou son avis et coproduire des contenus en ligne). Enfin dans le bénévolat du domaine de la santé quatre usages sur cinq sont positivement corrélés à la participation mais tel n'est pas le cas de la coproduction de contenus en ligne.

Cette lecture synthétique du tableau 4.15 suggère l'existence de différences dans les profils des bénévoles selon les domaines d'activité ce qui montre que, comme pour les adhésions associatives, s'en tenir à une approche réalisée au niveau agrégé occulte la diversité du monde du bénévolat. Mais, comme pour l'étude des adhésions, les constats issus de cette première étape demandent à être validés par une analyse plus fine que seule permet l'investigation économétrique. C'est elle en effet qui autorise la mise en évidence de corrélations « nettes » entre la pratique du bénévolat et chaque caractéristique sociodémographique, après qu'ont été neutralisées les influences indirectes des autres caractéristiques.

4.2.1.2. Une étude en termes de « corrélations nettes »

Appliqué à la participation bénévole, cet exercice permet de conforter certains résultats tirés du tableau 4.15 mais aussi d'en relativiser, voire d'en infirmer, d'autres. Les conventions retenues pour présenter les résultats sont les mêmes que celles utilisées, et expliquées, dans la partie 3 concernant les adhésions. C'est-à-dire que seuls le signe et le niveau de significativité statistique des corrélations sont présentés dans le tableau 4.16 qui se lit comme le tableau 3.5 de la partie précédente. Rappelons en particulier que les effets qui apparaissent ici doivent être interprétés par rapport à la modalité de la caractéristique concernée qui est prise comme référence. Une nouvelle fois, nous renvoyons en annexe (tableau C.2) la présentation des effets marginaux de ces caractéristiques sur la probabilité d'être bénévole afin de ne pas alourdir nos développements. Mais nous tenons compte dans nos commentaires des informations que ce tableau offre.

La probabilité masculine de participation bénévole est supérieure à celle des femmes dans le sport et, avec un écart moins important, dans les loisirs. Au contraire, la propension féminine à pratiquer le bénévolat d'action sociale et caritative ainsi que le bénévolat éducatif est supérieure à celle des hommes. Ces constats confirment ceux que l'on pouvait faire à partir du tableau 4.15 ce qui est également le cas des résultats relatifs à l'âge hormis en ce qui concerne le bénévolat des activités de loisirs pour lequel il n'y a plus de différences de participation sur le cycle de vie. La participation apparaît indifférente à la situation conjugale tandis que la présence d'un très jeune enfant est négativement corrélée à la probabilité de faire du bénévolat culturel et sportif.

Tableau 4.16. Caractéristiques sociodémographiques et propension au bénévolat

Variables	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire - Social
Sexe										
Homme		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Femme		--		--	-		++		++	++
Age										
Moins de 25 ans		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
De 25 à 34 ans				(-)			(+)			(+)
De 35 à 44 ans							(+)			
De 45 à 54 ans				--						+
De 55 à 64 ans		+		--		+	++			++
De 65 ans à 74 ans		+		--		+	+			+
75 ans et au-delà				--						
Situation conjugale										
Vit seul(e)		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
En couple										
Enfants de moins de 18 ans										
Aucun		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Au moins un enfant de moins de 3 ans		(-)	--	-						
Un seul enfant, plus de 3 ans							(-)			(-)
Deux enfants, plus de 3 ans		++	(-)			++				
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans		(+)				++			+	
Situation inconnue						++				
Diplôme										
Sans ou CEP ou BEPC		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
CAP-BEP										(+)
Baccalauréat (général ou professionnel)		+			(-)	++		(+)		
Diplôme de l'enseignement supérieur		++	+		-	++	+	+	++	++
Catégorie socioprofessionnelle[†]										
Agriculteur		++	(+)		++	++		+		
Artisan-commerçant-chef d'entreprises						++				
Cadre - profession libérale			++			(+)			(+)	
Profession intermédiaire		+	++			(+)				
Employés			+							
Ouvriers		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Sans activité professionnelle hors retraité										
Situation par rapport à l'emploi										
Actif en emploi							-	-	-	--
Chômeur				(-)						
Inactif		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence

Variables	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire - Social
Revenu										
Inférieur au 1 ^{er} quartile		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane							(-)	--		-
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile										
Supérieur au 3 ^{ème} quartile							(-)			(-)
Statut d'occupation du logement										
Propriétaire		+	(+)	(+)	+					
Locataire ou autre		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Religion										
Pratique régulière		++				++	++	+		++
Pratique irrégulière		+			+		++			++
Appartenance sans pratique										
Ni appartenance ni pratique		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat de la mère										
Oui		++	+		++	++	++		+	++
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat du père										
Oui		++	++	++	++	++	(+)			(+)
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Commune de résidence										
Rurale		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.						-				
De 20 000 à 100 000 hab.						-				
Plus de 100 000 hab.		+			--	++	++	+	(+)	++
Région de résidence										
Région parisienne		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bassin parisien Ouest			(+)			+			-	(-)
Bassin parisien Est							-			-
Nord				+						
Est		--					-		--	--
Ouest		(+)	++	++		+				
Sud-Ouest		--					--		-	--
Centre-Est/Sud-Est		+	++	++	+			+	--	
Méditerranée		--					-	(-)	--	--

Caractéristiques sociodémographiques	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire - Social
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour s'informer										
Oui		++	++			++	++	(+)	++	++
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Nombre d'observations		5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003
Nombre de bénévoles		2 209	349	496	507	687	589	109	170	669

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Seuils de significativité statistique des corrélations : 10 % pour un seul signe entre parenthèses, 5 % pour un signe sans parenthèse, 1 % pour deux signes sans parenthèses.

Lecture : Dans le domaine de la culture, les titulaires d'un diplôme supérieur ont une probabilité plus forte - au seuil de significativité statistique de 5 % - d'être bénévole comparativement aux sans diplôme et titulaire d'un CET ou d'un BEP. Le modèle utilisé est ici un modèle Probit dichotomique.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

La présence de plusieurs enfants d'âge scolaire est au contraire positivement corrélée à la participation dans le domaine de la défense de droits, de causes et d'intérêts, ce qui est assez logique puisque les associations de parents d'élèves font partie de ce domaine. L'influence positive du niveau de diplôme sur la pratique du bénévolat sportif, qui était suggérée par le tableau 4.15 ne résiste pas à l'analyse économétrique et disparaît. En revanche, dans les autres domaines d'activité, il y a une convergence des constats issus de cette analyse avec ceux que l'on a pu faire à partir des seules statistiques descriptives. La possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur va de pair avec une probabilité plus forte de faire du bénévolat, sauf dans le domaine des loisirs où, au contraire, cette probabilité est inférieure. En ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles, les différences observées dans le tableau 4.15 s'agissant du bénévolat sportif et de celui d'action sociale et caritative s'estompent, mais celles qui apparaissaient dans les domaines de la culture, des loisirs, de la défense des droits et intérêts et de l'éducation sont, dans l'ensemble, bien validées. Pour ce qui est de la situation par rapport à l'emploi, la comparaison des tableaux 4.15 et 4.16 n'est guère possible puisque les modalités de cette caractéristique ont été modifiées pour les raisons expliquées dans l'annexe B.1.

Le fait d'être propriétaire de son logement est associé à de plus hautes probabilités d'être bénévole dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs, mais ne l'est pas dans celui de la défense des droits. La pratique religieuse régulière, quant à elle, est positivement corrélée au bénévolat dans ce dernier domaine comme dans l'action sociale.

S'agissant du type de commune et de la région de résidence, les constats tirés du tableau 4.15 sont largement corroborés. Quant au bénévolat antérieur des parents, il conserve son effet incitatif à participer sur les enquêtés sauf dans la santé et le sport pour le bénévolat de la mère, dans la santé et l'éducation pour le bénévolat du père⁵⁰. Il n'est pas inintéressant de remarquer que le bénévolat sportif, nettement plus masculin, est corrélé au bénévolat du père et non à celui de la mère, tandis que le bénévolat d'action sociale et le bénévolat éducatif, plus féminin, le sont à la participation antérieure de la mère et non (ou faiblement pour le bénévolat social) à celle du père. Ne peut-on pas voir là, à l'image d'autres comportements (Brugilles et Sebille, 2011), un indice d'une transmission intergénérationnelle sexuée de la propension à faire du bénévolat ?

En ce qui concerne l'usage d'Internet et des réseaux sociaux, la corrélation positive avec le bénévolat sportif suggérée par le tableau 4.15 disparaît tandis que l'absence de toute relation pour le bénévolat du domaine des loisirs est confirmée. Finalement, les différences les plus marquantes entre les tableaux 4.15 et 4.16 concernent le revenu domestique. Tandis que les statistiques descriptives laissaient penser qu'une corrélation positive existait entre l'élévation de ce revenu et la propension à participer sauf dans les domaines des loisirs, de l'action sociale et de l'éducation, l'analyse économétrique ne permet pas de valider ces constats. Il apparaît même que dans le domaine de l'action sociale, les titulaires des plus hauts revenus auraient une probabilité d'être bénévole inférieure à celle des personnes vivant dans les ménages les moins aisés.

Comment expliquer ces divergences entre les deux tableaux ? Il a déjà été souligné précédemment que l'analyse économétrique permettait de mettre en évidence les corrélations nettes d'une variable avec la propension à participer au bénévolat une fois contrôlés les effets indirects qu'exercent les autres variables sur la variable d'intérêt. En

⁵⁰ En parlant d'effet incitatif, nous introduisons ici un raisonnement en termes de causalité alors même que nous avons précédemment mis en garde contre une telle approche. Mais dans le cas présent, on imagine mal qu'il puisse y avoir une causalité inverse, à savoir que le bénévolat *actuel* des enquêtés puisse agir sur le bénévolat *passé* de leurs parents. C'est pourquoi nous faisons une exception à la règle que nous nous sommes fixée.

d'autres termes, si la relation entre participation bénévole et revenu, apparent dans le tableau 4.15, disparaît dans le tableau 4.16 c'est qu'elle renvoie en réalité à des relations avec une ou plusieurs autres variables qui sont elles-mêmes corrélées au revenu. Une analyse plus approfondie des données montre que ces variables sont principalement le diplôme, la catégorie socioprofessionnelle, le statut de propriétaire de son logement ainsi que le recours à Internet et aux réseaux sociaux⁵¹. La présence des trois premières variables, ou des deux premières et de la quatrième, dans le modèle estimé, fait disparaître toute corrélation statistiquement significative de la participation bénévole avec le revenu domestique. En d'autres termes, la relation entre participation et revenu affichée dans le tableau 4.15 n'est qu'apparente.

À l'issue de ces développements et pour souligner les principaux aspects que les résultats précédents ont permis de mettre en évidence, des profils *très stylisés* des bénévoles selon leur domaine d'activité peuvent être esquissés sachant que ce sont ici des tendances qui sont évoquées et qu'il ne faut bien sûr pas faire une lecture de nos propos sur le mode déterministe. Il apparaît ainsi que le bénévolat culturel est plus prisé par les diplômés du supérieur. Il est moins probable lorsqu'il y a des enfants en très bas âge au foyer et plus fréquent dans les milieux des cadres, des professions intermédiaires ainsi que chez les agriculteurs ou les employés comparativement aux ouvriers. Il est plus souvent pratiqué par les personnes qui sont propriétaires de leur logement. L'Ouest ou le Centre-Est – Sud-Est de la France sont ses régions de prédilection. Il est encouragé par une tradition familiale, à la fois paternelle et maternelle, de pratique du bénévolat et va de pair avec un usage plus fréquent de l'Internet et des réseaux sociaux pour s'informer sur les questions politiques et de société.

Le bénévolat sportif est une activité nettement plus masculine que féminine, exercé plus souvent par les moins de 45 ans, plus rarement lorsque l'individu vit dans un foyer ayant un enfant en bas âge. Les régions qui lui sont les plus favorables sont une nouvelle fois l'Ouest ou le Centre-Est – Sud-Est. La transmission intergénérationnelle de la participation, lorsqu'elle existe, se fait dans ce cas par le père et aucun lien ne peut être établi entre le bénévolat sportif et l'usage d'Internet à des fins d'information.

La propension à être bénévole dans le domaine des loisirs est également plus forte chez les hommes que chez les femmes mais l'écart y est moins marqué que dans le bénévolat sportif. Il est plus fréquemment pratiqué par les moins diplômés. Le milieu des agriculteurs et la résidence en milieu rural lui sont très propices, de même que la région Centre-Est – Sud-Est. Il est positivement associé au fait d'être propriétaire de son logement et sensible à l'antériorité de la pratique bénévole des deux parents. Comme pour le bénévolat sportif, les usagers d'Internet n'y sont pas davantage disposés.

Le bénévolat consacré à la défense de droits, de causes et d'intérêts mobilise autant les femmes que les hommes. Il est plus répandu chez les quinquagénaires et sexagénaires mais il est aussi plus fréquent lorsqu'il y a plusieurs enfants d'âge scolaire dans le ménage. Il est plus prisé chez les diplômés mais aussi chez les agriculteurs et les autres professions indépendantes. Il est plus répandu chez les pratiquants réguliers d'une religion, parmi les résidents des grandes agglomérations et dans la région Ouest ainsi que dans le Bassin Parisien Ouest. Il est stimulé par une tradition familiale de participation, qu'elle soit attribuable à la mère ou au père de l'enquêté. Il est fortement associé à un usage informatif d'Internet et des réseaux sociaux.

⁵¹ Les plus diplômés ont tendance (ce n'est pas systématique, bien sûr) à avoir des revenus plus élevés que les autres, les cadres et professions libérales ont généralement des revenus supérieurs à ceux des ouvriers et des employés, les propriétaires de leur logement ont souvent des revenus supérieurs à ceux des locataires et les ménages les moins aisés sont les plus exposés à la « fracture numérique ».

Le bénévolat d'action sociale et caritative est, lui, plus féminin que masculin. Sa pratique est, elle aussi, plus fréquente chez les quinquagénaires et sexagénaires de même que chez les plus diplômés. Les actifs en emploi y sont moins enclins. Les pratiquants réguliers et même occasionnels d'une religion le sont davantage que les non pratiquants. Les membres des ménages à plus hauts revenus sont plutôt moins susceptibles de s'y consacrer. Les grandes agglomérations lui sont particulièrement propices. Le Sud-Ouest, la côte méditerranéenne, l'Est de la France (y compris le Bassin Parisien Est) sont des régions à participation moindre dans ce domaine. C'est surtout le bénévolat antérieur de la mère qui joue un rôle d'encouragement à la participation. L'usage d'Internet à titre informatif est accompagné d'une probabilité plus forte de pratiquer ce bénévolat.

Le bénévolat en matière d'éducation formation est également davantage pratiqué par les femmes, par les plus diplômés, par les cadres et l'est moins par les actifs en emploi. Pour lui aussi, la transmission intergénérationnelle de la propension à donner passe par la mère. Résider dans de grandes agglomérations lui est également plus favorable tandis qu'habiter l'Est et la moitié sud de la France s'accompagne d'une moindre propension à participer.

Dans le domaine de la santé, la participation est plus forte chez les plus diplômés mais aussi chez les agriculteurs par rapport aux ouvriers, chez les personnes qui pratiquent régulièrement une religion et qui habitent dans les grandes agglomérations. Rappelons toutefois qu'il y a peu d'effectifs de bénévoles concernés par ce domaine dans l'échantillon.

Pour clore ces développements, il n'est pas inutile d'évoquer les relations qu'entretiennent les domaines du bénévolat en procédant comme cela a été fait dans la partie précédente à propos des adhésions. Nous renvoyons au tableau C.3 pour une lecture simplifiée des résultats. Nous nous contenterons ici de présenter très rapidement les constats qu'ils autorisent.

Une fois pris en compte l'effet des caractéristiques sociodémographiques sur la participation aux différents domaines, on observe que les bénévoles culturels ont une propension à participer également dans le domaine des loisirs et dans celui de la défense de droits, de causes et d'intérêts. Le bénévolat dans les loisirs paraît également cultiver des relations de complémentarité avec celui de la défense de droits, de causes et d'intérêts mais aussi avec le bénévolat du domaine de l'éducation-formation. Bénévolat d'action sociale et bénévolat dans le domaine de la santé sont également complémentaires. En revanche le bénévolat sportif est négativement corrélé au bénévolat d'action sociale et caritative ainsi qu'au bénévolat du domaine de l'éducation - formation.

4.2.2. Bénévolat des adhérents et autre bénévolat

Nous avons, dans la première section de cette partie, distingué le bénévolat réalisé en tant que membre d'une association et l'autre bénévolat. Les individus concernés par les deux types de participation ont-ils des profils similaires? Pour répondre à cette question, nous procéderons comme précédemment en deux étapes. Nous comparerons leurs caractéristiques sociodémographiques avant d'examiner les corrélations nettes entre caractéristiques et propension à participer.

4.2.2.1. Des populations bénévoles distinctes même si elles se recoupent partiellement

Pour examiner la composition sociodémographique des bénévoles relevant de ces deux types de participation, nous avons tenu compte du fait que certains pluri-participants s'inscrivaient

dans les deux types. Dans ce premier temps de l'analyse, nous avons donc opéré une partition des bénévoles en constituant trois groupes :

- les bénévoles qui pratiquent uniquement comme membres de leur(s) association(s) ;
- les bénévoles qui pratiquent uniquement au titre de l'autre bénévolat, c'est-à-dire en tant que non-membres des associations qui les accueillent ou/et dans des organismes non associatifs, la première situation étant très largement majoritaire par rapport à la seconde (voir supra) ;
- les bénévoles qui réalisent leurs activités sous les deux types.

Nous comparons ensuite la composition de chacun de ces trois groupes de bénévoles sous l'angle des caractéristiques sociodémographiques qui ont été utilisées à plusieurs reprises dans ce rapport. Nous attirons l'attention sur le fait que ce ne sont pas des taux de participation qui sont présentés. On ne s'étonnera pas, par exemple, de voir les femmes légèrement majoritaires parmi l'ensemble des bénévoles même si leur taux de participation est inférieur à celui des hommes, puisqu'il y a dans la population de référence plus de femmes que d'hommes. Les résultats de cette investigation sont reproduits dans le tableau 4.17 et sont rapidement commentés dans ce qui suit.

Les bénévoles qui exercent uniquement comme non-adhérents ou/et dans des organismes non associatifs ont un degré de féminisation nettement plus élevé que les bénévoles réalisant exclusivement leurs activités non rémunérées en tant que membre de leurs associations et même que les bénévoles cumulant les deux types de bénévolat. Les premiers sont également plus jeunes, à peine 30 % ayant plus de 54 ans contre 41 % chez les seconds et 44 % chez les troisièmes. Le calcul de l'âge moyen confirme ce constat puisqu'il est respectivement, pour les trois groupes susmentionnés, de 45 ans, 49 ans et 50 ans. Les bénévoles relevant uniquement de l'autre bénévolat ne se distinguent pas, sous l'angle de leur situation conjugale, des bénévoles qui ne pratiquent qu'en tant qu'adhérents. Mais ceux qui cumulent les deux modes de participation vivent plus souvent en couple. Les bénévoles qui ne se consacrent qu'à l'autre bénévolat ont plus souvent des enfants que les deux autres groupes. Ils sont moins fréquemment titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur : ils sont un peu plus d'un quart dans ce cas contre 36 % parmi les bénévoles qui pratiquent exclusivement comme membres d'une association et près de 40 % chez ceux qui cumulent les deux modes de participation. Chez ces deux derniers groupes, les cadres sont en proportion plus élevée, de près de 18 % à plus de 20 %, contre un peu moins de 13 % dans l'autre bénévolat tandis que, parmi ce dernier, les ouvriers et employés occupent ensemble une place plus importante (plus de 46 % contre 39 % et 34 % dans les deux autres groupes).

Tableau 4.17. Caractéristiques sociodémographiques des bénévoles selon qu'ils pratiquent leurs activités comme adhérents associatifs ou non (en %)

Variables	Bénévole uniquement comme adhérent à une association	Bénévole uniquement au titre de l'autre bénévolat	Bénévole comme adhérent et au titre de l'autre bénévolat	Ensemble des bénévoles
Sexe				
Homme	52,2	42,1	48,3	49,6
Femme	47,8	57,9	51,7	50,4
Age				
Moins de 25 ans	10,8	11,1	7,1	10,3
De 25 à 34 ans	15,0	19,1	11,7	15,3
De 35 à 44 ans	14,8	20,9	16,5	16,3
De 45 à 54 ans	18,6	19,6	20,3	19,1
De 55 à 64 ans	17,7	15,0	22,6	17,9
De 65 ans à 74 ans	13,4	8,0	14,8	12,5
75 ans et au-delà	9,7	6,3	7,0	8,6
Situation conjugale				
Vit seul(e)	42,0	42,3	38,4	41,5
En couple	58,0	57,7	61,6	58,5
Enfants de moins de 18 ans				
Aucun	70,4	57,6	70,2	67,9
Au moins un enfant de moins de 3 ans	5,6	12,3	3,7	6,6
Un seul enfant, plus de 3 ans	9,5	13,3	9,5	10,3
Deux enfants, plus de 3 ans	10,6	11,2	12,8	11,0
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	3,9	5,6	3,8	4,2
Diplôme				
Sans ou CEP ou BEPC	25,8	23,1	24,9	25,1
CAP-BEP	19,3	24,4	16,0	19,8
Baccalauréat (général ou professionnel)	18,4	24,7	18,6	19,7
Diplôme de l'enseignement supérieur	36,5	27,8	40,5	35,4
Catégorie socioprofessionnelle[†]				
Agriculteur	2,6	0,4	1,7	2,0
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	6,8	5,1	4,8	6,1
Cadre – profession libérale	17,7	12,7	20,5	17,2
Profession intermédiaire	22,7	21,2	27,8	23,2
Employés	23,1	28,3	19,1	23,5
Ouvriers	15,7	18,4	14,4	16,1
Sans activité professionnelle hors retraité	11,4	13,9	11,7	12,0

Variables	Bénévole uniquement comme adhérent à une association	Bénévole uniquement au titre de l'autre bénévolat	Bénévole comme adhérent et au titre de l'autre bénévolat	Ensemble des bénévoles
Situation par rapport à l'emploi				
Actif en emploi	57,0	59,4	51,6	56,6
Chômeur	2,7	8,5	4,6	4,2
Retraités	29,9	19,4	33,3	28,3
Étudiant	6,4	5,3	5,4	6,0
Autre inactif	4,0	7,4	5,1	4,9
Revenu				
Inférieur au 1 ^{er} quartile	20,2	30,0	17,7	21,7
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane	23,9	23,6	25,6	24,1
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	26,6	21,6	24,7	25,3
Supérieur au 3 ^{ème} quartile	29,3	24,8	32,0	28,9
Statut d'occupation du logement				
Propriétaire	53,3	42,9	57,9	52,0
Locataire ou autre	46,7	57,1	42,1	48,0
Religion				
Pratique régulière	16,2	10,5	18,1	15,4
Pratique irrégulière	21,5	19,5	19,7	20,8
Appartenance sans pratique	30,1	34,6	30,7	31,1
Ni appartenance ni pratique	32,2	35,4	31,5	32,7
Bénévolat de la mère				
Oui	26,2	25,6	38,0	28,0
Non	73,8	74,4	62,0	72,0
Bénévolat du père				
Oui	26,2	20,5	38,9	27,2
Non	73,8	79,5	61,1	72,9
Commune de résidence				
Rurale	19,8	25,7	25,0	21,8
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.	13,3	18,1	17,9	15,0
De 20 000 à 100 000 hab.	11,7	16,7	9,5	12,3
Plus de 100 000 hab.	55,2	39,5	47,6	50,9

Variables	Bénévole uniquement comme adhérent à une association	Bénévole uniquement au titre de l'autre bénévolat	Bénévole comme adhérent et au titre de l'autre bénévolat	Ensemble des bénévoles
Région de résidence				
Région parisienne	24,1	15,3	16,5	21,1
Bassin parisien Ouest	7,7	13,2	8,1	8,8
Bassin parisien Est	7,4	3,1	4,4	6,1
Nord	6,5	6,6	4,9	6,3
Est	6,0	6,4	3,8	5,7
Ouest	12,0	23,3	24,5	16,2
Sud-Ouest	10,6	9,6	8,0	10,0
Centre-Est/Sud-Est	15,3	9,3	21,4	15,1
Méditerranée	10,4	13,2	8,4	10,7
Appartenance à un groupe informel ou à un collectif				
Oui	11,6	17,3	18,5	13,8
Non	88,4	82,7	81,5	86,2
Usage d'Internet, d'un blog, d'un réseau social pour :				
s'informer				
Oui	62,3	60,6	67,9	62,9
Non	37,7	39,4	32,1	37,1
Communiquer son opinion ou son avis				
Oui	32,4	31,4	40,9	33,5
Non	67,6	68,6	59,1	66,5
Signer une pétition ou exprimer un vote				
Oui	32,1	34,4	43,8	34,4
Non	67,9	65,6	56,2	65,6
Participer à des campagnes de dons en ligne				
Oui	15,7	14,1	24,2	16,7
Non	84,3	85,9	75,8	83,3
Coproduire des contenus en ligne (cartographie, wiki...)				
Oui	6,8	3,8	9,7	6,7
Non	93,2	96,2	90,3	93,3
ENSEMBLE	64,4	19,9	15,7	100,0

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Lecture : 47,8 % des bénévoles qui pratiquent leur activité uniquement comme adhérents d'une ou de plusieurs associations sont des femmes et 52,2 % sont des hommes. La somme en colonne des pourcentages relatifs à chaque caractéristique sociodémographique est égale à 100.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

C'est aussi parmi celles et ceux qui pratiquent exclusivement l'autre bénévolat que les chômeurs sont les mieux représentés, tandis qu'au contraire les retraités le sont le moins. Les bénévoles de ce même groupe ont, en moyenne, des revenus domestiques inférieurs aux autres puisque chez plus de la moitié d'entre eux ces revenus sont en dessous du revenu médian contre 43 % à 44 % dans les autres groupes. Leur patrimoine immobilier semble également plus modeste, du moins si l'on en croit le statut d'occupation de leur logement : ils ne sont qu'environ 43 % à en être propriétaires contre 53 % pour les bénévoles qui exercent uniquement comme adhérents et près de 58 % pour ceux qui cumulent les deux modalités de participation.

Les pratiquants réguliers d'une religion sont relativement moins nombreux parmi les bénévoles se consacrant uniquement à l'autre bénévolat que dans les autres groupes. Ces mêmes bénévoles sont proportionnellement moins présents que les autres dans les grands centres urbains et ils le sont davantage dans les unités urbaines de petite et moyenne tailles. L'autre bénévolat est particulièrement bien représenté dans l'Ouest, tandis que les bénévoles exerçant uniquement comme adhérents sont plus nombreux en région parisienne (presque un quart d'entre eux y résident). L'Ouest, de nouveau, mais aussi le Centre-Est - Sud-Est sont les régions de prédilection pour les bénévoles qui cumulent les deux modalités de participation.

Chez les bénévoles qui ne pratiquent que l'autre bénévolat, la part de celles et ceux dont le père a lui-même fait du bénévolat est inférieure à ce qu'elle est dans les deux autres groupes. La part de celles et ceux dont la mère a pratiqué une activité bénévole n'est en revanche inférieure qu'à celle des bénévoles qui cumulent les deux modes de bénévolat. De même, la répartition de la population de l'autre bénévolat selon qu'elle recourt à Internet ou aux réseaux sociaux dans ses divers usages ne diffère guère de la répartition de la population qui se consacre au bénévolat exclusivement comme adhérents associatifs. À cet égard, ce sont les bénévoles qui pratiquent à la fois comme adhérents et au titre de l'autre bénévolat qui se distinguent par un usage systématiquement plus fréquent de ces outils numériques de communication. Enfin ce sont les bénévoles qui ne pratiquent leurs activités non rémunérées que comme adhérents qui connaissent la proportion la plus faible de participation à des groupes ou collectifs informels.

Au total il semble bien que l'autre bénévolat soit socialement moins sélectif que le bénévolat des adhérents associatifs (sous l'angle du revenu, du niveau de diplôme, de la catégorie socioprofessionnelle, du patrimoine immobilier) et accorde plus de place aux femmes. Mais cette intuition reste à confirmer.

4.2.2.2. L'autre bénévolat est moins sélectif

Le deuxième type d'investigation concernant ces différentes modalités d'exercice du bénévolat consiste à mettre en évidence, comme cela a déjà été fait à plusieurs reprises dans ce rapport, leurs corrélations nettes avec les caractéristiques sociodémographiques des répondants. Désormais, à la différence du tableau 4.17, c'est la totalité des répondants, bénévoles ou non, qui est prise en compte et on ne retient plus que deux modalités d'exercice du bénévolat, celui réalisé comme adhérent et celui effectué comme non-adhérent ou dans un organisme non associatif, celles et ceux qui cumulent ces deux types se retrouvant dans chacun des deux groupes. L'estimation des probabilités de participation se fait de manière jointe. On peut ainsi en déduire le type de relation qu'entretiennent ces deux bénévolats, comme cela a été fait précédemment entre les domaines distincts de la participation

bénévole. Le tableau 4.17 communique les résultats de cette investigation en termes de signe et de niveau de significativité statistique des corrélations⁵².

Le tableau 4.18 montre que la propension masculine à pratiquer en tant qu'adhérent est supérieure celle des femmes tandis qu'un tel écart entre les deux sexes n'apparaît pas chez les pratiquants de l'autre bénévolat, ce qui confirme l'intuition donnée par la lecture du tableau 4.17. Le résultat observé pour le bénévolat des membres d'associations pourrait paraître s'inscrire dans la continuité des résultats de la partie 3 qui montrent que la probabilité d'adhérer est plus forte chez les hommes que chez les femmes. En réalité, il semble bien qu'il y ait un phénomène qu'on pourrait appeler de « double sélection » au détriment des femmes. La première sélection, mise en évidence dans l'étude des adhésions, a pour effet de minorer leur présence dans les associations mais une seconde sélection, parmi les adhérents, vient se superposer à cette première et a pour conséquence de minorer la place des femmes comme bénévoles. Cette question importante mérite toutefois approfondissement⁵³.

Le tableau 4.18 ne fait pas apparaître d'effet d'âge pour le bénévolat des adhérents mais montre que l'autre bénévolat connaît un pic de participation de 55 à 74 ans, ce que ne laissait pas augurer le tableau 4.16, lequel suggérait une participation plus forte des jeunes. Tandis que le bénévolat des adhérents est négativement corrélé à la présence d'enfants en bas âge et positivement à celle de 2 enfants d'âge scolaire, aucune relation ne peut être établie entre le nombre et l'âge des enfants en ce qui concerne l'autre bénévolat. Les diplômés de l'enseignement supérieur ont une probabilité d'être bénévoles en tant qu'adhérents plus élevée que celle des sans diplôme et des plus faiblement diplômés tandis que le phénomène s'observe dès le baccalauréat en ce qui concerne l'autre bénévolat mais ne s'accroît pas avec la possession d'un diplôme plus élevé. De plus cet « effet diplôme » paraît moins fort. Toujours en ce qui concerne l'autre bénévolat, un léger « effet revenu » peut être signalé puisque les individus ayant un revenu compris entre la médiane et le 3^{ème} quartile ont une probabilité plus forte d'être bénévoles. Mais ce résultat n'est pas facilement interprétable dans la mesure où cette corrélation disparaît chez les titulaires des plus hauts revenus.

La relation positive qu'entretient la participation avec le statut de propriétaire du logement occupé n'est vérifiée que pour le bénévolat des adhérents. Pour ce dernier, la pratique régulière mais aussi occasionnelle d'une religion s'accompagne d'une probabilité plus forte de participer, tandis qu'une telle relation n'apparaît pour l'autre bénévolat qu'avec les pratiquants religieux réguliers et, dans ce cas, elle est de plus faible intensité que dans le cas du bénévolat des adhérents.

Les deux modalités du bénévolat sont positivement stimulées par la pratique antérieure de ce comportement par les parents. Elles sont également toutes les deux positivement associées à l'usage d'Internet et des réseaux sociaux à titre informatif. En revanche, la corrélation de la participation avec la résidence dans une grande agglomération n'est attestée que pour le bénévolat des adhérents et, pour ce dernier, la région du Centre-Est – Sud-Est est plus particulièrement favorable tandis que c'est l'Ouest qui connaît la probabilité la plus forte de participer à l'autre bénévolat. Enfin, une fois prises en compte toutes les caractéristiques sociodémographiques évoquées, il reste une corrélation positive entre ces deux bénévolats qui cultivent par conséquent ce que l'on peut appeler une relation de complémentarité.

⁵² Économétriquement parlant, nous avons exploré cette question à l'aide d'un modèle Probit bivarié.

⁵³ En termes techniques, le modèle que nous avons utilisé pour explorer ce double processus défavorable aux femmes est un Probit bivarié avec sélection dont les résultats détaillés ne sont pas présentés ici mais sont disponibles auprès de l'auteur.

Tableau 4.18. Déterminants du bénévolat comme adhérent et de l'autre bénévolat

Variables	Bénévolat comme adhérent à une association	Bénévolat comme non adhérent ou dans un organisme non associatif
Sexe		
Homme	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Femme	--	
Age		
Moins de 25 ans	<i>référence</i>	<i>référence</i>
De 25 à 34 ans		
De 35 à 44 ans		
De 45 à 54 ans		
De 55 à 64 ans		++
De 65 ans à 74 ans		+
75 ans et au-delà		
Situation conjugale		
Vit seul(e)	<i>référence</i>	<i>référence</i>
En couple		
Enfants de moins de 18 ans		
Aucun	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Au moins un enfant de moins de 3 ans	--	
Un seul enfant, plus de 3 ans		
Deux enfants, plus de 3 ans	+	
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans		
Diplôme		
Sans ou CEP ou BEPC	<i>référence</i>	<i>référence</i>
CAP-BEP		
Baccalauréat (général ou professionnel)		+
Diplôme de l'enseignement supérieur	++	+
Catégorie socioprofessionnelle[†]		
Agriculteur	++	
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	(+)	
Cadre – profession libérale		
Profession intermédiaire	+	
Employés		
Ouvriers	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Sans activité professionnelle hors retraité		
Situation par rapport à l'emploi		
Actif en emploi		
Chômeur		+
Inactif	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Revenu		
Inférieur au 1 ^{er} quartile	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane		
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	(+)	
Supérieur au 3 ^{ème} quartile		

Variables	Bénévolat comme adhérent à une association	Bénévolat comme non adhérent ou dans un organisme non associatif
Statut d'occupation du logement		
Propriétaire	++	
Locataire ou autre	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Religion		
Pratique régulière	++	+
Pratique irrégulière	+	
Appartenance sans pratique		
Ni appartenance ni pratique	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Bénévolat de la mère		
Oui	++	++
Non	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Bénévolat du père		
Oui	++	++
Non	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Commune de résidence		
Rurale	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.		
De 20 000 à 100 000 hab.		
Plus de 100 000 hab.	++	
Région de résidence		
Région parisienne	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Bassin parisien Ouest		+
Bassin parisien Est		-
Nord		
Est	--	
Ouest		++
Sud-Ouest	--	
Centre-Est/Sud-Est	++	+
Méditerranée	--	
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour s'informer		
Oui	++	++
Non	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Corrélation résiduelle des deux bénévolats		
Nombre d'observations	5 003	5 003
Nombre de bénévoles	1 770	796

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Le modèle utilisé est ici un modèle Probit bivarié. Seuils de significativité statistique des corrélations : 10 % pour un seul signe entre parenthèses, 5 % pour un signe sans parenthèses, 1 % pour deux signes sans parenthèses.

Lecture : Après prise en compte de l'influence des autres caractéristiques des individus, les femmes ont une probabilité plus faible que les hommes de faire du bénévolat en tant qu'adhérentes de leurs associations. Le seuil de significativité de ce résultat est de 1 % (c'est-à-dire que l'on a tout au plus 1 risque sur 100 de commettre une erreur en considérant ce résultat comme vrai).

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

4.2.3. Bénévoles réguliers et bénévoles occasionnels

Une autre partition du bénévolat sur laquelle l'accent a déjà été mis dans cette partie concerne le degré d'assiduité de la participation et conduit à distinguer les bénévoles réguliers et les bénévoles occasionnels. Pour comparer les profils de ces groupes de bénévoles, nous procédons selon la même approche que ci-dessus pour le bénévolat des adhérents et pour l'autre bénévolat, c'est-à-dire que dans un premier temps nous étudions la composition de ces différents types de bénévoles sous l'angle de leurs caractéristiques sociodémographiques avant d'examiner plus rigoureusement la sensibilité de chacune de ces formes de participation à ces caractéristiques.

4.2.3.1. Composition sociodémographique des bénévoles

Comme pour la comparaison de la composition sociodémographique du bénévolat des adhérents et de celle de l'autre bénévolat, nous avons distingué trois groupes de bénévoles dans la mesure où un certain nombre d'entre eux pratiquent à la fois le bénévolat régulier et le bénévolat occasionnel. Nous aurons donc le groupe de ceux qui se déclarent exclusivement bénévoles réguliers, ceux qui déclarent participer au seul bénévolat occasionnel et ceux qui cumulent les deux types. Une fois encore, il ne s'agit pas ici de comparer des taux de participation mais les compositions des différentes populations bénévoles.

La lecture du tableau 4.19 montre que la répartition par sexe ne varie guère d'un groupe à l'autre, les faibles écarts constatés entre eux n'étant pas statistiquement significatifs. En revanche, la structure par âge diffère. La moitié des bénévoles exclusivement occasionnels ont moins de 45 ans alors que ce n'est le cas que d'un tiers des bénévoles qui pratiquent à la fois régulièrement et occasionnellement et de 36 % des bénévoles qui pratiquent uniquement régulièrement. Chez les bénévoles seulement occasionnels la moyenne d'âge est de 45 ans contre 51 ans pour les bénévoles uniquement réguliers et de près de 53 ans pour ceux qui pratiquent sur les deux modes. Les bénévoles à la fois réguliers et occasionnels vivent plus souvent en couple que les autres. En revanche, les bénévoles exclusivement occasionnels vivent plus fréquemment dans des ménages avec enfants que les deux autres groupes. La part des diplômés de l'enseignement supérieur est plus faible en leur sein, tout comme celle des cadres. Ils sont en revanche plus souvent en activité professionnelle mais aussi plus souvent étudiants. Chez les bénévoles réguliers, qu'ils ne participent que sur ce seul mode ou qu'ils cumulent les deux modes, la part des retraités est nettement plus forte.

La part des hauts revenus est plus faible chez les bénévoles exclusivement occasionnels qu'elle ne l'est dans les deux autres groupes. À l'égard du statut d'occupation du logement, ce sont les bénévoles cumulant participations régulières et occasionnelles qui tranchent avec une proportion de propriétaires nettement plus forte que dans les deux autres groupes. C'est aussi chez ces bénévoles à la fois réguliers et occasionnels que la part des pratiquants assidus d'une religion est la plus forte et c'est chez les bénévoles uniquement occasionnels qu'elle est la plus faible. Les bénévoles uniquement occasionnels sont moins représentés dans les grandes villes que les deux autres groupes. Du point de vue géographique, plus de 40 % d'entre eux résident soit en région parisienne soit dans la région Ouest, tandis que la région parisienne et le Centre-Est - Sud-Est accueillent la même proportion de bénévoles exclusivement réguliers. Quant à ceux qui connaissent les deux types de participation, ils sont dans les mêmes proportions à habiter l'Ouest et le Centre-Est.

Tableau 4.19. Caractéristiques sociodémographiques des bénévoles selon leur type de participation (en %)

Variables	Bénévole pratiquant uniquement régulièrement	Bénévole pratiquant uniquement occasionnellement	Bénévole pratiquant régulièrement et occasionnellement	Ensemble des bénévoles
Sexe				
Homme	49,8	48,8	51,9	49,6
Femme	50,2	51,2	48,1	50,4
Age				
Moins de 25 ans	8,2	13,6	6,4	10,3
De 25 à 34 ans	13,9	18,5	10,4	15,3
De 35 à 44 ans	14,1	18,6	16,2	16,3
De 45 à 54 ans	19,2	19,0	18,9	19,1
De 55 à 64 ans	20,3	15,1	20,6	17,9
De 65 ans à 74 ans	13,9	9,7	15,6	12,5
75 ans et au-delà	10,4	5,5	11,9	8,6
Situation conjugale				
Vit seul(e)	41,6	43,6	34,4	41,5
En couple	58,4	56,4	65,6	58,5
Enfants de moins de 18 ans				
Aucun	71,6	63,2	70,4	67,9
Au moins un enfant de moins de 3 ans	6,1	8,5	3,2	6,6
Un seul enfant, plus de 3 ans	9,7	10,7	9,6	10,3
Deux enfants, plus de 3 ans	9,0	12,1	14,0	11,0
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	3,6	5,5	2,8	4,2
Diplôme				
Sans ou CEP ou BEPC	27,4	24,5	20,3	25,1
CAP-BEP	19,5	20,2	18,5	19,8
Baccalauréat (général ou professionnel)	17,1	23,5	17,0	19,7
Diplôme de l'enseignement supérieur	36,0	31,8	44,2	35,4
Catégorie socioprofessionnelle[†]				
Agriculteur	1,7	1,6	2,7	2,0
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	6,9	6,2	3,6	6,1
Cadre - profession libérale	17,9	14,1	24,4	17,2
Profession intermédiaire	24,4	21,9	25,1	23,2
Employés	23,1	25,4	19,5	23,5
Ouvriers	15,8	17,2	13,6	16,1
Sans activité professionnelle hors retraité	10,1	13,6	11,1	12,0

Variables	Bénévole pratiquant uniquement régulièrement	Bénévole pratiquant uniquement occasionnellement	Bénévole pratiquant régulièrement et occasionnellement	Ensemble des bénévoles
Situation par rapport à l'emploi				
Actif en emploi	56,7	61,5	52,1	57,7
Chômeur	3,8	5,0	2,9	4,2
Retraités	30,8	20,2	34,5	27,0
Étudiant	4,3	8,3	4,6	6,2
Autre inactif	4,4	5,0	5,9	4,9
Revenu				
Inférieur au 1 ^{er} quartile	19,9	23,3	18,0	21,7
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane	24,9	25,0	20,8	24,1
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	25,0	25,8	27,1	25,3
Supérieur au 3 ^{ème} quartile	30,2	25,9	34,1	28,9
Statut d'occupation du logement				
Propriétaire	52,0	48,6	63,0	52,0
Locataire ou autre	48,0	51,4	37,0	48,0
Religion				
Pratique régulière	16,5	10,8	24,7	15,4
Pratique irrégulière	21,9	20,8	18,7	20,8
Appartenance sans pratique	30,6	31,3	31,3	31,1
Ni appartenance ni pratique	31,0	37,1	25,3	32,7
Bénévolat de la mère				
Oui	23,6	28,3	37,6	28,0
Non	76,4	71,7	62,4	72,0
Bénévolat du père				
Oui	25,8	23,4	37,5	27,1
Non	74,2	76,6	62,5	72,9
Commune de résidence				
Rurale	17,8	24,6	24,8	21,8
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.	14,4	16,6	13,1	15,0
De 20 000 à 100 000 hab.	14,0	11,5	10,4	12,3
Plus de 100 000 hab.	53,8	47,3	51,7	50,9

Variables	Domaines	Bénévole pratiquant uniquement régulièrement	Bénévole pratiquant uniquement occasionnellement	Bénévole pratiquant régulièrement et occasionnellement	Ensemble des bénévoles
Région de résidence					
	Région parisienne	21,6	23,2	14,1	21,1
	Bassin parisien Ouest	8,7	8,5	9,6	8,8
	Bassin parisien Est	6,9	5,9	3,9	6,1
	Nord	7,7	5,4	5,7	6,3
	Est	3,8	8,0	4,7	5,7
	Ouest	10,8	19,2	21,1	16,2
	Sud-Ouest	10,2	8,0	12,7	10,0
	Centre-Est/Sud-Est	18,9	10,8	18,8	15,1
	Méditerranée	11,4	11,0	9,4	10,7
Appartenance à un groupe informel ou à un collectif					
	Oui	14,7	10,7	19,5	13,8
	Non	85,3	89,3	80,5	86,2
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour :					
s'informer					
	Oui	63,2	62,1	65,5	62,9
	Non	36,8	37,9	34,5	37,1
Communiquer son opinion ou son avis					
	Oui	32,0	33,8	37,8	33,5
	Non	68,0	66,2	62,2	66,5
Signer une pétition ou exprimer un vote					
	Oui	33,5	32,7	41,0	34,4
	Non	66,5	67,3	59,0	65,6
Participer à des campagnes de dons en ligne					
	Oui	17,1	14,0	23,3	16,7
	Non	82,9	86,0	76,7	83,3
Coproduire des contenus en ligne (cartographie, wiki...)					
	Oui	8,4	3,4	10,7	6,7
	Non	91,6	96,6	89,3	93,3
ENSEMBLE		39,9	43,9	16,2	100,0

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Note : Les bénévoles dont la nature des participations (régulière ou occasionnelle) n'a pas été renseignée ont été soustraits de ce tableau.

Lecture : Les hommes représentent 49,8 % des bénévoles dont la pratique est uniquement régulière, 48,8 % de ceux dont la pratique est uniquement occasionnelle et 51,9 % de ceux qui réalisent à la fois du bénévolat régulier et du bénévolat occasionnel. Leur part dans l'ensemble des bénévoles est de 49,6 %. La somme en colonne des pourcentages relatifs à chaque caractéristique sociodémographique est égale à 100.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Les bénévoles exclusivement occasionnels fréquentent moins souvent des groupes ou collectifs informels que les autres bénévoles. Quant aux utilisations d'Internet et des réseaux sociaux, pour deux d'entre elles (s'informer et communiquer son opinion ou son avis) il n'y a guère de différence entre les trois groupes de bénévoles. En revanche, pour les trois autres (signer une pétition ou exprimer un vote, participer à des campagnes de dons en ligne, coproduire des contenus en ligne) la proportion d'utilisateurs est moins élevée chez les bénévoles exclusivement occasionnels et elle est la plus forte pour le groupe cumulant les bénévoles régulier et occasionnel.

4.2.3.2. Une comparaison des profils des bénévoles réguliers et occasionnels

Dans cette seconde étape de l'examen des participants aux bénévolats régulier et occasionnel, nous réitérons le mode d'investigation utilisé au § 4.2.2.2 pour étudier simultanément le bénévolat des adhérents et l'autre bénévolat. Autrement dit, nous estimons de manière jointe les probabilités de participer à chacun des deux modes d'exercice du bénévolat en fonction des caractéristiques sociodémographiques des enquêtés et, pour cette investigation, nous considérons évidemment l'ensemble de l'échantillon, non bénévoles compris⁵⁴. Nous ne considérons désormais que deux groupes, ceux des bénévoles réguliers et ceux des bénévoles occasionnels, les individus cumulant ces deux types de participation se retrouvant par conséquent dans les deux groupes. Les résultats en termes de signe des corrélations et de leur niveau de significativité statistique sont communiqués dans le tableau 4.20.

Pour les deux modes de bénévolat, la probabilité de participation féminine est plus faible que la probabilité masculine mais l'écart est plus nettement marqué (et a un meilleur seuil de significativité statistique) pour le bénévolat régulier. Aucun effet d'âge n'est apparent pour le bénévolat occasionnel hormis une baisse de la pratique au-delà de 75 ans. Au contraire, pour le bénévolat régulier, la probabilité de participer de la population de plus de 44 ans est nettement supérieure à celle des jeunes. Elle atteint son maximum chez les 65 - 74 ans.

La relation entre participation et présence d'enfants au foyer est également différente pour les deux bénévoles. Tandis que la présence d'un enfant en bas d'âge est corrélée à une probabilité plus faible d'être bénévole régulier, la présence de plusieurs enfants d'âge scolaire est associée à une plus forte propension au bénévolat occasionnel. On peut penser par exemple aux coups de main ponctuels donnés par les parents (déplacements collectifs...) dans le cadre des activités sportives de leurs enfants ou aux services épisodiques rendus au gré de l'année scolaire dans le cadre d'associations de parents d'élèves.

La participation occasionnelle est très peu sensible à la catégorie socioprofessionnelle à l'exception des agriculteurs qui sont plus fortement représentés. Ceux-ci sont également davantage mobilisés que les autres catégories dans le bénévolat régulier mais c'est alors aussi le cas, bien qu'à un moindre degré, des professions intermédiaires et des cadres. La sensibilité de la participation au diplôme se fait sentir dès le niveau du baccalauréat en matière de bénévolat occasionnel tandis que ce sont les titulaires d'un diplôme du supérieur qui se distinguent par leur probabilité plus forte d'être bénévoles réguliers. Dans ce dernier cas, l'intensité de l'effet est nettement plus importante qu'elle ne l'est s'agissant du bénévolat occasionnel pour la pratique duquel les titulaires d'un diplôme du supérieur ne se distinguent pas des titulaires du seul baccalauréat.

⁵⁴ Nous utilisons donc de nouveau ici un modèle Probit bivarié.

Le statut d'occupation du logement est sans lien avec le bénévolat régulier mais le fait d'être propriétaire s'accompagne d'une probabilité de participer au bénévolat occasionnel nettement supérieure à celle des locataires.

Tableau 4.20. Profils des bénévoles réguliers et des bénévoles occasionnels

Variables	Bénévoles réguliers	Bénévoles occasionnels
Sexe		
Homme	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Femme	-	(-)
Age		
Moins de 25 ans	<i>référence</i>	<i>référence</i>
De 25 à 34 ans		
De 35 à 44 ans		
De 45 à 54 ans	(+)	
De 55 à 64 ans	++	
De 65 ans à 74 ans	++	
75 ans et au-delà	+	(-)
Situation conjugale		
Vit seul(e)	<i>référence</i>	<i>référence</i>
En couple		
Enfants de moins de 18 ans		
Aucun	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Au moins un enfant de moins de 3 ans	- -	
Un seul enfant, plus de 3 ans		
Deux enfants, plus de 3 ans		++
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans		+
Diplôme		
Sans ou CEP ou BEPC	<i>référence</i>	<i>référence</i>
CAP-BEP		
Baccalauréat (général ou professionnel)		++
Diplôme de l'enseignement supérieur	++	++
Catégorie socioprofessionnelle[†]		
Agriculteur	+	(+)
Artisan-commerçant-chef d'entreprises		
Cadre – profession libérale	(+)	
Profession intermédiaire	++	
Employés		
Ouvriers	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Sans activité professionnelle hors retraité		
Situation par rapport à l'emploi		
Actif en emploi		
Chômeur		
Inactif	<i>référence</i>	<i>référence</i>

Variables	Bénévoles réguliers	Bénévoles occasionnels
Revenu		
Inférieur au 1 ^{er} quartile	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane		
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile		
Supérieur au 3 ^{ème} quartile		
Statut d'occupation du logement		
Propriétaire		++
Locataire ou autre	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Religion		
Pratique régulière	++	++
Pratique irrégulière	+	
Appartenance sans pratique		
Ni appartenance ni pratique	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Bénévolat de la mère		
Oui	+	++
Non	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Bénévolat du père		
Oui	++	++
Non	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Commune de résidence		
Rurale	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.		
De 20 000 à 100 000 hab.		
Plus de 100 000 hab.	++	
Région de résidence		
Région parisienne	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Bassin parisien Ouest		
Bassin parisien Est		-
Nord	+	
Est	- -	
Ouest		++
Sud-Ouest		- -
Centre-Est/Sud-Est	++	
Méditerranée		(-)
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour s'informer		
Oui	++	++
Non	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Corrélation des résidus	Non significatif	
Nombre d'observations	4 948	4 948
Nombre de bénévoles	1 210	1 297

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Seuils de significativité statistique des corrélations : 10 % pour un seul signe entre parenthèses, 5 % pour un signe sans parenthèses, 1 % pour deux signes sans parenthèses. Le modèle utilisé est ici un modèle Probit bivarié.

Lecture : Après prise en compte de l'influence des autres caractéristiques des individus, les femmes ont une probabilité plus faible que les hommes de faire du bénévolat régulier. Ce résultat est acquis avec un seuil de significativité de 5 % (c'est-à-dire avec tout au plus cinq 'chances' sur 100 de se tromper en tenant ce résultat pour vrai).

Source : Enquête CRA-CSA 2017

La corrélation positive entre résidence dans les grandes villes et participation n'est manifeste que pour le seul bénévolat régulier. Dans ce cas, par rapport à la région parisienne prise comme référence comparative, c'est le Centre-Est – Sud-Est qui est associé au plus fort taux de participation et l'Est au plus faible. En revanche, en ce qui concerne le bénévolat occasionnel, l'Ouest en est la région de prédilection et c'est le Sud-Ouest qui affiche la propension la moins élevée à y participer.

La pratique régulière mais aussi, dans une moindre mesure, occasionnelle d'une religion est associée à une propension plus forte à participer au bénévolat régulier. Ce n'est le cas que pour la pratique religieuse régulière s'agissant du bénévolat occasionnel et l'effet observé est alors d'une moindre ampleur que celui relatif au bénévolat régulier.

Le bénévolat antérieur du père comme celui de la mère sont favorables aux deux types de participation. Mais l'effet de la pratique paternelle l'emporte dans le cas du bénévolat régulier alors que c'est celui de la pratique maternelle pour la participation occasionnelle⁵⁵. La relation positive entre la participation bénévole et l'usage d'Internet et des réseaux sociaux est confirmée pour les deux types de bénévolat, même si elle est plus particulièrement nette chez les bénévoles réguliers. Notons pour terminer qu'une fois considérées les corrélations entre les caractéristiques sociodémographiques et la propension à participer à chacun des bénévolats, il ne subsiste pas de corrélation résiduelle entre les deux types de participation.

4.3. Les adhérents assumant des responsabilités associatives

Le questionnaire demandait aux enquêtés déclarant être membres d'au moins une association s'ils y exerçaient des responsabilités (voir partie 2 sur la présentation de l'enquête). Rappelons que dans l'affirmative, quatre items relatifs à ces responsabilités leur étaient proposés, non exclusifs les uns des autres, à savoir :

- membre du conseil d'administration ;
- membre du bureau ;
- présidence ;
- autre responsabilité.

A priori, ces fonctions sont remplies par des bénévoles et il est donc logique d'aborder cette question des responsabilités associatives dans la présente partie. Il reste que quelques répondants, en nombre très limité, ont déclaré exercer des responsabilités dans leur(s) association(s) alors même qu'ils n'ont pas été ici identifiés comme bénévoles parce qu'ils déclaraient recevoir des indemnités ou rémunérations dans le cadre de leurs activités associatives⁵⁶. Il est vrai qu'il est possible, sous certaines conditions, de rémunérer des responsables associatifs sans perdre pour autant ni son caractère d'organisation à but non lucratif ni les dispositions en matière fiscale concernant ce type d'organisation. Il n'est pas exclu également que nous soyons en présence de situations « limites » à l'égard de la législation. Quoi qu'il en soit, nous avons choisi de conserver ces quelques responsables dans l'examen auquel procèdent les développements de cette section.

Un peu moins de 29 % des adhérents associatifs indiquent qu'ils exercent des responsabilités dans une ou plusieurs associations. Toujours parmi les adhérents, 17 % déclarent être membres d'un bureau et un peu plus de 5 % exercer une présidence. En extrapolant ce dernier

⁵⁵ Cette différence d'intensité des effets n'apparaît pas dans le tableau 4.20 où seuls les signes et les niveaux de significativité statistique sont indiqués. Les résultats complets (avec les coefficients estimés des équations) sont disponibles auprès de l'auteur.

⁵⁶ Ces cas ont été exclus du périmètre du bénévolat comme cela est indiqué dans la partie 2 du présent rapport.

taux à la population totale de 18 ans et au-delà, nous obtenons 1,34 million de personnes assurant cette fonction. On peut voir dans ce nombre de présidents un ordre de grandeur approximatif du nombre d'associations en France métropolitaine. Approximatif car l'enquête n'est pas une enquête auprès des associations mais auprès des individus. Il faut en particulier avoir à l'esprit qu'un enquêté déclarant exercer cette fonction peut le faire dans plusieurs associations, que certaines associations n'ont pas de président, que d'autres en ont plusieurs et que des moins de 18 ans peuvent être responsables d'associations, même s'ils sont peu nombreux dans ce cas⁵⁷. Pour rappel, l'enquête *Associations 2014* de l'INSEE estimait le nombre d'associations en 2013 à 1,3 million et l'enquête *Paysage*, dans sa troisième édition, l'estime à 1,5 million pour 2017 (Tchernonog et Prouteau, à paraître en 2019).

Les profils de ces membres exerçant des responsabilités associatives se distinguent-ils des profils des autres adhérents et, si tel est le cas, en quoi consistent ces différences ? Le tableau 4.21 présente la composition sociodémographique des adhérents assumant une responsabilité, quelle qu'elle soit, ainsi que celle des adhérents exerçant une présidence. Ces compositions sont comparées à celles de l'ensemble des adhérents et de la population totale de référence (c'est-à-dire de la population de 18 ans et plus).

La lecture de ce tableau conduit à plusieurs remarques qui peuvent être résumées de la manière suivante. Si le monde des adhérents associatifs peut à juste titre apparaître comme un monde sélectif par rapport à l'ensemble de la population, cet effet de sélection est en quelque sorte redoublé lorsque nous comparons le monde des responsables associatifs à celui de la totalité des adhérents et *a fortiori* à l'ensemble de la population. Explicitons notre propos.

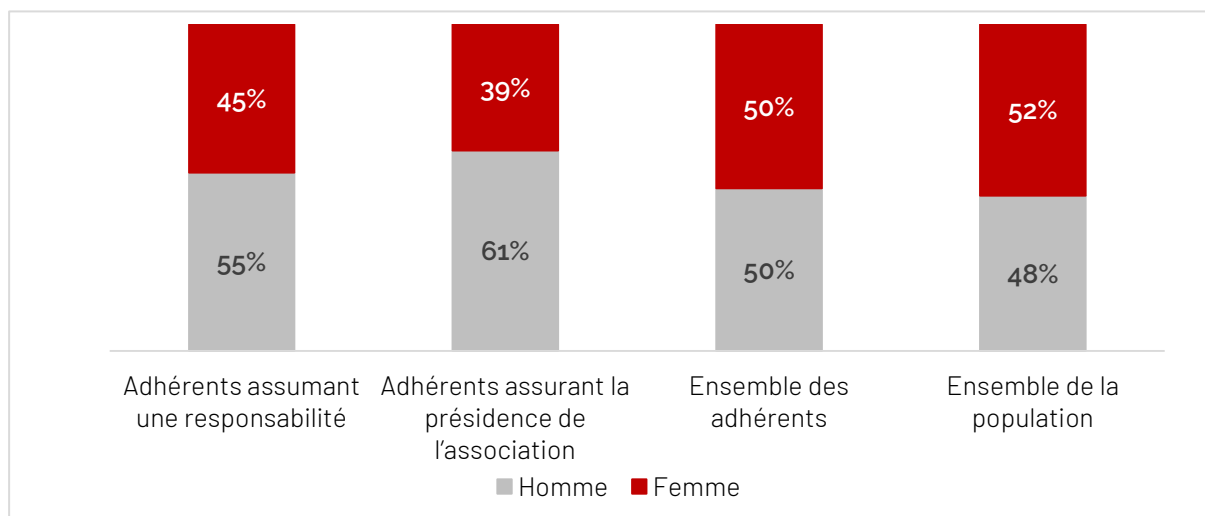
Nous avons déjà souligné la tendance plus forte des hommes à adhérer même si l'écart avec les femmes se réduit tendanciellement. La surreprésentation masculine se renforce incontestablement lorsque l'on considère l'accès aux responsabilités : alors qu'elles constituent la moitié des adhérents, les femmes ne représentent que légèrement plus de 45 % des titulaires de responsabilités et à peine 39 % des présidents (graphique 4.5).

En ce qui concerne l'âge, 46 % des responsables ont au moins 55 ans et cette proportion passe même à 63 % (soit près des deux tiers) pour les présidences alors que ces classes d'âge représentent un peu moins de 41 % des adhérents et légèrement plus de 38 % de la population totale de référence (graphique 4.6). En lien avec ce constat en termes d'âge, on observe une surreprésentation des retraités parmi les responsables (environ 33 %), plus particulièrement forte chez les titulaires de la présidence (plus de 48 %) par rapport à la part qu'ils occupent chez les adhérents (environ 29 %) et dans la population totale (28 %) (tableau 4.21).

Les responsables associatifs bénévoles sont également plus diplômés que les autres adhérents et que l'ensemble de la population : ainsi près de la moitié des présidents détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur tandis que ce n'est le cas que d'un gros tiers de l'ensemble des adhérents et d'un peu plus d'un quart de la population totale de 18 ans et plus. Ces responsables ont aussi des revenus plus élevés que les adhérents et que l'ensemble de la population. Ils sont plus souvent propriétaires du logement qu'ils occupent. Ils se recrutent davantage parmi les cadres supérieurs (un tiers des présidents) tandis qu'au contraire les ouvriers sont nettement sous-représentés (7 % des présidents alors qu'ils représentent 16 % des adhérents et 20 % de la population totale). La pratique religieuse ne paraît pas en revanche être une variable discriminante (tableau 4.21).

⁵⁷ S'agissant de la participation des mineurs à la vie associative, la loi de 27 janvier 2017 a poursuivi la modification de l'article 2bis de la loi de 1901, déjà révisé par la loi du 28 juillet 2011.

Graphique 4.5. Répartition hommes-femmes selon la situation occupée dans l'association

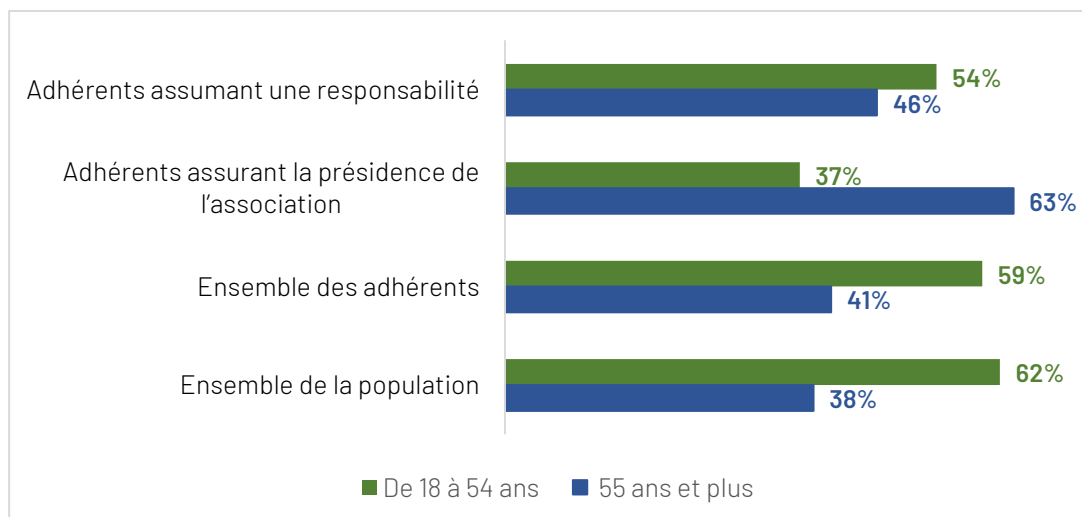


Note : Les pourcentages ont été arrondis à l'unité la plus proche mais le graphique a été réalisé à partir des proportions exactes.

Lecture : 55 % des adhérents associatifs assumant des responsabilités sont des hommes, contre 50 % pour l'ensemble des adhérents et 48 % pour la population totale de référence.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Graphique 4.6. Répartition par âge selon la situation occupée dans l'association



Note : Les pourcentages ont été arrondis à l'unité la plus proche mais le graphique a été réalisé à partir des proportions exactes.

Lecture : 63 % des présidents ont 55 ans et plus contre 41 % des adhérents et 38 % de l'ensemble de la population de référence.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Tableau 4.21. Composition sociodémographique des adhérents associatifs, des membres assumant des responsabilités associatives et des membres assurant la présidence de l'association (en %)

Caractéristiques sociodémographiques	Adhérents assumant une responsabilité	Adhérents assurant la présidence de l'association	Ensemble des adhérents	Ensemble de la population
Sexe				
Homme	54,6	61,4	49,8	47,6
Femme	45,4	38,6	50,2	52,4
Age				
Moins de 25 ans	6,0	3,0	10,2	10,4
De 25 à 34 ans	12,7	10,0	15,0	15,8
De 35 à 44 ans	15,2	8,7	15,7	16,3
De 45 à 54 ans	19,8	15,0	18,5	19,1
De 55 à 64 ans	20,3	22,4	17,6	16,2
De 65 ans à 74 ans	15,7	17,2	12,8	11,2
75 ans et au-delà	10,3	23,7	10,2	11,0
Situation conjugale				
Vit seul(e)	33,4	28,9	42,5	43,9
En couple	66,6	71,1	57,5	56,1
Enfants de moins de 18 ans				
Aucun	68,2	77,4	69,5	68,4
Au moins un enfant de moins de 3 ans	6,4	5,4	5,9	7,8
Un seul enfant, plus de 3 ans	9,5	5,8	10,2	10,5
Deux enfants, plus de 3 ans	12,1	8,2	10,8	9,5
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	3,8	3,2	3,6	3,8
Diplôme				
Sans ou CEP ou BEPC	21,0	21,2	24,8	30,2
CAP-BEP	18,1	18,4	20,6	23,4
Baccalauréat (général ou professionnel)	17,4	12,4	18,9	18,6
Diplôme de l'enseignement supérieur	43,5	48,0	35,7	27,8
Catégorie socioprofessionnelle[†]				
Agriculteur	2,9	2,6	2,0	1,7
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	7,0	11,0	6,2	5,7
Cadre - profession libérale	25,5	34,0	17,5	13,8
Profession intermédiaire	25,1	24,3	23,1	20,0
Employés	18,3	16,0	23,6	25,7
Ouvriers	12,8	7,2	16,1	20,5
Sans activité professionnelle hors retraité	8,4	4,9	11,5	12,6

Caractéristiques sociodémographiques	Adhérents assumant une responsabilité	Adhérents assurant la présidence de l'association	Ensemble des adhérents	Ensemble de la population
Situation par rapport à l'emploi				
Actif en emploi	56,8	44,3	57,6	56,3
Chômeur	3,4	3,6	3,2	4,6
Retraités	32,6	48,4	28,7	27,7
Étudiant	4,3	1,5	6,0	5,4
Autre inactif	2,9	2,2	4,5	6,0
Revenu				
Inférieur au 1 ^{er} quartile	15,3	14,0	20,4	25,5
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane	21,1	22,5	24,6	25,1
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	28,7	27,0	25,7	24,5
Supérieur au 3 ^{ème} quartile	34,9	36,5	29,3	24,9
Statut d'occupation du logement				
Propriétaire	64,3	76,1	53,2	47,1
Locataire ou autre	35,7	23,9	46,8	52,9
Religion				
Pratique régulière	14,8	17,6	15,0	11,9
Pratique irrégulière	22,1	19,6	22,4	20,2
Appartenance sans pratique	31,1	27,3	31,6	33,4
Ni appartenance ni pratique	32,0	35,5	31,0	34,5
Bénévolat de la mère				
Oui	30,3	28,1	28,2	20,2
Non	69,7	71,9	71,8	79,8
Bénévolat du père				
Oui	35,2	30,8	26,4	18,4
Non	64,8	69,2	73,6	81,6
Appartenance à un groupe informel ou à un collectif				
Oui	17,6	19,8	13,1	9,5
Non	82,4	80,2	86,9	90,5

Caractéristiques sociodémographiques	Adhérents assumant une responsabilité	Adhérents assurant la présidence de l'association	Ensemble des adhérents	Ensemble de la population
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour :				
s'informer				
Oui	69,8	74,4	63,0	53,3
Non	30,2	25,6	37,0	46,7
Communiquer son opinion ou son avis				
Oui	38,5	39,6	33,3	26,0
Non	61,5	60,4	66,7	74,0
Signer une pétition ou exprimer un vote				
Participer à des campagnes de dons en ligne				
Oui	19,8	26,3	16,5	12,1
Non	80,2	73,7	83,5	87,9
Coproduire des contenus en ligne (cartographie, wiki...)				
Oui	9,8	14,2	6,2	3,9
Non	90,2	85,8	93,8	96,1

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Lecture : 45,4 % des adhérents associatifs exerçant une responsabilité dans leurs associations sont des femmes. Ce pourcentage tombe à 38,6 % pour les adhérents occupant une fonction de président. La somme en colonne des pourcentages relatifs à chaque caractéristique sociodémographique est égale à 100.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Si la part des adhérents ayant eu une mère bénévole est plus importante qu'elle ne l'est dans la population totale, les responsables ne se distinguent pas particulièrement à cet égard des autres membres. En revanche, ils sont plus nombreux à avoir eu un père pratiquant le bénévolat. Ils sont également plus nombreux, en termes relatifs, à faire partie d'un groupe ou d'un collectif informel, et c'est tout particulièrement le cas des présidents. Enfin la familiarité avec le numérique (Internet et aux réseaux sociaux), quel qu'en soit l'usage (information, communiquer son opinion, etc.), est plus grande chez les responsables et notamment chez les présidents qu'elle ne l'est parmi les adhérents et dans l'ensemble de la population.

Les constats précédents, en termes de statistiques descriptives, sont-ils corroborés par des analyses plus approfondies utilisant l'outil économétrique ? De telles analyses sont ici plus complexes à mener. En effet, à la différence des études sur l'adhésion ou la participation au bénévolat, il faut tenir compte du fait que pour devenir responsable d'une association il faut très généralement d'abord en être adhérent. L'investigation doit donc procéder en deux étapes articulées l'une à l'autre, à savoir un examen des caractéristiques sociodémographiques corrélées à l'adhésion, à l'image de ce qui a été fait dans la partie 3, **et** une exploration des caractéristiques qui, **chez les adhérents**, sont liées à l'accès aux responsabilités. En termes techniques, nous avons un modèle économétrique en deux étapes qui est un modèle Probit bivarié avec sélection. Il ne nous a pas semblé opportun de présenter en détail ici ce modèle auquel nous faisons déjà référence dans une note de bas de page précédente dans cette même partie (voir § 4.2.2.2). Nous nous contenterons donc d'en résumer les principales conclusions en communiquant au besoin, à la demande des intéressés, les résultats plus complets de ces investigations.

S'agissant de l'accès aux responsabilités, quelle qu'en soit la nature, il apparaît bien qu'il y a au sein des adhérents un processus sélectif qui joue en faveur des hommes, des seniors, des cadres supérieurs mais aussi des agriculteurs (et dans une moindre mesure en faveur des indépendants non agricoles et des professions intermédiaires) et qu'il y a une corrélation positive entre l'occupation d'une fonction de responsable et le bénévolat antérieur du père de l'enquête ainsi que l'usage plus intensif des outils numériques. En revanche, dans cette analyse économétrique, les corrélations suggérées par le tableau 4.2.1 entre la probabilité d'occuper une fonction de responsable, d'une part, et, d'autre part, le revenu ainsi que le diplôme, disparaissent. L'analyse confirme également l'absence de relation avec la pratique religieuse. S'agissant de l'accès à la présidence de l'association, l'étude économétrique corrobore la surreprésentation des hommes, des adhérents âgés de plus de 65 ans et en particulier de ceux de 75 ans et au-delà, des cadres supérieurs mais aussi des indépendants non agricoles voire, et c'est plus surprenant, des employés mais avec un niveau de significativité statistique plus médiocre. L'analyse fait aussi apparaître une corrélation positive de l'accès à cette fonction avec l'usage du numérique à titre d'information.

En résumé, les responsables et tout particulièrement les présidents ont un profil distinct de celui de la population totale mais aussi du monde des adhérents. Le constat n'est pas nouveau. Il a déjà été fait à partir d'autres enquêtes, principalement conduites auprès d'associations (Prouteau et Tabariès, 2010a et 2010b ; Flahault et Tabariès, 2013 ; Tabariès, à paraître en 2019).

RÉSUMÉ PARTIE 4

Le taux de bénévolat obtenu à partir des données de l'enquête Centre de recherche sur les associations – CSA 2017 est de 43 %. Par domaine d'activité, c'est le taux de participation dans le domaine de la défense de droits, de causes et d'intérêt qui est le plus élevé devant successivement ceux de l'action sociale et caritative, des loisirs et des sports. Un peu moins d'un bénévole sur trois réalise ses activités volontaires non rémunérées dans plusieurs organisations.

Les participations bénévoles peuvent se dérouler dans le cadre d'associations ou dans celui d'organismes non associatifs, publics ou privés. Plus de 90 % des participations se font en milieu associatif. Près de 6 adhésions associatives sur 10 donnent lieu à une participation bénévole et 1 sur 3 à une participation régulière mais faire du bénévolat en associations ne signifie pas nécessairement en être adhérent. Près du quart du bénévolat associatif est le fait de non-adhérents. Si l'on regroupe le bénévolat associatif des non-adhérents et le bénévolat réalisé dans des organismes non associatifs (comme adhérents ou non adhérents) en l'appelant « autre bénévolat » pour le distinguer de celui réalisé dans les associations par les adhérents, on observe que le premier représente 28 % des participations totales.

Un peu plus de la moitié des participations sont déclarées par les enquêtés comme ayant un caractère occasionnel. Toutefois, ce sont les participations régulières qui l'emportent chez les bénévoles qui pratiquent leurs activités en tant que membres de leurs associations tandis que ce bénévolat régulier est nettement minoritaire dans l'autre bénévolat. De plus, la répartition entre bénévolat régulier et bénévolat occasionnel varie selon les types d'associations. Le premier est majoritaire dans les associations sportives, d'action sociale et caritative, de santé et d'éducation formation, mais minoritaire dans les associations culturelles et plus encore dans les associations de loisirs.

Plus du quart des participations ont au moins 10 ans d'ancienneté et à peine 16 % moins d'un an. C'est dans les associations d'action sociale et caritative ainsi que dans les associations de santé que cette ancienneté est en moyenne la plus faible.

Les profils sociodémographiques des bénévoles varient d'un domaine associatif d'activité à l'autre. C'est ainsi, notamment, que la propension des hommes à faire du bénévolat sportif est nettement plus élevée que celle des femmes et une situation un peu similaire, quoiqu'avec des écarts moins importants entre les deux sexes, est constatée dans le domaine des loisirs. Au contraire, ce sont les femmes qui sont les plus enclines à pratiquer le bénévolat dans les associations sociales et caritatives ainsi que dans celles qui sont orientées vers l'éducation et la formation. L'avancée en âge s'accompagne d'une baisse de la probabilité d'être bénévole sportif mais au contraire d'une augmentation de celle de pratiquer le bénévolat dans l'action sociale et caritative mais aussi dans la défense de droits, de causes et d'intérêts. Tandis que la pratique du bénévolat dans les domaines de l'action sociale – caritative, de la santé, de l'éducation et de la défense de droits, de causes et d'intérêts est plus fréquente dans les grands centres urbains, c'est dans les zones rurales qu'elle est la plus probable dans le domaine des loisirs.

Il reste que, au-delà des différences entre domaines, certaines caractéristiques sociodémographiques sont associées dans la majorité d'entre eux à une pratique plus fréquente du bénévolat. Tel est plus particulièrement le cas du diplôme : les diplômés de l'enseignement supérieur ont une probabilité plus forte d'être bénévoles que les sans diplôme ou titulaires de diplômes de niveau faible sauf dans le sport, où il n'y a aucune corrélation entre bénévolat et diplôme, et le domaine des loisirs où, au contraire, les plus diplômés ont une

propension inférieure à être bénévole. Un autre constat homogène, à l'exception des associations de santé, réside dans la corrélation positive entre la disposition des individus à faire du bénévolat et la pratique antérieure d'une activité de ce type par l'un au moins de leurs parents.

Bien qu'ils ne soient pas incompatibles entre eux, le bénévolat associatif des adhérents et l'autre bénévolat présentent des différences sous l'angle des profils des individus qui s'y consacrent. Par exemple, les hommes sont plus enclins que les femmes à pratiquer le premier et les propriétaires de leur logement le sont également davantage que les locataires tandis que la probabilité de participer au second ne diffère ni selon le sexe ni selon le statut d'occupation de sa résidence principale. En revanche, tandis que l'inclination pour l'autre bénévolat culmine chez les 55-74 ans, un tel « effet d'âge » est inconnu pour le bénévolat associatif des adhérents. Mais là encore, dans les deux cas, la pratique est plus fréquente chez les plus diplômés, même si c'est selon des modalités un peu différentes, et le bénévolat antérieur des parents comme l'usage d'Internet et des réseaux sociaux sont positivement corrélés avec la participation aux deux bénévolats.

Le bénévolat régulier et le bénévolat occasionnel ne sont pas, eux non plus, des univers disjoints. On peut pratiquer les deux dans des organisations différentes. Il n'en demeure pas moins que les participants réguliers ont un profil quelque peu distinct de celui des participants occasionnels. Les jeunes ont une probabilité inférieure de pratiquer le bénévolat régulier comparativement aux plus de 45 ans, tandis qu'aucun effet d'âge n'apparaît pour le bénévolat occasionnel, si ce n'est une moindre participation chez les plus âgés. Sous l'angle des catégories socioprofessionnelles, tandis que seuls les agriculteurs se signalent par une propension plus élevée à pratiquer occasionnellement, c'est aussi le cas des professions intermédiaires ainsi que des cadres s'agissant de la participation régulière. Cette dernière est plus fréquente dans les grands centres urbains tandis qu'il n'y a aucune corrélation entre la taille de la commune de résidence et le bénévolat occasionnel. Mais une nouvelle fois, la pratique des deux types de bénévolat est positivement corrélée au niveau de diplôme, quoique de manière un peu différente, ainsi qu'à l'existence d'une tradition familiale de participation bénévole et à l'usage des outils numériques à des fins d'information sur des questions de société et politiques.

Le monde des dirigeants bénévoles est un monde sélectif tout particulièrement s'agissant des titulaires de la présidence associative chez qui on observe une surreprésentation des hommes, des seniors, des cadres supérieurs et des indépendants non agricoles ainsi que des usagers du numérique.

5. Le temps consacré au bénévolat

Comme cela a été signalé dans la première partie de ce rapport, en ce qui concerne le temps consacré au bénévolat, mesuré en termes de durée annuelle affectée par le bénévole à ses activités volontaires non rémunérées, nous n'avons aucune information en provenance des ménages depuis l'enquête Insee *Vie associative 2002*⁵⁸. Cette question a donc fait l'objet d'un soin tout particulier dans l'enquête *CRA - CSA 2017*. Dans les deux modules administrés aux enquêtés se déclarant bénévoles, des questions identiques à celles de l'enquête de l'Insee ont été posées. Il aurait pu être envisagé d'interroger quelque peu différemment les répondants sur le volume du temps donné, mais nous souhaitons pouvoir rapprocher les réponses obtenues de celles de l'enquête de l'Insee (voir partie 6).

Le calcul des durées offertes au titre de l'activité bénévole suppose qu'une convention soit adoptée sur la durée de « l'année bénévole » et que des choix soient faits quant à l'interprétation de certaines réponses des enquêtés. Parce que ces choix peuvent prêter à discussion nous avons opté pour la construction de deux variantes servant aux estimations, une variante « basse » ou « inférieure » et une variante « haute » ou « supérieure ». Les résultats sont donc communiqués sous la forme de fourchettes. Ceux qui concernent le volume global du temps bénévole ainsi que sa répartition par domaine d'activité sont présentés dans la première section. La seconde section a pour objet l'étude des durées annuelles consacrées aux participations. La dernière section situe l'analyse au niveau des bénévoles. Elle examine notamment la sensibilité du temps qu'ils donnent à leurs caractéristiques sociodémographiques.

5.1. Le volume du bénévolat et sa répartition

L'exploitation des réponses aux questions concernant les durées annuelles consacrées au bénévolat, questions présentées dans la partie 2 de ce rapport, n'est pas immédiate. Elle requiert d'abord l'adoption d'une convention concernant la durée effective de l'année bénévole. Celle-ci a été arrêtée à 9 mois sachant que, bien évidemment, elle peut varier d'un individu à l'autre. Elle nécessite aussi l'interprétation de certaines réponses qui peuvent prêter à ambiguïté. Les différents scénarios envisageables conduisent à la construction de plusieurs variantes. La présentation de ces variantes et des hypothèses et/ou conventions qui ont présidé à leur constitution a été renvoyée en annexe (annexe D.1) pour ne pas alourdir la rédaction de cette partie. La lecture de ces développements est toutefois vivement conseillée.

L'estimation du volume global du bénévolat est présentée sous forme d'un intervalle entre une variante que nous pouvons appeler par commodité « basse » et une variante « haute » ou, si l'on préfère, une estimation inférieure et une estimation supérieure. Les différences entre elles proviennent d'une part du nombre hebdomadaire de jours de bénévolat imputé aux

⁵⁸ Nous rappelons que le terme de « durée » doit être entendu comme le nombre d'heures consacrées à l'activité bénévole.

bénévoles réguliers qui déclarent leur nombre d'heures par jour et, d'autre part, du mode de calcul des participations de certains bénévoles occasionnels. L'annexe D.1 donne plus de précisions sur ces deux estimations. Nous dirons seulement ici que le choix des variantes a été motivé par un souci de crédibilité des hypothèses retenues et par la volonté d'éviter toute surestimation du temps que consacrent les bénévoles à leurs activités volontaires. C'est aussi ce procédé d'estimation par intervalle qui a été utilisé pour la répartition de ces durées annuelles par domaine d'activité et selon les types de bénévolat.

5.1.1. Volume total déclaré et volume documenté par l'enquête

Nous avons noté dans la partie précédente que l'enquête permettait de documenter une très grande partie des participations bénévoles des pluri-participants mais que quelques-unes lui échappaient chez celles et ceux ayant plus de 4 participations en tant qu'adhérents et/ou plus de 2 participations au titre de l'autre bénévolat. C'est pourquoi une question était posée sur le temps annuel consacré à ces participations non documentées, ce qui permet d'estimer la durée annuelle totale consacrée au bénévolat. Notre estimation de cette durée est comprise entre environ 2 180 millions et 2 400 millions d'heures (tableau 5.1) soit, exprimée en emplois équivalents temps plein (ETP), entre 1 323 000 et 1 461 000 si l'on arrondit au millier le plus proche⁵⁹.

Toutefois, les durées annuelles consacrées à ces participations non documentées ne peuvent être affectées aux différents domaines d'activité ou types de bénévolat. Seules celles relatives aux participations documentées peuvent l'être. Le tableau 5.1 montre que la différence entre durée annuelle totale déclarée et durée annuelle totale documentée est très minime, la seconde représentant plus de 99 % de la première. C'est un pourcentage plus élevé que celui observé dans la partie précédente pour la part des participations documentées dans l'effectif total des participations déclarées, qui était de 96,6 % (voir encadré 4.1 de la partie 4). Le constat de cet écart ne saurait étonner puisque le questionnaire demandait aux enquêtés de documenter leurs participations par ordre décroissant de temps qui leur était consacré. Celles qui n'ont pas été renseignées sont donc les plus modestes du point de vue du temps qu'elles mobilisent.

Tableau 5.1. Volume total du bénévolat et volume documenté par l'enquête

	Variante inférieure d'estimation		Variante supérieure d'estimation	
	Nombre d'heures	Nombre d'ETP	Nombre d'heures	Nombre d'ETP
Volume total	2 177 092 179	1 323 460	2 403 775 549	1 461 262
Volume documenté par l'enquête	2 164 033 378	1 315 522	2 390 716 749	1 453 323

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

En conséquence, les résultats concernant la répartition des durées documentées peuvent être considérés comme une image très fidèle de la répartition de la durée totale. Non seulement cette répartition peut être envisagée selon les domaines d'activité, mais aussi selon le caractère régulier ou non des participations et selon la distinction entre bénévolat associatif des adhérents et autre bénévolat.

⁵⁹ Soulignons ici une nouvelle fois que ces estimations sont extrapolées à la population de 18 ans et plus et ne tiennent pas compte des activités bénévoles des moins de 18 ans. D'un certain point de vue, on peut donc considérer que les résultats présentés sous-estiment le volume de bénévolat tel qu'il peut être calculé sur la base de la population totale.

Avant d'envisager ces différents angles d'approche, nous voudrions distinguer le bénévolat réalisé en associations (par des membres ou des non-membres) de celui effectué dans des organismes d'un autre statut. Cette partition ne peut, elle aussi, être effectuée qu'à partir des participations documentées et doit prendre en compte la méconnaissance par quelques répondants de la nature de l'organisme dans lequel ils interviennent en tant que bénévoles.

Le tableau 5.2 montre que le volume du bénévolat réalisé en associations représente l'écrasante majorité du volume global obtenu à partir des participations documentées, soit 97 % dans les deux estimations. On ne peut toutefois exclure que des organismes déclarés par les répondants comme étant des associations aient en réalité un autre statut. En ne perdant pas de vue la nécessaire prudence, soulignée dans l'introduction de cette partie, avec laquelle des estimations tirées d'enquête auprès des individus peuvent être confrontées avec celles issues d'enquêtes en direction des associations, il apparaît que l'estimation du volume du bénévolat associatif en 2017 (de 1 275 000 à 1 410 000 ETP) est très nettement supérieure à celui de l'enquête *Associations 2014* de l'Insee (Insee, 2016). En revanche l'estimation de la dernière édition de l'enquête *Paysage* parvient pour la même année 2017 à une estimation qui est proche des nôtres puisque qu'elle est de 1 425 000 ETP (Tchernonog et Prouteau, à paraître en 2019).

Tableau 5.2. Volume du bénévolat en associations et dans des organismes d'une autre nature

	Variante inférieure d'estimation			Variante supérieure d'estimation		
	Nombre d'heures	Nombre d'ETP	%	Nombre d'heures	Nombre d'ETP	%
<i>En associations</i>	2 098 927 452	1 275 944	97,0 %	2 320 181 223	1 410 444	97,0 %
<i>Dans d'autres organismes</i>	63 779 719	38 772	2,9 %	68 137 914	41 421	2,9 %
<i>Nature inconnue de l'organisme</i>	1 326 207	806	0,1 %	2 397 612	1 458	0,1 %
<i>Total du volume documenté</i>	2 164 033 378	1 315 522	100,0 %	2 390 716 749	1 453 323	100,0 %

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

5.1.2. Le volume du bénévolat par domaine d'activité

Le tableau 5.3 présente la répartition par domaine d'activité du volume du bénévolat documenté par les répondants. Ces répartitions diffèrent peu selon les deux estimations retenues. Le graphique 5.1 représente la seule répartition obtenue à partir de l'estimation inférieure. C'est le domaine social - caritatif qui occupe la part la plus importante avec sensiblement plus d'un quart du volume du temps bénévole, devant le sport (un cinquième) et la défense de droits, de causes et d'intérêts (aux environs de 18 %). Derrière ces gros bastions de l'engagement bénévole viennent les loisirs (légèrement plus de 12 % du volume du temps bénévole) et la culture (un peu plus du dixième). L'éducation-formation (environ 5 %), la santé (3,5 %) et le développement local (un peu plus de 1 %) ferment la marche avec des parts nettement plus faibles. Il reste que, si on les agrège, les trois domaines relatifs à des activités récréatives (culture, sport et loisirs) représentent 43 % du volume du bénévolat.

Tableau 5.3. Volume global du bénévolat (en heures et emplois équivalents temps plein – ETP) et par domaine d'activité.

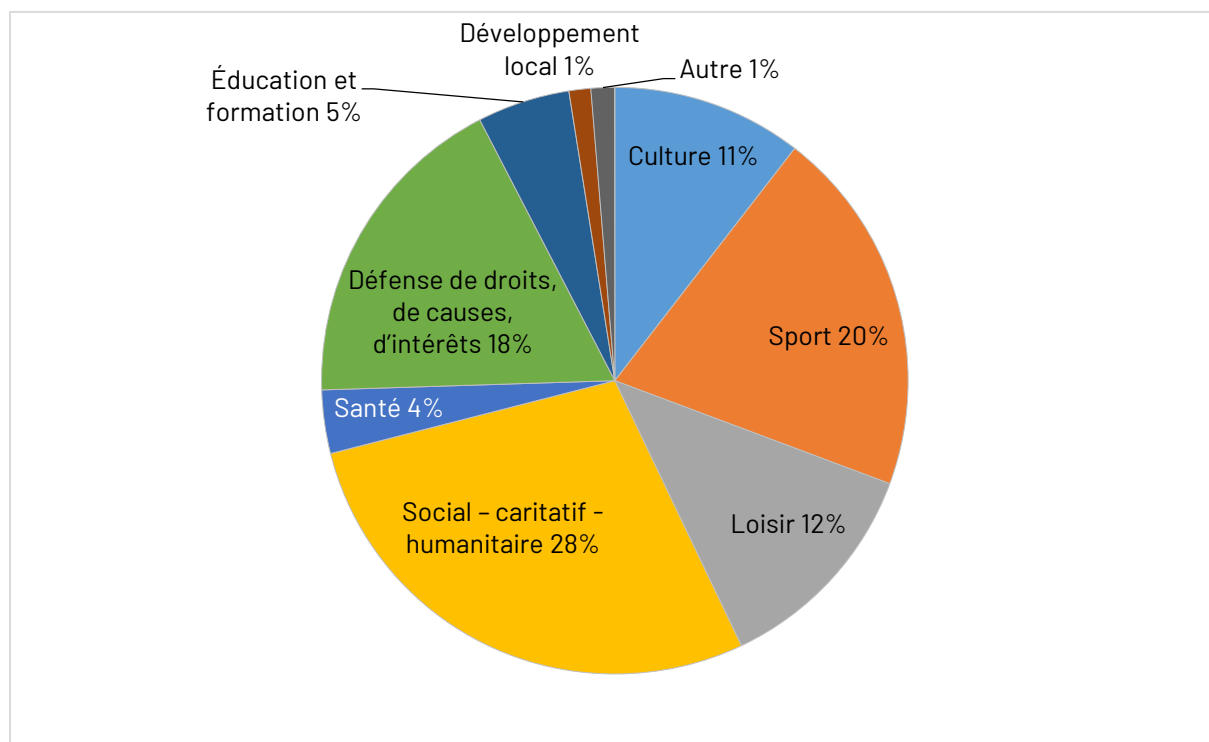
Domaines	Variante inférieure d'estimation			Variante supérieure d'estimation		
	Nombre d'heures	Nombre d'ETP	%	Nombre d'heures	Nombre d'ETP	%
<i>Ensemble</i>	2 164 033 378	1 315 522	100,0 %	2 390 716 748	1 453 323	100,0 %
Culture	227 083 379	138 045	10,5 %	259 059 941	157 483	10,8 %
Sport	437 662 356	266 056	20,2 %	468 139 466	284 583	19,6 %
Loisir	263 185 802	159 991	12,2 %	296 266 585	180 101	12,4 %
Social – caritatif - humanitaire	607 893 722	369 540	28,1 %	659 992 608	401 211	27,6 %
Santé	75 310 154	45 781	3,5 %	82 163 912	49 948	3,4 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	386 836 630	235 159	17,9 %	443 828 391	269 805	18,6 %
Éducation et formation	111 436 223	67 743	5,1 %	116 487 877	70 813	4,9 %
Développement économique et local	26 113 420	15 875	1,2 %	31 457 432	19 123	1,3 %
Autre	28 511 692	17 332	1,3 %	33 320 537	20 256	1,4 %

Note : Le volume de l'ensemble est inférieur au volume total indiqué dans le texte car dans ce tableau ne sont pas prises en compte les participations non documentées, dont on connaît la durée globale mais dont on ne connaît pas la répartition par domaine.

Lecture : Dans l'estimation inférieure, le nombre d'emplois ETP bénévoles est de 1 315 522. La culture en représente 10,5 % avec 138 045 ETP.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Graphique 5.1. Répartition du volume du bénévolat par domaine d'activité
Variante inférieure d'estimation



Note : les pourcentages ont été ici arrondis à l'unité la plus proche.
Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Nous verrons dans la partie suivante que cette part des activités récréatives paraît avoir fléchi depuis 2002 au profit du domaine de l'action sociale et caritative. Remarquons que la répartition que nous obtenons diffère de celles des enquêtes auprès des associations qu'ont menées l'Insee en 2014 et le CES en 2017 même si, une fois de plus, il convient d'opérer ces rapprochements avec une grande circonspection. Ainsi la part de l'action sociale et caritative à laquelle est ajoutée celle de l'hébergement social et médico-social représente, dans l'enquête *Associations 2014* de l'Insee, 15 % du volume total du bénévolat tandis que la part du sport y est de 27 % (Insee, 2016). On pourrait objecter que dans ce dernier cas, la chasse et la pêche ont été intégrées au domaine sportif ce qui n'est pas le cas dans notre enquête. Mais si on opère cette intégration, la part du domaine sportif dans le volume de travail bénévole passe alors à 22,7 % pour l'estimation inférieure et à 22 % pour l'estimation supérieure, ce qui laisse persister un écart non négligeable avec les résultats de l'enquête *Insee Associations 2014*. L'écart est plus important encore s'agissant de l'action sociale et caritative. Quant aux parts de la culture et des loisirs elles sont, dans l'enquête *CRA-CSA*, un peu inférieures à celles issues de l'enquête *Associations 2014* de l'Insee et les parts des autres domaines sont à peu près équivalentes.

Dans la troisième édition de l'enquête *Paysage associatif* relative à l'année 2017, la part cumulée de l'action sociale, caritative et sanitaire est de 26,9 %, plus faible que dans la présente enquête *CRA-CSA* où cette part cumulée tourne autour de 31 %. La part de la défense des droits, causes et intérêts est également bien inférieure à la nôtre tandis qu'au contraire, celle du sport lui est supérieure (Tchernonog et Prouteau, à paraître 2019). Au risque de nous répéter, redisons que ces rapprochements entre enquêtes de nature distincte sont effectués ici à titre purement indicatif.

5.1.3. Les volumes des bénévoles régulier et occasionnel

On peut évidemment s'attendre à ce que la majorité du volume du bénévolat soit apportée par les participations régulières. Mais dans quelles proportions ? Le tableau 5.4 présente la ventilation des durées annuelles selon le caractère régulier ou occasionnel du bénévolat, au niveau global et par domaine d'activité. Il n'est guère surprenant d'observer que la part du bénévolat occasionnel est, dans l'estimation supérieure, plus élevée que celle de l'estimation inférieure puisque les modes de calcul des durées annuelles des participations occasionnelles leur sont plus favorables dans la première que dans la seconde (voir annexe D.1). Quoi qu'il en soit la part du volume de travail bénévole apporté par ces participations occasionnelles varie, au niveau global, de 13,2 % à 15,5 %, selon la variante utilisée, alors même qu'elles représentent un peu plus de la moitié de la totalité des participations.

Pour les deux estimations, les domaines des loisirs, de l'éducation-formation et de la culture se distinguent par la part plus importante du bénévolat occasionnel dans le volume total du temps mobilisé, l'ordre de classement différant selon que l'on considère l'estimation inférieure ou l'estimation supérieure. S'agissant de la culture cela n'est guère étonnant notamment du fait du rôle que joue ce bénévolat occasionnel dans des activités comme le spectacle vivant. On sait, en particulier, que cet apport ponctuel d'une main-d'œuvre volontaire et non rémunérée est constitutif du modèle économique des festivals. En revanche, la place occupée par l'éducation et la formation pourrait surprendre puisque dans la partie précédente, nous avons vu que la part des participations occasionnelles y était l'une des plus faibles. Cet apparent paradoxe s'explique, comme on le verra dans la section suivante, par une durée moyenne des participations régulières plus faible dans ce domaine par rapport aux autres et, au contraire, une durée moyenne des participations occasionnelles plus importante. Le sport est le domaine où la part de ce bénévolat occasionnel est la plus faible, tournant autour de 10 %.

Les tableaux 5.5 et 5.6 présentent les volumes, au niveau global et par domaine d'activité, de ces deux types de bénévolat. Le bénévolat régulier représente un nombre d'ETP qui se situe entre 1 140 000 et 1 230 000 (en arrondissant les valeurs affichées dans le tableau) tandis que le bénévolat occasionnel compte pour un nombre d'ETP compris entre 175 000 et 225 000. La répartition de chacun d'eux par domaine d'activité est cohérente avec ce qui a été observé dans le tableau 5.4. En effet, la part du sport dans le volume du bénévolat régulier (respectivement 21,2 % pour l'estimation inférieure et 20,7 % pour l'estimation supérieure) est plus forte qu'elle ne l'est au niveau agrégé des deux types de bénévolat et l'est nettement moins dans le volume de bénévolat occasionnel (respectivement 13,7 % et 13,3 %). C'est également le cas de l'action sociale et caritative. À l'inverse, les parts des loisirs et de la culture ainsi que celle de l'éducation et formation sont plus fortes dans le volume du bénévolat occasionnel et plus faibles dans celui du bénévolat régulier qu'elles ne le sont dans l'ensemble du bénévolat.

Tableau 5.4. Répartition du volume du bénévolat selon le caractère régulier ou non de la participation et par domaine d'activité (en %)

Domaines	Variante inférieure d'estimation			Variante supérieure d'estimation		
	Bénévolat régulier	Bénévolat occasionnel	Total	Bénévolat régulier	Bénévolat occasionnel	Total
<i>Ensemble</i>	86,8 %	13,2 %	100,0%	84,5 %	15,5 %	100,0%
Culture	83,7 %	16,3 %	100,0%	78,4 %	21,6 %	100,0%
Sport	91,0 %	9,0 %	100,0%	89,5 %	10,5 %	100,0%
Loisir	80,1 %	19,9 %	100,0%	76,3 %	23,7 %	100,0%
Social – caritatif - humanitaire	88,6 %	11,4 %	100,0%	87,6 %	12,4 %	100,0%
Santé	86,7 %	13,3 %	100,0%	84,6 %	15,4 %	100,0%
Défense de droits, de causes, d'intérêts	86,7 %	13,3 %	100,0%	84,5 %	15,5 %	100,0%
Éducation et formation	79,8 %	20,2 %	100,0%	78,5 %	21,5 %	100,0%
Développement économique et local	90,1 %	9,9 %	100,0%	86,8 %	13,2 %	100,0%
Autre	92,7 %	7,3 %	100,0%	93,0 %	7,0 %	100,0%

Lecture : dans l'estimation inférieure, les participations régulières comptent pour 86,8 % du total des durées consacrées au bénévolat. Ce pourcentage est de 84,5 % dans l'estimation supérieure.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Tableau 5.5. Volume global (en heures ETP) et par domaine d'activité du bénévolat régulier

Domaines	Variante inférieure d'estimation			Variante supérieure d'estimation		
	Nombre d'heures	Nombre d'ETP	%	Nombre d'heures	Nombre d'ETP	%
<i>Ensemble</i>	1 877 325 203	1 141 231	100,0 %	2 020 879 016	1 228 498	100,0 %
Culture	190 044 679	115 529	10,1%	203 061 918	123 442	10,1 %
Sport	398 367 492	242 169	21,2%	418 918 590	254 662	20,7 %
Loisir	210 782 766	128 135	11,2%	226 132 246	137 466	11,2 %
Social – caritatif - humanitaire	538 770 453	327 520	28,7%	578 339 502	351 574	28,6 %
Santé	65 256 272	39 669	3,5%	69 541 053	42 274	3,4 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	335 244 358	203 796	17,9%	37 5130 432	228 043	18,6 %
Éducation et formation	88 900 193	54 043	4,7%	91 439 162	55 586	4,5 %
Développement économique et local	23 518 514	14 297	1,3%	27 316 095	16 606	1,4 %
Autre	26 440 476	16 073	1,4%	31 000 018	18 845	1,5 %

Note : Le tableau prend en compte les durées des participations documentées.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Tableau 5.6. Volume global (en heures ETP) et par domaine d'activité du bénévolat occasionnel

Domaines	Variante inférieure d'estimation			Variante supérieure d'estimation		
	Nombre d'heures	Nombre d'ETP	%	Nombre d'heures	Nombre d'ETP	%
<i>Ensemble</i>	286 708 175	174 291	100,0 %	369 837 732	224 825	100,0 %
Culture	37 038 700	22 516	12,9 %	55 998 023	34 041	15,1 %
Sport	39 294 864	23 887	13,7 %	49 220 876	29 921	13,3 %
Loisir	52 403 036	31 856	18,3 %	70 134 339	42 635	19,0 %
Social – caritatif - humanitaire	69 123 269	42 020	24,1 %	81 653 106	49 637	22,1 %
Santé	10 053 882	6 112	3,5 %	12 622 859	7 674	3,4 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	51 592 272	31 363	18,0 %	68 697 959	41 762	18,6 %
Éducation et formation	22 536 030	13 700	7,9 %	25 048 715	15 227	6,8 %
Développement économique et local	2 594 906	1 578	0,9 %	4 141 336	2 517	1,1 %
Autre	2 071 216	1 259	0,7 %	2 320 519	1 411	0,6 %

Note : Le tableau prend en compte les durées des participations documentées.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

5.1.4. Le volume du bénévolat des adhérents associatifs l'emporte nettement sur celui de l'autre bénévolat

La dernière distinction abordée dans cette section est relative au bénévolat pratiqué au titre de membre de l'association versus le bénévolat réalisé dans une association sans adhésion ou dans un organisme non associatif, ce que nous avons appelé dans ce rapport l'autre bénévolat. Le tableau 5.7 communique au niveau global et dans chacun des domaines d'activité, la répartition en pourcentage du volume de travail bénévole entre l'apport réalisé par les adhérents et celui en provenance de l'autre bénévolat. Le tableau 5.8 présente la ventilation des durées annuelles consacrées à ces deux modes de participation bénévole dans chaque domaine d'activité, l'unité de mesure étant l'emploi ETP. Enfin, le tableau 5.9 est une conversion en pourcentage des données du tableau précédent.

Ainsi apparaît-il que les adhérents apportent un peu moins de 86 % (dans la variante supérieure d'estimation) et un peu moins de 87 % (dans la variante inférieure) du volume global du bénévolat contre respectivement 14 et 13 % qui proviennent de l'autre bénévolat (tableau 5.7). Cela n'est guère de nature à étonner. Nous avons vu en effet dans la partie précédente de ce rapport que, d'une part, le nombre de participations au titre du bénévolat des adhérents l'emportait sur celui de l'autre bénévolat et, d'autre part, que les participations occasionnelles étaient, dans ce dernier, proportionnellement plus nombreuses. Signalons que le volume de l'autre bénévolat est largement dominé par des contributions réalisées dans un cadre associatif (par des non-adhérents). Ces dernières représentent en effet de 77 % (estimation inférieure) à près de 80 % (estimation supérieure) de ce volume.

La part de l'autre bénévolat est toutefois nettement plus élevée dans trois domaines qui sont, par ordre décroissant, le développement économique local, l'éducation – formation et l'action sociale et caritative. Dans ce dernier cas, cela peut s'expliquer par le fait que dans certaines associations il n'y a pas à proprement parler un recrutement d'adhérents mais un appel à la collaboration de bénévoles. En revanche la part de cet autre bénévolat est la plus faible dans les domaines du sport, des loisirs et de la défense des droits. S'agissant des deux premiers d'entre eux, les associations qui accueillent les bénévoles sont des associations dont les activités sont pour l'essentiel tournées vers leurs membres, et c'est au titre d'utilisateurs de ces activités que ces membres sont conduits à réaliser des activités bénévoles. L'attrait, pour des non-adhérents, d'une activité bénévole dans ce type d'association est pour le moins incertain. Il en est de même pour les associations plus militantes de défense de droits, de causes et d'intérêts. Quoiqu'elles ne défendent pas toujours les droits, causes et intérêts des membres (que l'on songe par exemple aux associations de défense des droits de l'homme comme Amnesty International), dans maintes circonstances l'adhésion représente quelque avantage pour être soi-même efficacement défendu (association de défense des consommateurs, association à caractère syndical ou professionnel, associations de locataires ou de propriétaires, associations de parents d'élèves...) et, dans de telles conditions, la motivation à être bénévole dans l'association sans en être adhérent est peu évidente.

Il en est tout autrement dans les domaines du social-caritatif, de l'éducation-formation ou du développement local dans lesquels les activités des organisations sont souvent tournées vers un public extérieur. Dans ces conditions, un coup de main, voire un engagement plus continu, est davantage envisageable de la part de non-adhérents.

Tableau 5.7. Répartition entre le bénévolat des adhérents associatifs et de l'autre bénévolat par domaine d'activité (en %)

Domaines	Variante inférieure d'estimation			Variante supérieure d'estimation		
	Bénévolat des adhérents associatifs	Autre bénévolat	Total	Bénévolat des adhérents associatifs	Autre bénévolat	Total
<i>Ensemble</i>	86,8%	13,2%	100,0 %	85,5%	14,5%	100,0 %
Culture	87,6%	12,4%	100,0 %	85,0%	15,0%	100,0 %
Sport	92,1%	7,9%	100,0 %	90,2%	9,8%	100,0 %
Loisir	90,4%	9,6%	100,0 %	88,6%	11,4%	100,0 %
Social – caritatif - humanitaire	81,2%	18,8%	100,0 %	80,5%	19,5%	100,0 %
Santé	100,0%	0,0%	100,0 %	100,0%	0,0%	100,0 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	89,1%	10,9%	100,0 %	87,9%	12,1%	100,0 %
Éducation et formation	77,9%	22,1%	100,0 %	77,3%	22,7%	100,0 %
Développement économique et local	60,7%	39,3%	100,0 %	61,6%	38,4%	100,0 %
Autre	78,2%	21,8%	100,0 %	80,6%	19,4%	100,0 %

Lecture : dans l'estimation inférieure, 87,6 % du volume du bénévolat culturel provient des adhérents et 12,4 % de ce volume est réalisé au titre de l'autre bénévolat.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Tableau 5.8. Répartition par domaine d'activité du volume du bénévolat des adhérents associatifs et de l'autre bénévolat, en emplois ETP

Domaines	Variante inférieure d'estimation			Variante supérieure d'estimation		
	Bénévolat des adhérents associatifs	Autre bénévolat	Total	Bénévolat des adhérents associatifs	Autre bénévolat	Total
<i>Ensemble</i>	1 141 733	173 789	1 315 522	1 243 004	210 319	1 453 323
Culture	120 965	17 080	138 045	133 910	23 573	157 483
Sport	244 955	21 101	266 056	256 580	28 003	284 583
Loisir	144 560	15 431	159 991	159 617	20 484	180 101
Social – caritatif - humanitaire	299 897	69 643	369 540	322 929	78 282	401 211
Santé	45 781	0	45 781	49 948	0	49 948
Défense de droits, de causes, d'intérêts	209 637	25 522	235 159	237 201	32 604	269 805
Éducation et formation	52 739	15 004	67 743	54 718	16 095	70 813
Développement économique et local	9 639	6 236	15 875	11 782	7 341	19 123
Autre	13 560	3 772	17 332	16 319	3 937	20 256

Note : Le tableau prend en compte les durées des participations documentées.

Lecture : dans l'estimation inférieure, le bénévolat des adhérents associatifs compte pour 1 141 733 emplois ETP sur un total de 1 315 522 et l'autre bénévolat contribue à ce volume total à hauteur de 173 789 emplois ETP.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Tableau 5.9. Répartition par domaine d'activité du volume du bénévolat des adhérents associatifs et de l'autre bénévolat, en %.

Domaines	Variante inférieure d'estimation			Variante supérieure d'estimation		
	Bénévolat des adhérents associatifs	Autre bénévolat	Total	Bénévolat des adhérents associatifs	Autre bénévolat	Total
<i>Ensemble</i>	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Culture	10,6 %	9,8 %	10,5 %	10,8 %	11,2 %	15,1 %
Sport	21,4 %	12,1 %	20,2 %	20,6 %	13,3 %	13,3 %
Loisir	12,7 %	8,9 %	12,2 %	12,8 %	9,7 %	19,0 %
Social – caritatif - humanitaire	26,3 %	40,1 %	28,1 %	26,0 %	37,2 %	22,1 %
Santé	4,0 %	-	3,5 %	4,0 %	-	3,4 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	18,4 %	14,7 %	17,9 %	19,1 %	15,5 %	18,6 %
Éducation et formation	4,6 %	8,6 %	5,1 %	4,4 %	7,7 %	6,8 %
Développement économique et local	0,8 %	3,6 %	1,2 %	1,0 %	3,5 %	1,1 %
Autre	1,2 %	2,2 %	1,3 %	1,3 %	1,9 %	0,6 %

Note : Le tableau prend en compte les durées des participations documentées.

Lecture : dans l'estimation inférieure, la culture mobilise 10,6 % du volume total du bénévolat des adhérents associatifs et 9,8 % de celui réalisé au titre de l'autre bénévolat (bénévolat dans une association en tant que non-adhérent et bénévolat dans des organismes non associatifs).

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

L'autre bénévolat n'est pas seulement le fait de personnes pratiquant leurs activités dans une association en tant que non-membres. Il faut aussi prendre en compte les participations dans les organismes non associatifs même si nous avons souligné ci-dessus que le bénévolat en association l'emportait très nettement. Cette prise en compte du bénévolat non associatif permet d'attirer l'attention sur la place qu'y occupe le domaine de l'éducation-formation, lequel représente environ 30 % du volume de ce bénévolat. On peut notamment penser ici à l'activité de bénévoles auprès des écoles (accompagnement des élèves...).

Les tableaux 5.8 et 5.9 apportent quelques précisions utiles concernant la répartition entre apport bénévole en provenance des adhérents et contribution au titre de l'autre bénévolat. Le volume de ce dernier est ainsi estimé à un nombre d'ETP compris approximativement entre 174 000 et 210 000 ETP selon la variante retenue (tableau 5.8). On observe bien, en cohérence avec les constats du tableau 5.7, que les parts du sport et des loisirs dans ce volume sont inférieures à celle qu'elles occupent dans le bénévolat des adhérents alors que c'est l'inverse pour l'action sociale et caritative ainsi que pour l'éducation-formation (tableau 5.9).

5.2. Les durées annuelles consacrées aux participations

La présente section s'intéresse aux durées annuelles consacrées aux participations bénévoles. Elle utilise à cet effet plusieurs indicateurs statistiques dont certains sont des indicateurs de position et d'autres des indicateurs de dispersion. Les premiers sont ici la durée moyenne et la durée médiane. Les indicateurs de dispersion sont l'écart-type et le coefficient de variation⁶⁰.

5.2.1. Une approche tous types de participation confondus

Le tableau 5.10 permet de constater que la durée annuelle moyenne consacrée à une participation bénévole est de 68 heures par an (en arrondissant à l'unité la plus proche) pour l'estimation inférieure soit, au regard des hypothèses que nous avons retenues s'agissant de la durée effective de l'année bénévole (9 mois ou 36 semaines), d'un peu moins de 2 heures par semaine.

⁶⁰ Rappelons que la médiane est la valeur qui sépare la distribution en deux parties égales. En d'autres termes, la moitié des participations ont une durée inférieure à la durée médiane et l'autre moitié a une durée qui lui est supérieure. Le coefficient de variation est un paramètre de dispersion relative obtenu en rapportant l'écart-type à la moyenne et permet donc de comparer les dispersions de deux populations dont la moyenne est distincte. C'est un indicateur sans dimension. Plus il est élevé et plus la dispersion des valeurs de la distribution autour de la moyenne est forte. L'écart-type en tant que tel ne permet pas de mesurer cette dispersion. Ce n'est pas parce qu'un écart-type est plus élevé qu'un autre que la dispersion autour de la moyenne est plus forte. Prenons l'exemple de deux distributions fictives. La première a un écart-type de 1 000 et une moyenne de 1 000. La seconde a un écart-type de 100 et une moyenne de 50. Bien que l'écart-type de la première distribution soit plus élevé que celui de la seconde, c'est la seconde qui a la plus forte dispersion des valeurs autour de la moyenne : le coefficient de variation y est de $2(100/50)$ alors qu'il est de 1 dans la première ($1\,000/1\,000$).

Tableau 5.10. Quelques indicateurs sur les durées annuelles consacrées aux participations bénévoles (en heures)

Domaines	Variante inférieure d'estimation				Variante supérieure d'estimation			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
<i>Ensemble</i>	68,2	24,0	113,9	1,67	75,4	27,0	122,3	1,62
Culture	60,1	20,0	92,0	1,53	68,6	24,0	107,1	1,56
Sport	81,0	36,0	127,1	1,57	86,6	36,0	132,8	1,53
Loisirs	48,0	18,0	76,5	1,59	54,1	18,0	85,5	1,58
Social – caritatif - humanitaire	94,8	36,0	145,3	1,53	102,9	40,0	152,5	1,48
Santé	76,1	36,0	115,7	1,52	83,0	36,0	123,5	1,49
Défense de droits, de causes, d'intérêts	52,8	18,0	98,0	1,86	60,6	20,0	108,0	1,78
Éducation et formation	66,9	36,0	105,6	1,58	69,9	40,0	105,2	1,51
Développement économique et local	80,1	36,0	111,1	1,39	96,5	54,0	134,4	1,39
Autre	82,4	12,0	161,0	1,95	96,3	12,0	183,5	1,91

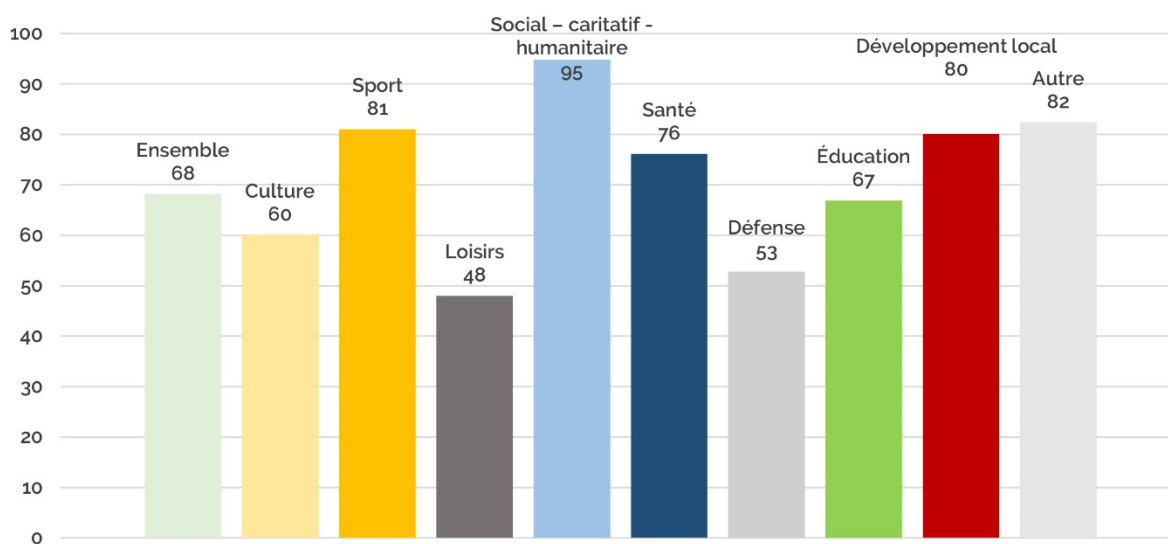
Lecture : Tous domaines confondus, la durée moyenne d'une participation est de 68,2 heures par an dans l'estimation inférieure. Sa durée médiane est de 24 heures c'est-à-dire que la moitié des participations contribuent au maximum pour 24 heures annuelles et l'autre moitié contribuent pour une durée supérieure. Le coefficient de variation est le rapport de l'écart-type à la moyenne et est utilisé comme un indicateur de dispersion des durées. Plus il est élevé, plus la dispersion est forte.

Source : Enquête CSA-CRA 2017

Pour l'estimation supérieure, elle est de presque 75 heures soit légèrement plus de 2 heures par semaine. Mais la durée médiane n'est que de 24 heures dans l'estimation inférieure et de 27 dans l'estimation supérieure, ce qui signifie que la moitié des participations se voient consacrer entre un peu plus de 2,5 heures et 3 heures *par mois* selon la variante considérée. Un examen plus attentif montre que, s'agissant de l'estimation inférieure, pour un quart des participations le temps donné ne dépasse pas 6 heures par an et pour un peu plus d'un tiers d'entre elles (34,4 %) 10 heures. Dans l'estimation supérieure le premier quartile est de 7 heures par an et pour 32,1 % des contributions (soit près d'un tiers) les durées annuelles qui leur sont consacrées sont inférieures à 10 heures⁶¹. À l'autre extrémité de la distribution, les durées annuelles du quart des participations dont les contributions sont les plus élevées sont au minimum égales à 90 heures dans l'estimation inférieure et à 100 heures dans l'estimation supérieure. Cela traduit donc une forte dispersion de ces durées. Dans l'estimation inférieure, le quart des participations les plus faibles ne représentent que 1,1 % du volume du total du bénévolat tandis que le quart des participations les plus fortement contributrices fournissent 76 % de ce volume (respectivement à peine 1 % et de 75,3 % dans l'estimation supérieure). En d'autres termes, la grande majorité des contributions bénévoles est le fait d'une minorité de participations.

C'est dans l'action sociale et caritative, le sport et le développement local que les durées annuelles moyennes et médianes consacrées aux participations sont les plus fortes et dans les loisirs et la défense de droits, de causes et d'intérêts qu'elles sont les plus faibles (graphique 5.2). Mais c'est aussi dans ce dernier domaine que la dispersion est la plus forte si l'on fait abstraction du domaine résiduel des activités classées « autres ».

Graphique 5.2. Durées moyennes annuelles (en heures) consacrées aux participations selon les domaines d'activité – variante inférieure d'estimation



Note : Le nombre d'heures a ici été arrondi à l'unité la plus proche.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

⁶¹ Rappelons que le premier quartile est la valeur telle que 25 % des participations ont une durée tout au plus égale à cette valeur et 75 % une durée supérieure. Le troisième quartile est la valeur telle que 75 % des participations ont une durée tout au plus égale à cette valeur et 25 % une durée supérieure.

5.2.2. Les participations régulières et occasionnelles

Le tableau 5.10 fait abstraction de la distinction entre participations régulières et participations occasionnelles. Or nous avons vu dans la partie précédente que leurs parts respectives variaient d'un domaine d'activité à l'autre (voir § 5.1.2). La comparaison des indicateurs des durées annuelles consacrée aux participations bénévoles par domaine telle qu'elle est affichée par le tableau 5.10 est donc quelque peu biaisée et appelle une comparaison plus fine distinguant participations régulières et participations occasionnelles. C'est ce que font les tableaux 5.11 et 5.12, le premier pour l'estimation inférieure et le second pour l'estimation supérieure. Nous n'avons pas fait figurer dans ces tableaux le domaine du développement local et le domaine « autre » en raison de la faiblesse du nombre d'observations en leur sein qu'entraîne la distinction des participations en deux types. Cette faiblesse rend en effet incertaines les estimations des indicateurs les concernant.

On y observe que le temps moyen consacré à une participation régulière, tous domaines confondus, varie d'environ 122 à 131 heures par an selon la variante d'estimation, ce qui représente autour de 3,5 heures par semaine. La durée médiane varie quant à elle de 72 heures (soit 2 heures par semaine) à 90 heures (2,5 heures) selon l'estimation.

Il reste que, dans les deux estimations, un quart des participations ne dépassent pas une contribution de 36 heures annuelles (soit une heure par semaine) et fournit entre 4,6 % (variante supérieure) et 5,4 % (variante inférieure) du volume total du bénévolat régulier tandis que le quart des plus fortes participations contribuent pour plus de 144 heures annuelles (4 heures par semaine). L'apport de ces participations les plus fortes représente de 57 % (variante inférieure) à 60 % (variante supérieure) du volume total de ce type de bénévolat. Ce sont les domaines de l'action sociale et caritative, du sport et de la santé qui bénéficient des participations moyennes et médianes les plus conséquentes, et les loisirs et l'éducation-formation qui ont les plus faibles.

S'agissant des participations occasionnelles, on notera tout d'abord que les durées annuelles moyennes et médianes qui leur sont consacrées sont très inférieures à celles des participations régulières, ce que laissait penser leur place modeste dans le volume total du bénévolat alors même qu'elles sont majoritaires. Cela montre aussi que, toute subjective qu'elle soit, la distinction qu'opèrent les répondants entre ces deux types de participation n'est pas pour autant dénuée de fondements même si certains cas, comme on l'a déjà signalé, prêtent à discussion. La durée moyenne annuelle d'une participation occasionnelle varie de 18 heures à 23 heures selon l'estimation. Elle est de 8 heures dans les deux cas pour la durée médiane. Cela signifie que la moitié des participations occasionnelles offrent de très petites contributions. On observera que l'indicateur de dispersion ici retenu (le coefficient de variation) est plus élevé qu'il ne l'est pour les participations régulières.

C'est dans le domaine de l'éducation et de la formation que le temps moyen annuel dédié aux participations occasionnelles est le plus élevé (ce qui n'est pas le cas du temps médian) alors que le temps moyen dans ce domaine comptait, pour les participations régulières, parmi les plus faibles. L'indicateur de dispersion est toutefois important. C'est dans le domaine de la défense de droits, de causes et d'intérêts que les durées annuelles moyenne et médiane consacrées au bénévolat occasionnel sont les plus faibles.

Tableau 5.11. Quelques indicateurs sur les durées annuelles consacrées aux participations bénévoles régulières et occasionnelles (en heures) – Variante inférieure d'estimation

Domaines	Participations régulières				Participations occasionnelles			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
<i>Ensemble</i>	122,1	72,0	139,7	1,14	17,5	8,0	39,1	2,23
Culture	110,7	81,0	110,4	1,00	18,0	8,0	38,1	2,12
Sport	138,3	108,0	151,2	1,09	15,6	8,0	22,4	1,44
Loisir	95,5	72,0	99,4	1,04	16,0	8,0	24,2	1,51
Social – caritatif - humanitaire	164,6	108,0	171,6	1,04	22,0	8,0	45,2	2,05
Santé	124,4	108,0	139,8	1,12	21,6	9,0	28,9	1,34
Défense de droits, de causes, d'intérêts	97,6	72,0	127,1	1,30	13,3	6,0	22,1	1,66
Éducation et formation	92,6	72,0	88,6	0,96	31,9	6,0	116,2	3,64

Source : Enquête CSA-CRA 2017

Tableau 5.12. Quelques indicateurs sur les durées des annuelles consacrées participations bénévoles régulières et occasionnelles (en heures) – Variante supérieure d'estimation

Domaines	Participations régulières				Participations occasionnelles			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
<i>Ensemble</i>	131,4	90,0	148,5	1,13	22,6	8,0	50,4	2,23
Culture	118,3	90,0	119,6	1,01	27,2	8,0	73,1	2,69
Sport	145,4	108,0	157,8	1,09	19,5	9,0	29,8	1,53
Loisir	102,4	72,0	108,0	1,05	21,4	8,0	41,8	1,95
Social – caritatif - humanitaire	176,7	135,0	179,0	1,01	26,0	8,0	50,0	1,92
Santé	132,5	108,0	149,9	1,13	27,2	15,0	35,2	1,29
Défense de droits, de causes, d'intérêts	109,3	72,0	139,2	1,27	17,7	7,0	30,1	1,70
Éducation et formation	95,2	72,0	88,1	0,93	35,5	6,0	116,2	3,27

Source : Enquête CSA-CRA 2017.

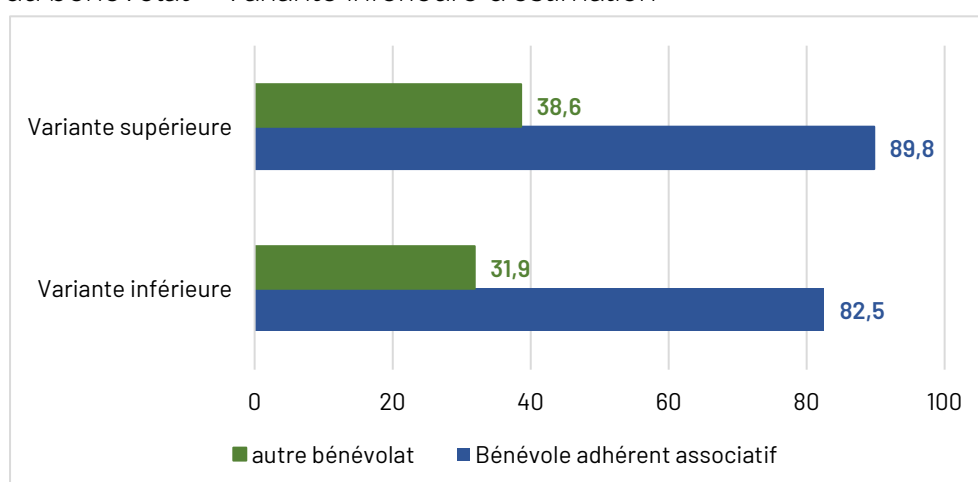
5.2.3. Les participations réalisées en tant qu'adhérent associatif ont des durées annuelles qui leur sont consacrées supérieures à celles de l'autre bénévolat

Pour conclure cette section, nous considérons la distinction entre le bénévolat associatif réalisé par les adhérents et l'autre bénévolat. Les tableaux 5.13 et 5.14 communiquent les indicateurs de durées annuelles consacrées à ces deux modes de participation, le premier tableau le faisant pour l'estimation inférieure et le second pour l'estimation supérieure. Une nouvelle fois, pour éviter de traiter des domaines dont les effectifs deviennent très faibles du fait de cette distinction, nous avons éliminé de cet examen le développement économique local et le domaine résiduel. Nous ne considérons pas davantage le domaine de la santé qui est absent de l'autre bénévolat dans notre échantillon.

La lecture de ces tableaux montre que les durées annuelles moyennes et médianes consacrées aux participations des adhérents associatifs sont nettement plus élevées que celles relatives à l'autre bénévolat (graphique 5.3). Encore une fois, ce constat ne saurait surprendre puisqu'il a déjà été souligné (voir tableau 4.10) que la part des participations régulières était nettement plus faible dans l'autre bénévolat comparativement au bénévolat des adhérents associatifs. On peut également observer que la dispersion de ces durées annuelles est plus forte dans celui-là qu'elle ne l'est dans celui-ci.

S'agissant des participations en tant qu'adhérent, c'est le secteur de l'action sociale et caritative qui affiche les contributions (moyennes comme médianes) en temps les plus importantes devant le sport tandis que les participations dans la défense de causes, de droits et d'intérêts ainsi que celles dans le domaine des loisirs recueillent les plus faibles. En ce qui concerne les participations au titre de l'autre bénévolat, c'est le domaine de l'éducation et de la formation qui bénéficie des durées moyennes annuelles les plus importantes, mais avec une dispersion plus élevée qu'ailleurs. Rappelons qu'une partie non négligeable des participations de ce domaine relevant de l'autre bénévolat est réalisée dans des organismes non associatifs (voir supra). Toujours au titre de l'autre bénévolat, la durée moyenne annuelle des participations dans l'action sociale et caritative est inférieure à celle de l'éducation et supérieures à celles des autres domaines mais l'indicateur de dispersion y est élevé.

Graphique 5.3. Durées moyennes annuelles en heures des participations selon la nature du bénévolat – Variante inférieure d'estimation



Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Tableau 5.13. Quelques indicateurs sur les durées annuelles (en heures) consacrées aux participations bénévoles en tant qu'adhérent associatif et au titre de l'autre bénévolat (en heures) – Variante inférieure d'estimation

Domaines	Participation bénévole en tant qu'adhérent				Participation au titre de l'autre bénévolat			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
<i>Ensemble</i>	82,5	36,0	121,2	1,47	31,9	8,0	82,4	2,58
Culture	74,6	36,0	102,4	1,37	25,3	9,0	43,5	1,72
Sport	94,4	45,0	135,7	1,44	30,5	9,0	67,0	2,20
Loisir	64,6	36,0	87,6	1,36	14,1	8,0	20,5	1,45
Social – caritatif - humanitaire	117,2	72,0	151,0	1,29	52,1	8,0	122,9	2,36
Défense de droits, de causes, d'intérêts	64,2	27,0	109,8	1,71	21,5	7,0	39,2	1,82
Éducation et formation	73,2	72,0	79,9	1,09	51,4	8,0	150,1	2,92

Source : Enquête CSA-CRA 2017

Tableau 5.14. Quelques indicateurs sur des durées annuelles (en heures) consacrées aux participations bénévoles en tant qu'adhérent associatif et au titre de l'autre bénévolat (en heures) – Variante supérieure d'estimation

Domaines	Participation bénévole en tant qu'adhérent				Participation au titre de l'autre bénévolat			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
<i>Ensemble</i>	89,8	45,0	128,9	1,44	38,6	9,0	94,0	2,44
Culture	82,6	45,0	113,5	1,37	34,9	9,0	80,6	2,31
Sport	98,9	50,0	139,2	1,41	40,5	10,0	91,5	2,26
Loisir	71,3	36,0	97,1	1,36	18,8	8,0	33,5	1,78
Social – caritatif - humanitaire	126,2	72,0	158,3	1,25	58,5	9,0	129,6	2,22
Défense de droits, de causes, d'intérêts	72,7	36,0	119,0	1,64	27,5	8,0	57,5	2,09
Éducation et formation	75,9	72,0	79,7	1,05	55,1	8,0	149,5	2,71

Source : Enquête CSA-CRA 2017.

5.3. Les durées offertes par les bénévoles

Dans cette section, ce sont les bénévoles et non plus les participations qui constituent l'objet de notre attention, sachant qu'un bénévole peut avoir plusieurs participations dans des organisations différentes. Les indicateurs des durées annuelles qui sont présentés ici sont de même nature que ceux utilisés dans la section précédente. Seront donc communiqués les durées annuelles, moyennes et médianes, consacrées par les bénévoles à leurs activités volontaires non rémunérées, les écarts-types et les coefficients de variation. Après avoir présenté la sensibilité de ces indicateurs aux caractéristiques sociodémographiques des bénévoles, nous soulignerons la forte concentration du volume du bénévolat sur une part somme toute limitée de participants.

5.3.1. La sensibilité des contributions aux caractéristiques sociodémographiques des bénévoles

En moyenne, un bénévole donne 100 heures par an dans l'estimation inférieure et 111 heures dans l'estimation supérieure (tableau 5.15). Les durées médianes sont nettement plus faibles puisqu'elles sont respectivement de 45 heures et 50 heures. Ainsi même si l'on se situe dans le cadre de l'estimation supérieure, la moitié des participants consacrent moins d'une heure et demie par semaine à leurs activités bénévoles.

Tableau 5.15 : Durée moyenne de bénévolat par an et par bénévole, selon le nombre de participations (en heures)

	Variante inférieure d'estimation				Variante supérieure d'estimation			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	CV	Moyenne	Médiane	Écart-type	CV
Ensemble des bénévoles	100,3	45,0	153,9	1,53	110,8	50,0	165,6	1,49
Nombre de participations :								
Une	69,2	24,0	113,7	1,64	75,9	27,0	121,1	1,60
Deux	137,5	78,0	168,5	1,23	152,2	88,0	183,7	1,21
Trois ou plus	211,0	136,0	237,3	1,12	234,8	154,0	251,5	1,07

* : CV signifie coefficient de variation.

Champ : ensemble des bénévoles dont les durées de bénévolat sont connues.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Les durées annuelles moyennes et médianes que consacrent les bénévoles aux services qu'ils rendent augmentent fort logiquement avec le nombre de participations et l'on remarque que la dispersion de ces durées telle qu'indiquée par le coefficient de variation diminue quand s'élève le nombre de participations, ce qui suggère une moindre hétérogénéité des comportements d'offre de temps bénévole chez les pluri-participants qui sont aussi les plus engagés. Dans quelle mesure ces durées offertes par les bénévoles sont-elles sensibles à leurs caractéristiques sociodémographiques ? Pour éclairer cette question, le tableau 5.16 croise les indicateurs relatifs à ces durées avec chacune des caractéristiques déjà utilisées dans les parties précédentes de ce rapport.

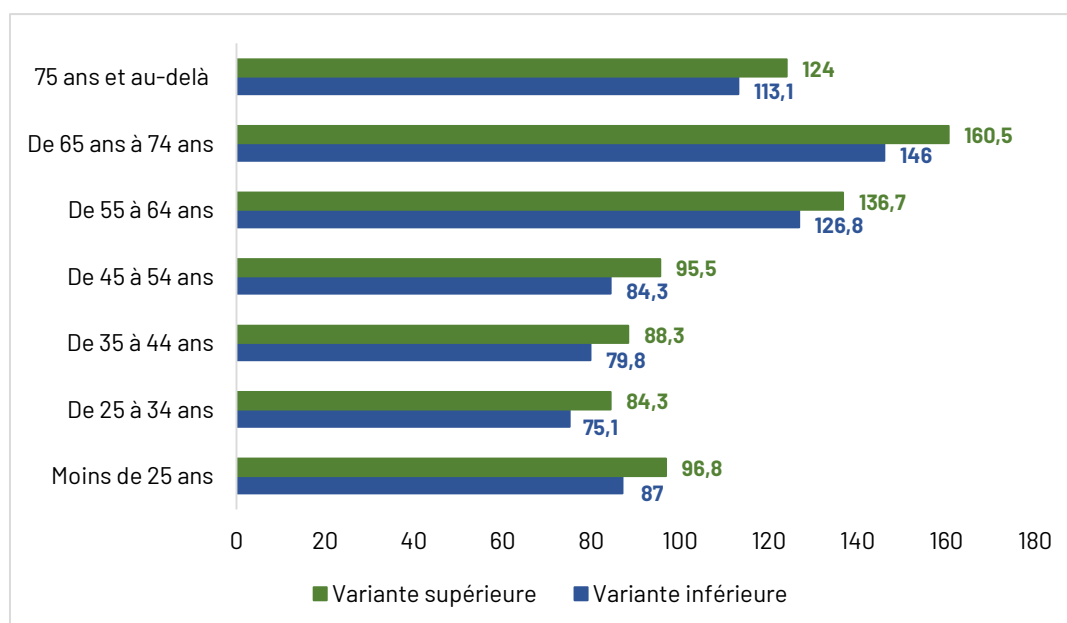
Des tests de significativité statistique ont été réalisés sur les différences des moyennes et médianes associées aux diverses modalités d'une même caractéristique⁶². Ainsi, à ce stade

⁶² Pour les comparaisons des moyennes et des médianes des tests de significativité ont été réalisés avec les procédures ttest, glm et npar1way du logiciel SAS. Les seuils de significativité retenus sont les seuils conventionnels (1 %, 5 % et 10 %).

de l'examen des données, n'y a-t-il pas de différence avérée entre les durées moyennes des hommes et des femmes ce qui n'est pas le cas des durées médianes, du moins pour l'estimation supérieure où la durée médiane des femmes bénévoles est plus faible que celle de leurs homologues masculins. Chez les premières, la dispersion des durées est plus élevée.

S'agissant des tranches d'âge, les 55-74 ans se distinguent par des durées annuelles moyennes et médianes de bénévolat nettement plus importantes que les autres (graphique 5.4). Celles des plus âgés (75 ans et au-delà) pourraient également sembler plus fortes que celles des moins de 55 ans, mais ces différences ne sont pas statistiquement significatives. Quant à la relation entre durées du bénévolat et statut conjugal, elle n'est pas avérée aux seuils conventionnels de significativité statistique.

Graphique 5.4. Durées moyennes annuelles en heures consacrées au bénévolat en fonction l'âge des bénévoles



Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Nous avons pu remarquer, dans la partie précédente du rapport, que le taux de participation bénévole des répondants qui déclarent la présence au foyer d'un enfant en très bas âge était inférieur à celui des individus vivant dans des ménages sans enfant de moins de 18 ans. Le tableau 5.16 montre que, quand ils ont des activités bénévoles, les premiers y consacrent aussi en moyenne moins de temps que les seconds. En ce qui concerne les durées médianes, ce sont tous les individus vivant dans des ménages avec des enfants de moins de 18 ans, quel qu'en soit le nombre, qui se distinguent des individus vivant dans des foyers sans enfants, ces derniers donnant plus de temps que les premiers. En revanche il n'y a pas de différence significative des durées annuelles moyennes par bénévole selon le niveau de diplôme et, pour les durées médianes, ce sont uniquement les titulaires du seul baccalauréat qui affichent une valeur significativement inférieure à celle des plus diplômés et à celle des titulaires de diplômes immédiatement inférieurs au bac (mais, dans ce dernier cas, avec un seuil de significativité statistique plus médiocre puisqu'il n'est que de 10 %). Le temps consacré aux activités bénévoles ne paraît pas non plus sensible à la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance, les différences affichées par le tableau n'étant pas statistiquement significatives. Les relations entre durées du bénévolat et revenu domestique sont également fort incertaines. Entièrement non significatives d'un point de vue statistique dans l'estimation inférieure, les différences entre durées annuelles de bénévolat par tranche de revenu ne sont

attestées dans l'estimation supérieure que pour la seule comparaison entre la tranche la plus basse de revenu et celle comprise entre la médiane et le troisième quartile, les bénévoles appartenant à celle-ci donnant moins de temps que ceux des ménages les moins favorisés.

Par contre des liens patents existent entre situation par rapport à l'emploi et durées annuelles consacrées au bénévolat. Plus précisément, les bénévoles retraités donnent nettement plus de temps que les étudiants et que les actifs en emploi et ce, quel que soit l'indicateur (moyenne ou médiane) considérée. Cela fait écho à la forte contribution des 55 - 74 ans notée plus haut. Il pourrait être objecté que les résultats obtenus sont influencés par la fixation de seuils maxima de contribution inférieurs pour les actifs en emploi à ceux des inactifs (voir annexe D). En réalité l'effet de cette *winsorisation*⁶³ est limité et nullement de nature à remettre en cause le constat d'une nette supériorité de la durée annuelle moyenne que consacrent les retraités au bénévolat comparativement aux actifs. En effet, cette *winsorisation* ne joue qu'à la marge, sur quelques cas seulement. Si nous réitérons l'investigation à partir de la variante d'estimation supérieure sans *winsorisation* distincte pour les actifs en emploi⁶⁴, leur durée moyenne de bénévolat passe alors de 87,9 heures annuelles à 91,3 heures ce qui représente, somme toute, une variation très limitée et loin de combler l'écart par rapport aux retraités.

Les durées moyennes annuelles par bénévole ne sont pas sensibles à la pratique religieuse mais l'examen des durées médianes fait apparaître une contribution significativement plus élevée de la part des pratiquants réguliers par rapport à toutes les autres catégories. Aucune relation n'est observable entre les durées annuelles offertes et la pratique antérieure du bénévolat par la mère tandis que, pour la pratique du père, la relation est établie tant pour les durées moyennes que pour les durées médianes : les bénévoles actuels dont le père a fait, par le passé, du bénévolat consacrent plus de temps à leur activité que leurs homologues n'ayant pas connu cette situation.

Il n'y a pas de différence significative dans les contributions moyennes et médianes selon la taille de la commune de résidence des bénévoles, pas plus qu'il n'y en a pour les durées annuelles moyennes au niveau des régions. Toutefois, la durée médiane des bénévoles habitant le Centre-Est - Sud-Est s'avère être plus élevée que celles de leurs homologues résidant dans la région parisienne, l'Est et l'Ouest, du moins pour l'estimation « basse ». Dans l'estimation « haute » cette supériorité n'est attestée que par rapport à la région Est. Les bénévoles appartenant par ailleurs à des groupes ou collectifs informels consacrent aux services qu'ils rendent des durées annuelles aussi bien moyennes que médianes nettement supérieures aux autres. Si le tableau 5.16 semble accrédi ter l'idée que les bénévoles usagers des outils numériques (Internet, réseaux sociaux) à titre d'information consacrent plus de temps à leur bénévolat que ceux qui n'y ont pas recours, les tests statistiques ne valident que partiellement cette impression.

⁶³ Winsoriser consiste à réduire à un seuil considéré comme maximum les valeurs qui le dépassent.

⁶⁴ La variante utilisée est alors la variante B13 (voir annexe D).

Tableau 5.16. Indicateurs relatifs aux durées annuelles consacrées au bénévolat par bénévole selon leurs caractéristiques sociodémographiques (en heures)

	VARIANTE INFÉRIEURE D'ESTIMATION				VARIANTE SUPÉRIEURE D'ESTIMATION			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
Sexe								
Homme	102,1	52,0	140,4	1,38	111,9	63,0	149,6	1,34
Femme	98,6	36,0	166,1	1,68	109,7	45,0	180,0	1,64
Age								
Moins de 25 ans	87,0	36,0	153,9	1,77	96,8	40,0	158,3	1,64
De 25 à 34 ans	75,1	36,0	100,8	1,34	84,3	40,0	120,7	1,43
De 35 à 44 ans	79,8	27,0	127,1	1,59	88,3	36,0	133,3	1,51
De 45 à 54 ans	84,3	36,0	126,0	1,49	95,5	36,0	146,0	1,53
De 55 à 64 ans	126,8	65,0	179,8	1,42	136,7	72,0	192,4	1,41
De 65 ans à 74 ans	146,0	80,0	218,4	1,50	160,5	90,0	226,4	1,41
75 ans et au-delà	113,1	72,0	137,3	1,21	124,0	72,0	147,8	1,19
Situation conjugale								
Vit seul(e)	106,0	45,0	165,5	1,56	118,3	54,0	156,3	1,32
En couple	96,5	40,0	145,7	1,51	105,7	48,0	178,6	1,69
Enfants de moins de 18 ans								
Aucun	113,4	63,0	166,9	1,47	124,3	72,0	178,0	1,43
Au moins un enfant de moins de 3 ans	57,8	24,0	85,8	1,48	63,3	27,0	88,7	1,40
Un seul enfant, plus de 3 ans	88,6	32,0	154,8	1,75	104,1	36,0	179,5	1,72
Deux enfants, plus de 3 ans	74,6	36,0	101,7	1,36	81,3	38,0	110,2	1,36
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	77,2	20,0	125,2	1,62	84,1	27,0	131,1	1,56
Diplôme								
Sans ou CEP ou BEPC	106,1	48,0	164,8	1,55	117,9	65,0	175,1	1,49
CAP-BEP	103,7	45,0	149,2	1,44	116,7	50,0	169,7	1,45
Baccalauréat (général ou professionnel)	90,3	28,0	168,1	1,86	100,9	36,0	179,2	1,78
Diplôme de l'enseignement supérieur	100,0	48,0	139,2	1,39	108,0	54,0	147,1	1,36
Catégorie socioprofessionnelle¹								
Agriculteur	63,3	25,0	90,9	1,44	74,5	74,5	131,1	1,76
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	100,3	48,0	134,4	1,34	110,4	110,4	151,6	1,37
Cadre - profession libérale	110,0	54,0	165,9	1,51	118,4	118,4	175,2	1,48
Profession intermédiaire	99,9	45,0	148,9	1,49	108,7	108,7	155,8	1,43
Employés	103,3	36,0	172,1	1,67	114,4	114,4	184,4	1,61
Ouvriers	84,8	40,0	105,9	1,25	96,0	100,0	121,6	1,27
Sans activité professionnelle hors retraité	108,6	45,0	175,3	1,61	122,8	122,8	189,5	1,54

	VARIANTE INFÉRIEURE D'ESTIMATION				VARIANTE SUPÉRIEURE D'ESTIMATION			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
Situation par rapport à l'emploi								
Actif en emploi	81,5	36,0	120,0	1,47	87,9	39,0	127,7	1,45
Chômeur	95,8	45,0	117,6	1,23	131,1	54,0	174,9	1,33
Retraités	139,2	75,0	199,3	1,43	153,4	81,0	210,9	1,37
Étudiant	89,5	36,0	176,2	1,97	101,4	42,0	179,8	1,77
Autre inactif	124,4	48,0	172,7	1,39	138,8	54,0	193,3	1,39
Revenu								
Inférieur au 1 ^{er} quartile	108,3	48,0	172,3	1,59	128,8	54,0	196,8	1,53
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane	98,5	37,0	150,6	1,53	107,3	45,0	157,6	1,47
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	88,2	40,0	127,8	1,45	94,2	48,0	131,1	1,39
Supérieur au 3 ^{ème} quartile	106,5	51,0	162,0	1,52	114,7	54,0	171,8	1,50
Statut d'occupation du logement								
Propriétaire	105,9	48,0	160,1	1,51	113,5	48,0	163,7	1,44
Locataire ou autre	94,4	36,0	147,0	1,56	107,9	54,0	167,5	1,55
Religion								
Pratique régulière	107,7	72,0	131,8	1,22	118,2	72,0	144,9	1,23
Pratique irrégulière	92,0	39,0	139,5	1,52	104,9	45,0	161,4	1,54
Appartenance sans pratique	95,9	36,0	161,9	1,69	103,8	45,0	166,8	1,61
Ni appartenance ni pratique	105,2	45,0	162,7	1,55	116,4	48,0	174,5	1,50
Bénévolat de la mère								
Oui	98,5	45,0	141,9	1,44	109,5	52,0	157,6	1,44
Non	101,2	45,0	158,7	1,57	111,3	50,0	168,7	1,52
Bénévolat du père								
Oui	112,1	72,0	146,7	1,31	123,8	72,0	161,1	1,30
Non	96,2	36,0	156,8	1,63	106,1	42,0	167,3	1,58
Commune de résidence								
Rurale	85,4	28,0	136,8	1,60	96,2	36,0	149,8	1,56
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.	107,0	48,0	163,8	1,53	118,2	54,0	176,8	1,50
De 20 000 à 100 000 hab.	109,7	50,0	159,2	1,45	122,8	72,0	174,4	1,42
Plus de 100 000 hab.	102,6	48,0	156,2	1,52	112,1	55,0	166,2	1,48

	VARIANTE INFÉRIEURE D'ESTIMATION				VARIANTE SUPÉRIEURE D'ESTIMATION			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
Région de résidence								
Région parisienne	89,2	36,0	157,3	1,76	98,7	40,0	169,8	1,72
Bassin parisien Ouest	108,0	40,0	157,4	1,46	122,8	46,0	181,5	1,48
Bassin parisien Est	108,7	52,0	138,0	1,27	120,3	53,0	146,9	1,22
Nord	112,5	72,0	146,9	1,31	125,3	72,0	154,6	1,23
Est	88,5	27,0	157,6	1,78	97,3	27,0	167,3	1,72
Ouest	86,7	36,0	142,6	1,64	100,6	40,0	155,8	1,55
Sud-Ouest	99,1	63,0	122,6	1,24	111,4	72,0	140,0	1,26
Centre-Est/Sud-Est	115,1	72,0	147,1	1,28	120,8	72,0	158,5	1,31
Méditerranée	112,0	42,0	197,5	1,76	119,1	48,0	199,3	1,67
Appartenance à un groupe informel ou à un collectif								
Oui	136,9	72,0	204,9	1,50	148,3	74,0	209,9	1,42
Non	94,7	39,0	143,5	1,52	105,0	45,0	156,8	1,49
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour :								
s'informer								
Oui	103,7	45,0	159,2	1,54	104,6	54,0	170,9	1,63
Non	95,0	36,0	145,1	1,53	114,7	45,0	156,8	1,37
Communiquer son opinion ou son avis								
Oui	102,7	45,0	167,7	1,63	113,8	54,0	178,2	1,57
Non	99,0	42,0	146,4	1,48	108,9	48,0	158,8	1,46
Signer une pétition ou exprimer un vote								
Oui	109,5	53,0	173,7	1,59	123,3	60,0	187,8	1,52
Non	96,0	36,0	143,9	1,50	104,7	45,0	153,5	1,47
Participer à des campagnes de dons en ligne								
Oui	120,6	54,0	191,4	1,59	131,7	60,0	205,9	1,56
Non	97,0	40,0	147,6	1,52	107,2	45,0	158,4	1,48
Coproduire des contenus en ligne (cartographie, wiki...)								
Oui	153,0	72,0	234,8	1,53	159,9	72,9	239,4	1,50
Non	97,1	40,0	147,6	1,52	107,4	48,0	159,2	1,48
ENSEMBLE	100,3	45,0	153,9	1,53	110,8	50,0	165,6	1,49

†: Avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Lecture : La durée annuelle moyenne que consacre un homme bénévole à son activité volontaire non rémunérée est de 102,1 heures tandis que la durée médiane est de 52 heures.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Il n'y a aucune relation apparente entre les durées annuelles (moyennes et médianes) consacrées au bénévolat et l'usage des outils numériques aux fins d'information ou de communication de ses opinions. Mais les trois autres usages (signer une pétition ou exprimer un vote, participer à des campagnes de dons ou coproduire des contenus en ligne) sont bien associés à des durées médianes de bénévolat supérieures, le constat étant de même ordre pour les durées moyennes uniquement pour les deux derniers usages.

En résumé, il semble bien que les durées que consacrent les bénévoles à leurs activités volontaires ne sont pas systématiquement sensibles aux mêmes caractéristiques que celles qui sont corrélées à la propension à participer au bénévolat et qui ont été mises en évidence dans la partie précédente de ce rapport. Nous pouvons néanmoins observer que certaines variables sont associées à des durées moyennes plus élevées. C'est tout particulièrement le cas de l'âge, les seniors étant de plus gros contributeurs, et de la situation d'inactif, plus particulièrement de retraité, qui s'accompagne d'un volume de temps donné nettement plus élevé.

L'investigation économétrique valide cette conclusion. L'annexe D.2 donne quelques précisions sur la méthode ici utilisée. Les résultats de cette investigation montrent effectivement que, s'agissant de l'âge, les durées annuelles de bénévolat sont les plus fortes chez les 55-74 ans et que les bénévoles vivant dans des ménages avec enfants consacrent des durées annuelles plus courtes que ceux vivant sans enfant au foyer, la différence étant la plus marquée quand il y a un enfant en bas âge. Les actifs en emploi ont effectivement des durées annuelles de bénévolat plus courtes que les inactifs. L'étude économétrique conduit également à conclure, ce que ne permettait pas la lecture du tableau 5.16, que les femmes consacrent moins de temps à leurs activités bénévoles que les hommes. Ces résultats accréditent l'idée d'une sensibilité des contributions bénévoles aux contraintes que les individus connaissent dans leurs temps sociaux hors participation à la vie associative et notamment dans le cadre de leur activité professionnelle et dans celui de leur activité domestique. Plus le temps y est contraint et plus sont limitées les durées consacrées au bénévolat. Notons également que l'exercice antérieur du bénévolat par le père est associé à des contributions bénévoles plus fortes de la part des répondants ce qui n'est pas le cas en ce qui concerne le bénévolat de la mère.

5.3.2. Une forte concentration de la contribution bénévole

Il a été noté au § 5.2.1 que le volume du bénévolat était concentré sur une partie relativement limitée des participations. Ce qui vaut pour ces dernières vaut également pour les bénévoles. Nous avons déjà signalé plus haut que la moitié d'entre eux consacrent moins de 1,5 heure par semaine à donner du temps au titre du bénévolat et ce quelle que soit la variante d'estimation retenue. En affinant notre examen, nous constatons que le quart des plus faibles contributeurs donnent tout au plus 9 heures annuellement dans la variante d'estimation inférieure et 10 dans la variante supérieure, leur apport représentant 1 % du volume total du bénévolat dans les deux cas. À l'autre extrémité de la distribution des bénévoles par ordre croissant de durées annuelles offertes, le quart des plus gros contributeurs donnent 136 heures annuelles au minimum dans la variante inférieure d'estimation et 144 heures dans la variante maximum. Leurs dons de temps représentent 72 % du volume total du bénévolat dans l'estimation inférieure et environ 70 % dans l'estimation supérieure. En d'autres termes, un quart des bénévoles est à l'origine de près des trois quarts du temps donné. Ce constat appelle deux remarques sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement.

Tout d'abord, étudier le bénévolat en se limitant au seul fait de participer ou non serait très réducteur pour la compréhension de ce comportement si est passé sous silence le temps qui

lui est consacré. Celui-ci mérite une attention toute particulière pour mieux appréhender la diversité du bénévolat. Ainsi, au regard des très faibles contributions d'une partie des participants, paraît-il difficile de soutenir que toute *participation bénévole* est un *engagement*, si du moins on attribue à ce dernier terme le caractère d'une implication active inscrite dans une certaine continuité (voir sur cette question la conclusion du rapport). Pourtant, ces durées restent le point aveugle des enquêtes sur le bénévolat, à l'exception de celle de l'Insee de 2002.

Par ailleurs, cette concentration du volume du temps bénévole sur une part restreinte des participants peut aider à expliquer (sans nécessairement les partager) les propos de certains acteurs associatifs sur la « crise du bénévolat », propos qui peuvent apparaître paradoxaux à la vue des seules statistiques sur le nombre de participants et de son augmentation ces dernières décennies⁶⁵. Mais on constate ici que les bénévoles les plus impliqués, qui sont donc *a priori* les plus recherchés par les organismes d'accueil, sont minoritaires.

Pour approfondir l'examen de cette concentration du volume du bénévolat, il n'est pas inintéressant de comparer la composition sociodémographique des « gros contributeurs » à ceux des contributeurs plus modestes. À cette fin, nous avons constitué trois groupes dont les parts dans l'ensemble sont sinon strictement identiques du moins assez proches les unes des autres (de l'ordre du tiers des bénévoles dans les deux variantes – tantôt un peu plus tantôt un peu moins). Plus précisément, le premier groupe est constitué des bénévoles ayant donné moins de 18 heures dans l'année précédant l'enquête (soit une moyenne de 2 heures par mois ou d'une demi-heure par semaine), le second est composé de celles et ceux ayant donné de 18 à 90 heures (soit de 2 à 10 heures par mois) et le troisième plus de 90 heures.

Le tableau 5.17 récapitule les parts de chacun de ces groupes parmi l'ensemble des bénévoles selon les deux variantes d'estimation ainsi que leurs parts respectives dans le volume global du bénévolat. Il apparaît ainsi qu'un tiers des participants (légèrement plus dans la seconde estimation) est à l'origine de plus de 80 % du volume de travail bénévole tandis que l'apport du tiers des plus faibles contributeurs se situe entre 2 et 3 % de ce volume.

⁶⁵ L'augmentation est attestée dans les années 1990 par les enquêtes du Laboratoire d'économie sociale (voir partie 1 de ce rapport) et dans la première décennie des années 2000 par la comparaison entre l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee et l'enquête *Drees-BVA 2010* (Prouteau et Wolff, 2013). Pour la comparaison entre l'enquête CRA-CSA et l'enquête *Insee Vie associative 2002*, voir la partie suivante de ce rapport.

Tableau 5.17. Répartition des effectifs de bénévoles et de leurs contributions en fonction des durées annuelles consacrées bénévolat (en %)

		Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Total
		Moins de 18 heures	18 à 90 heures	Plus de 90 heures	
Variante inférieure d'estimation	Part dans les effectifs bénévoles	36,3	29,4	34,3	100,0
	Part dans le volume du bénévolat	2,7	14,8	82,5	100,0
Variante supérieure d'estimation	Part dans les effectifs bénévoles	33,7	29,6	36,7	100,0
	Part dans le volume du bénévolat	2,2	13,4	84,4	100,0

Champ : Ensemble des bénévoles dont les durées de bénévolat sont connues.
Source : Enquête CRA-CSA 2017

Il semble intéressant ici d'examiner la composition de chacun de ces groupes à l'aune des caractéristiques sociodémographiques déjà utilisées à plusieurs reprises dans ce rapport. Le tableau 5.18 présente les résultats de cet exercice. Ces résultats ne sont évidemment pas sans lien avec ceux tirés du tableau 5.16. Ils en sont un complément. Nos commentaires ne retiendront que ceux qui apparaissent statistiquement significatifs au seuil de 5 % à l'aune d'un test du Khi deux.

Les femmes sont majoritaires dans le groupe des bénévoles qui contribuent le plus faiblement tandis qu'elles sont minoritaires dans les deux autres. La part des 55-74 ans qui est d'environ 24 % dans le groupe des plus faibles contributeurs, et ce dans les deux estimations, passe à 29 % dans le groupe intermédiaire et à au moins 38 % dans le groupe des plus gros donateurs de temps. Les bénévoles sans enfants constituent légèrement moins de 61 % du groupe réalisant l'apport le plus modeste mais les trois quarts du groupe dont les contributions sont les plus importantes. Corrélativement, la part des bénévoles vivant dans des ménages avec des enfants diminue avec le niveau de contribution, et cette baisse est plus particulièrement nette en présence d'un très jeune enfant.

S'agissant du diplôme, les résultats du tableau 5.18 incitent à la prudence. Les différences viennent essentiellement des seuls titulaires du baccalauréat dont la part diminue quand le niveau de contribution s'élève, ce qui fait écho aux constats faits à partir du tableau 5.16. Les différences entre les autres niveaux de diplôme ne sont pas statistiquement significatives. En revanche, la situation par rapport à l'emploi apparaît très discriminante dans l'évolution de la composition des trois groupes de bénévoles. La part des actifs, d'un peu plus de 62 % dans le premier groupe (moins de 18 heures de bénévolat par an) passe à environ 48 % dans le troisième (plus de 90 heures) tandis que la part des retraités, de moins de 22 % dans le premier s'élève à environ 36 % dans le troisième. Les propriétaires sont moins représentés dans le groupe des plus faibles contributeurs que dans les deux autres. Les pratiquants réguliers d'une religion voient leur poids augmenter avec le niveau de contribution du groupe. Il en est de même pour les bénévoles dont le père avait lui-même antérieurement pratiqué le bénévolat tandis que les différences de composition des trois groupes sous l'angle de la pratique antérieure du bénévolat de la mère ne sont significatives que dans l'estimation supérieure et, dans ce cas, c'est dans le groupe intermédiaire que la part des bénévoles ayant connu cette situation de bénévolat maternel est la plus élevée.

Tableau 5.18. Répartition des bénévoles selon leurs caractéristiques sociodémographiques et leurs durées annuelles de bénévolat (en %)

Caractéristiques sociodémographiques	VARIANTE INFÉRIEURE D'ESTIMATION			VARIANTE SUPÉRIEURE D'ESTIMATION			Ensemble des bénévoles
	Groupe 1 Moins de 18 h	Groupe 2 18 à 90 h	Groupe 3 Plus de 90 h	Groupe 1 Moins de 18 h	Groupe 2 18 à 90 h	Groupe 3 Plus de 90 h	
Sexe							
Homme	44,7	53,0	51,9	45,1	51,8	51,9	49,6
Femme	55,3	47,0	48,1	54,9	49,2	48,1	50,4
Age							
Moins de 25 ans	11,4	10,2	8,9	11,4	9,6	9,5	10,3
De 25 à 34 ans	17,6	15,1	13,0	18,3	14,8	12,8	15,3
De 35 à 44 ans	18,8	16,1	13,2	17,5	18,3	13,0	16,3
De 45 à 54 ans	20,1	22,9	15,2	20,6	22,1	15,7	19,1
De 55 à 64 ans	15,4	16,6	21,8	15,4	16,9	21,2	17,9
De 65 ans à 74 ans	8,5	12,4	17,0	8,3	12,1	16,8	12,5
75 ans et au-delà	8,2	6,7	10,9	8,5	6,2	11,0	8,6
Situation conjugale							
Vit seul(e)	40,9	41,4	41,9	40,6	41,0	42,3	41,5
En couple	59,1	58,6	58,1	59,4	59,0	57,7	58,5
Enfants de moins de 18 ans							
Aucun	60,8	67,9	75,0	61,2	66,6	74,7	67,9
Au moins un enfant de moins de 3 ans	8,5	7,4	3,8	8,5	7,6	4,0	6,6
Un seul enfant, plus de 3 ans	12,9	8,8	8,9	12,9	9,2	8,9	10,3
Deux enfants, plus de 3 ans	12,4	12,4	8,8	12,4	12,2	9,1	11,0
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	5,4	3,5	3,5	5,0	4,4	3,3	4,2
Diplôme							
Sans ou CEP ou BEPC	26,0	22,0	27,2	26,4	21,5	27,2	25,1
CAP-BEP	18,5	21,6	19,1	19,1	20,1	19,6	19,8
Baccalauréat (général ou professionnel)	23,3	18,9	16,7	22,6	20,2	16,8	19,7
Diplôme de l'enseignement supérieur	32,2	37,5	37,0	31,9	38,2	36,4	35,4
Catégorie socioprofessionnelle[†]							
Agriculteur	2,3	2,6	1,1	2,5	2,3	1,3	2,0
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	5,7	6,0	6,3	6,0	5,8	6,2	6,1
Cadre – profession libérale	14,8	19,4	18,0	14,5	20,5	17,2	17,2
Profession intermédiaire	22,7	22,7	23,9	22,6	22,4	24,0	23,2
Employés	25,9	21,7	23,1	25,6	22,7	22,7	23,5
Ouvriers	16,4	16,8	15,0	16,5	16,1	15,6	16,1
Sans activité professionnelle hors retraité	12,2	10,8	12,6	12,3	10,2	13,0	12,0

	VARIANTE INFÉRIEURE D'ESTIMATION			VARIANTE SUPÉRIEURE D'ESTIMATION			Ensemble des bénévoles
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	
Caractéristiques sociodémographiques	Moins de 18 h	18 à 90 h	Plus de 90 h	Moins de 18 h	18 à 90 h	Plus de 90 h	
Situation par rapport à l'emploi							
Actif en emploi	62,5	62,8	47,9	62,6	63,9	47,9	56,6
Chômeur	4,2	3,5	4,7	4,2	3,5	4,7	4,2
Retraités	21,6	23,2	36,4	21,5	22,8	35,9	28,3
Étudiant	6,5	6,4	5,5	6,5	5,7	6,1	6,0
Autre inactif	5,2	4,1	5,5	5,2	4,1	5,4	4,9
Revenu							
Inférieur au 1 ^{er} quartile	21,4	21,9	21,8	21,3	21,0	22,6	21,7
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane	27,2	19,9	24,4	27,5	19,8	24,4	24,1
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	24,9	27,5	23,7	24,8	27,6	23,8	25,3
Supérieur au 3 ^{ème} quartile	26,5	30,7	30,1	26,4	31,6	29,2	28,9
Statut d'occupation du logement							
Propriétaire	48,1	55,0	54,1	48,5	54,9	53,4	52,0
Locataire ou autre	51,9	45,0	45,9	51,5	45,1	46,6	48,0
Religion							
Pratique régulière	11,7	16,9	18,0	10,4	17,9	17,9	15,4
Pratique irrégulière	21,2	20,3	21,2	21,7	20,5	20,5	20,8
Appartenance sans pratique	33,0	31,2	28,7	33,5	30,3	29,4	31,1
Ni appartenance ni pratique	34,1	31,6	32,1	34,4	31,3	32,2	32,7
Bénévolat de la mère							
Oui	25,5	30,8	28,4	24,1	32,6	27,9	28,0
Non	74,5	69,2	71,6	75,9	67,4	72,1	72,0
Bénévolat du père							
Oui	20,3	31,5	30,6	19,1	31,5	30,9	27,2
Non	79,7	68,5	69,4	80,9	68,5	69,1	72,9
Commune de résidence							
Rurale	25,0	22,3	18,4	23,9	23,2	19,1	21,8
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.	13,9	16,4	15,0	14,9	15,1	15,0	15,0
De 20 000 à 100 000 hab.	11,3	11,6	13,2	11,3	11,2	13,4	12,3
Plus de 100 000 hab.	49,8	49,7	53,4	49,9	50,5	52,5	50,9

Caractéristiques sociodémographiques	VARIANTE INFÉRIEURE D'ESTIMATION			VARIANTE SUPÉRIEURE D'ESTIMATION			Ensemble des bénévoles
	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	
	Moins de 18 h	18 à 90 h	Plus de 90 h	Moins de 18 h	18 à 90 h	Plus de 90 h	
Région de résidence							
Région parisienne	24,2	20,6	18,5	23,2	22,6	18,2	21,1
Bassin parisien Ouest	9,5	7,8	8,9	10,1	7,3	8,9	8,8
Bassin parisien Est	5,6	5,7	6,9	5,8	5,2	7,1	6,1
Nord	5,8	5,5	7,6	6,1	4,5	7,9	6,3
Est	7,0	6,1	4,2	7,3	6,2	4,1	5,7
Ouest	17,6	18,8	13,0	15,9	20,2	13,6	16,2
Sud-Ouest	9,1	9,1	11,2	9,1	9,0	11,2	10,0
Centre-Est/Sud-Est	10,7	16,0	19,0	11,5	15,5	18,1	15,1
Méditerranée	10,5	10,4	10,7	11,0	9,5	10,9	10,7
Appartenance à un groupe informel ou à un collectif							
Oui	10,8	13,9	16,9	10,0	14,0	17,1	13,8
Non	89,2	86,1	83,1	90,0	86,0	82,9	86,2
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour :							
s'informer							
Oui	59,5	66,1	63,5	59,9	64,8	63,8	62,9
Non	40,5	33,9	36,5	40,1	35,2	36,2	37,1
Communiquer son opinion ou son avis							
Oui	30,1	36,9	34,0	29,6	37,3	33,9	33,5
Non	69,9	63,1	66,0	70,4	62,7	66,1	66,5
Signer une pétition ou exprimer un vote							
Oui	29,9	38,0	36,1	29,7	37,4	36,4	34,4
Non	70,1	62,0	63,9	70,3	62,6	63,6	65,6
Participer à des campagnes de dons en ligne							
Oui	13,9	18,0	18,4	14,0	18,2	17,9	16,7
Non	86,1	82,0	81,6	86,0	81,8	82,1	83,3
Coproduire des contenus en ligne (cartographie, wiki...)							
Oui	3,5	8,4	8,6	3,4	8,7	8,1	6,7
Non	96,5	91,6	91,4	96,6	91,3	91,9	93,3
ENSEMBLE	36,3	29,4	34,3	33,7	29,6	36,7	100,0

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Lecture : Le groupe des bénévoles donnant moins de 18 heures par an au titre de leurs activités volontaires non rémunérées est constitué pour 44,7 % par des hommes et pour 55,3 % par des femmes. La somme en colonne des pourcentages relatifs à chaque caractéristique sociodémographique est égale à 100.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

En ce qui concerne les régions, on observe que la part des bénévoles résidant dans le Centre-Est – Sud-Est augmente avec le niveau de contribution du groupe tandis que celle des bénévoles habitant la région parisienne ou l’Ouest est inférieure dans le groupe des plus importants contributeurs à ce qu’elle est dans le groupe des plus faibles. La part des bénévoles appartenant à un collectif informel est sensiblement plus élevée dans le groupe des plus gros contributeurs par rapport au premier groupe. Quant au recours à Internet et aux réseaux sociaux, dans l’estimation « basse » il est moins répandu dans le groupe des plus faibles contributeurs que dans les deux autres et ce pour tous les usages. Dans la variante conduisant à l’estimation « haute », ce constat n’est plus statistiquement significatif dans le cas du premier usage (s’informer sur les questions politiques et de société) et du quatrième (participer à des campagnes de dons en ligne). S’agissant de la situation conjugale des bénévoles, de leur catégorie socioprofessionnelle d’appartenance, de leur revenu domestique ainsi que de leur commune de résidence, les compositions des trois groupes ne diffèrent pas significativement.

Une manière complémentaire d’appréhender cette concentration des contributions bénévoles consiste à examiner les parts de ces contributions qui sont imputables à certaines catégories de la population. Nous retiendrons à titre d’exemple les catégories définies en termes d’âge et en termes de situation par rapport à l’emploi. Le tableau 5.19 montre ainsi que la partie de la population âgée de 55 ans et au-delà (ici appelée « les seniors »), qui constitue 38,4 % de la population de référence (18 ans et plus), contribue à hauteur de la moitié du volume total du bénévolat. Les retraités, quant à eux, comptent pour 27,7 % de la population de référence mais apportent 37,6 % du volume du bénévolat.

Tableau 5.19. Contribution au volume du bénévolat selon l’âge et la situation par rapport à l’emploi (en %)

Caractéristiques	Part des contributions bénévoles		Part des effectifs de chaque catégorie dans la population totale de plus de 18 ans
	Variante inférieure d’estimation	Variante supérieure d’estimation	
Age			
Moins de 25 ans	8,8 %	8,9 %	10,4
De 25 à 34 ans	11,4 %	11,6 %	15,8
De 35 à 44 ans	12,8 %	12,8 %	16,3
De 45 à 54 ans	16,2 %	16,6 %	19,1
De 55 à 64 ans	22,7 %	22,2 %	16,2
De 65 ans à 74 ans	18,3 %	18,2 %	11,2
75 ans et au-delà	9,8 %	9,7 %	11,0
<i>Total</i>	<i>100,0 %</i>	<i>100,0 %</i>	<i>100,0</i>
Situation par rapport à l’emploi			
Actif en emploi	46,8 %	45,7 %	56,3
Chômeur	3,9 %	4,9 %	4,6
Retraités	37,6 %	37,6 %	27,7
Étudiant	5,5 %	5,6 %	5,4
Autre inactif	6,2 %	6,2 %	6,0
<i>Total</i>	<i>100,0 %</i>	<i>100,0 %</i>	<i>100,0 %</i>

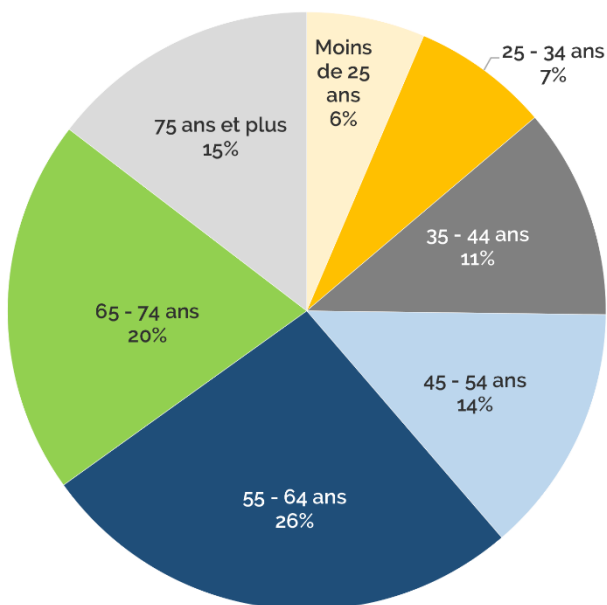
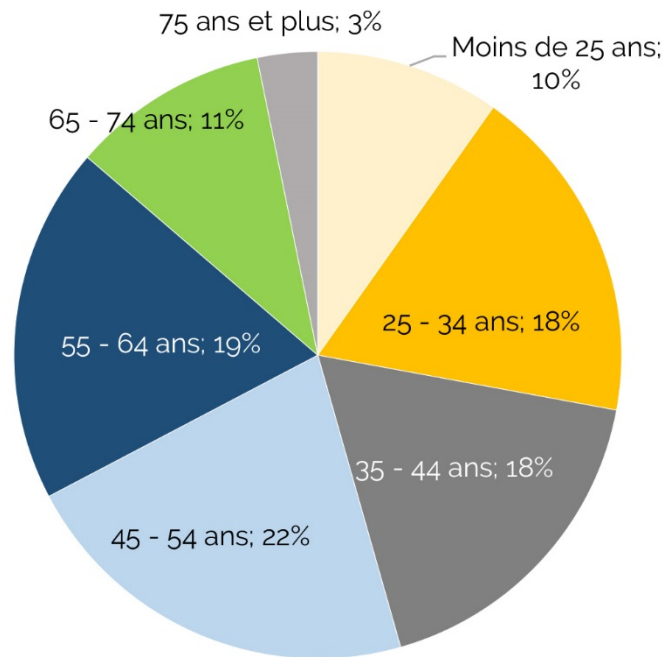
Source : Enquête CRA-CSA 2017

Il faut toutefois souligner que cette approche au niveau global masque des disparités réelles selon les domaines d’activité. Ainsi, les seniors ne contribuent que pour moins d’un tiers (32,7 % dans l’estimation inférieure, 32,4 % dans l’estimation supérieure) au volume du

bénévolat sportif mais pour plus de 60 % au volume du bénévolat d'action sociale et caritative (graphiques 5.5 et 5.6). Le rôle essentiel des seniors dans ce dernier type de bénévolat avait déjà été mis en évidence à partir des données de l'enquête Insee (Prouteau et Wolff, 2007). Loin d'être démenti par l'enquête CRA-CSA, il se trouve bien au contraire confirmé.

Graphique 5.5.
Les contributions au bénévolat sportif selon les tranches d'âge, en %.
Estimation inférieure

Note : Les pourcentages ont été arrondis à l'unité la plus proche.
Source : Enquête CRA-CSA 2017



Graphique 5.6. Les contributions au bénévolat d'action sociale et caritative selon les tranches d'âge, en %. Estimation inférieure

Note : Les pourcentages ont été arrondis à l'unité la plus proche.
Source : Enquête CRA-CSA 2017

5.3.3. Le temps consacré au bénévolat par les responsables associatifs

Pour conclure cette partie, il est intéressant de revenir sur les bénévoles exerçant des responsabilités au sein de leurs associations. L'hypothèse selon laquelle l'exercice de responsabilités s'accompagne d'une durée de bénévolat plus forte que la moyenne apparaît très plausible. Pour l'examiner plus attentivement, nous avons circonscrit l'investigation aux seuls bénévoles adhérents puisqu'*a priori* un non-adhérent ne peut exercer de responsabilités dans l'association ou la présider. Nous avons opéré une partition de ces adhérents bénévoles en 3 catégories. La première est constituée de ceux qui n'exercent pas de responsabilité. La seconde est celle des bénévoles exerçant des responsabilités associatives en dehors de la présidence de l'association. Enfin la troisième est constituée de ceux qui assurent la présidence.

Les résultats affichés dans le tableau 5.20 semblent corroborer l'hypothèse avancée. Tandis qu'un bénévole qui est adhérent sans responsabilité consacre au bénévolat dans la ou les associations dont il est membre en moyenne 81 heures dans l'estimation inférieure et 89 dans l'estimation supérieure, un bénévole ayant des responsabilités associatives hors présidence lui consacre respectivement en moyenne 152 et 163 heures et un bénévole assumant la présidence 199 et 218 heures. L'examen des durées médianes conduit au même type de constat. De plus, la dispersion telle qu'indiquée par le coefficient de variation est plus faible chez les responsables et *a fortiori* les présidents qu'elle ne l'est chez les bénévoles non responsables ce qui traduit une plus grande homogénéité des comportements chez les premiers par rapport aux derniers.

Tableau 5.20. Durées annuelles des participations bénévoles selon l'exercice ou non de responsabilité dans l'association

	Variante inférieure d'estimation				Variante supérieure d'estimation			
	Moyenne	Médiane	Écart-	CV'	Moyenne	Médiane	Écart-	CV'
	Heures	Heures	type		Heures	Heures	type	
<i>Ensemble des bénévoles adhérents</i>	108,1	65,0	152,4	1,41	117,7	72,0	161,5	1,37
Bénévole sans responsabilité	80,0	36,0	115,3	1,44	88,4	40,0	127,1	1,44
Bénévole avec responsabilité hors présidence	146,4	90,0	185,4	1,27	156,6	105,0	191,3	1,22
Bénévole exerçant la présidence de l'association	182,6	124,0	203,2	1,11	199,8	144,0	212,2	1,06

* CV : coefficient de variation

Champ : bénévoles adhérents de leurs associations

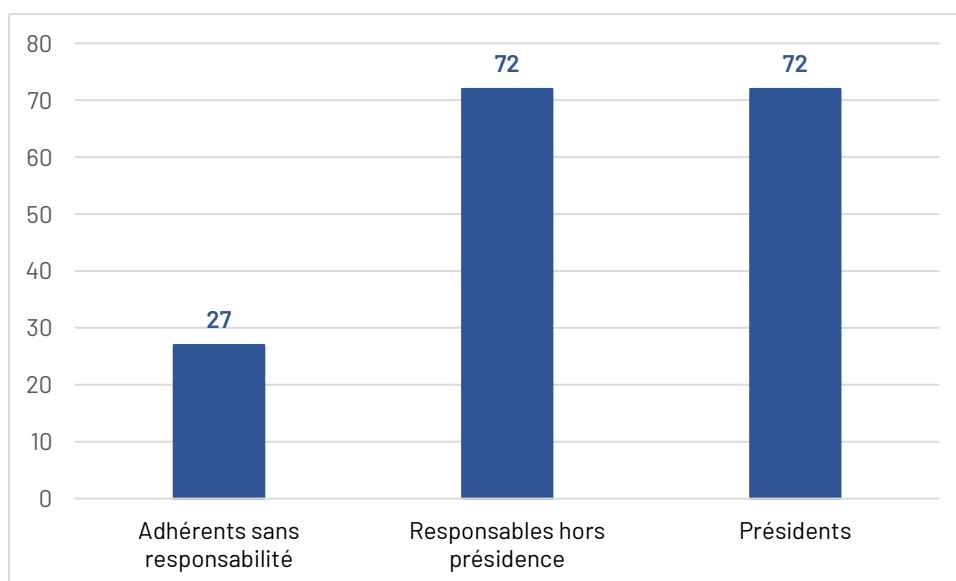
Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Il reste que cette comparaison des durées est quelque peu biaisée par le fait que les responsables associatifs ont en moyenne davantage de participations bénévoles que les bénévoles n'exerçant pas de responsabilités. Ainsi, la moyenne des participations bénévoles est-elle de 1,9 chez les dirigeants non-présidents et de 2,1 chez les présidents contre 1,4 chez les bénévoles associatifs sans aucune responsabilité. Dans la comparaison des durées annuelles consacrées au bénévolat, cette disparité en matière de pluri-participation vient perturber la perception de l'effet que peut avoir le seul exercice de responsabilités sur les durées consacrées au bénévolat.

Pour mieux appréhender cet effet nous avons réduit l'examen aux bénévoles associatifs n'ayant qu'une seule participation. Les durées sont alors évidemment en moyenne inférieures à celles du tableau 5.20 mais l'on constate toujours des écarts entre les responsables et les autres adhérents. Ainsi, dans la variante d'estimation inférieure, les bénévoles sans responsabilité consacrent en moyenne 62 heures à leurs activités non rémunérées tandis que pour les dirigeants non-présidents cette moyenne est de 126 heures. Pour les présidents elle est de 98 heures. Dans la variante d'estimation supérieure ces durées sont respectivement de 67, 135 et 111 heures.

Mais si l'on considère plutôt les durées médianes, elles sont similaires dans les deux variantes d'estimation (72 heures) pour tous les dirigeants, présidents ou non, et très nettement supérieures à celles des bénévoles sans responsabilités (27 à 32 heures selon la variante d'estimation)(graphique 5.7).

Graphique 5.7. Durée médiane annuelle de bénévolat (en heures) selon l'exercice de responsabilités – variante inférieure



Champ : ensemble des bénévoles qui rendent des services dans le cadre de leur adhésion associative et n'ont qu'une seule participation bénévole.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

RÉSUMÉ PARTIE 5

L'enquête *CRA - CSA 2017* est la première enquête auprès des individus depuis celle de l'Insee en 2002 à chercher à estimer les contributions en temps réalisées par les bénévoles. Ces estimations sont communiquées sous formes d'une fourchette entre une variante « basse » de calcul et une variante « haute », afin de prendre en compte la sensibilité des résultats au choix opérés pour l'interprétation de certaines réponses dont la traduction en termes de durées annuelles peut prêter à ambiguïté.

Exprimée sur la base de l'emploi équivalent temps plein (ETP) retenu ici comme unité de mesure, l'estimation du volume annuel global du bénévolat se situe dans un intervalle compris entre 1 320 000 et 1 460 000. L'écrasante majorité de ce volume est réalisée en associations. Par domaine d'activité, le bénévolat d'action sociale et caritative représente à lui seul plus du quart de ce volume, le bénévolat sportif le cinquième et le domaine de la défense de droits, causes et intérêts un peu moins. Les domaines d'activité à caractère récréatif (sport, culture et loisirs) mobilisent à eux trois 43 % du volume total du temps donné.

Bien qu'il soit majoritaire en termes de nombre de participations, le bénévolat occasionnel n'apporte que 13 à 16 % du volume total de bénévolat selon la variante d'estimation. Cette part varie toutefois selon les domaines d'activité. Elle est plus haute dans les loisirs, la culture et l'éducation-formation. Elle est nettement plus faible dans le bénévolat sportif ainsi que dans celui qui se consacre à l'action sociale et caritative. Les bénévoles qui pratiquent en tant qu'adhérents contribuent pour un peu moins des 9/10^e du volume du travail bénévole, le reste provenant de l'autre bénévolat.

Une participation bénévole a une durée moyenne annuelle de 68 à 75 heures selon la variante d'estimation. Mais la moitié des participations ne dépassent pas une durée de 24 à 27 heures par an. Il y a une forte dispersion des participations selon leurs durées annuelles mais une forte concentration du volume de temps donné sur un nombre restreint de participations : le quart des participations les plus faibles représentent 1 % du volume total du bénévolat tandis que le quart des participations les plus élevées en constituent les trois quarts.

Les durées annuelles des participations régulières sont en moyenne 6 à 7 fois plus élevées que celles des participations occasionnelles. Les durées annuelles moyennes des participations réalisées en associations par des adhérents sont nettement plus conséquentes que les durées de celles effectuées soit en associations par des non-adhérents soit dans des organismes non associatifs.

Parce que certains bénévoles pratiquent dans plusieurs organisations, la durée annuelle moyenne estimée au niveau des bénévoles est supérieure à celle calculée pour les participations. Cette durée moyenne par bénévole est de l'ordre de 100 à 111 heures mais la durée médiane n'est que de 45 à 50 heures. Les durées annuelles consacrées au bénévolat varient selon certaines caractéristiques sociodémographiques des bénévoles. Ainsi est-elle plus élevée chez les seniors, chez les inactifs et chez les hommes tandis que la présence d'un très jeune enfant au foyer est associée à des durées plus faibles.

Comme pour les participations, il y a une forte concentration des durées consacrées au bénévolat sur une minorité de bénévoles. Le tiers des plus gros contributeurs est à l'origine de 80 % du volume du bénévolat tandis que l'apport du tiers des plus faibles n'en représente qu'entre 2 et 3 %. Parmi ce groupe des plus gros contributeurs, les hommes sont mieux représentés que les femmes et les seniors que les moins âgés. Les bénévoles sans enfants au foyer le sont davantage que ceux qui en ont et les retraités que les actifs en emploi. Il reste que les caractéristiques de ces gros contributeurs peuvent varier d'un domaine d'activité à

l'autre. Ainsi l'apport en volume de bénévolat des seniors est très conséquent dans l'action sociale et caritative mais beaucoup plus modeste dans le sport.

Enfin, parmi les bénévoles, celles et plus souvent ceux qui exercent des responsabilités associatives consacrent des durées nettement plus importantes à leurs activités non rémunérées.

6. Une comparaison 2002-2017

L'approche qui a été suivie jusqu'à présent dans ce rapport est une approche statique qui brosse un état des lieux du bénévolat telle qu'il apparaît en 2017 à la lumière de l'enquête CRA - CSA. Mais une telle approche ne permet pas d'appréhender les possibles évolutions du comportement bénévole dans le temps. Cela n'est envisageable que par le recours à des comparaisons chronologiques. La situation optimale est celle qui permet de disposer de données issues d'enquêtes strictement identiques et méthodologiquement rigoureuses, renouvelées périodiquement et sur une durée suffisamment longue. Ce n'est pas le cas en France, l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee n'ayant pas eu de suite s'agissant du bénévolat puisque l'enquête Drees-BVA de 2010, qui s'en est inspirée, a été beaucoup plus pauvre en informations sur ce comportement (voir partie 1 de ce rapport). Par ailleurs, cette dernière enquête présentait également des différences d'ordre méthodologique avec celle de l'Insee.

Il reste donc la possibilité de confronter les résultats de l'enquête CRA-CSA avec ceux de l'enquête de l'Insee en 2002, en limitant le champ de cette dernière à la population de 18 ans et plus. C'est ce qui a été déjà opéré dans la partie 3 de ce rapport s'agissant des adhésions aux associations. Mais il nous faut redire que ces deux enquêtes ne sont pas similaires, même s'il existe des convergences entre elles dans la conception et l'administration des questionnaires. Rappelons brièvement ces principales convergences et différences.

L'enquête CRA - CSA s'est largement inspirée des questions de l'enquête Insee notamment en ce qui concerne l'administration d'une liste détaillée d'associations et d'organismes dans lesquels les répondants étaient susceptibles d'avoir pratiqué le bénévolat. Ces listes sont très proches l'une de l'autre, même si quelques types associatifs ont été ajoutés dans l'enquête de 2017. Les deux enquêtes procèdent chacune par soumission de deux modules, l'un soumis aux adhérents associatifs et le second au titre de l'autre bénévolat. Les questions qui concernent le temps consacré aux activités bénévoles sont les mêmes. Dans les deux cas, les interviews ont été réalisées en face-à-face.

Mais l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee est le volet variable d'un *questionnaire plus vaste* qui est celui de l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, tandis que l'enquête *CRA - CSA* porte *exclusivement* sur le comportement bénévole, si l'on excepte évidemment les questions relatives aux caractéristiques sociodémographiques des enquêtés. S'agissant des deux modules, leur construction n'est pas vraiment analogue. Dans l'enquête Insee, les adhérents à plus de deux associations sont interrogés sur deux d'entre elles tirées au sort *sans qu'ils fassent nécessairement du bénévolat en leur sein*. Les participants au titre de l'autre bénévolat sont également interrogés sur deux participations au maximum et s'ils en ont plus de deux, l'enquêteur procède à un tirage au sort. Dans l'enquête *CRA - CSA 2017*, une fois les adhérents aux associations identifiés, le premier module est administré *aux seuls bénévoles* et jusqu'à concurrence de quatre participations pour les pluri-

participants les plus actifs, ces quatre participations n'étant pas tirées au sort mais choisies par le répondant comme étant celles à qui ils consacrent le plus de temps. Pour le second module, c'est la même règle qui est appliquée pour le choix des deux participations qui sont documentées chez les bénévoles qui, au titre de l'autre bénévolat, en ont davantage. Une autre différence importante relève de la constitution des échantillons. Celui de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee résulte d'un tirage aléatoire tandis que celui de l'enquête *CRA - CSA 2017* est constitué par la méthode des quotas.

Par conséquent, s'il n'est pas incongru de confronter les constats issus de ces deux enquêtes, les commentaires auxquels conduit l'exercice ne sauraient se départir de la prudence nécessaire. Ne pouvant départager, dans les éventuelles différences de leurs résultats, ce qui relève des évolutions des comportements de ce qui procède de leurs différences méthodologiques, cet examen comparatif doit être considéré comme étant de nature exploratoire. *Il n'autorise pas de conclusions fermes mais suggère plutôt des pistes à creuser pour des études futures.*

Dans une première section nous confrontons les résultats des deux enquêtes sous l'angle de la diffusion du bénévolat dans la population, de la répartition des bénévoles et de leurs participations. La seconde section est consacrée aux profils des bénévoles. La troisième section s'attache aux durées annuelles consacrées au bénévolat. La dernière section aborde le cas des responsables bénévoles associatifs.

6.1. La participation au bénévolat

Après avoir présenté quelques données relatives au taux de bénévolat au niveau global et par domaine d'activité, à la répartition des bénévoles par domaine mais aussi par mode de participation, nous nous attacherons à l'examen des participations.

6.1.1. Taux de bénévolat et répartition des bénévoles

Le taux de participation au bénévolat apparaît en 2017 nettement plus élevé qu'en 2002 puisque l'enquête de l'Insee conduisait à l'estimer à 28 % parmi la population de 18 ans et plus (tableau 6.1). L'enquête *DREES-BVA 2010* accréditait déjà l'idée d'une augmentation de ce taux de participation qui s'élevait alors à 32 % (Prouteau et Wolff, 2013). L'enquête de 2017 suggère la poursuite de cette croissance voire son accélération. Ainsi, le nombre de bénévoles serait passé de 12,5 millions en 2002 à environ 16 millions en 2010 et un peu moins de 22 millions en 2017.

Si tous les domaines de la vie associative sont concernés par cette augmentation des estimations, certains le sont nettement plus que d'autres (tableau 6.1). Tel est tout particulièrement le cas du taux de participation au bénévolat d'action sociale et caritative qui affiche un écart particulièrement élevé entre les deux enquêtes. La hiérarchie des taux de participation s'en trouve modifiée. Si le bénévolat dédié à la défense de droits, de causes ou d'intérêts reste le plus pratiqué selon l'enquête de 2017, il est désormais suivi non plus du bénévolat sportif mais de celui orienté vers l'action sociale, lequel précède le bénévolat des domaines des loisirs, des sports, de la culture puis celui tourné vers les activités d'éducation et de formation qui connaît également une nette augmentation. La place extrêmement minime du bénévolat de développement local en 2002 a conduit à l'intégrer dans le domaine résiduel « autre » et par souci de cohérence, à faire de même pour l'enquête de 2017.

Tableau 6.1. Taux global de participation bénévole et selon les domaines d'activité en 2002 et 2017

Domaines	Enquête Insee 2002		Enquête CRA-CSA 2017	
	Taux en %	Intervalle de confiance à 95 %	Taux en %	Intervalle de confiance à 95 %
<i>Taux global</i>	28,0 %	29,2 % – 26,8 %	43,2 %	41,9 % – 44,6 %
Culture	4,9 %	4,4 % – 5,6 %	6,8 %	6,1 % – 7,4 %
Sport	7,1 %	6,5 % – 7,8 %	9,8 %	9,0 % – 10,6 %
Loisirs	5,0 %	4,4 % – 5,6 %	10,0 %	9,2 % – 10,8 %
Social – caritatif - humanitaire	3,7 %	3,2 % – 4,2 %	11,5 %	10,6 % – 12,3 %
Santé	0,8 %	0,6 % – 1,1 %	2,0 %	1,6 % – 2,4 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	10,4 %	9,6 % – 11,2 %	13,2 %	12,3 % – 14,2 %
Éducation et formation	1,2 %	0,9 % – 1,4 %	3,4 %	2,9 % – 3,9 %
Autre (y compris Développement local)	1,1 %	0,8 % – 1,3 %	1,4 %	1,1 % – 1,7 %

Lecture : le taux global de participation bénévole est de 43,2 % en 2017 d'après l'enquête CRA-CSA alors qu'il était de 28 % d'après l'enquête Insee 2002.

Source : Enquête Insee Vie associative 2002, Enquête CRA-CSA 2017.

Tableau 6.2. Répartition des bénévoles par domaines d'activité et par nombre de participations en 2002 et 2017

Domaines	Enquête Insee 2002	Enquête CRA-CSA 2017
Culture	17,6 %	15,6 %
Sport	25,5 %	22,6 %
Loisir	17,8 %	23,2 %
Social	13,1 %	26,5 %
Santé	3,0 %	4,7 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	37,2 %	30,6 %
Éducation et formation	4,1 %	7,8 %
Autre (y compris développement local)	3,8 %	3,2 %
Nombre de participations		
Une	75,0 %	67,3 %
Deux	19,7 %	21,0 %
Trois et plus	5,3 %	11,7 %

Note : La somme des pourcentages par domaine est supérieure à 100 en raison des pluri-participations. La somme des pourcentages relatifs au nombre de participations est égale à 100.

Source : Enquête Insee Vie associative 2002, Enquête CRA-CSA 2017.

La répartition des bénévoles par domaine d'activité fait bien évidemment apparaître la même hiérarchie des domaines comme le montre le tableau 6.2. Celui-ci permet d'observer que le pourcentage de bénévoles investis dans le domaine social et caritatif est, en 2007, plus du double de celui que donnait l'enquête de l'Insee. Les parts des bénévoles dans le domaine des loisirs, dans le domaine de l'éducation – formation ainsi que dans le domaine de la santé sont également plus élevées dans l'enquête de 2017 que dans celle de l'enquête de 2002. Les parts

des autres domaines sont en retrait, ce qui n'exclut pas une augmentation du nombre de bénévoles dans ces activités. Le tableau 6.2 suggère également une augmentation de la proportion de pluri-participants qui, d'un quart en 2002, passe à un petit tiers en 2017.

La part des bénévoles qui déclarent participer à titre régulier (sans que cela soit exclusif de participations occasionnelles par ailleurs) est plus élevée dans l'enquête CRA - CSA qu'elle ne l'était dans celle de l'Insee (près de 55 % en 2017 contre légèrement moins de 45 % en 2002, voir tableau 6.3). Rappelons que la détermination du caractère de la participation a été, dans les deux enquêtes, entièrement laissée à l'appréciation des répondants.

Tableau 6.3. Répartition des bénévoles selon le caractère régulier ou occasionnel de leur bénévolat

Caractère du bénévolat	Enquête Insee 2002	Enquête CRA - CSA 2017
Bénévolat exclusivement régulier	32,9 %	38,9 %
Bénévolat exclusivement occasionnel	55,4 %	42,8 %
Bénévolat régulier et occasionnel	11,7 %	15,8 %
Indéterminé	-	2,5 %
<i>Total</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>

Note : Le tableau a été établi à partir des participations renseignées par les enquêtés. La rubrique 'indéterminé' concerne les bénévoles qui n'ont pas répondu à la question concernée dans l'enquête de 2017.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

S'agissant de la nature de l'organisme d'accueil des bénévoles, en 2002 comme en 2017 le poids des associations est écrasant et semble s'être même un peu accru puisqu'il est plus élevé encore dans l'enquête CRA - CSA que dans celle de l'Insee. Ainsi ce sont 88 % des bénévoles qui pratiquent leurs activités uniquement en associations contre un peu plus de 83 % en 2002. Si l'on cumule les parts de ceux qui pratiquent exclusivement dans un cadre associatif et ceux qui cumulent du bénévolat dans ce cadre et dans un cadre non-associatif, on obtient alors un peu moins de 90 % en 2002 et un peu plus de 92 % en 2017.

Tableau 6.4. Répartition des bénévoles selon la nature de l'organisation d'accueil

	2002	2017
	Enquête Insee	Enquête CRA - CSA
Bénévole uniquement en association	83,5 %	88,2 %
Bénévole en association et dans un autre organisme	6,0 %	4,0 %
Bénévole uniquement dans un autre organisme	10,3 %	5,0 %
Indéterminé*	0,2 %	2,8 %
<i>Total</i>	<i>100,0 %</i>	<i>100,0 %</i>

Note : cette répartition est faite à partir de l'ensemble des participations bénévoles déclarées.

**: L'indétermination vient du fait que certaines participations des pluri-participants ne sont pas renseignées.*

Source : Enquête Insee Vie associative 2002, Enquête CRA-CSA 2017.

Être bénévole dans une association n'est pas toujours synonyme d'adhésion. Comme cela a été souligné à diverses reprises dans ce rapport, l'enquête CRA - CSA 2017 permet de distinguer, au sein du bénévolat associatif, celui des adhérents et des non adhérents. Cette

distinction est plus approximative dans l'enquête Insee 2002. Il est toutefois possible de tenter l'exercice au prix d'un nombre plus grand de cas indéterminés quant à la nature des organisations accueillant certaines participations qu'en 2017. Le tableau 6.5 résume les résultats obtenus en distinguant :

- les bénévoles qui pratiquent dans une association en tant que non-adhérents sans que cette situation soit nécessairement exclusive (c'est-à-dire que ces bénévoles peuvent pratiquer par ailleurs dans une autre association comme adhérents et/ou dans des organismes non associatifs) ;
- les bénévoles qui pratiquent en milieu associatif à titre exclusif de non - adhérents (mais qui peuvent pratiquer par ailleurs dans des organismes non associatifs).

Il apparaît que la part des premiers est plus élevée dans l'enquête de 2017 (26,9 %) que dans l'enquête de 2002 (17,3 %). En revanche, les parts des bénévoles ne pratiquant en milieu associatif uniquement comme non adhérents sont très proches dans les deux enquêtes.

Tableau 6.5. Les participants au bénévolat associatif comme non-adhérents (en %)

	Enquête Insee 2002	Enquête CRA – CSA 2017
Part des bénévoles pratiquant le bénévolat en associations comme non adhérents	17,3 %	26,9 %
Part des bénévoles pratiquant le bénévolat en association exclusivement comme non adhérents	13,3 %	13,8 %

Source : Enquête Insee Vie associative 2002 ; Enquête CRA-CSA 2017.

6.1.2. Les participations bénévoles

Les données issues des deux enquêtes permettent d'estimer le nombre total de participations déclarées par les répondants⁶⁶. Ce nombre (arrondi) était de 16 650 000 en 2002. Elle est en 2017 d'un peu plus de 33 360 000, soit deux fois plus. Mais par domaine d'activité, l'ampleur des écarts est fort variable (tableau 6.6). Ainsi, les participations au domaine de l'action sociale et caritative sont-elles 3,6 fois plus nombreuses en 2017 comparativement à 2002 (6 520 000/1 820 000 en arrondissant au dixième de milliers le plus proche). Ce facteur multiplicatif est de 3 pour les participations bénévoles dans l'éducation-formation, de 2,5 pour les participations bénévoles dans la santé et de 2,2 dans les loisirs. Mais il tombe à 1,6 pour les participations aux bénévolats sportif et culturel et à un peu moins de 1,5 pour celles du domaine de la défense de droits, de causes et d'intérêts. La variabilité de ces coefficients multiplicateurs entraîne des différences dans la répartition par domaine d'activité des participations (tableau 6.6) d'une enquête à l'autre, différences qui font écho à celles observées à partir du tableau 6.2 en ce qui concerne la répartition des bénévoles.

⁶⁶ Toutes ces participations peuvent, dans l'enquête de l'Insee, être affectées à un domaine d'activité. Ce n'est le cas que de 96,5 % d'entre elles dans l'enquête CRA-CSA 2017. La part des participations qui sont dûment renseignées sur les aspects complémentaires aux domaines d'activité (durée consacrée, caractère régulier ou non) est de 98 % dans l'enquête Insee 2002 et reste de 96,5 % dans l'enquête CRA – CSA de 2017.

Tableau 6.6. Nombre et répartition (en %) des participations bénévoles selon les domaines d'activité

Domaines	Enquête Insee 2002		Enquête CRA-CSA 2017	
	Nombre de participations	Répartition en %	Nombre de participations	Répartition en %
Culture	2 385 373	14,3 %	3 842 605	11,9%
Sport	3 468 207	20,8 %	5 476 929	17,0%
Loisir	2 482 753	14,9 %	5 553 803	17,2%
Social	1 815 325	10,9 %	6 521 638	20,2%
Santé	407 217	2,5 %	1 002 817	3,1%
Défense de droits, de causes, d'intérêts	5 045 782	30,3 %	7 462 391	23,2%
Éducation et formation	552 847	3,3 %	1 685 957	5,2%
Autre (dont Développement local)	489 465	2,9 %	685 398	2,2 %
Total des participations dont les domaines sont connus	16 646 969	100,0 %	32 231 538	100,0 %
<i>Total des participations déclarées</i>	<i>16 646 969</i>		<i>33 368 669</i>	

Source : Enquête Insee Vie associative 2002 ; Enquête CRA-CSA 2017.

L'examen des participations corrobore également le constat d'une importance plus grande de la pratique du bénévolat déclaré comme régulier par les répondants dans l'enquête de 2017 que dans celle de 2002. En effet, le tableau 6.7 montre que la part des participations régulières passe au niveau global de 39,5 % dans l'enquête Insee à 48,1 % dans l'enquête CRA - CSA. De plus, l'examen de cette répartition par domaine d'activité fait apparaître des différences non négligeables d'une enquête à l'autre. Ainsi en 2002, les participations dans le domaine de la santé étaient très majoritairement occasionnelles, tandis qu'elles sont en 2017 régulières pour un peu plus de la moitié d'entre elles. Toutefois ce domaine a, tout particulièrement en 2002, des effectifs bénévoles très restreints qui incitent à la prudence dans les commentaires. En revanche, la comparaison des participations sportives ne se heurte pas au même problème d'effectif. Or elles s'avèrent elles aussi majoritairement occasionnelles (près des deux tiers) dans l'enquête de 2002 tandis qu'elles sont minoritaires (47 %) dans l'enquête de 2017. C'est un constat un peu similaire que l'on fait dans le domaine de l'action sociale et caritative : les participations régulières étaient minoritaires dans l'enquête de l'Insee ; elles dépassent (légèrement il est vrai) les participations occasionnelles dans l'enquête CRA - CSA. Toutefois, dans les domaines des loisirs, de la culture ainsi que dans la défense de droits, de causes et d'intérêts, les participations régulières restent inférieures aux participations occasionnelles même si les écarts se resserrent dans l'enquête de 2017.

Tableau 6.7. Part des participations bénévoles régulières et occasionnelles par domaine d'activité

Domaine	Enquête Insee 2002			Enquête CRA-CSA 2017		
	Participations régulières	Participations occasionnelles	Total	Participations régulières	Participations occasionnelles	Total
Culture	37,3 %	62,7 %	100,0 %	45,4%	54,6%	100,0 %
Sport	36,0 %	64,0 %	100,0 %	53,0%	47,0%	100,0 %
Loisir	38,1 %	61,9 %	100,0 %	40,0%	60,0%	100,0 %
Social	43,9 %	56,1 %	100,0 %	50,8%	49,2%	100,0 %
Santé	27,2 %	72,8 %	100,0 %	52,3%	47,7%	100,0 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	41,8 %	58,2 %	100,0 %	46,4%	53,6%	100,0 %
Éducation et formation	50,0 %	50,0 %	100,0 %	57,3%	42,7%	100,0 %
Autre (dont Développement local)	44,0 %	56,0 %	100,0 %	55,9%	44,1%	100,0 %
<i>Ensemble</i>	<i>39,5 %</i>	<i>60,5 %</i>	<i>100,0 %</i>	<i>48,1%</i>	<i>51,9%</i>	<i>100,0 %</i>

Note : Le tableau est réalisé à partir des participations renseignées par les enquêtés. Pour l'année 2017, les participations, en nombre très limité, dont le caractère (régulier ou non) est inconnu ont été soustraites des effectifs.

Lecture : Selon l'enquête Insee, en 2002, 37,3 % des participations bénévoles dans la culture étaient régulières. Selon l'enquête CRA - CSA 2017, cette part des participations régulières dans le même domaine est de 45,4 %.

Source : Enquête Insee Vie associative 2002 ; Enquête CRA-CSA 2017.

La croissance de la part des participations bénévoles régulières pourrait s'expliquer par une sollicitation plus vive des associations à l'égard de leurs bénévoles. Dans la même veine, on pourrait alors également penser que les adhérents font l'objet d'incitations plus fortes à rendre service dans le cadre de leurs associations. Comparant les enquêtes Insee 2002 et DRESS-BVA 2010, Prouteau et Wolff (2013) mettaient en évidence un accroissement de la participation bénévole des adhérents sur la première décennie du siècle. Ce mouvement s'est-il confirmé depuis ? La comparaison des proportions des adhésions qui donnent lieu à une participation bénévole (de quelque type qu'elle soit, régulière ou occasionnelle) suggère une réponse positive, ce que montre le tableau 6.8. Au niveau global, 57,5 % des adhésions donnent lieu à des services bénévoles (qui peuvent, répétons-le, être très ponctuels et de très courte durée) dans l'enquête de 2017 alors que ce n'était le cas que de 41 % des adhésions dans l'enquête Insee de 2002. L'écart est particulièrement net dans le domaine des loisirs (33,5 % des adhésions s'accompagnant de services bénévoles en 2002 contre 62,6 % en 2017).

Tableau 6.8. Proportions des adhésions associatives donnant lieu à bénévolat

Domaine d'activité	Enquête Insee 2002	Enquête CRA-CSA
		2017
Culture	48,1 %	54,7%
Sport	42,2 %	58,0%
Loisir	33,5 %	62,6%
Social	52,7 %	65,2%
Santé	24,7 %	43,6%
Défense de droits, de causes, d'intérêts	38,7 %	56,4%
Éducation et formation	45,4 %	50,6%
Autre (dont développement local)	47,6 %	42,2%
<i>Total</i>	<i>41,0 %</i>	<i>57,5 %</i>

Note : Les modes de calculs diffèrent quelque peu d'une enquête à l'autre du fait de la différence de conception du premier module des questionnaires.

Source : Enquête Insee Vie associative 2002 ; Enquête CRA-CSA 2017

À vrai dire cette tendance croissante des adhérents à rendre des services bénévoles dans leurs associations ne saurait surprendre. De 2002, date de l'enquête Insee, à la fin de l'année 2016, plus de 1 million d'associations ont été créées en France si l'on se réfère au Journal Officiel⁶⁷. Certes, une partie de ces créations sont éphémères et il faut tenir compte de la disparition d'autres associations pour avoir un flux net de créations. Mais celui-ci reste nettement positif et le stock d'organisations régies par la loi de 1901 a augmenté de manière importante. À combien s'élevait ce stock en 2002 ? C'est impossible à dire précisément mais on peut s'aider des enquêtes du Centre d'Économie de la Sorbonne (CES) de 1999 et de 2005 (Tchernonog, 2000, 2007) pour faire une interpolation raisonnée. En 1999, l'enquête du CES estimait le nombre d'associations à 880 000 et en 2005 à 1 100 000. L'année 2002 étant à mi-distance de ces deux dates et en supposant un accroissement à taux constant, on peut donc penser que le nombre d'associations y était de l'ordre de 990 000. En 2017, la dernière version de l'enquête Paysage estime le nombre total d'association à 1 500 000 (Tchernonog et Prouteau, à paraître en 2019). Cela nous donnerait par conséquent un accroissement sur 15 ans (2002-2017) du stock d'associations de plus de 50 %. Or le nombre d'adhésions obtenu

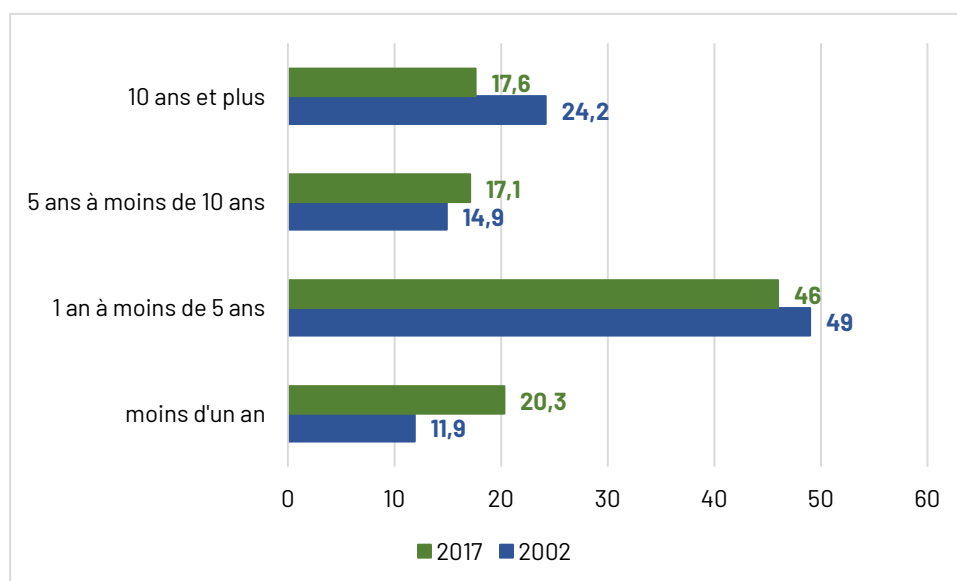
⁶⁷ 1024 562 dans toute la France hormis l'Alsace-Moselle.

à partir de l'enquête Insee 2002 et de l'enquête *CRA - CSA 2017* est estimé respectivement à 34 millions et 40,2 millions, soit un accroissement de 18 %. Certes, il s'agit ici des seules adhésions de personnes physiques. Il faudrait également prendre en compte les adhésions des personnes morales, mais il est clair que même avec ce correctif l'écart des deux dynamiques (celle du nombre d'associations et celle des adhésions) reste substantiel. On peut dès lors imaginer que la concurrence dans la recherche d'adhérents devient plus vive. L'hypothèse selon laquelle cette situation se traduit par une baisse du nombre moyen de membres par association est plausible bien qu'invérifiable dans l'état actuel des données disponibles. Dans un tel contexte on peut conjecturer que les besoins de fonctionnement des associations augmentent la pression sur les adhérents pour qu'ils rendent des services bénévoles lorsqu'ils ne le font pas ou qu'ils y consacrent plus de temps (ou plus régulièrement) s'ils le font déjà. Les comparaisons entre les résultats des deux enquêtes à la fois en matière de répartition entre participations régulières et occasionnelles mais aussi en ce qui concerne l'évolution de la proportion d'adhésions donnant lieu à des services bénévoles sont cohérentes avec de telles hypothèses. Comme est compatible avec ces hypothèses l'augmentation du nombre de bénévoles qui donnent du temps en associations sans en être membres (voir supra), ce qui peut être considéré comme l'effet d'un besoin accru de bénévolat exprimé par les associations dont les services sont davantage tournés vers le public plutôt que vers leurs membres. Il reste bien évidemment que nos hypothèses, pour plausibles qu'elles soient, demandent à être confirmées par des données complémentaires que pourraient produire des travaux futurs.

Il aurait été tout particulièrement intéressant de pouvoir comparer les deux enquêtes sous l'angle de l'ancienneté des participations bénévoles. Ce n'est malheureusement pas possible car si l'enquête *CRA - CSA 2017* demande explicitement aux bénévoles, s'agissant de leurs participations documentées, depuis combien de temps ils rendent des services tel n'est pas systématiquement le cas de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee. Celle-ci, dans le cadre de son module consacré aux participations associatives, n'interroge que sur l'ancienneté d'adhésion à l'association or elle ne peut être confondue avec l'ancienneté de bénévolat. En effet, rien n'autorise à considérer que le répondant fait du bénévolat dans son association depuis son adhésion. Il peut très bien avoir commencé à y rendre des services non rémunérés après une période plus ou moins longue pendant laquelle il a été membre sans participation bénévole, tout comme il peut avoir commencé à le faire avant son adhésion, dans ce cas comme non-adhérent. En revanche, dans son module sur l'autre bénévolat, le questionnaire de l'enquête Insee interrogeait bien sur l'ancienneté de la participation bénévole. On ne peut donc rapprocher que les seuls résultats relatifs à l'autre bénévolat, lequel est minoritaire.

Mais une nouvelle difficulté apparaît. Comme cela a déjà été signalé, l'autre bénévolat de l'enquête de 2002 et celui de l'enquête de 2017 n'ont pas exactement le même champ. Dans la première, certains bénévoles associatifs pratiquant comme adhérents sont présents, ce qui n'est pas le cas dans la seconde. Or il a été précisé dans la partie précédente que les participations bénévoles en tant qu'adhérents avaient une ancienneté en moyenne supérieure à celle des non adhérents ou des pratiquants en organismes non associatifs. Si tel était le cas également en 2002, ce que l'on ne peut savoir, la comparaison des anciennetés calculées à partir des deux enquêtes serait donc biaisée dans des proportions que l'on ne peut connaître. Il n'est toutefois pas inintéressant, à titre purement informatif, d'effectuer cet exercice comparatif. On observe alors que les différences sont ténues, même si les participations bénévoles de 10 ans et plus ont une part un plus élevée en 2002 et celles de moins d'un an plus faible (graphique 6.1.).

Graphique 6.1. Ancienneté (en années) de l'autre bénévolat dans les enquêtes de 2002 et 2017



Source : Enquête Insee Vie associative 2002 ; Enquête CRA-CSA 2017

6.2. Les bénévoles et leurs profils

La comparaison des profils des bénévoles entre les deux enquêtes est ici considérée sous deux angles. Dans un premier temps nous nous intéressons à la composition sociodémographique du monde des bénévoles pour appréhender l'existence d'éventuelles différences. Nous abordons ensuite cette comparaison sous l'angle de la sensibilité de la pratique du bénévolat aux caractéristiques sociodémographiques des répondants en termes de corrélations nettes comme nous l'avons fait à plusieurs reprises déjà dans ce rapport.

6.2.1. La composition sociodémographique des bénévoles

Le tableau 6.9 nous donne la répartition des bénévoles selon les caractéristiques sociodémographiques qui sont fournies par les deux enquêtes. La comparaison des résultats de 2002 et 2017 doit évidemment tenir compte des éventuelles évolutions dans la répartition de la population totale de référence (18 ans et au-delà) d'une date à l'autre, cette répartition étant indiquée dans les deux dernières colonnes du tableau et déduite des deux échantillons respectifs. Les domaines dont les effectifs sont faibles dans l'enquête Insee 2002 ont été soustraits de cette comparaison. Il s'agit de l'éducation - formation, du développement économique et local et du domaine résiduel dont l'hétérogénéité *a priori* ne permet guère de commentaires. Quant à la santé, elle a été regroupée pour la circonstance avec l'action sociale et caritative.

Tableau 6.9. La répartition (en %) des bénévoles selon quelques caractéristiques sociodémographiques – comparaison Enquête Insee *Vie associative 2002* – Enquête *CRA – CSA 2017*

Caractéristiques sociodémographiques	Bénévolat global		Culture		Sport		Loisirs		Social et santé		Défense		Population totale	
	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017
Sexe														
Homme	55,2	49,6	54,9	44,7	70,0	68,4	54,9	54,4	41,9	40,7	54,2	45,9	47,6	47,6
Femme	44,8	50,4	45,1	55,3	30,0	31,6	45,1	45,6	58,1	59,3	45,8	54,1	52,4	52,4
Age														
Moins de 25 ans	10,9	10,3	14,0	9,5	14,4	14,3	10,3	7,7	14,2	8,5	6,8	8,4	10,2	10,4
De 25 à 34 ans	16,5	15,3	17,4	15,2	18,4	17,7	13,2	10,0	13,6	14,6	15,0	15,4	17,4	15,8
De 35 à 44 ans	23,2	16,3	26,8	16,5	28,2	21,6	15,4	12,7	11,3	11,1	24,8	18,5	19,4	16,3
De 45 à 54 ans	19,0	19,1	17,7	17,1	17,7	21,1	18,1	18,3	22,0	17,8	21,5	19,0	18,2	19,1
De 55 à 64 ans	14,8	17,9	14,0	22,4	14,9	14,1	15,6	21,1	21,4	21,5	14,6	17,4	13,4	16,2
De 65 ans à 74 ans	10,6	12,5	6,7	12,1	5,3	7,2	19,3	17,2	12,5	15,8	11,0	12,8	11,2	11,2
75 ans et au-delà	5,0	8,6	3,4	7,2	1,1	4,0	8,1	13,0	5,0	10,7	6,3	8,5	10,2	11,0
Situation conjugale														
Vit seul(e)	27,0	41,5	29,8	40,4	23,8	37,2	27,1	35,2	35,3	46,5	23,4	38,8	32,3	43,9
En couple	73,0	58,5	70,2	59,6	76,2	62,8	72,9	64,8	64,7	53,5	76,6	61,2	67,7	56,1
Enfants de moins de 18 ans														
Aucun	58,6	67,9	63,7	71,8	53,3	61,2	64,1	73,6	67,9	76,6	54,7	60,5	63,6	68,4
Au moins un enfant de moins de 3 ans	10,1	6,6	10,6	4,8	13,1	7,3	7,5	5,2	4,0	5,3	11,5	6,3	10,6	7,8
Un seul enfant, plus de 3 ans	13,1	10,3	8,7	9,9	10,9	12,2	15,9	8,8	15,1	7,9	13,4	9,8	12,1	10,5
Deux enfants, plus de 3 ans	12,6	11,0	11,8	9,2	16,6	14,8	9,7	9,0	9,4	7,2	12,0	18,2	10,0	9,5
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	5,6	4,2	5,2	4,3	6,1	4,5	2,8	3,4	3,6	3,0	8,4	5,2	3,7	3,8
Diplôme														
Sans ou CEP ou BEPC	26,0	25,1	19,9	21,4	24,4	20,7	34,0	34,8	24,5	27,0	25,3	20,3	38,8	30,2
CAP-BEP	26,9	19,8	19,3	14,5	32,6	23,3	31,0	22,8	21,5	19,5	24,5	17,9	25,6	23,4
Baccalauréat (général ou professionnel)	17,4	19,7	21,2	18,6	20,9	20,8	12,3	17,3	16,1	18,0	16,9	19,6	13,6	18,6
Diplôme de l'enseignement supérieur	29,6	35,4	39,6	45,5	22,1	35,2	22,7	25,1	37,9	35,5	33,3	42,2	22,0	27,8
Catégorie socioprofessionnelle[†]														
Agriculteur	4,9	2,0	1,8	2,4	3,1	0,9	8,9	4,3	4,6	0,6	5,9	2,7	4,6	1,7
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	5,6	6,1	5,0	4,7	5,1	6,0	6,0	7,4	5,8	4,8	5,4	6,9	5,6	5,7
Cadre – profession libérale	17,5	17,2	23,3	22,8	12,5	15,1	12,3	13,6	18,2	18,1	24,0	20,5	11,9	13,8
Profession intermédiaire	21,2	23,2	22,9	26,9	24,4	27,2	17,6	22,6	23,6	22,3	20,6	24,2	16,5	20,0
Employés	20,9	23,5	17,5	22,3	19,8	19,7	25,7	22,7	20,4	24,3	19,5	23,1	23,6	25,7
Ouvriers	14,8	16,1	10,9	8,3	21,2	20,5	18,2	20,9	10,9	15,2	10,5	12,2	20,4	20,5
Sans activité professionnelle hors retraité	15,1	12,0	18,6	12,6	13,9	10,6	13,4	8,5	16,5	14,7	14,1	10,4	17,4	12,6

Domaines	Bénévolat global		Culture		Sport		Loisirs		Social et santé		Défense		Population totale	
	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017
Caractéristiques sociodémographiques														
Situation par rapport à l'emploi														
Actif en emploi	59,0	57,7	59,9	57,4	68,3	70,0	49,8	50,1	48,0	47,3	61,5	59,1	52,9	56,3
Chômeur	5,2	4,2	6,9	4,0	5,5	2,8	3,9	4,2	7,4	4,5	3,5	4,9	6,4	4,6
Retraité	21,0	27,0	14,6	26,7	12,9	16,9	33,4	38,2	28,9	34,8	20,8	26,0	23,9	27,7
Etudiant	6,7	6,2	9,3	6,9	7,7	7,5	5,3	3,4	8,9	4,8	5,3	6,8	5,4	5,4
Autre inactif	8,1	4,9	9,3	5,0	5,6	2,8	7,6	4,1	6,8	8,6	8,9	3,2	11,4	6,0
Revenu														
Inférieur au 1 ^{er} quartile	17,5	21,7	19,3	19,0	13,4	16,6	22,0	22,1	20,2	25,8	15,8	19,8	25,3	25,5
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane	24,3	24,1	25,2	22,1	22,4	24,4	34,7	25,3	19,6	21,5	21,0	23,5	25,2	25,1
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	26,4	25,3	24,7	20,0	31,1	28,1	23,3	24,8	25,2	26,5	24,6	27,1	24,6	24,5
Supérieur au 3 ^{ème} quartile	31,8	28,9	30,8	38,9	33,1	30,9	20,0	27,8	35,0	26,2	38,6	29,6	24,9	24,9
Religion														
Pratique régulière	16,8	15,4	11,4	11,8	5,9	9,2	17,6	12,9	27,0	21,6	23,5	23,9	13,7	11,9
Pratique irrégulière	21,1	20,8	20,6	18,8	18,9	19,1	28,0	25,2	21,7	24,5	22,2	16,2	21,8	20,2
Appartenance sans pratique	34,2	31,1	29,2	35,8	39,2	32,4	36,9	31,5	26,9	24,3	30,9	30,4	37,4	33,4
Ni appartenance ni pratique	27,9	32,7	38,8	33,6	36,0	39,3	17,5	30,4	24,4	29,6	23,4	29,5	27,1	34,5
Bénévolat de la mère														
Oui	16,1	28,0	18,8	33,6	16,8	28,9	17,0	27,3	19,0	29,0	16,4	31,3	9,8	20,2
Non	83,9	72,0	81,2	66,4	83,2	71,1	83,0	72,7	81,0	71,0	83,6	68,7	90,2	79,8
Bénévolat du père														
Oui	27,4	27,1	26,5	33,6	29,2	35,0	26,1	29,8	37,7	25,9	27,4	29,4	16,3	18,4
Non	72,6	72,9	73,5	66,4	70,8	65,0	73,8	70,2	62,3	74,1	72,6	70,6	83,7	81,6
Commune de résidence														
Rurale	32,0	21,8	27,4	26,5	38,5	26,7	45,8	31,7	22,5	16,1	29,4	20,9	26,8	22,9
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.	17,4	15,0	15,4	17,1	19,8	16,9	24,1	117,6	16,5	14,7	16,1	13,6	16,9	17,2
De 20 000 à 100 000 hab.	11,0	12,3	13,3	10,7	10,4	12,6	6,9	13,1	13,1	11,0	11,2	12,2	12,2	13,5
Plus de 100 000 hab.	39,6	50,9	43,9	45,7	31,3	43,8	23,2	37,6	48,0	58,2	43,2	53,3	44,1	46,4
Nombre d'observations														
Nombre de bénévoles														
	5 592	5 039	5 592	5 039	5 592	5 039	5 592	5 039	5 592	5 039	5 592	5 039	5 592	5 039
	1539	2 233	274	353	372	503	281	514	250	676	577	693	1539	2 233

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure.

Lecture : 55,2 % des bénévoles étaient des hommes en 2002 contre 49,6 % en 2017. La somme en colonne des pourcentages relatifs à chaque caractéristique sociodémographique est égale à 100.

Source : pour 2002, Enquête Insee 2002 sur la vie associative ; pour 2017, Enquête CRA-CSA 2017.

Seules les différences de composition les plus nettes sont ici soulignées. Au niveau global, c'est-à-dire tous domaines d'activité confondus, les femmes occupent une part plus importante parmi les bénévoles dans l'enquête de 2017 par rapport à celle de 2002. Elles y sont même très légèrement majoritaires, ce qui ne signifie pas toutefois qu'elles ne sont plus sous-représentées puisque leur part dans la population totale (la même qu'en 2002) est plus forte qu'elle ne l'est au sein des bénévoles. Cette progression de la place occupée par les femmes dans le bénévolat global est essentiellement le fruit de deux domaines d'activité : la culture et la défense de droits, de causes et d'intérêts. Dans ces deux domaines, l'enquête Insee de 2002 permettait de conclure à un bénévolat majoritairement masculin. C'est l'inverse qui est constaté à partir des données de l'enquête de 2017.

La deuxième différence notable tient à la composition des bénévoles par âge. Au niveau global, la part des 55 ans et plus passe de 30,4 % dans l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee à 39 % dans l'enquête *CRA - CSA 2017*. Aussi l'âge moyen d'un bénévole est-il dans celle-ci supérieur d'environ 3 ans à celui obtenu à partir de l'enquête de 2002 (48,6 ans contre 45,7 ans). Cette augmentation du poids des 55 ans et au-delà est d'une importance variable selon les domaines d'activité. Elle est la plus nette dans le domaine culturel (44,7 % en 2017 contre 24,1 % en 2002) mais n'est pas négligeable non plus dans les loisirs (51,3 % contre 43 %). Dans les autres domaines les écarts sont plus modestes. C'est tout particulièrement le cas du sport (25,3 % contre 21,3 %) et du sanitaire et social (48 % contre 44,9 %).

S'agissant des catégories socioprofessionnelles, on peut remarquer que la part des cadres est restée à peu près identique tandis que celle des professions intermédiaires a faiblement augmenté alors même que les parts de ces deux catégories socioprofessionnelles se sont accrues dans la population totale. Dans le même temps, on constate que la part de l'ensemble constitué des ouvriers et des employés est plus importante de 3,7 points de pourcentage en 2017. Même si, à ce stade, il faut se garder de toute conclusion hâtive ces constats suggèrent une tendance, certes limitée, à l'atténuation de la sélectivité sociale du bénévolat.

Dans l'enquête de 2017 la part des actifs en emploi parmi les bénévoles est inférieure à ce qu'elle était dans l'enquête de 2002 alors que leur part dans la population de 18 ans et plus a augmenté. Un tel résultat entre en consonance avec le vieillissement des bénévoles noté plus haut.

La part des bénévoles dont le revenu domestique était inférieur à la médiane était de 41,8 % au niveau global selon l'enquête Insee 2002. Elle est de 45,8 % selon l'enquête de 2017. L'augmentation de cette part est plus particulièrement sensible en ce qui concerne le bénévolat d'action sociale et de santé, d'une part, et celui orienté vers la défense de droits, de causes et d'intérêts, de l'autre. Ce constat fait écho à celui tiré de l'observation de la composition des bénévoles par catégorie socioprofessionnelle, à savoir une légère tendance à la diminution du caractère socialement sélectif du bénévolat.

La dernière différence importante entre les deux enquêtes du point de vue de la composition sociodémographique des bénévoles concerne le type de commune de résidence. La part des bénévoles résidant dans une commune rurale est, dans l'enquête de 2017, nettement inférieure à ce qu'elle était dans l'enquête de 2002. C'est l'inverse qui est constaté en ce qui concerne les grands centres urbains : la part des bénévoles qui y habitent est nettement plus forte en 2017 qu'en 2002. Il est vrai qu'en 15 ans la part de la population rurale a diminué et celle des grandes agglomérations a augmenté, mais dans des proportions qui ne permettent pas d'expliquer les écarts que l'on vient de souligner. Ce constat fait au niveau agrégé ne vaut pas pour le domaine culturel, mais il est très net pour le bénévolat sportif, celui du domaine des loisirs et celui relevant de la défense de droits, de causes et d'intérêts. Concernant les domaines du sport et des loisirs, l'importance du bénévolat rural observée en 2002 pouvait y

être expliquée par la fonction palliative remplie par la vie associative face à la faiblesse de l'offre publique ou privée des services concernés (Prouteau et Wolff, 2004a). Faut-il en déduire un affaiblissement de cette vie associative en milieu rural, plus ou moins liée à l'accentuation des inégalités territoriales dont ce milieu pâtit⁶⁸ ? La question est posée. Nous nous garderons d'y apporter une réponse péremptoire.

S'agissant des autres caractéristiques, les comparaisons entre les deux enquêtes ne permettent pas de relever d'écarts importants si, une fois encore, on garde à l'esprit l'évolution de la composition de la population totale de référence. La part des diplômés du supérieur est plus forte de près de 6 points de pourcentage dans l'enquête de 2017 par rapport à l'enquête de 2002 mais elle l'est de 5,8 points dans la population de référence. Il reste que dans le domaine sportif comme dans celui de la défense de droits, de causes et d'intérêts, l'écart constaté au niveau de la part des diplômés de l'enseignement supérieur (nettement plus forte dans l'enquête de 2017) est d'une ampleur substantiellement plus grande qu'elle ne l'est dans la population de référence.

6.2.2. Les déterminants de la participation bénévole

En complément de l'examen auquel nous venons de nous livrer, nous pourrions examiner dans la même perspective comparative les taux de participation associés aux différentes modalités de ces caractéristiques sociodémographiques. Nous préférons en venir directement à l'étude en termes de corrélations nettes, comme nous l'avons fait dans la partie 3 consacrée à la comparaison des taux d'adhésion. Les signes et niveaux de significativité statistique de ces corrélations sont présentés dans le tableau 6.10 qui se lit donc comme le tableau 3.8⁶⁹. Nous présentons les résultats de cette même étude en termes d'effets marginaux dans l'annexe E (tableau E.1).

Les commentaires qui suivent s'appuient non seulement sur les tableaux 6.9 et E.1 mais aussi, comme pour la comparaison des taux d'adhésion, sur les rapports de cote obtenus à l'aide d'une régression logistique (voir annexe B.4). Pour ne pas alourdir nos développements, ces rapports ne sont pas communiqués ici mais sont disponibles sur demande auprès de l'auteur.

Dans l'enquête de 2002 comme dans celle de 2017, la propension des hommes à pratiquer le bénévolat est, au niveau agrégé (c'est-à-dire tous domaines d'activité réunis) supérieure à celle des femmes. Mais l'examen du tableau E.1 et des rapports de cotes montre que l'écart entre les sexes est moins important en 2017 qu'en 2002 ce que suggérerait la lecture du tableau 6.9. Ce moindre écart est ici imputable essentiellement au bénévolat du domaine de la défense de droits, de causes et d'intérêts pour lequel hommes et femmes ont des probabilités de participation similaire en 2017, ce qui n'était pas le cas en 2002.

De même les profils par âge au niveau global diffèrent quelque peu puisque les données de l'enquête de 2002 amenaient à conclure à une baisse de la participation bénévole à partir de 65 ans comparativement à celle des plus jeunes tandis que l'enquête de 2017 conduit à considérer que les 55 - 74 ans participent plus que les 18-24 ans, même si ce résultat n'est significatif statistiquement qu'au seuil de 10 %. Un élément d'explication de ces différences de profils peut être trouvé dans le fait qu'en 2017, à la différence de 2002, on n'observe plus

⁶⁸ Sur l'accentuation des inégalités territoriales, voir par exemple la note de France Stratégie de 2016 : *Dynamiques et inégalités territoriales*.

⁶⁹ Il est possible que les niveaux de significativité statistique de certains résultats relatifs à l'enquête de 2017 dans le tableau 6.10 diffèrent légèrement de ceux qui sont affichés dans le tableau 4.15 de la partie 4. Cela est dû au fait que dans le tableau 6.10 nous ne retenons que les caractéristiques sociodémographiques présentes dans les deux enquêtes. Concrètement, nous éliminons la variable concernant l'usage d'Internet qui n'est pas disponible dans l'enquête Insee de 2002.

une chute de la participation des deux dernières tranches d'âge à la fois dans le bénévolat culturel et dans celui d'action sociale – caritative.

La corrélation positive avec l'élévation du niveau du revenu domestique qui apparaissait en 2002 disparaît en 2010, mais il est vrai que dans la première enquête « l'effet revenu » n'était pas linéaire : il opposait les titulaires des plus faibles revenus (ceux en dessous du premier quartile), dont la probabilité d'être bénévoles était inférieure, à celle des titulaires des autres tranches de revenu, sans qu'il n'y ait de différence entre ces derniers. De plus, il n'était attesté en 2002 que dans les domaines du sport, de la santé et de l'action sociale. Tel n'est plus le cas dans l'enquête de 2017.

Tandis que le tableau 6.9 montre que la part des actifs en emploi parmi les bénévoles dans l'enquête de 2017 était inférieure à celle de l'enquête 2002, le tableau 6.10 ne permet pas de conclure à l'existence d'une corrélation négative entre cette situation d'actif en emploi et la probabilité de participer, contrairement aux résultats tirés de l'enquête Insee 2002. L'enquête DRESS-BVA de 2010, qui ne permettait d'étudier que le bénévolat agrégé, ne conduisait pas, elle non plus, à conclure à une corrélation négative entre exercice d'un emploi et bénévolat (Prouteau et Wolff, 2013).

En cohérence avec les constats faits à partir du tableau 6.9 s'agissant de la composition des bénévoles selon le type de commune de résidence, nous observons une différence importante entre les deux enquêtes dans les corrélations entre participation bénévole et taille de la commune. Tandis que l'enquête de 2002 concluait à la plus forte participation bénévole des habitants des zones rurales et des petites unités urbaines, celle de 2017 montre au contraire que c'est dans les grandes villes que la probabilité de participer est la plus élevée. Les loisirs font exception et dans ce domaine les résultats des deux enquêtes convergent pour souligner la plus forte inclination à être bénévole dans les zones moins densément peuplées. C'était aussi le cas en 2002 pour les bénévolats sportif et culturel mais ces corrélations disparaissent en 2017. En revanche, dans l'enquête CRA-CSA et à la différence de l'enquête de l'Insee en 2002, la propension à pratiquer le bénévolat d'action sociale et sanitaire est plus élevée dans les grandes agglomérations.

Tableau 6.10. Les profils des bénévoles. Comparaison 2002 – 2017.

Caractéristiques sociodémographiques	Global		Culture		Sport		Loisirs		Santé - social		Défense	
	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017
Sexe												
Homme	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Femme	--	--			--	--	--	-	+	++	--	
Age												
Moins de 25 ans	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
De 25 à 34 ans					-	(-)				(+)		
De 35 à 44 ans					(-)						+	
De 45 à 54 ans					--	--				+	+	
De 55 à 64 ans		(+)			-	--				++	+	
De 65 ans à 74 ans	(-)	(+)	-		--	--			(-)	+	(+)	+
75 ans et au-delà	-		--		--	--			--			
Situation conjugale												
Vit seul(e)	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
En couple					+							
Enfants de moins de 18 ans												
Aucun	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Au moins un enfant de moins de 3 ans	(-)	(-)		--		-			--		+	
Un seul enfant, plus de 3 ans			(-)		(-)					-	++	
Deux enfants, plus de 3 ans	+	++		(-)							+	++
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	++	(+)									++	++
Diplôme												
Sans ou CEP ou BEPC	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
CAP-BEP	++							(+)		+	+	+
Baccalauréat (général ou professionnel)	++	++	++		+			(-)	+		++	++
Diplôme de l'enseignement supérieur	++	++	++	++				(+)	-	++	++	++
Catégorie socioprofessionnelle[†]												
Agriculteur	(+)	++						++			++	++
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	+	(+)	+									++
Cadre – profession libérale	++	+	++	++							++	+
Profession intermédiaire	++	++	++	++	(+)						++	+
Employés	++		(+)	+				(+)			++	(+)
Ouvriers	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Sans activité professionnelle hors retraité			(+)							-	(+)	
Situation par rapport à l'emploi												
Actif en emploi	--								--	--		
Chômeur	-					(-)						
Inactif	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence

Domaines	Global		Culture		Sport		Loisirs		Santé - social		Défense	
	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017
Caractéristiques sociodémographiques												
Revenu												
Inférieur au 1 ^{er} quartile	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane	++				(+)				(+)	-		
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	+				+		+					
Supérieur au 3 ^{ème} quartile	++				++				(+)		(+)	
Statut d'occupation du logement												
Propriétaire	++	+		+		(+)		+			++	
Locataire ou autre	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Religion												
Pratique régulière	++	++			--		+		++	++	++	++
Pratique irrégulière		+	(-)		--		++	+		++		
Appartenance sans pratique			--									
Ni appartenance ni pratique	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat de la mère												
Oui	++	++	+	+			++	++		++	+	++
Non	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat du père												
Oui	++	++	+	++	++	++		++	++	+	++	++
Non	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Commune de résidence												
Rurale	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.					(-)							
De 20 000 à 100 000 hab.	-				--		--	-				
Plus de 100 000 hab.	--	+	-		--		--	--		++		++
Région de résidence												
Région parisienne	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bassin parisien Ouest	(+)			(+)					+	(-)		+
Bassin parisien Est										-		
Nord						+			+			
Est	(+)	--			++					--		
Ouest	++	+		++	++	++			+			+
Sud-Ouest	++	--			++					--	(+)	
Centre-Est/Sud-Est	++	++		++	++	++		+			++	
Méditerranée		--								--		
Nombre d'observations	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003
Nombre de bénévoles	1 523	2 209	272	349	369	496	274	507	247	669	570	687

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure.

Modèle Probit dichotomique. Seuils de significativité statistique des corrélations : 10 % pour un seul signe entre parenthèses, 5 % pour un signe sans parenthèses, 1 % pour deux signes sans parenthèses. Ce tableau se lit comme le tableau 3.5.

Source : pour 2002, Enquête Insee 2002 sur la vie associative ; pour 2017, Enquête CRA-CSA 2017.

S'agissant des régions de résidence les résultats sont également assez substantiellement distincts. Dans l'enquête de 2002, les habitants de la région parisienne ne se signalaient pas par une propension particulièrement forte de pratiquer le bénévolat. Au niveau agrégé, ils faisaient même partie des moins bénévoles. Tel n'est plus le cas dans les résultats issus de l'enquête de 2017. Certes, toujours au niveau agrégé, l'Ouest et le Centre-Est restent les régions de prédilection de la participation bénévole, mais la région parisienne devance désormais l'Est, le Sud-Ouest et la région Méditerranée. La raison de cette évolution réside tout particulièrement dans la forte propension des habitants de la région parisienne à participer au bénévolat dans les domaines de la santé et de l'action sociale et caritative.

S'agissant des autres caractéristiques sociodémographiques, les différences de résultats entre les deux enquêtes sont beaucoup moins nettes. La détention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est très discriminante dans les deux cas, mais les différences entre la probabilité de pratiquer le bénévolat des moins diplômés et celle des titulaires de diplômes intermédiaires diminuent. Le lien entre diplôme et probabilité de participer est même inversé dans le cas des loisirs puisque l'élévation du premier ne va plus de pair avec un accroissement de la seconde mais au contraire avec sa diminution.

Au niveau des catégories socioprofessionnelles, les corrélations observées à partir des tableaux 6.10 et E.1 présentent des tendances similaires au-delà de quelques différences dont la principale réside dans le fait que les employés, au niveau du bénévolat global, ne se distinguent plus en 2017 significativement des ouvriers par leur participation bénévole supérieure alors que tel était le cas en 2002.

Être propriétaire est associé, dans l'enquête de 2017, à une plus forte probabilité de pratiquer le bénévolat dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs tandis que ce n'était constaté que dans la défense de droits, de causes et d'intérêts dans l'enquête Insee 2002. Le bénévolat des parents exerce un même effet incitatif à la participation dans les deux enquêtes au-delà de différences mineures : le bénévolat de la mère est associé en 2017 à une participation plus forte au bénévolat de l'action sanitaire et sociale et celui du père à une pratique plus fréquente du bénévolat dans le domaine des loisirs, résultats qui n'étaient pas observés en 2002. Enfin l'effet de la pratique religieuse est assez similaire dans les deux enquêtes, la différence la plus notable étant relative au domaine sportif : les pratiquants religieux réguliers ou occasionnels avaient une moindre probabilité de participer dans l'enquête de 2002. Ce n'est plus le cas dans celle de 2017.

En résumé, le bénévolat tel qu'il se dégage des données de l'enquête de 2017 est plus âgé qu'il ne l'apparaissait à la lumière de l'enquête de 2002. De cette dernière, on pouvait conclure que la résidence en milieu rural était associée à de plus forte propension à participer dans les domaines à caractère récréatif. Ce constat ne vaut plus en 2017 que pour le bénévolat des activités de loisirs. L'enquête de 2017 conduit à considérer que les résidents des communes les plus fortement urbanisées ont une probabilité plus élevée de pratiquer le bénévolat du domaine de l'action sociale - caritative et de la santé ainsi que celui dédié à la défense de droits, de causes et d'intérêts, ce qui n'était pas observé à partir de l'enquête de 2002. L'écart entre la propension des hommes à être bénévoles et celle des femmes, toujours défavorable aux secondes au niveau global, est néanmoins plus réduit dans l'enquête de 2017.

6.2.3. Bénévolat régulier et bénévolat occasionnel

L'examen des corrélations nettes entre la probabilité de participer et les caractéristiques sociodémographiques peut également être conduit en distinguant le bénévolat régulier et le

bénévolat occasionnel. Le tableau 6.11 montre les résultats obtenus au niveau global, c'est-à-dire tous domaines d'activité confondus.

Rappelons qu'un bénévole, dès lors qu'il est pluri-participant, peut pratiquer régulièrement dans une organisation et occasionnellement dans une autre. Les bénévoles appelés ici réguliers sont ceux qui ont au moins une participation régulière dans une organisation, mais qui peuvent avoir un autre mode de participation par ailleurs. De la même façon, un bénévole est appelé occasionnel s'il a au moins une participation occasionnelle mais cela n'exclut pas qu'il en ait une ou plusieurs autres régulières dans d'autres contextes. Le modèle économétrique est donc ici un modèle Probit bivarié identique à celui utilisé dans le chapitre 4 (voir § 4.2.3.2) et qui permet d'examiner le degré de corrélation des deux modes de bénévolat.

Nous pouvons constater que le vieillissement des bénévoles observé en 2017 et signalé plus haut est le fait des bénévoles réguliers. En effet, dans l'enquête de 2002, il n'y a pas de corrélation entre bénévolat régulier et âge sauf chez les plus vieux qui ont une probabilité moindre de pratiquer. En 2017, au contraire, la participation à ce type de bénévolat atteint son maximum entre 55 et 74 ans et même les plus âgés ont une probabilité de participer supérieure aux plus jeunes bien que ce résultat ne soit que faiblement significatif d'un point de vue statistique.

Dans l'enquête de 2002, la propension à participer n'était sensible à la catégorie socioprofessionnelle que pour le bénévolat occasionnel, à l'exception des cadres qui apparaissent être également plus enclins au bénévolat régulier. Au contraire, dans l'enquête de 2017, c'est la participation au bénévolat régulier qui est susceptible de différer selon les catégories socioprofessionnelles : sa probabilité est significativement plus forte chez les cadres, les professions intermédiaires et les agriculteurs qu'elle ne l'est chez les ouvriers. Tel n'est plus le cas, sauf marginalement pour les agriculteurs, en ce qui concerne le bénévolat occasionnel.

Nous avons noté plus haut que l'enquête de 2002 montrait l'existence d'une corrélation négative entre la probabilité d'être bénévole et la situation d'actifs (en emploi mais aussi, bien que moins nettement, au chômage⁷⁰). Elle était alors attestée pour les deux types de bénévolat. L'enquête de 2017, on l'a vu, ne fait pas apparaître une telle corrélation négative au niveau agrégé et le tableau 6.11 montre que cette absence vaut aussi bien pour le bénévolat régulier que pour le bénévolat occasionnel.

La situation de propriétaire de son logement était positivement corrélée à une participation plus élevée au seul bénévolat régulier dans l'enquête de 2002. Cette corrélation n'est observée que pour le bénévolat occasionnel dans l'enquête de 2017. Par ailleurs, les résultats tirés de cette dernière font apparaître une relation positive entre la pratique religieuse et les deux types de bénévolat tandis que l'enquête de 2002 montrait que cette corrélation était circonscrite au seul bénévolat régulier.

⁷⁰ Rappelons que les chômeurs sont inclus parmi les actifs qui se répartissent en actifs en emploi et actifs à la recherche d'un emploi.

Tableau 6.11. Les profils des bénévoles réguliers et occasionnels. Comparaison 2002 – 2017.

Caractéristiques sociodémographiques	Enquête Insee 2002		Enquête CRA-CSA 2017	
	Bénévoles réguliers	Bénévoles occasionnels	Bénévoles réguliers	Bénévoles occasionnels
Sexe				
Homme	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Femme	--	--	-	(-)
Age				
Moins de 25 ans	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
De 25 à 34 ans				
De 35 à 44 ans				
De 45 à 54 ans				
De 55 à 64 ans			++	
De 65 ans à 74 ans		(-)	++	
75 ans et au-delà	--	--	(+)	-
Situation conjugale				
Vit seul(e)	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
En couple		+		
Enfants de moins de 18 ans				
Aucun	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Au moins un enfant de moins de 3 ans			-	
Un seul enfant, plus de 3 ans		+		
Deux enfants, plus de 3 ans		++		++
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans		+		(+)
Diplôme				
Sans ou CEP ou BEPC	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
CAP-BEP	+	++		
Baccalauréat (général ou professionnel)	++	++		++
Diplôme de l'enseignement supérieur	++	++	++	++
Catégorie socioprofessionnelle[†]				
Agriculteur		+	+	(+)
Artisan-commerçant-chef d'entreprises		++		
Cadre – profession libérale	+	++	+	
Profession intermédiaire		++	++	
Employés		++		
Ouvriers	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Sans activité professionnelle hors retraité				

	Enquête Insee 2002		Enquête CRA CSA 2017	
	Bénévoles réguliers	Bénévoles occasionnels	Bénévoles réguliers	Bénévoles occasionnels
Caractéristiques sociodémographiques				
Situation par rapport à l'emploi				
Actif en emploi	-	-		
Chômeur	(-)	(-)		
Inactif	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Revenu				
Inférieur au 1 ^{er} quartile	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane		+		
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile				
Supérieur au 3 ^{ème} quartile	+			
Statut d'occupation du logement				
Propriétaire	++			++
Locataire ou autre	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Religion				
Pratique régulière	++		++	++
Pratique irrégulière			(+)	
Appartenance sans pratique				
Ni appartenance ni pratique	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Bénévolat de la mère				
Oui	(+)	++	++	++
Non	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Bénévolat du père				
Oui	++	++	++	++
Non	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Commune de résidence				
Rurale	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.		(-)		
De 20 000 à 100 000 hab.		-		
Plus de 100 000 hab.	(-)	--	++	(-)

Caractéristiques sociodémographiques	Enquête Insee 2002		Enquête CRA CSA 2017	
	Bénévoles réguliers	Bénévoles occasionnels	Bénévoles réguliers	Bénévoles occasionnels
Région de résidence				
Région parisienne	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>	<i>référence</i>
Bassin parisien Ouest				
Bassin parisien Est				-
Nord		++	(+)	
Est		(+)	--	
Ouest		++		++
Sud-Ouest		++		--
Centre-Est/Sud-Est		++	++	
Méditerranée				(-)
Corrélation des résidus	Non significatif		Non significatif	
Nombre d'observations	5 491	5 491	4 948	4 948
Nombre de bénévoles	685	1 013	1 210	1 297

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure.

Modèle Probit bivarié. Seuils de significativité statistique des corrélations : 10 % pour un seul signe entre parenthèses, 5 % pour un signe sans parenthèses, 1 % pour deux signes sans parenthèses.

Ce tableau se lit comme le tableau 4.5.

Source : pour 2002, Enquête Insee 2002 sur la vie associative ; pour 2017, Enquête CRA-CSA 2017

En revanche, dans les deux enquêtes, c'est le bénévolat occasionnel qui apparaît sensible à la présence d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage, celle-ci étant alors associée à de plus fortes probabilités d'être bénévoles. Un tel résultat se comprend si l'on a en mémoire que cette présence d'enfants stimule le besoin de certains services (en matière de suivi de la scolarité, de loisirs...) qui peut conduire les adultes à contribuer ponctuellement à leur réalisation (coups de main à certaines initiatives d'associations de parents d'élèves, participation à l'accompagnement des enfants lors d'épreuves sportives - tournois ou autres événements - etc.). Dans les deux enquêtes, la possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur est associée à une participation plus forte quel que soit le type de bénévolat. De même le bénévolat des parents est-il positivement corrélé à la probabilité des répondants de pratiquer cette activité sous les deux modes (régulier et occasionnel) même si la corrélation avec le bénévolat de la mère s'agissant du bénévolat régulier est plus robuste dans l'enquête de 2017 qu'elle ne l'était dans l'enquête de 2002.

6.3. Les durées annuelles consacrées au bénévolat

Cette troisième section s'attache à l'examen des durées annuelles consacrées au bénévolat, toujours dans une perspective comparative entre les enquêtes *Vie associative 2002* de l'Insee et *CRA-CSA 2017*. Dans un premier temps, nous nous intéressons au volume global du bénévolat que nous déclinons par domaine d'activité et selon son caractère régulier ou occasionnel. Dans un second temps nous nous penchons sur les durées annuelles dévolues aux participations, appréhendées sur les mêmes registres. Pour terminer, nous considérons les durées annuelles au niveau des bénévoles et examinons leur sensibilité aux caractéristiques sociodémographiques de ceux-ci pour appréhender les éventuelles différences entre les deux enquêtes.

6.3.1. Le volume du bénévolat et sa répartition

Dans la partie 5 et plus précisément dans la section 5.1 nous avons distingué le volume total du bénévolat du volume renseigné. Le premier pouvait être estimé en ajoutant, grâce à une question prévue à cet effet, au volume des participations renseignées celui des participations sur lesquelles certains pluri-participants n'étaient pas interrogés (voir partie 2 pour des précisions). Nous notions alors que le volume renseigné représentait l'écrasante majorité du volume total (plus de 99 %). Il n'est pas possible dans l'enquête Insee de connaître le volume total des participations. Seul le volume des participations renseignées est disponible. Nous avons signalé plus haut que les participations renseignées dans l'enquête Insee 2002 représentaient 98 % de la totalité des participations. Comme le tirage s'est fait de manière aléatoire, on pourrait être tenté de réaliser une extrapolation pour estimer le volume total en considérant que le volume renseigné en représente lui aussi 98 %. Nous avons préféré nous en tenir aux durées dûment documentées. Les volumes du bénévolat seront communiqués en emplois ETP calculés sur la base indiquée dans la partie 5.

Pour qu'une comparaison ait un sens, il faut évidemment que les indicateurs de durées annuelles soient calculés sur des bases similaires. C'est ce qui a été fait ici en construisant deux variantes, l'une à titre de variante inférieure d'estimation et l'autre comme variante supérieure, construites selon une méthode strictement identique à celle que nous avons mise en œuvre dans la partie 5 pour l'enquête CRA - CSA de 2017. Il s'agit donc des variantes B7 et B10 de l'annexe D⁷¹. Toutefois nous avons rencontré une petite difficulté concernant l'enquête

⁷¹ Les hypothèses qui président à ces variantes ne sont pas les mêmes que celles alors retenues par Prouteau et Wolff (2004a et b) dans un premier travail d'estimation du volume du bénévolat à partir de l'enquête Insee 2002. Dans ce travail, les durées étaient calculées sur des hypothèses maximalistes, en particulier en considérant que les bénévoles réguliers déclarant leurs durées sur une

de l'Insee. En effet, comme cela a déjà été signalé, dans le questionnaire de cette enquête, au contraire de celui de l'enquête de 2017, le répondant n'est interrogé directement sur l'ancienneté de sa ou ses participations bénévoles que dans le module de l'enquête relatif à l'« autre bénévolat ». Dans le premier module de l'enquête de l'Insee, consacré aux adhérents associatifs, ceux-ci se voyaient demander depuis combien de temps ils étaient membres de l'association. Ultérieurement, dans ce même module, ils étaient interrogés sur leur éventuel bénévolat dans cette association. En cas de réponse positive, ceux qui avaient une ancienneté d'adhésion d'au moins un an étaient interrogés sur le caractère régulier ou occasionnel de ces services bénévoles au cours des douze derniers mois tandis que ceux ayant moins d'un an d'ancienneté d'adhésion l'étaient sur les mêmes types de services rendus depuis qu'ils étaient inscrits dans l'association. Comme cela a déjà été remarqué auparavant, cette façon de procéder soulève deux problèmes. D'une part, elle exclut la possibilité que les adhérents depuis moins d'un an aient pu commencer à rendre des services bénévoles dans cette association avant leur adhésion (en tant que non-adhérents). D'autre part elle fait l'hypothèse implicite qu'un répondant ayant déclaré être adhérent depuis au moins un an et par ailleurs ayant indiqué faire du bénévolat pratiquait également cette activité depuis au moins un an. Or il n'est pas impossible qu'il ait commencé à rendre des services bénévoles postérieurement à son adhésion et, en particulier, *depuis moins de 12 mois*. Faute d'informations plus précises à ce sujet, nous avons ignoré ces deux objections et considéré que le bénévolat commençait à la date de l'adhésion pour les adhérents de moins d'un an, et qu'il avait au moins un an d'ancienneté si l'adhésion datait d'au moins 12 mois.

Notons enfin qu'eu égard au nombre restreint de participations et de bénévoles pratiquant en 2002 dans le domaine de la santé, celui-ci a été de nouveau regroupé avec le bénévolat d'action sociale et caritative. De la même façon, nous avons intégré le bénévolat orienté vers le développement économique et local à la rubrique résiduelle « autre » car très rares étaient les bénévoles à déclarer ce domaine d'intervention en 2002.

Le tableau 6.12 présente les résultats des estimations réalisées sur ces bases dans les deux enquêtes. Ceux de 2017, qui ont déjà été présentés dans la partie précédente, sont rappelés dans ce tableau et les tableaux suivants afin de faciliter la tâche du lecteur qui n'aura pas à se reporter ainsi régulièrement à la partie 5.

Le volume total de bénévolat apparaît ainsi de 2,4 à 2,5 fois (selon les variantes) plus élevé dans l'enquête de 2017 par rapport à celle de 2002. Cette différence est notablement plus forte que celle concernant le nombre estimé de bénévoles, ce nombre étant de 75 % supérieur dans l'enquête de 2017 à celui estimé à partir de l'enquête Insee 2002. Il faut donc prendre en compte d'autres facteurs pour expliquer cette différence entre les volumes. Parmi eux, notons l'augmentation du nombre moyen de participations par bénévole, soulignée plus haut. Rappelons aussi que la part du bénévolat régulier (du moins déclaré comme tel par les répondants) était plus faible dans l'enquête de 2002 qu'elle ne l'est dans l'enquête de 2017. Il se pourrait aussi que le temps moyen par participation ait augmenté. Nous reviendrons sur cette question dans la suite de cette section.

Il reste que l'ampleur des différences entre les deux enquêtes varie substantiellement d'un domaine d'activité bénévole à l'autre. C'est dans le bénévolat d'action sociale, caritative et de santé qu'elle est la plus marquée puisque le volume calculé à partir de l'enquête de 2017 est approximativement de 4,5 à 5 fois plus élevé (selon la variante retenue) que celui estimé à partir de l'enquête Insee de 2002. Dans le domaine de l'éducation-formation, le ratio des

base journalière consacraient 5 jours par semaine à leur don de temps et ce sur la base d'une année bénévole de 10 mois. Ces hypothèses se rapprochaient alors de la variante A16 de l'annexe D.

volumes est de 4. En revanche dans le sport il est de 2 à 2,2 (selon la variante), de 1,7 dans la défense de droits, de causes et d'intérêts et de 1,6 dans la culture.

Cette variabilité des écarts entre les deux enquêtes par domaine d'activité se traduit dans la répartition du volume global de temps bénévole par domaine d'activité. Le domaine constitué du social – caritatif et de la santé n'en représentait qu'environ 16 % dans l'enquête de 2002. Sa part passe à 31 ou 32 % dans l'enquête de 2017. Corrélativement, la part de la culture passe de plus de 16 % à moins de 11 % et celle de la défense de droits, de causes et d'intérêts de 27 % aux alentours de 18 %. La part du sport fléchit aussi de 2 à 3 points de pourcentage. Celle des loisirs se maintient autour de 12 %.

Si, avec toute la prudence dont la nécessité a déjà été soulignée en ce qui concerne l'interprétation de cette comparaison des deux enquêtes, les différences notées reflètent de manière correcte les évolutions survenues au cours des 15 dernières années, force est alors de constater que la croissance du volume de travail bénévole est imputable pour une partie non négligeable à la dynamique des activités bénévoles orientées vers le socio-éducatif et la santé. Une telle hypothèse reste à confirmer.

La part du volume total du bénévolat attribuable aux participations régulières s'est accrue (tableau 6.13) puisqu'elle est dans la variante inférieure d'estimation de 87 % et de 84,5 % dans la variante supérieure en 2017 contre respectivement 77 % et plus de 72 % dans l'estimation en 2002. Dans l'enquête de 2002, c'était dans l'éducation – formation que la part de l'apport du bénévolat régulier était la plus forte et dans les loisirs qu'elle était la plus faible. Les constats que l'on peut faire à partir de l'enquête de 2017 sont quelque peu différents puisque c'est dans le sport que la contribution du bénévolat régulier au bénévolat total du domaine est la plus forte et si elle reste parmi les plus faibles dans les loisirs elle le devient aussi dans l'éducation – formation.

Tableau 6.12. Volume global du bénévolat (en emplois équivalents temps plein – ETP) et par domaine d'activité en 2002 et en 2017.

Domaines	Estimation inférieure				Estimation supérieure			
	2002		2017		2002		2017	
	Nombre ETP	%	Nombre ETP	%	Nombre ETP	%	Nombre ETP	%
<i>Ensemble</i>	518 593	100,0 %	1 315 522	100,0 %	597 832	100,0 %	1 453 323	100,0 %
Culture	84 951	16,4 %	138 045	10,5 %	100 374	16,8 %	157 483	10,8 %
Sport	119 480	23,0 %	266 056	20,2 %	136 838	22,9 %	284 583	19,6 %
Loisir	59 887	11,5 %	159 991	12,2 %	69 953	11,7 %	180 101	12,4 %
Social – caritatif - santé	81 490	15,7 %	415 321	31,6 %	96 423	16,1 %	451 159	31,0 %
Défense de droits, de causes, d'intérêts	139 754	27,0 %	235 159	17,9 %	158 332	26,5 %	269 805	18,6 %
Éducation et formation	16 642	3,2 %	67 743	5,1 %	17 101	2,9 %	70 813	4,9 %
Autre (dont développement local)	16 389	3,2 %	33 207	2,5 %	18 811	3,1 %	39 379	2,7 %

Lecture : Dans l'estimation inférieure, le nombre d'emplois ETP bénévoles est de 518 593 en 2002. La culture en représente 16,4 % avec 84 951 ETP.

Source : pour 2002, Enquête Insee Vie associative 2002 ; pour 2017, Enquête CRA-CSA 2017

Tableau 6.13. Répartition du volume du bénévolat entre bénévolat régulier et bénévolat occasionnel en 2002 et 2017.

Domaine	Estimation inférieure						Estimation supérieure					
	2002			2017			2002			2017		
	Type de bénévolat		Ensemble	Type de bénévolat		Ensemble	Type de bénévolat		Ensemble	Type de bénévolat		Ensemble
Régulier	Occasionnel	Régulier		Occasionnel	Régulier		Occasionnel	Régulier		Occasionnel		
<i>Ensemble</i>	76,9 %	23,1 %	100,0 %	86,8 %	13,2 %	100,0 %	72,2 %	27,8 %	100,0 %	84,5 %	15,5 %	100,0 %
Culture	76,5 %	23,5 %	100,0 %	83,7 %	16,3 %	100,0 %	70,7 %	29,3 %	100,0 %	78,4 %	21,6 %	100,0 %
Sport	77,3 %	22,7 %	100,0 %	91,0 %	9,0 %	100,0 %	69,3 %	30,7 %	100,0 %	89,5 %	10,5 %	100,0 %
Loisir	67,3 %	32,7 %	100,0 %	80,1 %	19,9 %	100,0 %	62,6 %	37,4 %	100,0 %	76,3 %	23,7 %	100,0 %
Social – caritatif - santé	77,5 %	22,5 %	100,0 %	88,4 %	11,6 %	100,0 %	73,0 %	27,0 %	100,0 %	87,3 %	12,7 %	100,0 %
Défense de droits, causes ou intérêts	79,0 %	21,0 %	100,0 %	86,7 %	13,3 %	100,0 %	77,1 %	22,9 %	100,0 %	84,5 %	15,5 %	100,0 %
Éducation et formation	87,2 %	12,8 %	100,0 %	79,8 %	20,2 %	100,0 %	87,6 %	12,4 %	100,0 %	78,5 %	21,5 %	100,0 %
Autre (dont développement local)	81,1 %	18,9 %	100,0 %	91,5 %	8,5 %	100,0 %	76,9 %	23,1 %	100,0 %	90,0 %	10,0 %	100,0 %

Lecture : En 2002, selon l'estimation inférieure, le bénévolat régulier compte pour 76,9 % des durées annuelles totales consacrées à cette activité. Ce pourcentage est de 72,2 % dans l'estimation supérieure.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

6.3.2. Les durées annuelles consacrées aux participations

Nous avons évoqué ci-dessus la possibilité qu'une différence dans les temps dévolus aux participations contribue à l'écart substantiel constaté entre les volumes totaux du bénévolat estimés aux deux dates. Tel est bien le cas comme le montrent les tableaux 6.14 et 6.15, le premier présentant les résultats de la variante inférieure et le second ceux de la variante supérieure.

S'agissant des participations tous domaines d'activité bénévole réunis, la durée annuelle moyenne qui leur est consacrée passe, pour l'estimation inférieure et en arrondissant à l'unité la plus proche, de 52 heures dans l'enquête de 2002 à 68 heures dans l'enquête de 2017 soit une augmentation de 31 % tandis que la durée médiane passe de 18 à 24 heures (+ 33 %). Dans l'estimation supérieure, l'augmentation d'une enquête à l'autre est de 25 % pour la durée moyenne et de 35 % pour la durée médiane. Il faut toutefois noter que les différences entre les durées annuelles moyennes, comme celles entre les durées médianes, varient selon les domaines d'activité. C'est dans le domaine de l'action sociale, caritative et de la santé ainsi que dans le domaine sportif qu'elles sont les plus importantes tandis qu'elles sont quasi nulles pour les durées moyennes dans le domaine culturel et que les durées médianes y apparaissent même plus importantes dans l'enquête de 2002 que dans celle de 2017.

Ces indicateurs ne sauraient toutefois suffire à faire une comparaison rigoureuse des durées annuelles consacrées aux participations puisque la répartition de ces dernières entre bénévolat régulier et bénévolat occasionnel diffère d'une enquête à l'autre. Autrement dit, la supériorité de la durée moyenne consacrée aux participations en 2017 pourrait très bien traduire la moindre part des participations occasionnelles dans cette enquête. Aussi compare-t-on, dans les tableaux 6.16 à 6.19, les durées annuelles consacrées aux participations des deux types, selon les deux variantes retenues, telles qu'elles sont estimées dans les deux enquêtes.

Nous constatons alors que ce sont les durées annuelles moyennes dévolues aux seules participations régulières qui diffèrent vraiment d'une enquête à l'autre (tableaux 6.16 et 6.17). Elles sont dans l'enquête de 2017 supérieures de 20 % à celles de l'enquête de 2002, et ce, dans les deux variantes. Mais une fois de plus, ces différences sont variables selon les domaines d'activité. Elles sont les plus marquées dans les loisirs et le domaine du social-caritatif et de la santé. En revanche, elles sont quasi-nulles dans le domaine de l'éducation – formation et, en ce qui concerne la culture, ces durées annuelles moyennes sont inférieures en 2017 à celles qui sont calculées à partir de l'enquête de 2002, ce qui n'est pas le cas des durées médianes.

En ce qui concerne les participations occasionnelles, elles ont des durées annuelles moyennes (et souvent médianes) plus courtes dans l'enquête de 2017 que dans celle de 2002 (tableaux 6.18 et 6.19). Tous domaines confondus, la durée moyenne passe de 20 heures par an en 2002 à 17,5 heures en 2017 dans l'estimation inférieure, et de 27,8 heures à 22,6 heures dans l'estimation supérieure. Il est toutefois une exception qui est celle du bénévolat culturel occasionnel qui voit ses durées annuelles moyennes et médianes augmenter dans l'enquête de 2017 par rapport à celle de 2002.

Tableau 6.14. Quelques indicateurs sur les durées annuelles consacrées aux participations bénévoles. Comparaison 2002 – 2017. En heures. Estimation inférieure

Domaines	Enquête Insee 2002				Enquête CRA – CSA 2017			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
<i>Ensemble</i>	52,1	18,0	89,7	1,72	68,2	24,0	113,9	1,67
Culture	58,9	24,0	95,1	1,61	60,1	20,0	92,0	1,53
Sport	58,5	20,0	95,4	1,63	81,0	36,0	127,1	1,57
Loisir	41,1	18,0	72,4	1,76	48,0	18,0	76,5	1,59
Social – caritatif - santé	62,3	25,0	104,5	1,68	92,3	36,0	141,8	1,54
Défense de droits, de causes, d'intérêts	46,5	18,0	84,8	1,82	52,8	18,0	98,0	1,86
Éducation et formation	53,6	30,0	70,8	1,32	66,9	36,0	105,6	1,58
Autre (dont développement local)	48,9	16,0	89,1	1,82	81,3	24,0	139,1	1,71

Lecture : Tous domaines confondus, la durée moyenne d'une participation est de 52,1 heures par an dans l'enquête Insee 2002 pour l'estimation inférieure. Sa durée médiane est de 18 heures. Ces durées calculées à partir de l'enquête CRA – CSA de 2017 sont de 68,2 et 24 heures.

Source : Enquête CSA-CRA 2017

Tableau 6.15. Quelques indicateurs sur les durées annuelles consacrées aux participations bénévoles. Comparaison 2002 – 2017. En heures. Estimation supérieure

Domaines	Enquête Insee 2002				Enquête CRA – CSA 2017			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
<i>Ensemble</i>	60,1	20,0	98,1	1,63	75,4	27,0	122,3	1,62
Culture	69,6	30,0	105,3	1,51	68,6	24,0	107,1	1,56
Sport	67,0	25,0	100,2	1,50	86,6	36,0	132,8	1,53
Loisir	48,0	18,0	80,5	1,68	54,1	18,0	85,5	1,58
Social – caritatif - santé	73,7	27,0	119,8	1,63	100,3	40,0	149,1	1,49
Défense de droits, de causes, d'intérêts	52,7	18,0	92,2	1,75	60,6	20,0	108,0	1,78
Éducation et formation	55,1	30,0	72,0	1,31	69,9	40,0	105,2	1,51
Autre (dont développement local)	56,2	18,0	91,2	1,62	96,4	30,0	161,5	1,68

Source : Enquête CSA-CRA 2017.

Tableau 6.16. Quelques indicateurs sur les durées annuelles consacrées aux participations bénévoles régulières. Comparaison 2002 – 2017. En heures. Estimation inférieure

Domaines	Enquête Insee 2002				Enquête CRA – CSA 2017			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
<i>Ensemble</i>	101,6	72,0	116,4	1,15	122,1	72,0	139,7	1,14
Culture	121,0	72,0	125,4	1,04	110,7	81,0	110,4	1,00
Sport	125,4	72,0	126,5	1,01	138,3	108,0	151,2	1,09
Loisir	72,5	36,0	83,3	1,15	95,5	72,0	99,4	1,04
Social – caritatif - santé	118,3	72,0	140,9	1,19	159,1	108,0	168,1	1,06
Défense de droits, de causes, d'intérêts	87,5	45,0	105,7	1,21	97,6	72,0	127,1	1,30
Éducation et formation	93,4	72,0	80,7	0,86	92,6	72,0	88,6	0,96
Autre (dont développement local)	90,3	45,0	115,3	1,28	130,5	72,0	166,1	1,27

Source : Enquête Vie associative Insee 2002. Enquête CSA-CRA 2017.

Tableau 6.17. Quelques indicateurs sur les durées annuelles consacrées aux participations bénévoles régulières. Comparaison 2002 – 2017. En heures. Estimation supérieure

Domaines	Enquête Insee 2002				Enquête CRA – CSA 2017			
	Moyenne Heures	Médiane Heures	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
<i>Ensemble</i>	109,9	72,0	124,6	1,13	131,4	90,0	148,5	1,13
Culture	132,2	72,0	138,4	1,05	118,3	90,0	119,6	1,01
Sport	128,9	72,0	125,3	0,97	145,4	108,0	157,8	1,09
Loisir	78,7	36,0	92,8	1,18	102,4	72,0	108,0	1,05
Social – caritatif - santé	131,8	72,0	157,4	1,19	170,6	120,0	175,9	1,03
Défense de droits, de causes, d'intérêts	96,8	54,0	114,3	1,18	109,3	72,0	139,2	1,27
Éducation et formation	96,5	72,0	81,2	0,84	95,2	72,0	88,1	0,93
Autre (dont développement local)	98,3	45,0	116,6	1,19	152,3	72,0	191,2	1,26

Source : Enquête Vie associative Insee 2002. Enquête CSA-CRA 2017.

Tableau 6.18. Quelques indicateurs sur les durées annuelles consacrées aux participations bénévoles occasionnelles. Comparaison 2002 – 2017. En heures. Estimation inférieure

Domaines	Enquête Insee 2002				Enquête CRA – CSA 2017			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
<i>Ensemble</i>	20,0	8,0	42,8	2,14	17,5	8,0	39,1	2,23
Culture	13,9	3,0	32,0	2,30	18,0	8,0	38,1	2,12
Sport	20,8	10,0	35,7	1,72	15,6	8,0	22,4	1,44
Loisir	21,7	8,0	56,7	2,61	16,0	8,0	24,2	1,51
Social – caritatif - santé	23,7	12,0	33,1	1,40	22,0	8,0	43,4	1,97
Défense de droits, de causes, d'intérêts	16,8	8,0	47,1	2,80	13,3	6,0	22,1	1,66
Éducation et formation	13,8	8,0	18,8	1,36	31,9	6,0	116,2	3,64
Autre (dont développement local)	16,5	8,0	36,7	2,22	16,1	8,0	31,0	1,93

Source : Enquête Vie associative Insee 2002. Enquête CSA-CRA 2017

Tableau 6.19. Quelques indicateurs sur les durées annuelles consacrées aux participations bénévoles occasionnelles. Comparaison 2002 – 2017. En heures. Estimation supérieure

Domaines	Enquête Insee 2002				Enquête CRA – CSA 2017			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
<i>Ensemble</i>	27,8	10,0	55,8	2,01	22,6	8,0	50,4	2,23
Culture	20,4	4,0	43,3	2,12	27,2	8,0	73,1	2,69
Sport	32,1	10,0	59,0	1,84	19,5	9,0	29,8	1,53
Loisir	29,0	10,0	64,9	2,24	21,4	8,0	41,8	1,95
Social – caritatif - santé	33,7	12,0	57,0	1,69	26,2	8,0	48,4	1,85
Défense de droits, de causes, d'intérêts	20,7	8,0	52,6	2,54	17,7	7,0	30,1	1,70
Éducation et formation	13,7	8,0	18,9	1,38	35,5	6,0	116,2	3,27
Autre (dont développement local)	23,1	8,0	41,2	1,78	22,4	9,0	50,9	2,27

Source : Enquête Vie associative Insee 2002. Enquête CSA-CRA 2017.

6.3.3. Les durées annuelles calculées au niveau des bénévoles

Puisque l'enquête *CRA - CSA 2107* conduit à une estimation du nombre moyen de participations supérieure à celle obtenue à partir de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee et que, d'après la première enquête, la durée moyenne consacrée aux participations est plus longue que d'après la seconde, il n'est pas étonnant de constater que la durée moyenne (comme d'ailleurs la durée médiane) consacrée par les bénévoles à leur don de temps est supérieure en 2017 à ce qu'elle était en 2002 (tableau 6.20)⁷². Tandis que l'enquête de l'Insee concluait à une durée moyenne par bénévole de 68,3 heures annuelles (27 heures en ce qui concerne la durée médiane) pour la variante inférieure de calcul, celle de 2017 l'estime à 100,3 heures (45 heures pour la durée médiane) soit 47 % de plus (67 % pour la durée médiane). L'écart est de 41 % pour la moyenne et de 52 % pour la médiane dans le cas de la variante supérieure. Dans les deux enquêtes, les durées annuelles moyennes et médianes augmentent avec le nombre d'engagements dans des proportions qui ne diffèrent que modérément.

Mais il convient de scruter plus en détail ces durées offertes par les bénévoles et d'examiner dans quelle mesure la sensibilité de ces durées à leurs caractéristiques socio-démographiques diffère d'une enquête à l'autre. Les tableaux 6.21 (pour la variante inférieure de l'estimation) et 6.22 (pour la variante supérieure) présentent les résultats de cet exercice. Une nouvelle fois, nous rappelons dans ces tableaux les résultats déduits de l'enquête de 2017 pour éviter au lecteur d'avoir à se rapporter au tableau correspondant de la partie précédente.

Les données de l'enquête Insee 2002 conduisent à des estimations des durées annuelles moyennes de bénévolat distinctes selon le sexe, les hommes contribuant davantage que les femmes et ce dans les deux variantes d'estimation⁷³. À ce stade de l'examen (c'est-à-dire au niveau des statistiques descriptives), il y a une différence avec les données issues de l'enquête de 2017 qui ne montrent pas d'écarts significatifs entre les durées annuelles moyennes offertes par les hommes et celles des femmes. Mais nous avons signalé dans la partie 5 que l'analyse économétrique des données de 2017 (en termes de corrélations nettes, c'est-à-dire corrigées de l'effet indirect des autres variables sur les variables d'intérêt) fait bien apparaître que les hommes consacrent plus de temps à leurs activités bénévoles. Nous reviendrons plus loin sur l'approche économétrique.

Pour ce qui est des relations entre âge et durées annuelles dévolues au bénévolat nous avons noté en ce qui concerne l'enquête *CRA - CSA 2017* que les tranches 55-74 ans se distinguent des autres par une contribution moyenne plus importante. Dans l'enquête Insee 2002, c'est dans la tranche d'âge des 55-64 ans que ces durées moyennes sont les plus élevées mais les différences de contributions avec les autres tranches d'âge ne sont statistiquement significatives qu'à l'égard des durées nettement plus faibles que les 25-34 ans consacrent à leurs activités bénévoles. Ce constat est également vrai pour l'écart entre les durées médianes de ces deux tranches d'âge.

⁷² Dans ce tableau sont rappelés les résultats relatifs à l'enquête de 2017 qui figurent dans le tableau 5.15 de la partie précédente.

⁷³ Les durées médianes ne sont significativement différentes, et encore au seuil de 10 % seulement, que dans l'estimation inférieure.

Tableau 6.20 : Durées moyennes annuelles de bénévolat par bénévole et selon le nombre de participations en 2002 et 2017. En heures.

	Estimation inférieure								Estimation supérieure							
	2002				2017				2002				2017			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	CV	Moyenne	Médiane	Écart-type	CV	Moyenne	Médiane	Écart-type	CV	Moyenne	Médiane	Écart-type	CV
Ensemble des bénévoles	68,3	27,0	113,2	1,66	100,3	45,0	153,9	1,53	78,7	33,0	123,5	1,57	110,8	50,0	165,6	1,49
Selon le nombre de participations :																
Une	51,2	18,0	88,7	1,73	69,2	24,0	113,7	1,64	58,6	20,0	96,0	1,64	75,9	27,0	121,1	1,60
Deux	109,4	56,0	148,7	1,36	137,5	78,0	168,5	1,23	130,0	73,0	166,0	1,28	152,2	88,0	183,7	1,21
Trois ou plus	154,7	96,0	172,0	1,11	211,0	136,0	237,3	1,12	170,9	126,0	174,1	1,02	234,8	154,0	251,5	1,07

*: CV signifie coefficient de variation. Le coefficient de variation est un indicateur de la dispersion des données.

Champ : ensemble des bénévoles dont les durées annuelles consacrées au bénévolat sont connues.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Tableau 6.21. Indicateurs relatifs aux durées annuelles consacrées au bénévolat selon les caractéristiques sociodémographiques des bénévoles. Comparaison 2002 – 2017. En heures. Estimation inférieure

	2002				2017			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
Sexe								
Homme	73,9	30,0	115,6	1,56	102,1	52,0	140,4	1,38
Femme	61,5	24,0	109,7	1,78	98,6	36,0	166,1	1,68
Age								
Moins de 25 ans	67,2	32,0	98,3	1,46	87,0	36,0	153,9	1,77
De 25 à 34 ans	53,7	18,0	89,8	1,67	75,1	36,0	100,8	1,34
De 35 à 44 ans	59,1	24,0	93,4	1,58	79,8	27,0	127,1	1,59
De 45 à 54 ans	71,2	27,0	110,0	1,54	84,3	36,0	126,0	1,49
De 55 à 64 ans	96,9	36,0	167,6	1,73	126,8	65,0	179,8	1,42
De 65 ans à 74 ans	72,5	35,0	117,8	1,62	146,0	80,0	218,4	1,50
75 ans et au-delà	57,1	36,0	78,1	1,37	113,1	72,0	137,3	1,21
Situation conjugale								
Vit seul(e)	76,0	32,0	128,0	1,68	106,0	45,0	165,5	1,56
En couple	65,4	27,0	107,0	1,64	96,5	40,0	145,7	1,51
Enfants de moins de 18 ans								
Aucun	76,3	30,0	125,6	1,65	113,4	63,0	166,9	1,47
Au moins un enfant de moins de 3 ans	57,6	32,0	96,4	1,67	57,8	24,0	85,8	1,48
Un seul enfant, plus de 3 ans	59,2	25,0	98,7	1,67	88,6	32,0	154,8	1,75
Deux enfants, plus de 3 ans	49,5	18,0	84,1	1,70	74,6	36,0	101,7	1,36
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	67,5	30,0	79,3	1,17	77,2	20,0	125,2	1,62
Diplôme								
Sans ou CEP ou BEPC	62,8	24,0	103,0	1,64	106,1	48,0	164,8	1,55
CAP-BEP	71,0	30,0	121,4	1,71	103,7	45,0	149,2	1,44
Baccalauréat (général ou professionnel)	85,8	36,0	137,4	1,60	90,3	28,0	168,1	1,86
Diplôme de l'enseignement supérieur	60,2	24,0	95,3	1,58	100,0	48,0	139,2	1,39
Catégorie socioprofessionnelle[†]								
Agriculteur	29,6	18,0	43,3	1,46	63,3	25,0	90,9	1,44
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	60,8	27,0	106,4	1,75	100,3	48,0	134,4	1,34
Cadre – profession libérale	65,5	36,0	100,1	1,53	110,0	54,0	165,9	1,51
Profession intermédiaire	73,7	25,0	120,0	1,63	99,9	45,0	148,9	1,49
Employés	68,7	27,0	125,9	1,83	103,3	36,0	172,1	1,67
Ouvriers	75,5	36,0	116,2	1,54	84,8	40,0	105,9	1,25
Sans activité professionnelle hors retraité	71,5	36,0	111,0	1,55	108,6	45,0	175,3	1,61

	2002				2017			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
Situation par rapport à l'emploi								
Actif en emploi	65,0	24,0	102,3	1,57	81,5	36,0	120,0	1,47
Chômeur	60,9	32,0	91,3	1,50	95,8	45,0	117,6	1,23
Retraités	76,9	35,0	143,3	1,86	139,2	75,0	199,3	1,43
Étudiant	52,8	28,0	66,3	1,26	89,5	36,0	176,2	1,97
Autre inactif	87,5	42,0	137,0	1,57	124,4	48,0	172,7	1,39
Revenu								
Inférieur au 1 ^{er} quartile	67,9	27,0	131,2	1,93	108,3	48,0	172,3	1,59
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane	70,1	28,0	119,4	1,70	98,5	37,0	150,6	1,53
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	64,3	27,0	100,9	1,57	88,2	40,0	127,8	1,45
Supérieur au 3 ^{ème} quartile	70,4	32,0	106,9	1,52	106,5	51,0	162,0	1,52
Statut d'occupation du logement								
Propriétaire	66,3	27,0	114,6	1,73	105,9	48,0	160,1	1,51
Locataire ou autre	72,8	32,0	109,8	1,51	94,4	36,0	147,0	1,56
Religion								
Pratique régulière	90,9	36,0	129,5	1,42	107,7	72,0	131,8	1,22
Pratique irrégulière	65,1	25,0	103,3	1,59	92,0	39,0	139,5	1,52
Appartenance sans pratique	59,4	24,0	110,0	1,85	95,9	36,0	161,9	1,69
Ni appartenance ni pratique	67,4	24,0	109,7	1,63	105,2	45,0	162,7	1,55
Bénévolat de la mère								
Oui	73,9	35,0	118,8	1,61	98,5	45,0	141,9	1,44
Non	67,2	27,0	112,0	1,67	101,2	45,0	158,7	1,57
Bénévolat du père								
Oui	71,7	35,0	111,6	1,56	112,1	72,0	146,7	1,31
Non	67,0	26,0	113,7	1,70	96,2	36,0	156,8	1,63
Commune de résidence								
Rurale	58,6	22,0	112,2	1,91	85,4	28,0	136,8	1,60
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.	76,5	27,0	130,5	1,71	107,0	48,0	163,8	1,53
De 20 000 à 100 000 hab.	68,2	32,0	107,3	1,57	109,7	50,0	159,2	1,45
Plus de 100 000 hab.	72,5	36,0	106,5	1,47	102,6	48,0	156,2	1,52

	2002				2017			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
Région de résidence								
Région parisienne	76,1	36,0	113,2	1,49	89,2	36,0	157,3	1,76
Bassin parisien Ouest	63,0	24,0	99,1	1,57	108,0	40,0	157,4	1,46
Bassin parisien Est	43,2	18,0	60,3	1,40	108,7	52,0	138,0	1,27
Nord	71,2	27,0	141,9	1,99	112,5	72,0	146,9	1,31
Est	73,2	28,0	128,3	1,75	88,5	27,0	157,6	1,78
Ouest	72,4	32,0	110,8	1,53	86,7	36,0	142,6	1,64
Sud-Ouest	76,8	35,0	107,7	1,40	99,1	63,0	122,6	1,24
Centre-Est/Sud-Est	61,3	27,0	113,6	1,85	115,1	72,0	147,1	1,28
Méditerranée	63,8	24,0	123,8	1,94	112,0	42,0	197,5	1,76
Appartenance à un groupe informel ou à un collectif								
Oui	69,3	28,0	111,0	1,60	136,9	72,0	204,9	1,50
Non	68,2	27,0	113,3	1,66	94,7	39,0	143,5	1,52
ENSEMBLE	68,3	27,0	113,2	1,66	100,3	45,0	153,9	1,53

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Lecture : En 2002, la durée moyenne consacrée par un homme bénévole à ses activités volontaires non rémunérées étaient de 73,9 heures, contre 61,5 heures pour une femme bénévole.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Tableau 6.22. Indicateurs relatifs aux durées annuelles consacrées au bénévolat selon les caractéristiques sociodémographiques des bénévoles.
Comparaison 2002 – 2017. En heures. Estimation supérieure

	2002				2017			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
Sexe								
Homme	87,8	36,0	130,3	1,48	111,9	63,0	149,6	1,34
Femme	67,8	30,0	113,7	1,68	109,7	45,0	180,0	1,64
Age								
Moins de 25 ans	86,2	36,0	125,0	1,45	96,8	40,0	158,3	1,64
De 25 à 34 ans	59,9	20,0	96,7	1,61	84,3	40,0	120,7	1,43
De 35 à 44 ans	68,1	30,0	97,9	1,44	88,3	36,0	133,3	1,51
De 45 à 54 ans	81,4	36,0	118,7	1,46	95,5	36,0	146,0	1,53
De 55 à 64 ans	106,1	39,0	175,6	1,66	136,7	72,0	192,4	1,41
De 65 ans à 74 ans	85,6	36,0	134,9	1,58	160,5	90,0	226,4	1,41
75 ans et au-delà	68,3	38,0	90,9	1,33	124,0	72,0	147,8	1,19
Situation conjugale								
Vit seul(e)	90,0	36,0	140,5	1,56	118,3	54,0	156,3	1,32
En couple	74,5	32,0	116,3	1,56	105,7	48,0	178,6	1,69
Enfants de moins de 18 ans								
Aucun	87,8	36,0	137,5	1,57	124,3	72,0	178,0	1,43
Au moins un enfant de moins de 3 ans	64,2	32,0	100,4	1,56	63,3	27,0	88,7	1,40
Un seul enfant, plus de 3 ans	69,2	36,0	103,9	1,50	104,1	36,0	179,5	1,72
Deux enfants, plus de 3 ans	62,5	24,0	100,8	1,61	81,3	38,0	110,2	1,36
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	68,7	36,0	78,7	1,15	84,1	27,0	131,1	1,56
Diplôme								
Sans ou CEP ou BEPC	72,3	27,0	111,5	1,54	117,9	65,0	175,1	1,49
CAP-BEP	81,5	32,0	129,6	1,59	116,7	50,0	169,7	1,45
Baccalauréat (général ou professionnel)	98,6	36,3	150,4	1,53	100,9	36,0	179,2	1,78
Diplôme de l'enseignement supérieur	70,1	32,0	107,6	1,53	108,0	54,0	147,1	1,36
Catégorie socioprofessionnelle[†]								
Agriculteur	35,2	18,0	51,3	1,46	74,5	74,5	131,1	1,76
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	68,7	27,0	118,0	1,72	110,4	110,4	151,6	1,37
Cadre – profession libérale	80,6	39,0	119,1	1,48	118,4	118,4	175,2	1,48
Profession intermédiaire	80,9	27,0	127,6	1,58	108,7	108,7	155,8	1,43
Employés	77,3	30,0	131,4	1,70	114,4	114,4	184,4	1,61
Ouvriers	85,6	36,0	120,6	1,41	96,0	100,0	121,6	1,27
Sans activité professionnelle hors retraité	86,3	40,0	128,1	1,48	122,8	122,8	189,5	1,54

	2002				2017			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
Situation par rapport à l'emploi								
Actif en emploi	72,5	27,0	109,0	1,50	87,9	39,0	127,7	1,45
Chômeur	78,9	36,0	100,6	1,28	131,1	54,0	174,9	1,33
Retraités	90,4	36,0	156,3	1,73	153,4	81,0	210,9	1,37
Étudiant	78,0	36,0	119,4	1,53	101,4	42,0	179,8	1,77
Autre inactif	93,9	48,0	138,1	1,47	138,8	54,0	193,3	1,39
Revenu								
Inférieur au 1 ^{er} quartile	82,3	30,0	148,9	1,81	128,8	54,0	196,8	1,53
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane	78,1	36,0	123,2	1,58	107,3	45,0	157,6	1,47
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	71,8	32,0	107,7	1,50	94,2	48,0	131,1	1,39
Supérieur au 3 ^{ème} quartile	82,9	36,0	120,2	1,45	114,7	54,0	171,8	1,50
Statut d'occupation du logement								
Propriétaire	75,5	30,0	122,8	1,63	113,5	48,0	163,7	1,44
Locataire ou autre	86,0	36,0	124,7	1,45	107,9	54,0	167,5	1,55
Religion								
Pratique régulière	97,9	40,0	137,0	1,40	118,2	72,0	144,9	1,23
Pratique irrégulière	75,9	27,0	115,4	1,52	104,9	45,0	161,4	1,54
Appartenance sans pratique	69,6	32,0	116,5	1,67	103,8	45,0	166,8	1,61
Ni appartenance ni pratique	79,8	29,0	124,8	1,56	116,4	48,0	174,5	1,50
Bénévolat de la mère								
Oui	87,7	36,0	133,5	1,52	109,5	52,0	157,6	1,44
Non	77,0	32,0	121,4	1,58	111,3	50,0	168,7	1,52
Bénévolat du père								
Oui	85,0	36,0	129,2	1,52	123,8	72,0	161,1	1,30
Non	76,3	30,0	121,2	1,59	106,1	42,0	167,3	1,58
Commune de résidence								
Rurale	65,7	24,0	118,9	1,81	96,2	36,0	149,8	1,56
Unité urbaine de moins de 20 000 hab.	85,3	32,0	133,6	1,57	118,2	54,0	176,8	1,50
De 20 000 à 100 000 hab.	79,7	34,0	122,8	1,54	122,8	72,0	174,4	1,42
Plus de 100 000 hab.	86,1	40,0	121,7	1,41	112,1	55,0	166,2	1,48

	2002				2017			
	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation	Moyenne	Médiane	Écart-type	Coefficient de variation
Région de résidence								
Région parisienne	86,3	36,3	125,7	1,46	98,7	40,0	169,8	1,72
Bassin parisien Ouest	69,1	36,0	102,8	1,49	122,8	46,0	181,5	1,48
Bassin parisien Est	45,9	20,0	63,3	1,38	120,3	53,0	146,9	1,22
Nord	84,0	30,0	151,8	1,81	125,3	72,0	154,6	1,23
Est	80,1	36,0	137,3	1,71	97,3	27,0	167,3	1,72
Ouest	82,7	35,0	121,9	1,47	100,6	40,0	155,8	1,55
Sud-Ouest	90,6	36,0	123,8	1,37	111,4	72,0	140,0	1,26
Centre-Est/Sud-Est	71,0	30,0	119,7	1,69	120,8	72,0	158,5	1,31
Méditerranée	82,2	32,0	136,5	1,66	119,1	48,0	199,3	1,67
Appartenance à un groupe informel ou à un collectif								
Oui	75,3	28,0	119,0	1,58	148,3	74,0	209,9	1,42
Non	78,9	34,0	123,8	1,57	105,0	45,0	156,8	1,49
ENSEMBLE	78,7	33,0	123,5	1,57	110,8	50,0	165,6	1,49

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Lecture : ce tableau se lit comme le tableau précédent.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Alors que dans les données de l'enquête de 2017 les durées annuelles moyennes des bénévoles vivant dans des ménages sans enfant au foyer sont supérieures à celles des bénévoles dont le foyer comporte un enfant en bas âge, aucune différence statistiquement significative de ce type n'est révélée par l'enquête de 2002. S'agissant des relations entre durées consacrées au bénévolat et niveau de diplôme, les données collectées en 2002 montrent que les bénévoles ayant pour niveau de formation initiale le baccalauréat contribuent davantage que les plus diplômés (tant à l'aune des durées annuelles moyennes que des durées médianes⁷⁴) tandis qu'au contraire dans l'enquête de 2017 il n'y a aucune différence entre les durées moyennes associées aux différents niveaux de diplôme et, s'agissant des durées médianes, ce sont les titulaires du seul baccalauréat qui affichent les contributions les plus faibles.

Aucune sensibilité particulière du temps de bénévolat aux catégories socioprofessionnelles n'est attestée dans les deux enquêtes si ce n'est, dans celle de 2002, pour les durées médianes qui lui sont consacrées par les cadres et les personnes sans activité professionnelle hors retraités, lesquels contribuent davantage que les agriculteurs. De même, en 2002 comme en 2017 aucune relation n'apparaît entre contributions bénévoles et niveau du revenu domestique de même qu'entre ces contributions et une pratique bénévole maternelle antérieure. En 2002, il n'y a pas davantage de lien entre la pratique bénévole antérieure du père et les durées consacrées au bénévolat par les participants, tandis qu'en 2017 cette relation est positive tant au niveau du temps moyen que du temps médian.

Les données de l'enquête de 2017 conduisent à conclure qu'il n'y a une différence entre les personnes pratiquant régulièrement une religion et les autres qu'au seul niveau des contributions médianes. Dans l'enquête de 2002, ce constat est étendu aux durées annuelles moyennes qui sont significativement plus fortes chez les pratiquants religieux réguliers comparativement à ceux qui se reconnaissent une appartenance religieuse mais ne pratiquent pas.

En 2017, nous ne notons aucune sensibilité du temps bénévole au lieu de résidence, que ce soit au niveau de la région ou du type de commune. Le constat est le même pour l'enquête de 2002 s'agissant des régions de même que, pour les durées annuelles moyennes, en ce qui concerne le type de commune. Mais la durée médiane que les bénévoles résidant dans les grandes unités urbaines consacrent à leurs activités volontaires non rémunérées est significativement plus élevée que celle des bénévoles ruraux. Enfin il a été signalé dans la partie 5 qu'en 2017 les retraités se distinguent des étudiants et des actifs en emploi par l'importance de leurs dons de temps. Dans l'enquête de 2002, la situation par rapport à l'emploi n'apparaît pas avoir un impact significatif sur les durées annuelles consacrées au bénévolat.

Ces résultats en termes de statistiques descriptives résistent-ils à une investigation économétrique ? Rappelons que celle qui a été réalisée à partir des données de l'enquête de 2017, dont les résultats ont été présentés dans la partie précédente, montre notamment que les contributions bénévoles sont plus importantes chez les 55-74 ans, qu'elles sont supérieures en l'absence d'enfant de moins de 18 ans au foyer, que les actifs en emploi offrent des durées plus courtes que les inactifs et que les femmes consacrent moins de temps à leurs activités bénévoles que les hommes. Le même type d'investigation a été réalisé sur les données de l'enquête Insee 2002⁷⁵.

⁷⁴ La différence entre la contribution médiane des titulaires du baccalauréat et celles des moins diplômés est également statistiquement significative.

⁷⁵ Il s'agit donc d'un modèle de sélection estimé par la méthode du maximum de vraisemblance.

Si les contributions féminines apparaissent une fois encore inférieures à celles des hommes, seuls les bénévoles vivant dans des ménages ayant 2 enfants de plus de 3 ans donnent moins de temps que les bénévoles n'ayant pas d'enfant au foyer et encore ce résultat n'est-il observé que lorsque les durées consacrées au bénévolat sont estimées à partir de la variante inférieure. À la différence des conclusions que l'on pouvait tirer de cet exercice sur les données de l'enquête de 2017, l'étude économétrique sur les données de 2002 ne montre pas de tendance des inactifs à contribuer davantage que les actifs. Néanmoins, les bénévoles âgés de 55 à 64 ans donnent plus de temps que ceux des tranches d'âge inférieures mais aussi que ceux ayant 75 ans et au-delà. Contrairement à l'indifférence des durées consacrées au bénévolat au niveau de diplôme observée en 2017, selon les données de l'enquête 2002 les bénévoles titulaires de BEP-CAP et surtout ceux titulaires du seul baccalauréat donnent plus de temps à la fois que les moins et que les plus diplômés. Le temps donné par les bénévoles pratiquant régulièrement une religion est également plus élevé que celui des non croyants et non pratiquants. Enfin les bénévoles agriculteurs offrent des contributions bénévoles inférieures à celles de toutes les autres catégories.

Le volume des contributions bénévoles n'est pas, en 2002, complètement insensible aux contraintes qui pèsent sur les emplois du temps. On peut penser notamment que le fait que les contributions féminines sont inférieures à celles des hommes n'est pas étranger à la pression qu'exerce le travail domestique (inégalement réparti entre les sexes) sur leurs disponibilités. Mais cette sensibilité apparaît plus nettement à partir des données de l'enquête de 2017.

Nous avons vu dans la partie précédente qu'en 2017 le volume du bénévolat est concentré sur une part restreinte des participants. Qu'en était-il en 2002 ? Pour effectuer des rapprochements entre les deux enquêtes, les bénévoles ont été ordonnés selon le montant des durées annuelles qu'ils offrent et répartis alors en quatre groupes sur la base des quartiles de leurs contributions. Ainsi le premier groupe correspond-il au quart des bénévoles qui contribuent le moins (autrement dit, ceux dont les dons de temps annuels sont inférieurs ou égaux au premier quartile de la distribution), le second groupe est constitué des bénévoles qui consacrent des durées comprises entre le premier quartile et la médiane, le troisième groupe à ceux dont les durées se situent entre la médiane et le troisième quartile et enfin le dernier groupe à ceux dont les contributions sont supérieures au troisième quartile. Ces quartiles étant différents selon la variante (inférieure ou supérieure) des estimations, l'exercice est fait pour les deux variantes.

Le quartile inférieur des contributions bénévoles individuelles est 8 heures par an pour l'enquête de 2002 et de 9 heures pour celle de 2017 dans la variante inférieure d'estimation. La médiane est respectivement de 27 et 45 heures et le troisième quartile de 73,5 et 136 heures. Dans la variante supérieure, en 2002 le premier quartile est de 9 heures, la médiane de 33 heures et le troisième quartile de 96 heures. Pour l'année 2017, ces valeurs sont respectivement de 10 heures, 50 heures et 144 heures.

Les contributions de ces quatre sous-ensembles de bénévoles sont communiquées dans le tableau 6.23. Peu de différences apparaissent dans la répartition de ces contributions d'une enquête à l'autre. Tout juste peut-on noter que la part des plus gros contributeurs en 2017 est légèrement inférieure à celle observée à partir de l'enquête de 2002. Mais dans l'ensemble le quart qui donne le plus de temps apporte à lui seul entre plus des deux tiers et les trois quarts du volume total de bénévolat. La concentration de l'offre de bénévolat est donc bien un constat robuste.

Tableau 6.23 : Contributions au volume total du bénévolat en fonction du montant des contributions individuelles des bénévoles (en %)

		Durées annuelles de bénévolat par bénévole				Total
		Inférieures au premier quartile	Comprises entre le 1er quartile et la médiane	Comprises entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	Supérieures au 3 ^{ème} quartile	
Enquête <i>Vie associative Insee</i> 2002	Part du volume total selon l'estimation inférieure	1,6 %	5,7 %	17,5 %	75,2 %	100,0 %
	Part du volume total selon l'estimation supérieure	1,1 %	5,9 %	18,3 %	74,7 %	100,0 %
Enquête <i>CRA - CSA</i> 2017	Part du volume total selon l'estimation inférieure	1,1 %	5,7 %	21,2 %	72,0 %	100,0 %
	Part du volume total selon l'estimation supérieure	1,0 %	6,1 %	23,2 %	69,7 %	100,0 %

Lecture : En 2002, les bénévoles qui consacrent des durées annuelles à leurs activités volontaires non rémunérées inférieures ou égales au premier quartile de la distribution de ces durées contribuent à hauteur de 1,6 % du volume total du bénévolat dans la variante d'estimation inférieure.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

6.4. Les responsables bénévoles associatifs

La dernière section de cette partie aborde la situation des bénévoles qui exercent des responsabilités dans leurs associations. L'optique est bien évidemment toujours comparative et nous nous attacherons tout d'abord à la composition sociodémographique de ce sous-groupe de bénévoles en distinguant dans les deux enquêtes l'ensemble des adhérents, l'ensemble de celles et ceux qui exercent des responsabilités dans leurs associations, quelle qu'en soit la nature, puis les seuls adhérents qui assument la présidence. Le tableau 6.24 donne les résultats de cet exercice en rappelant, encore une fois pour faciliter la tâche du lecteur, ceux qui ont été présentés à la fin de la partie 4 pour l'enquête *CRA - CSA 2017*.

En 2002 comme en 2017, les femmes sont sous-représentées parmi les dirigeants et plus encore parmi les présidents eu égard à la part qu'elles occupent chez les adhérents. Cette sous-représentation s'est toutefois quelque peu atténuée s'agissant des dirigeants dans leur ensemble mais pour la seule fonction de président la différence entre les deux enquêtes reste modeste : selon les données collectées en 2017, à peine 39 % des titulaires de la présidence sont des femmes quand elles étaient un peu plus de 34 % en 2002. Dans les deux enquêtes, les plus diplômés sont surreprésentés parmi les dirigeants et présidents tout comme les cadres et les titulaires de hauts revenus domestiques.

En revanche on observe deux différences importantes entre les deux enquêtes en ce qui concerne la composition sociodémographique des différents groupes d'adhérents. La première concerne la variable âge. Les responsables et plus encore les présidents sont nettement plus âgés en 2017 qu'ils n'apparaissent l'avoir été en 2002. D'après l'enquête de l'Insee, plus de la moitié des responsables (52,7 %) et des présidents (50,7 %) avaient alors moins de 45 ans, alors que la part de ces tranches d'âge tombe, dans l'enquête de 2017, à environ un tiers pour les responsables et un peu plus d'un cinquième (21,7 %) chez les seuls présidents. L'âge moyen des dirigeants en 2002 était de 45,5 ans, celui des présidents de 46,8 ans et celui d'un adhérent de 49,8 ans. Ce dernier n'a guère varié en 2017 puisqu'il est de 49,3 ans, mais ceux des dirigeants et des présidents sont désormais respectivement de 51,9 ans et 58,2 ans.

La seconde variable donnant lieu à de substantielles différences de composition des dirigeants associatifs bénévoles est celle de la situation relative à l'emploi. Dans l'enquête de 2002, la part des actifs en emploi parmi les responsables et présidents est plus forte que parmi l'ensemble des adhérents. Celle des retraités est plus faible. À l'inverse, dans l'enquête de 2017, si la part des actifs en emploi est, parmi l'ensemble des dirigeants, à peu près égale à celle que l'on observe chez les adhérents, elle est inférieure chez les présidents. Corollairement, la part des retraités y est nettement plus importante puisque la moitié environ des présidents ont ce statut.

Tableau 6.24. Composition sociodémographique des responsables associatifs. Comparaison 2002-2017. En %

Caractéristiques sociodémographiques	Enquête Insee 2002			Enquête CRA CSA 2017		
	Adhérents	Responsables	Présidents	Adhérents	Responsables	Présidents
Sexe						
Homme	52,9	62,7	65,8	49,8	54,6	61,4
Femme	47,1	37,3	34,2	50,2	45,4	38,6
Age						
Moins de 25 ans	7,8	8,5	7,5	10,2	6,0	3,0
De 25 à 34 ans	14,8	16,3	16,1	15,0	12,7	10,0
De 35 à 44 ans	19,8	27,9	27,1	15,7	15,2	8,7
De 45 à 54 ans	18,0	21,2	16,2	18,5	19,8	15,0
De 55 à 64 ans	15,8	14,5	18,6	17,6	20,3	22,4
De 65 ans à 74 ans	13,6	7,7	7,5	12,8	15,7	17,2
75 ans et au-delà	10,2	3,9	7,0	10,2	10,3	23,7
Diplôme						
Sans ou CEP ou BEPC	30,8	19,1	20,1	24,8	21,0	21,2
CAP-BEP	25,4	30,2	31,6	20,6	18,1	18,4
Baccalauréat (général ou professionnel)	15,4	14,9	12,3	18,9	17,4	12,4
Diplôme de l'enseignement supérieur	28,4	35,8	36,0	35,7	43,5	48,0
Catégorie socioprofessionnelle[†]						
Agriculteur	5,9	4,5	7,0	2,0	2,9	2,6
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	5,8	5,1	5,6	6,2	7,0	11,0
Cadre – profession libérale	16,9	22,9	25,9	17,5	25,5	34,0
Profession intermédiaire	21,1	23,3	20,8	23,1	25,1	24,3
Employés	21,0	18,9	15,2	23,6	18,3	16,0
Ouvriers	16,0	14,2	13,2	16,1	12,8	7,2
Sans activité professionnelle hors retraité	13,3	11,1	12,3	11,5	8,4	4,9
Situation par rapport à l'emploi						
Actif en emploi	53,7	67,4	61,5	57,6	56,8	44,3
Chômeur	4,4	3,8	5,2	3,2	3,4	3,6
Retraités	28,8	17,9	21,0	28,7	32,6	48,4
Etudiant	4,8	5,2	4,8	6,0	4,3	1,5
Autre inactif	8,3	5,7	7,5	4,5	2,9	2,2
Revenu						
Inférieur au 1 ^{er} quartile	20,1	13,5	14,4	20,4	15,3	14,0
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane	22,9	23,9	19,2	24,6	21,1	22,5
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	26,0	28,0	30,1	25,7	28,7	27,0
Supérieur au 3 ^{ème} quartile	31,0	34,6	36,3	29,3	34,9	36,5

[†]: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Lecture : En 2002, 52,9 % des adhérents associatifs sont des hommes mais ceux-ci représentent 62,7 % des responsables associatifs et 65,8 % des présidents.

Source : Enquête Insee Vie associative 2002 ; Enquête CRA-CSA 2017.

L'analyse économétrique confirme la sous-représentation féminine parmi les responsables hors présidents comme parmi les présidents dans les données de l'enquête Insee 2002⁷⁶. En revanche, pour les présidents, il n'y a pas de différences significatives d'accès à la fonction entre classes d'âge ou statuts d'activité alors que le même type d'analyse pour l'enquête de 2017 montre une probabilité plus forte d'accès chez les retraités et les plus de 54 ans. Pour les responsables hors présidents, à partir de l'enquête de l'Insee, on n'observe pas davantage d'impact négatif de l'occupation d'une activité professionnelle sur la probabilité d'accéder aux fonctions concernées et cette probabilité est nettement *diminuée* chez les 65 ans et plus.

Ceci étant dit, les responsables associatifs donnent plus de temps que les autres bénévoles. Nous l'avons déjà constaté à partir de l'enquête de 2017 dans la partie précédente de ce rapport. Mais nous avons noté à cette occasion que la comparaison des durées annuelles consacrées au bénévolat entre dirigeants et bénévoles sans responsabilité pouvait être biaisée par la présence d'une proportion plus importante de pluri-participants chez les premiers. Ce dernier constat peut également être fait en 2002, même si l'écart avec la situation des adhérents sans responsabilité est alors moins marqué. Comme dans la partie précédente, nous examinons donc la situation des bénévoles en tant qu'adhérents associatifs ayant une participation unique (tableau 6.25). On constate qu'en 2002 comme en 2017, l'exercice de responsabilités augmente bien la durée de la participation. On observe aussi que dans les deux enquêtes, la durée qu'un bénévole assumant la présidence de l'association consacre à sa participation est inférieure en moyenne à celle d'un responsable n'exerçant pas cette fonction.

Tableau 6.25. Durées annuelles des participations bénévoles en heures selon l'exercice ou non de responsabilité dans l'association pour les bénévoles n'ayant qu'une seule participation. Comparaison 2002-2017

	Estimation inférieure				Estimation supérieure			
	2002		2017		2002		2017	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
<i>Ensemble des bénévoles associatifs</i>	55,1	18,0	80,5	36,0	62,3	24,0	87,0	45,0
Bénévoles associatifs sans responsabilité	43,5	16,0	61,8	27,0	50,0	18,0	67,1	32,0
Bénévoles avec responsabilité hors présidence	82,2	36,0	126,3	72,0	90,6	36,0	134,9	72,0
Bénévoles exerçant la présidence de l'association	71,1	36,0	97,7	72,0	80,4	36,0	100,9	72,0

Champ : bénévoles adhérents de leurs associations et n'ayant qu'une seule participation

Lecture : En 2002, la durée moyenne annuelle consacrée à son activité associative par un bénévole n'exerçant pas de responsabilités était de 43,5 heures contre 71,1 heures pour un président d'association.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

⁷⁶ Dans cette investigation économétrique comme dans l'examen ultérieur des durées des dirigeants, le groupe des responsables s'entend hors présidents, lesquels forment un groupe complètement distinct contrairement aux statistiques précédentes pour lesquelles les présidents comptaient au nombre des responsables tout en constituant également un groupe particulier. De la même façon, le groupe des adhérents s'entend désormais hors responsables et présidents.

RÉSUMÉ PARTIE 6

Peut-on déduire de la comparaison entre l'enquête CRA-CSA et des enquêtes antérieures certaines évolutions dans les comportements bénévoles ? La question se pose en réalité uniquement par rapport à l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee. Il existe certaines convergences entre les deux enquêtes s'agissant notamment de la construction et du contenu des questionnaires. Mais des différences méthodologiques existent également et il n'est pas possible, dès lors que l'on constate des écarts dans les résultats, de distinguer ce qui peut être attribuable à ces différences méthodologiques et ce qui est imputable aux éventuelles modifications de comportement. Aussi faut-il faire preuve de prudence dans les commentaires qui accompagnent cet exercice comparatif.

La première différence observée concerne le taux de participation au bénévolat, nettement plus élevé dans l'enquête de 2017 que dans l'enquête de 2002 (43 % contre 28 %). Cette différence trouve une partie non négligeable de son explication dans la participation au bénévolat d'action sociale et caritative, substantiellement plus élevée en 2017 qu'en 2002. Ce faisant, la part des bénévoles de ce domaine dans l'ensemble des bénévoles a doublé, passant de 13 % en 2002 à 27 % en 2017.

La part des pluri-participants est plus élevée dans l'enquête de 2017 qu'elle ne l'était dans celle de 2002. Dans l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee, les associations accueillent l'écrasante majorité des bénévoles. Le même constat est opéré à partir de l'enquête de 2017. Cela ne signifie pas que tous ces bénévoles associatifs sont des adhérents. Le bénévolat associatif en tant que non-adhérent tel qu'il est estimé à partir de l'enquête de 2017 est plus fréquent qu'en 2002.

La conjonction d'un taux de participation bénévole plus élevé et d'une part plus forte de pluri-participants dans l'enquête CRA - CSA comparativement à l'enquête de l'Insee se traduit par un doublement du nombre de participations en 2017. C'est une nouvelle fois dans le domaine de l'action sociale et caritative que l'augmentation du nombre de participations est la plus importante.

La part des participations régulières est supérieure en 2017 à ce qu'elle était en 2002. Le constat est général mais d'ampleur inégale selon les domaines : l'augmentation est forte dans le sport mais plus faible dans la défense de droits, de causes et d'intérêts ainsi que dans les loisirs. Dans le même temps on constate que la part des adhérents qui rendent des services bénévoles à leurs associations est également plus importante dans l'enquête de 2017. Cela suggère que les adhérents sont soumis à une incitation accrue pour qu'ils s'impliquent davantage dans la vie associative.

La comparaison des résultats des deux enquêtes fait apparaître des différences dans les profils des bénévoles. Ainsi n'observe-t-on plus en 2017 une relation entre revenu domestique et participation bénévole tandis qu'en 2002 les titulaires des revenus les plus faibles avaient une probabilité inférieure de participer. Alors que l'enquête de 2002 concluait à une plus forte participation bénévole des habitants des zones rurales et des petites unités urbaines, celle de 2017 montre au contraire que c'est dans les grandes agglomérations que cette participation est la plus élevée, hormis pour le bénévolat du domaine des loisirs. En 2017 les bénévoles sont en moyenne plus âgés qu'ils ne l'étaient en 2002 mais cela est n'est avéré qu'au niveau des seuls bénévoles pratiquant régulièrement. On note toutefois, s'agissant de ces profils, des convergences entre les deux enquêtes. La participation bénévole est toujours positivement associée à la pratique parentale antérieure du bénévolat. La détention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est, dans les deux enquêtes, très favorable à l'exercice du bénévolat sauf dans le domaine des sports et surtout, mais en 2017 seulement, dans celui

des loisirs. La différence entre la propension des hommes à être bénévoles et celle des femmes est toujours défavorable aux secondes au niveau global mais elle est néanmoins plus réduite dans l'enquête CRA-CSA. Le bénévolat tel qu'il apparaît à l'aune de l'enquête de 2017 est moins sélectif qu'il ne l'est à la lumière de l'enquête de 2002.

Le volume global du bénévolat est très nettement plus élevé (2,4 à 2,5 fois plus) en 2017 qu'il ne l'était en 2002. Toutefois l'ampleur de cette différence varie selon les domaines d'activité ce qui se traduit par une évolution de la répartition de ce volume entre domaines. C'est ainsi qu'en 2017 la part du bénévolat d'action sociale et caritative double au détriment de la part du sport mais surtout de celle de la culture et plus encore de celle de la défense de droits, de causes et d'intérêts. La proportion qu'occupe le bénévolat régulier dans ce volume global du temps donné est supérieure en 2017 à celle de 2002.

Sauf dans la culture, la durée moyenne des participations est plus forte en 2017 qu'elle ne l'était en 2002. Mais cela n'est imputable qu'aux seules participations régulières car la durée moyenne des participations occasionnelles y est au contraire plus faible.

La conjonction d'une proportion plus grande de pluri-participants et de durées annuelles moyennes par participation plus élevée se traduit par une durée du temps donné par bénévole plus forte en 2017 qu'en 2002. Par rapport à 2002, l'écart des contributions entre les seniors (qui ont des durées annuelles consacrées au bénévolat supérieures) et les plus jeunes s'accroît en 2017 comme augmente celui entre les inactifs (plus gros contributeurs) et les actifs. Dans les deux enquêtes le volume de travail bénévole reste concentré sur une minorité de bénévoles.

En 2017 le monde des dirigeants bénévoles est socialement plus sélectif qu'il ne l'apparaissait en 2002. Dans les deux enquêtes, les durées annuelles que ces dirigeants consacrent à leur bénévolat sont supérieures à celles des autres bénévoles.

Conclusion

À l'issue de cette exploitation des données de l'enquête *CRA-CSA 2017*, sur quels résultats mettre plus particulièrement l'accent? La tentation peut être grande d'accorder principalement l'attention au taux global de participation bénévole et au volume total du bénévolat. Ces indicateurs ne sont, certes, pas inintéressants et ont évidemment leur place dans le tableau du bénévolat formel contemporain que se proposait de brosse cette recherche. De plus, leur niveau estimé en 2017 suggère que l'essor du bénévolat se poursuit, même si nous avons souligné la prudence qui doit accompagner les comparaisons avec les enquêtes antérieures et plus particulièrement avec l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee.

Pourtant, il ne faudrait pas que ces indicateurs prennent une place exagérée dans le bilan que l'on peut tirer de ce travail et occultent ainsi certains autres résultats dont l'intérêt est au moins aussi grand. Car si la présentation de telles données de cadrage était bien un objectif de cette étude, celle-ci visait également à appréhender la composition du bénévolat et à documenter différents aspects des comportements qui en relèvent. Or de ce point de vue, les deux indicateurs susmentionnés sont d'un apport plutôt limité. Dans cette conclusion, nous avons donc fait le choix de privilégier plusieurs enseignements que nous semble apporter l'analyse des données de l'enquête tout en soumettant au débat certaines questions que ces enseignements suscitent.

Le premier enseignement sur lequel nous voudrions insister est relatif à la diversité du monde du bénévolat. Le second concerne la forte concentration du volume du bénévolat sur une minorité de bénévoles, ce qui relativise l'intérêt que peut avoir un indicateur en termes de taux global de participation. Nous sommes alors amenés à nous interroger sur la pertinence d'user d'un même terme, celui de bénévole, pour désigner des participants dont les volumes des contributions s'avèrent extrêmement hétérogènes. *A fortiori*, on peut légitimement se demander si toute participation bénévole revêt un caractère d'engagement. La diversité des modes de la participation bénévole nous invite également à aborder la question dite des « nouvelles formes d'engagement ». Nous terminons cette conclusion en évoquant certains points aveugles de cette enquête et en explicitant les raisons pour lesquelles nous ne présentons pas dans ce rapport de valorisation monétaire du bénévolat.

La diversité du bénévolat

La diversité du bénévolat est un constat important qui ressort de nos investigations. Elle peut être déclinée sur différents registres. Elle se traduit par la variété des modes et des lieux d'exercice des activités bénévoles : de manière régulière ou occasionnelle, en associations (dans la très grande majorité des cas) mais parfois dans des organismes non associatifs, en associations en tant qu'adhérents mais aussi, dans un nombre non négligeable de cas, comme non-adhérents.

Cette diversité est aussi celle des profils des bénévoles qui diffèrent suffisamment selon les domaines d'activité pour que la construction d'un portrait-robot du bénévole soit une entreprise assez vaine car, à l'instar du portrait du « Français moyen », peu parmi les intéressés s'y reconnaîtraient. Ainsi le bénévolat sportif est-il plus jeune et plus masculin tandis que le bénévolat d'action sociale est plus féminin et plus âgé. Les exemples pourraient être multipliés. Cette hétérogénéité des profils sociodémographiques n'exclut toutefois pas

certains traits partagés qui contribuent à conserver au bénévolat un caractère sélectif même si, à certains égards, celui-ci semble s'atténuer. Parmi ces traits communs il faut souligner plus particulièrement l'effet de la socialisation familiale en matière de participation bénévole ainsi que l'incidence du niveau de formation. La pratique antérieure du bénévolat par le père ou/et la mère des enquêtés est systématiquement associée à des taux de participation supérieurs à ceux des enquêtés n'ayant pas eu de parents bénévoles. La seule exception à cette règle concerne le bénévolat du domaine de la santé. S'agissant du niveau de formation, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ont généralement une propension à participer plus élevée que les moins diplômés. Les deux domaines qui dérogent à la règle sont les loisirs et, dans une moindre mesure, le sport.

La concentration du volume du bénévolat sur une minorité de participants et la dispersion des temps qui lui sont consacrés

La diversité du bénévolat se juge aussi à l'aune des temps qui lui sont consacrés. Ceux-ci sont en effet très variables, qu'ils soient mesurés au niveau des participations ou à celui des bénévoles. De très faibles durées annuelles côtoient des durées beaucoup plus substantielles. La contribution de ces dernières au volume global du bénévolat est majeure.

La concentration de ce volume sur une minorité de participants a été soulignée dans la partie 5 de ce rapport. Ces plus gros contributeurs sont en moyenne plus âgés que les autres bénévoles : la moitié d'entre eux ont plus de 55 ans alors que ce n'est le cas que de 39 % de tous les bénévoles. Ils sont plus fréquemment retraités et ont moins souvent d'enfants à charge dans le ménage, autant d'indices qui montrent que le temps dévolu à l'activité bénévole n'est pas insensible aux contraintes qu'exercent les autres temps sociaux.

Une telle concentration du volume du bénévolat relativise la portée et l'intérêt de l'indicateur en termes de taux de participation bénévole ou de nombre de bénévoles. Car si le taux de participation calculé sur la population de 18 ans et plus est de 43 % en 2017, il tombe à moins de 15 % si l'on considère le tiers des participants les plus impliqués qui concourent à eux seuls à hauteur de plus de 80 % du temps total donné au titre du bénévolat formel. Cette situation, reliée à la forte dispersion des durées annuelles consacrées aux participations, soulève une question que l'on peut résumer comme suit : peut-on appeler du même nom de bénévole le participant qui donne 5 heures par an, très ponctuellement, et celui qui consacre 5 heures par semaine pendant toute l'année à ses activités volontaires non rémunérées ?

Le propos ne doit pas prêter à malentendu. Il ne s'agit pas de tenir pour insignifiante la participation des petits contributeurs d'autant que ces derniers peuvent être amenés à s'impliquer davantage par la suite. De ce point de vue, le comportement à leur égard des associations ou des organismes non associatifs au sein desquels ils interviennent joue un rôle important qui peut favoriser leur transition vers une participation plus conséquente ou au contraire les dissuader d'une telle perspective. On ne soulignera jamais assez que la participation bénévole ne peut être comprise si l'on réduit ses déterminants aux seules dispositions personnelles. Encore faut-il en effet que ces dernières puissent trouver les moyens de se concrétiser puis de se conforter dans la durée, ce qui met en jeu bien d'autres facteurs relevant du contexte économique et sociopolitique, des interactions qu'entretient la personne avec son milieu de vie, de ses ressources en « capital social » mais aussi de la manière dont les organisations qui se situent du côté de la « demande de bénévolat » accueillent et encadrent leurs bénévoles.

De ces remarques, il découle qu'à la question posée ci-dessus concernant l'usage d'un même mot, celui de bénévole, pour qualifier des participants ayant des contributions horaires très

différentes, il n'y a pas de réponse simple. Soumettre son usage au dépassement d'un seuil en termes de volume de temps donné relèverait de l'arbitraire : 10 heures par an, 20 heures, 50 heures ? Pour notre part, nous considérons plutôt que cette dispersion des contributions appelle l'usage d'une pluralité d'indicateurs croisant taux de participation et durées annuelles consacrées au bénévolat.

Tout bénévolat est-il un engagement ?

Dans un ordre d'idée un peu différent, bien que non étranger aux propos qui précèdent, on peut s'interroger sur la relation qu'entretient le bénévolat avec l'engagement. En d'autres termes, peut-on considérer toute participation bénévole comme un engagement⁷⁷ ? Nous touchons là, à nouveau, une question délicate qui renvoie à la définition de l'engagement. Ce terme a un contenu sémantique à géométrie variable dont l'usage laisse parfois dubitatif. Lardeux (2016) parle à son propos de « foisonnement sémantique » et ajoute que « la notion d'engagement est saturée de sens et de contre-sens ».

Ion (2012, p. 71) considère que « l'espace des engagements se dessine selon trois dimensions principales : celle de la durée⁷⁸, celle de l'intensité, celle de la sociabilité ». Chacune de ces dimensions étant sujette à variation, l'engagement est alors une affaire de degré : il peut être de forte durée, de forte intensité et de forte sociabilité mais il peut également, au moins potentiellement même si cela ne se vérifie que rarement, être faible sur les trois dimensions.

Des auteurs comme Sawicki et Siméant (2009) mettent d'avantage l'accent sur l'engagement comme « une prise de rôle qui s'inscrit dans la durée ». Dans ce cadre, il gagne à être appréhendé comme un processus, c'est-à-dire comme « un phénomène variable à la fois en intensité et en durée, qui évolue en fonction de variables contextuelles et situationnelles, qu'elles soient d'ordre social ou individuel » (Fillieule, 2001). Dès lors, l'enquête quantitative qui présente un état des lieux à un moment donné rencontre vite des limites puisqu'elle saisit les comportements de manière synchronique et non diachronique. Dans un tel cadre d'observation, la nature d'une participation bénévole est difficile à qualifier. Le caractère ponctuel d'une participation, même si elle est d'un volume horaire restreint, n'exclut pas qu'elle puisse exprimer un engagement. En effet, comme cela a déjà été noté, elle peut inaugurer un parcours ultérieur fait d'une implication plus conséquente. Elle peut également renvoyer à un moment particulier d'un itinéraire qui a commencé antérieurement à l'année de l'enquête et a vocation à se poursuivre au-delà. La faiblesse observée de la contribution peut alors correspondre à des contraintes passagères s'exerçant sur l'emploi du temps de l'individu. Une faible durée annuelle consacrée à la participation bénévole n'autorise donc pas à dénier *ipso facto* à celle-ci le caractère d'un engagement.

Les parcours d'engagement pourraient être mieux saisis par des enquêtes longitudinales (enquêtes de panel) qui permettent de suivre des cohortes dans le temps, mais la longueur de la période de suivi que requiert cet objet d'étude soulève de sérieuses difficultés de mise en œuvre. La présence de questions rétrospectives dans une enquête synchronique peut être d'un certain intérêt pour reconstituer des parcours d'engagement. La seule question de ce type posée dans l'enquête CRA-CSA 2017 concerne l'ancienneté de la participation bénévole. Cette information, pour utile qu'elle soit, ne suffit pas à qualifier (ou non) une participation comme engagement. En effet, si une ancienneté importante rend plausible, surtout si elle est couplée à un volume horaire conséquent, l'existence d'un processus d'engagement, en

⁷⁷ Etant entendu qu'il y a bien d'autres formes d'engagement que le bénévolat.

⁷⁸ Ici la durée s'entend comme inscription dans le temps et renvoie à l'horizon temporel de l'engagement et non au volume horaire qui lui est consacré.

revanche une ancienneté courte est ininterprétable à cette aune puisque, comme nous l'avons signalé plus haut, elle peut tout aussi bien relever d'une participation éphémère que d'une participation appelée à s'inscrire postérieurement à la date de l'enquête sur un horizon de long terme. Il faudrait donc davantage de questions rétrospectives ce qui, dans l'enquête qui fait l'objet de ce rapport, n'a pas été possible en raison d'impératifs de maîtrise des coûts. Soulignons enfin que pour l'étude de ces parcours d'engagement, les travaux qualitatifs de type monographique et biographique sont indispensables pour apporter des éclairages qu'eux seuls peuvent fournir.

À propos des nouvelles formes d'engagement

Il n'est guère possible d'évoquer la question de l'engagement sans aborder celle dite des « nouvelles formes d'engagement ». Bien que cette thématique ait déjà été présente en France à la fin des années soixante-dix⁷⁹, c'est à partir de l'ouvrage de Jacques Ion *La fin des militants* (1997) qu'elle a acquis une audience croissante aussi bien dans le monde des chercheurs qu'auprès des acteurs. Ion y distingue le modèle ancien de « l'engagement militant » et celui de « l'engagement distancié ». Le premier renvoie à un engagement de longue durée qui voit l'individu faire don de sa personne au groupement auquel il appartient, au risque de sacrifier sa vie privée. Le modèle « d'engagement distancié », que cet auteur juge plus apte à rendre compte des comportements contemporains d'engagement, s'inscrit quant à lui sur des horizons de courte durée, poursuit des objectifs restreints et revendique des modes de fonctionnement plus souples aussi bien qu'une séparation d'avec la sphère privée. Dans ses ouvrages ultérieurs, Ion précise sa pensée et en nuance certains aspects. À la distinction « engagement militant » - « engagement distancié » succède la différence entre « engagement affilié » et « engagement affranchi » (Ion *et al.*, 2005). Il est également à l'origine de l'opposition « engagement-timbre » - « engagement post-it » qui a fait florès dans le monde associatif, dans les médias et dans la recherche. Le premier a une durée longue (« quasiment illimitée », Ion, 2012, p. 58) tandis que le second est de court terme, même s'il est « répétable successivement en différents lieux » (*ibid.*).

Dès *La fin des militants*, Ion souligne que l'évolution des formes d'engagement « n'est pas rectiligne » et qu'il « n'y a pas substitution d'un modèle à un autre ». Il n'en demeure pas moins que c'est bien la thèse de la substitution qui a le plus souvent été retenue notamment par les acteurs associatifs mais pas seulement eux⁸⁰. Ion reconnaît par ailleurs la diversité des modalités d'engagement, soulignant même qu'il est délicat dans ces conditions de dégager des « types-idéaux » (Ion, 2012, p. 71). Il reste que, pour lui, le modèle d'abord appelé « engagement militant » puis « engagement affilié » a bien été prédominant jadis. Ainsi souligne-t-il à plusieurs reprises, et notamment dans son ouvrage de 2012 (p. 156), qu'« il n'y a plus un modèle de militant, il n'y a plus une seule façon de militer » [c'est nous qui soulignons] ce qui signifie, si l'on comprend bien, qu'*a contrario* les engagements traditionnels étaient construits sur le même moule. Sur ce point, le propos de Jacques Ion a été critiqué au nom d'une confusion entre, d'une part, ce que Havard Duclos et Nicourd (2005) appellent une figure « tout à la fois typifiée et mythifiée » et, d'autre part, la réalité qui était celle des comportements. Ce qui est mis en cause, c'est en quelque sorte l'idéalisation d'un « avant » (Sawicki et Siméant, 2009, p. 99). Il n'est en effet pas du tout certain que l'image du modèle du

⁷⁹ On peut notamment citer Reynaud (1980).

⁸⁰ C'est ainsi, par exemple, que Pascal Perrineau déclare : « Le sociologue Jacques Ion a bien montré cette mutation de la militance. Auparavant, elle était celle de toute une vie, souvent héritée (on était gaulliste ou communiste de famille). Aujourd'hui s'y substitue [souligné par nous] un militantisme « post-it » : on milite deux ans, puis on arrête et on reprend ailleurs. » (« Voter en période de clivages flottants », *Revue Projet*, n° 327, 2012/2, p. 61).

« militant traditionnel » ait été prégnante ailleurs que dans les représentations symboliques entretenues alors par un certain nombre d'organisations. Dans les faits, l'« engagement post-it » ne semble pas si nouveau que cela, comme en témoignent par exemple les difficultés de fidélisation des adhérents du Secours Populaire Français au début des années 1950 (Brodiez, 2006). Autrement dit, l'évolution des pratiques concrètes ne saurait être confondue avec celle des figures emblématiques qui en sont données.

Quoi qu'il en soit, cette thématique des nouvelles formes d'engagement n'est en aucun cas spécifiquement française. À partir des années 1990, la littérature sur le bénévolat aux États-Unis s'intéresse au développement d'un « episodic volunteering » (voir par exemple : Macduff, 1990, 2004, 2008 ; Handy, Brodeur et Cnaan, 2006) dont la diffusion est également mentionnée en Australie (Bryen et Maden, 2006). S'agissant du Canada, Graff (2005) écrit que la transformation la plus importante connue par le bénévolat au cours de la décade précédant la publication de son ouvrage est la croissance des participations de court terme. En Grande-Bretagne, Evans et Saxton (2005) notent le désir croissant de la part des individus d'un bénévolat transitoire et flexible. Dans le rapport sur les conclusions de la conférence qu'elle tint à Tallinn en 2011, l'organisation *European Volunteer Centre* souligne également l'essor du bénévolat de court terme qu'elle perçoit en Europe⁸¹.

Sur cette question de l'évolution des formes prises par le bénévolat, la sociologue belge Lesley Hustinx a réalisé des travaux intéressants. Elle aborde le sujet en le resituant dans le contexte de modernisation tardive ou réflexive tel qu'il a été théorisé par des auteurs comme Anthony Giddens (1991) ou Ulrich Beck (2001). Elle évoque l'hypothèse du passage d'un bénévolat traditionnel, fait d'engagement sur l'horizon d'une vie, à un bénévolat plus sporadique et moins engagé qui caractériserait le monde contemporain. Mais bien que cette hypothèse ait un large écho, Hustinx souligne tout à la fois son manque de consistance conceptuelle et son manque d'assise empirique en l'absence de données longitudinales (voir par exemple Hustinx et Lammertyn, 2003 ; 2004 ; Hustinx, 2010). Son analyse la conduit à construire deux modèles théoriques de bénévolat qu'elle propose de nommer « modèle collectif » et « modèle réflexif ». Dans le premier, le bénévole est animé du sens du devoir et de la responsabilité envers la communauté ou une collectivité plus abstraite. Il est habité par un fort sentiment d'identification à l'organisation et de loyauté à son égard. Pour autant, le bénévole ne vit pas son engagement sur le mode du sacrifice mais il l'inscrit dans le long terme et la régularité. Dans le modèle réflexif, le bénévolat est animé du souci de « réalisation de soi », ce qui ne signifie pas que les motifs de l'engagement soient uniquement personnellement intéressés. Les liens entre bénévolat et adhésion se relâchent, le bénévole étant plus préoccupé par la nature du service qu'il rend que par l'organisation dans le cadre de laquelle il intervient. Les tâches assumées sont plus spécialisées.

Nous ne sommes pas sans constater bien des similitudes avec la distinction opérée par Jacques Ion entre « engagement affilié » et « engagement affranchi ». Mais Hustinx reste très prudente face à une interprétation historique de ces deux modèles, l'un (le modèle collectif) supposé typique du bénévolat traditionnel et l'autre (le « modèle réflexif ») du bénévolat d'aujourd'hui. De plus elle insiste sur la nécessité de ne pas interpréter cette modélisation sur le mode de la dichotomie rigide entre deux types clairement distincts. Elle plaide pour une lecture en termes de continuum entre ces deux figures idéal-typiques. Elle incite à lire le bénévolat contemporain non sur le mode d'une polarisation mais d'un pluralisme (Hustinx et Lammertyn, 2004).

⁸¹ The future of volunteering: concepts, trends, visions », Final report - Conference conclusion, disponible sur le site : https://issuu.com/european_volunteer_centre/docs/tallinn_report_final.

Notre enquête, brossant l'état de la situation à un moment donné, ne permet pas d'appréhender d'éventuelles évolutions des modes de participation bénévole. La comparaison avec l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee suggère que la participation bénévole dans les associations en tant que non-adhérents tend à croître, ce qui pourrait signifier un relâchement du lien entre bénévolat et adhésion, mais dans le même temps la part des adhésions qui s'accompagne de bénévolat au sein des associations augmente comme s'accroît la part des participations régulières et des durées annuelles qui leur sont consacrées. Il n'est pas possible de comparer les anciennetés des participations aux deux dates puisque cette information est manquante pour la majorité d'entre elles dans l'enquête de 2002. Il reste que la diversité interne du monde du bénévolat est un constat qui, à l'issue de cette comparaison, s'avère robuste. Comme Hustinx, il nous paraît beaucoup plus judicieux de lire la réalité des comportements bénévoles contemporains sur le mode de la pluralité de ses formes plutôt que sur le mode de la substitution d'un modèle dominant à un autre. L'enquête *CRA - CSA 2017* suggère tout à la fois que l'« engagement post-it » est une réalité mais qu'il n'est pas hégémonique. Rappelons en effet que d'après cette enquête, 45 % des participations ont au moins 5 ans d'ancienneté et plus d'un quart au minimum 10 ans. Si l'on ajoute à cela que les durées moyennes annuelles consacrées à ces participations sont plus élevées lorsqu'elles ont une ancienneté d'au moins 5 ans par rapport à celles dont l'ancienneté est inférieure, on conviendra que « l'engagement-timbre » n'a pas disparu. Mais notre propos ne doit pas prêter à malentendus. Il ne suggère en aucune façon qu'il faille nier l'existence de changements dans les modes de pratique du bénévolat. Au contraire, cette question reste un sujet d'étude particulièrement stimulant⁸².

Quelques points aveugles de l'enquête

L'enquête *CRA-CSA 2017* permet d'actualiser la connaissance d'un certain nombre d'aspects des comportements bénévoles. Elle est en particulier la première, depuis l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee, à renseigner sur les durées annuellement consacrées au bénévolat. Toutefois d'autres domaines n'ont pu être explorés du fait de la limitation de la taille du questionnaire imposée par des contraintes de coûts.

L'enquête reste ainsi muette sur les raisons que peuvent donner les intéressés s'agissant de leur participation bénévole. Même si l'on peut penser que les réponses apportées à des questions sur ce sujet n'éclaircissent pas nécessairement les motivations réelles de bénévoles⁸³, en particulier parce que ces réponses sont exposées au biais de désirabilité sociale, cela n'invalide pas pour autant l'intérêt de leur examen, ne serait-ce que pour appréhender la manière dont les intéressés représentent et se représentent leur comportement. De telles questions étaient soumises aux répondants de l'enquête *Vie associative 2002* de l'Insee. Parmi les aspects qui font également défaut dans l'enquête *CRA-CSA* il faut signaler les tâches réalisées par les bénévoles ainsi que les connaissances et compétences qu'ils sont amenés à mobiliser ou à acquérir aux fins de réalisation de ces tâches, autant de sujets que l'enquête de l'Insee de 2002 documentait même si ces informations ont été à notre connaissance très peu voire pas exploitées.

D'autres points aveugles de l'enquête *CRA-CSA* procèdent moins de l'incomplétude contrainte du questionnaire que de la difficulté à saisir les questions concernées à travers une enquête

⁸² Toujours pour éviter tout malentendu, nous précisons que nous considérons les travaux de Jacques Ion comme une contribution importante à l'étude de cette question, en dépit de certaines réserves qu'ils peuvent susciter.

⁸³ Smith (1981, p.25) portait un regard très critique sur la portée heuristique de travaux reposant sur l'exploitation de telles questions. Il écrivait ainsi : « De telles recherches puériles et banales (sophomoric and pedestrian) nous disent peu ou rien sur les motivations sous-jacentes du bénévolat des gens. Tout au plus, elles nous renseignent sur les "raisons" acceptées que les gens tendent à donner ».

quantitative de type synchronique. Le problème a déjà été évoqué à plusieurs occasions. Nous avons ici plus particulièrement à l'esprit les questions relatives à la manière dont leurs participations donnent aux bénévoles un « sens biographique » (Havard Duclos et Nicourd, 2005) et celles qui concernent l'effet sur ces participations des contextes organisationnels dans lesquels elles prennent place. Nous pressentons évidemment, et nous l'avons souligné plus haut, que ces contextes jouent un rôle non négligeable sur la dynamique des comportements. Sur de tels aspects, nous faisons nôtre le point de vue de Hustinx et Denk (2009) qui plaident pour une triangulation des méthodes de la recherche à partir de données de nature variées, quantitatives et qualitatives.

Une autre absence doit être signalée dans notre étude, mais celle-ci est délibérée et assumée. Il s'agit de la valorisation monétaire du bénévolat. Notre position requiert quelques explications.

La valorisation monétaire du bénévolat : une fausse bonne idée

Nous ne considérons pas opportun d'imputer une valeur monétaire au bénévolat. Le propos peut paraître saugrenu venant de l'auteur de cette recherche qui a, par le passé et à plusieurs reprises, contribué à un tel exercice en France (Prouteau et Wolff, 2004b ; Archambault et Prouteau, 2010 ; Prouteau, 2013). Mais, la réflexion aidant, nous avons acquis la conviction qu'il avait un intérêt heuristique des plus limités tout en présentant le risque d'une dénaturaison du bénévolat.

La méthode usuellement employée pour attribuer une valeur monétaire au bénévolat est la méthode dite « des coûts de remplacement »⁸⁴. Autrement dit, il s'agit d'estimer ce qu'il en coûterait aux organisations qui encadrent les bénévoles de remplacer ces derniers par des salariés. Le problème est tout particulièrement de déterminer quel salaire doit servir de référence pour mener à bien cette opération. À cet égard, le *Manuel sur la mesure du travail bénévole* du Bureau International du Travail recommande l'usage d'un « salaire de remplacement ajusté en fonction de la qualité ». Il s'agit d'imputer au temps consacré à une tâche bénévole le salaire que percevrait un salarié réalisant le même type de tâche, corrigé des différences d'efficacité (ou, pour utiliser le terme des économistes, de productivité) entre le salarié et le bénévole dans la réalisation de ladite tâche. Cela suppose de connaître la nature des tâches exercées par les bénévoles ainsi que, pour appréhender leur efficacité supposée, les compétences dont ils disposent pour les mener à bien. Comme solution de repli, le *Manuel* suggère d'utiliser les salaires moyens par domaine d'activité ou les salaires moyens par profession ou encore le salaire minimum légal lorsqu'il existe ou enfin le salaire des professions moins bien payées comme le travail social sans hébergement. À titre d'illustration du raisonnement, les deux dernières suggestions ont été mises en œuvre à partir des données de l'enquête *CRA - CSA 2017*. Le salaire pris en compte inclut les cotisations sociales patronales et, pour être tout à fait cohérent avec l'hypothèse de substitution, il prend en compte les congés payés. Sur la base du SMIC, la « valeur monétaire » du bénévolat est d'environ 26 à 29 milliards d'euros selon la variante d'estimation, soit 1,2 à 1,3 % du PIB. Dans le cas du salaire de l'action sociale sans hébergement, ces valeurs sont respectivement de 42 à 47 milliards d'euros soit de 1,9 à 2 % du PIB.

Fort bien mais quel est l'intérêt de ces indicateurs ? Rien ne permet de dire que ces agrégats, d'un montant d'ailleurs fort différent, sont une approximation raisonnable de l'imputation qui aurait été faite à partir du « salaire de remplacement ajusté en fonction de la qualité », la

⁸⁴ Pour une présentation résumée des méthodes d'imputation d'une valeur monétaire au bénévolat voir Archambault et Prouteau (2010), PP. 60-62. Il s'agit d'une application au cas du bénévolat de méthodes qui ont été élaborées en vue de la valorisation monétaire du travail domestique.

seule qui puisse satisfaire les conditions de rigueur requise d'un strict point de vue économique. Or l'information nécessaire pour une telle imputation au niveau macroéconomique dépasse largement les possibilités de la plupart des enquêtes. Elle est davantage envisageable, quoiqu'elle reste délicate, au niveau microéconomique de l'association.

Mais les objections principales à la valorisation monétaire se situent sans aucun doute à un autre niveau. Le raisonnement qui sous-tend cette valorisation repose en effet sur l'hypothèse de substituabilité, sans difficulté particulière, entre bénévolat et salariat. Elle est recevable, et attestée, dans un certain nombre de cas. Le bénévolat peut se transformer en emploi rémunéré tout comme certaines tâches effectuées par les salariés peuvent l'être également par des bénévoles. Toutefois cette hypothèse n'est pas généralisable sauf à prendre le risque d'altérer le caractère de certains services bénévoles dont la « valeur » repose précisément sur le principe de non-rémunération. Ainsi, dans maintes associations sans salarié dont les activités contribuent à tisser entre les membres une sociabilité du quotidien, le caractère de cette dernière ne risquerait-il pas d'être affecté par le remplacement des bénévoles par des salariés ? Pourrait-on affirmer que les services y seraient identiques et que le caractère de l'association resterait intact⁸⁵ ? La question se pose également pour des activités bénévoles à haute intensité militante ? Quelle valeur monétaire imputée à la force de conviction mise au service de la défense de causes ou de droits⁸⁶ ? Certaines activités peuvent être profondément dénaturées dès lors qu'elles sont réalisées contre rémunération plutôt qu'à titre bénévole et cela interdit d'ériger la substituabilité entre bénévolat et salariat en principe général.

Ces dernières considérations nous conduisent assez logiquement dans le registre de l'éthique et c'est bien dans ce registre que réside l'objection fondamentale à une valorisation monétaire du bénévolat. Cette objection repose sur la conviction que la valeur de ce comportement ne peut s'inscrire dans l'ordre de la métrique monétaire sauf à prendre le risque d'en corrompre la nature car comme l'écrit Mickaël Sandel, spécialiste américain reconnu de philosophie morale et politique, « corrompre un bien ou une pratique sociale équivaut à les dégrader en les mesurant à l'aune d'un mode d'évaluation inférieur qui ne leur convient pas » (Sandel, 2014, p. 75). On rétorquera que la mesure monétaire du bénévolat est destinée à en mesurer sa valeur économique et non sa valeur sociale. Mais l'emprise de la vision economiciste dans nos sociétés est telle que la seconde valeur a toutes les « chances » d'être entièrement subsumée sous la première. Rochester *et al.* (2013) mettent également en garde contre les effets possibles de cette attribution d'une valeur monétaire au bénévolat. Pour ces auteurs, elle risque de s'opérer aux dépens d'une appréciation plus riche des effets de ce comportement et de favoriser sa promotion comme moyen de faire des économies.

Les lecteurs qui verraient dans cette absence de comptabilisation monétaire du bénévolat un facteur propice à en mésestimer l'intérêt pourront méditer cette maxime qu'Albert Einstein avait affichée dans son bureau de Princeton : « Ce qui compte ne peut pas toujours être compté, et ce qui peut être compté ne compte pas forcément » (cité d'après Romainville, 2013, p. 317).

⁸⁵ Serait-ce encore une association si tous les bénévoles étaient remplacés par des salariés ? A l'évidence non puisque si tel était le cas des administrateurs, l'organisation perdrait son caractère non lucratif. Le plan comptable des associations déconseille d'ailleurs de faire figurer une valorisation monétaire des dirigeants bénévoles dans les comptes associatifs. Voir à ce sujet le site Internet *Association 1901*, et notamment l'article de Laurent Samuel : <http://association1901.fr/finances-association-loi-1901/comptabilite-finances/comment-faire-apparaître-les-contributions-benevoles-dans-la-comptabilite-de-votre-association/>

⁸⁶ Précisons que nous ne voulons pas signifier par là qu'un salarié ne peut pas être un militant. Ce que nous voulons dire c'est que cette dimension militante, qui relève de l'intervention dans l'espace public et donc de la « cité civique » pour reprendre les termes de Boltanski et Thévenot (1991), ne se mesure pas à l'aune monétaire.

Références bibliographiques

- Archambault E., Accardo J., Laouisset B. (2010), *Connaissance des associations*, Rapport, Conseil national de l'information statistique, décembre.
- Archambault E., Prouteau L. (2010), « Un travail qui ne compte pas ? La valorisation monétaire du bénévolat associatif », *Travail et Emploi*, n° 124, pp. 57-65.
- Archambault E., Boumendil J. (1997), *Les dons et le bénévolat en France*, Fondation de France et Laboratoire d'économie sociale.
- Archambault E., Boumendil J. (1994), *Les dons et le bénévolat en France*, Université de Paris 1, Laboratoire d'économie sociale.
- Archambault, E. Bon C., Le Vaillant M. (1991), *Les dons et le bénévolat en France*, Université de Paris 1, Laboratoire d'économie sociale.
- Beck U. (2001), *La société du risque*, Aubier.
- Bekkers R. (2007), « Intergenerational transmission of volunteering », *Acta Sociologica*, vol. 50 n° 2, pp. 99-114.
- Bekkers R., Wiepling P. (2006), « To give or not to give, that is the question : how methodology is destiny in Dutch giving data », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 35 n° 3, pp. 533-540.
- Boltanski L., Thévenot L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard.
- Brodiez A. (2006), *Le secours populaire français 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire*, Presses de Sciences Po.
- Brodiez A. (2004), « Militants, bénévoles, affiliés, affranchis,... : l'applicabilité historique des travaux sociologiques. » in Ferrand-Bechman D. (sous la direction de), *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, L'Harmattan, pp. 279-291.
- Bréchon P. (2010), *Échantillon aléatoire, échantillons par quotas : les enseignements de l'enquête EVS 2008 en France*, Présentation au colloque francophone sur les sondages, Tanger, mars 2010. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00826563>
- Brugeilles C., Sebillé P. (2011), « Partage des activités parentales : les inégalités perdurent », *Politiques Sociales et Familiales*, n° 103, pp. 17-32.
- Bryen L., Madden K. (2006), *Bounce-Back of episodic volunteers : what makes episodic volunteers return*, Working paper n° CPNS 32, Centre of Philanthropy and Nonprofit Studies, Queensland University of Technology, Brisbane, Australia.
- Burricand C., Gleizes F. (2016), « Trente ans de vie associative. Une participation stable mais davantage féminine », *Insee Première* n° 1580, janvier.
- Cheroutre M. T. (1989), *L'essor et l'avenir du bénévolat, facteur d'amélioration de la vie*, Rapport du Conseil économique et social.
- Cnaan R. A., Jones K. H., Dickin A., Salomon M. (2011), « Estimating giving and volunteering : new ways to measure the phenomena », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 40 n° 3, pp. 497-525.

- Cnaan R. A., Handy F., Wadsworth M. (1996), « Defining who is a volunteer : conceptual and empirical considerations », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 25 n° 3, pp. 364-383.
- Crenner E. (1997), « Le milieu associatif de 1983 à 1996. Plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel », *Insee première* n° 542, septembre.
- Evans E., Saxton J. (2005), *The 21st century volunteer. A report on time changing face of volunteering in the 21st century*, nspSynergy.
- Febvre M., Mueller L. (2004a), « La vie associative en 2002. 12 millions de bénévoles », *Insee première* n° 946, février.
- Febvre M., Mueller L. (2004b), « Vie associative et bénévolat en 2002. Tableaux issus de l'enquête PCV "Vie associative" et des indicateurs sociaux », *Documents de travail*, Insee.
- Fillieule O. (2001), « Proposition pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, pp. 199-215.
- Flahault E., Tabariés M. (2013), « Les dirigeants bénévoles des associations : une lente évolution », in Tchernonog V. (2013), *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, 2^{de} édition, Juris associations, Dalloz, pp. 83-114.
- Fourel C., Volatier J.-L. (1993), « Associations, l'âge de raison », *Consommation et mode de vie*, n° 78, CREDOC
- Frippiat D., Marquis N. (2010), « Les enquêtes par Internet dans les sciences sociales : un état des lieux », *Population*, vol. 65, pp. 309-338.
- Giddens, A. (1991). *Modernity and Self-Identity: Self and Society in the Late Modern Age*, Polity Press.
- Gouriéroux C., Montfort A., Renault E., Trognon A. (1987), « Simulated residuals », *Journal of Econometrics*, vol. 17 n° 6, pp. 201-252.
- Graff L. (2005), *Best of all*, Linda Graff and Associates Inc.
- Granovetter M. S. (1973), « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78 n° 6, pp. 1360-1380.
- Hall M. H. (2001), « Measurement issues in surveys of giving and volunteering and strategies applied in the design of Canada's national survey of giving, volunteering and participating », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 30 n° 3, pp. 515-526.
- Hall M. H., Lasby D., Gumulka G., Tryon C. (2006), *Canadiens dévoués, Canadiens engagés. Points saillants de l'Enquête canadienne sur le don, la participation et le bénévolat*, Statistique Canada.
- Handy F., Brodeur N., Cnaan R. A. (2006), « Summer on the island : episodic volunteering », *Voluntary action*, vol. 7 n° 3, pp. 31-46.
- Havard Duclos B., Nicourd S. (2005), *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Payot.
- Havens J. J., Schervish P. G. (2001), « The methods and metrics of the Boston area diary study », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 30 n° 3, pp. 527-550.
- Hawrylyshyn O. (1977), « Towards a definition of non-market activities », *Review of Income and Wealth*, vol. 23 n° 1, pp. 79-96,
- Hill T. P. (1979), « Do-it-Yourself and GDP », *Review of Income and Wealth*, vol. 25 n° 1, pp. 31-39,

- Hustinx L. (2010), « I quit, therefore I am : volunteer turn-over and the politics of self-actualization », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 39 n° 2, pp. 236-255.
- Hustinx L., Denk T. (2009), « The 'black box' problem in the study of participation », *Journal of Civil Society*, vol. 5 n° 3, pp. 209-226.
- Hustinx L., Lammertyn F. (2004), « The cultural bases of volunteering : understanding and predicting attitudinal differences between Flemish Red Cross volunteers », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 33 n° 4, pp. 548-584.
- Hustinx L., Lammertyn F. (2003), « Collective and reflexive styles of volunteering : a sociological modernization perspective », *Voluntas : International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, Vol. 14 n° 2, pp. 167-187.
- Insee (2016), « Les associations actives en 2013 », *Insee Résultats* n° 88, consultable en ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2106164?sommaire=2106166>.
- Ion J. (2012), *S'engager dans une société d'individus*, Armand Colin.
- Ion J., Franguiadakis S., Viot P. (2005), *Militer aujourd'hui*, Éditions Autrement/Presses de Sciences Po.
- Ion J. (1997), *La fin des militants*, Les Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières.
- Kennedy J. M., Vargus B. (2001), « Challenges in survey research and their implications for philanthropic studies research », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 30 n° 3, pp. 483-494.
- Lardeux L. (2016), « Les évolutions contemporaines de l'engagement des jeunes : fossilisation et fertilisation » in Gurnade M.-M. et Ait-Ali C., *Jeunesse sans parole, jeunesse en paroles*, L'Harmattan, pp. 107-119.
- Macduff N. (2008), « Episodic volunteers...A fleeting species ? », *The International Journal of volunteer administration*, vol. 25 n° 3, pp. 89-93.
- Macduff N. (2004), *Episodic volunteering: Organizing and managing the short-term volunteer program*, Walla Walla, WMBA Publishing.
- Macduff N. (1990), « Episodic volunteers : Reality for the future », *Voluntary Action leadership*, Spring, pp. 5-17.
- Meister A. (1972), *Vers une sociologie des associations*, Les Éditions ouvrières.
- Mertens S., Lefèbvre M. (2004), « La difficile mesure du travail bénévole dans les institutions sans but lucratif », in *Le compte satellite sans but lucratif 2000-2001*, Institut des comptes nationaux - Banque nationale de Belgique.
- Musick M. A., Wilson J. (2008), *Volunteers. A Social Profile*, Indiana University Press.
- O'Neil M. (2001), « Research on giving and volunteering : methodological considerations », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 30 n° 3, pp. 505-514.
- Nabli B., Naves M.-C. (2015), *Reconnaître, encourager, valoriser l'engagement des jeunes*, Rapport, France Stratégie, juin.
- Prouteau L. (2015), « Bénévolat » in Defourny J. et Nyssens M. (sous la direction de), *Économie sociale et solidaire. Socioéconomie du 3^e secteur*, pp. 151-185.
- Prouteau L. (2013), « Travail bénévole », in Tchernonog V. (2013), *Le Paysage associatif français*, 2^{nde} édition, Juris éditions, Dalloz, pp. 59-81.

- Prouteau L., Tabariés M. (2010), « Female Leadership in French Voluntary Associations », *Voluntas : International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, vol. 21 n° 4, pp. 497-524.
- Prouteau L., Tabariés M. (2010), « The unpaid leaders of French voluntary associations », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 81 n° 1, pp. 131-166.
- Prouteau L., Wolff F.-C. (2013), « Adhésions et dons aux associations : permanence et évolutions entre 2002 et 2010 », *Economie et Statistique*, n° 459, pp. 27-57.
- Prouteau L., Wolff F.C. (2007), « La participation associative et le bénévolat des seniors », *Retraite et Société*, vol. 59, pp 158-186.
- Prouteau L., Wolff F.-C. (2004b), « Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation », *Économie et Statistique*, n° 373, 2004, pp. 33-56.
- Prouteau L., Wolff F. C. (2004a), « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et Statistique* n°372, pp. 3-39.
- Putnam R. D., Campbell D. E. (2010), *American grace. How religion divides and unites us*, New York, Simon & Schuster.
- Reynaert L., D'Isanto A. (2016), « Neuf associations sur dix fonctionnent sans salarié », *Insee première* n° 1587, mars.
- Reynaud E. (1980), « Le militantisme moral » in Mendras H. (sous la direction de), *La sagesse et le désordre. France 1980*, Gallimard, pp. 271-286.
- Richard J. B., Gautier A., Guignard R., Léon C., Beck F. (2015), *Méthode d'enquête du Baromètre santé 2014*, Institut de prévention et d'éducation pour la santé, consultable sur le site : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1613.pdf>.
- Rochester C., Ellis Paine A., Howlett S. (2012), *Volunteering and society in the 21st century* (2nd edition), Palgrave Macmillan.
- Romainville M. (2013), « Chapitre conclusif », in Romainville M., Goasdoué R., Vantourout M. (sous la direction de), *Évaluation et enseignement supérieur*, De Boeck, pp.273-321.
- Rooney P. M., Steinberg K. S., Schervisch P. G. (2002), « Methodology is destiny : the effects of survey prompts on reported levels of giving and volunteering », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 33 n° 4, pp. 628-654.
- Sandel M. (2014), *Ce que l'argent ne saurait acheter*, Seuil.
- Sawicki F., Siméant J. (2009), « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, pp. 97-125.
- Smith D. H. (1981), « Altruism, volunteers, and volunteerism », *Journal of Voluntary Action Research*, vol. 10 n° 1, pp. 21-36.
- Smith D. H., Stebbins R. A. (2015), « Introduction » in Smith D. H., Stebbins R. A. et Grotz J. (eds.), *The Palgrave Handbook of Volunteering, Civic Participation, And Nonprofit Associations*, Palgrave, pp. 1-20.
- Stebbins R. A. (2009), « Volunteering : a serious leisure perspective », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 25 n° 2, pp. 211-224.
- Stebbins R. A. (1996), « Would you volunteer ? », *Social Science and Public Policy*, vol. 46, pp. 155-159.

Steinberg K. S., Rooney P. M., Chin W. (2002), « Measurement of volunteering : A methodological study using Indiana as a test case », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 31 n° 4, pp. 484-501.

Strack F. (1992), « "Order effects" in survey research : activation and information functions of preceeding questions », in Schwartz N. et Sudman S. (eds.), *Context effects in social and psychological research*, Springer-Verlag, pp. 23-34.

Tabariés M. (à paraître en 2019), « Le profil des dirigeants » in Tchernonog V. et Prouteau L., *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, 3^e édition, Juris associations, Dalloz.

Tchernonog V. (2000), *Logiques associatives et financement du secteur associatif. Éléments de cadrage*, Rapport au Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Matisse-LES, Université de Paris-I, décembre.

Tchernonog V. (2007), *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, Juris associations, Dalloz.

Tchernonog V. (2013), *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, 2nde édition, Juris éditions, Dalloz.

Tchernonog V., Prouteau L. (à paraître en 2019), *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, 3^e édition, Juris éditions, Dalloz.

Annexes

Annexe A - Questionnaire de l'enquête Centre de recherche sur les associations – CSA 2017.

Les pages suivantes contiennent le questionnaire de l'enquête Centre de recherche sur les associations – CSA 2017

Sa présentation a été ici aménagée pour être plus facilement lisible. En rouge figurent certaines des instructions qui étaient données aux enquêteurs. Nous avons fait quelques annotations de couleur verte afin de donner au lecteur des précisions qui semblaient utiles.

QUESTIONNAIRE ENQUÊTE SUR LE BÉNÉVOLAT

Champ : population métropolitaine de 18 ans et plus

1. Caractéristiques sociodémographiques de l'interviewé(e)

Sexe [quota]

Age

Age en tranche [quota]

1. 18-24
2. 25-34
3. 35-49
4. 50-64
5. 65 et plus

Région (ancienne région, nouvelle région et région UDA9 [quota])

Commune de résidence [quota]:

1. Moins 2 000 habitants)
2. 2 000 à moins de 20 000 h.
3. 20 000 à moins de 100 000 h.
4. Plus de 100 000 h.
5. Agglomération parisienne

Situation par rapport à l'emploi

1. En emploi salarié à temps plein
2. En emploi salarié à temps partiel
3. En emploi à son compte
4. À la recherche d'un emploi
5. Retraité-e
6. Étudiant-e
7. Autre situation sans activité professionnelle

Si en emploi, profession :

1. Agriculteur exploitant
2. Artisan (entreprise de moins de 10 salariés)
3. Commerçant (entreprise de moins de 10 salariés)
4. Chef d'entreprise (entreprise de 10 salariés et plus)
5. Profession libérale
6. Cadre ou ingénieur
7. Professeur de l'enseignement secondaire ou d'université, enseignant du supérieur
8. Profession scientifique (chercheur, médecin salarié, pharmacien salarié, interne, etc.)
9. Profession de l'information, de l'art et des spectacles (journaliste, auteur, artiste, etc.)
10. Instituteur, professeur des écoles, d'enseignement général des collèges, de lycée professionnel
11. Profession de la santé et du travail social (infirmier, puéricultrice, sage-femme, préparateur en pharmacie, assistant de service social, etc.)
12. Profession intermédiaire administrative et commerciale (commercial, chargé de clientèle, représentant commercial)
13. Inspecteur ou officier de police, adjudants et sous-officiers de rang supérieur de l'Armée ou de la gendarmerie
14. Contremaître ou agent de maîtrise

15. Technicien (dessinateur, géomètre, mètreur, assistant technique, technicien spécialité, etc.)
16. Clergé, religieux
17. Employé de commerce
18. Employé d'administration et d'entreprise
19. Personnel des services directs aux particuliers
20. Agent de police, gendarme et militaires de grade inférieur à adjudant ou équivalent
21. Ouvrier qualifié (soudeur, mécanicien, électricien, boulanger, charcutier, etc.), chauffeur
22. Ouvrier non qualifié, apprenti
23. Ouvrier agricole
24. Vous n'avez jamais travaillé

Si chômeur :

1. Vous avez déjà travaillé (à temps complet ou à temps partiel)
2. Vous êtes à la recherche d'un premier emploi

Si chômeur ayant déjà travaillé (CHOM=1) ou si retraité (SIT=5)

Quelle est la dernière profession que vous avez exercée ?

Même liste que si en emploi

Si retraité (SIT=5)

Quelle est la dernière profession que vous avez exercée ?

Même liste que si en emploi

Catégorie socioprofessionnelle [quota]

1. Agriculteur
2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise
3. Cadre, profession libérale
4. Profession intermédiaire
5. Employé
6. Ouvrier
7. Retraité
8. Inactifs (au foyer, invalide, autre situation)

Diplôme

Quel est le diplôme le plus élevé que vous ayez obtenu ?

1. Pas de diplôme
2. Certificat d'Études Primaires (CEP)
3. BEPC ou ancien brevet
4. Certificat d'aptitude professionnel (CAP) ou Brevet d'enseignement professionnel (BEP)
5. Bac (général ou professionnel)
6. Bac + 2 ou niveau Bac + 2
7. Diplôme supérieur (2ème ou 3ème cycle, grande école)

Diplôme [quota]

1. Sans diplôme/Primaire/BEPC
2. CAP/BEP
3. Baccalauréat
4. Diplôme d'études supérieures

Statut matrimonial :

1. Marié-e
2. Célibataire
3. Veuf-ve

4. Divorcé-e

Vie en couple :

1. Oui
2. Non

Nombre d'enfants à charge dans le foyer

/_/_/

Si enfants à charge,

Combien de ces enfants sont âgés de 3 ans ou moins ?

/_/_/

Combien de ces enfants sont âgés de 4 à 18 ans ?

/_/_/

Statut d'occupation du logement :

1. Propriétaire de votre résidence principale (ou en accession)
2. Locataire de votre résidence principale
3. Autre (Logé à titre gratuit, etc.)

Les questions suivantes ont été posées en fin de questionnaire après les modules sur la participation bénévole

Revenu du ménage (mensuel net avant impôts, y compris prestations sociales).

Voici des tranches de revenus. Merci d'indiquer laquelle correspond au revenu mensuel net d'impôts de votre foyer (salaires, allocations et autres ressources du foyer).

1. Moins de 1 000 €
2. 1 000 à 1 400 €
3. 1 400 à 1 900 €
4. 1 900 à 2 400 €
5. 2 400 à 3 800 €
6. 3 800 à 5 300 €
7. Plus de 5 300 €

Appartenance et pratique religieuse

Voici différentes affirmations concernant l'appartenance et la pratique religieuse. Merci d'indiquer celle dont vous vous sentez le plus proche.

1. Vous appartenez à une religion et avez une pratique religieuse régulière
2. Vous appartenez à une religion et avez une pratique religieuse irrégulière
3. Vous appartenez à une religion mais n'avez pas de pratique religieuse
4. Vous n'appartenez à aucune religion

Antécédents familiaux en matière de bénévolat

Quand vous aviez entre 15 et 18 ans, l'un de vos parents rendait-il des services à titre bénévole ou était-il responsable d'une association ?

Votre père (ou l'homme qui vous élevait) ?

1. Oui
2. Non

Votre mère (ou la femme qui vous élevait) ?

1. Oui
2. Non

Participation à des groupes ou collectifs informels

Avez-vous participé au cours de l'année écoulée ou participez-vous à un collectif ou un groupement de personnes qui n'est pas officiellement structuré en association (par exemple des personnes d'un même quartier, un collectif qui travaille par Internet...) et qui conduit des actions diverses (par exemple une protestation collective, la défense d'une cause, des animations de loisirs, des actions d'aide en direction de personnes défavorisées...).

Ne sont pas concernés les groupes d'amis qui se rencontrent sur la seule base amicale.

1. Oui
2. Non

Usage d'Internet

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé Internet pour...

1. Oui
 2. Non
- f) Vous informer sur un site, un blog, un forum, un réseau social à propos de questions de société (santé, travail, environnement...) ou de questions politiques (positionnement ou programme des partis politiques, vote des élus, etc.)
 - g) Communiquer votre opinion, donner votre avis, sur un site, un blog, un forum, un réseau social à propos de questions de société (santé, travail, environnement...) ou de questions politiques (positionnement ou programme des partis politiques, vote des élus, etc.)
 - h) Signer une pétition ou exprimer un vote en ligne sur des sujets de société, civiques ou politiques, relayer des campagnes de défense de droits ou de causes...
 - i) Participer à ou relayer des campagnes de dons en ligne
 - j) Coproduire des contenus en ligne (cartographie collaborative, wiki, ...)

2. Questionnaire adhésion aux associations et bénévolat

À TOUS LES ENQUÊTÉS

Q1 : Voici plusieurs types d'associations. Vous pouvez les connaître sous le nom d'amicales, de clubs de foyers, de cercles... Êtes-vous membre d'une ou de plusieurs associations de ces types ?

L'enquêteur montre à l'enquêté l'écran de sa tablette et cite les associations de la liste en détaillant chacun des types comme mentionné. Il indique le nombre d'associations dont le répondant déclare être membre (0 si non membre).

Rotation entre les blocs de la liste et entre les items au sein des blocs (sauf poste Autre au sein de chaque bloc) lorsque l'enquêteur interroge un nouveau répondant

Bloc A - SPORTS - CULTURE - LOISIRS

NB01 Association culturelle ou artistique (musique, danse, photographie, théâtre, lecture, écriture, arts plastiques...)

NB02 Association de défense du patrimoine : protection, valorisation, étude du patrimoine historique ou culturel

NB03 Échange culturels internationaux

NB04 Association sportive (club sportif, fédération sportive ; etc.)

NB05 Association de chasse ou de pêche

NB06 Association de quartier ou locale (amicale ou groupement d'habitants d'un quartier, d'un village.)

NB07 Association de loisirs : scoutisme, centres aérés associatifs et autres associations de loisirs pour les jeunes, tourisme social, clubs du 3ème âge et autre association de loisirs pour les personnes âgées, associations de classe d'année de naissance, comités des fêtes, association de retraités d'une entreprise, amicales de personnels d'une entreprise, autre association de loisirs pour tout public, amicale ou groupement de personnes originaires d'un même pays ou d'une même région

Bloc B - SOCIAL - CARITATIF

NB08 Association familiale, de soutien aux familles, de soutien à des mères de famille isolées, d'aide à l'enfance.

NB09 Association d'aide à l'insertion et à l'emploi (pour les jeunes ou adultes en difficulté, les chômeurs de longue durée, etc.) ou autre association socio-éducative.

NB10 Aide aux migrants

NB11 Association caritative (restos du cœur, secours catholique, secours populaire, etc.) ou à but humanitaire y compris aide internationale

NB12 Aide à domicile

NB13 Autre association du domaine social

Bloc C - SANTÉ

NB14 Association d'aide aux malades (visites à l'hôpital, prêt de matériel médical, etc.) ou à leurs proches.

NB15 Association, groupement ou amicale de malades

NB16 Association de recherche médicale (par exemple lutte contre le cancer, la myopathie, etc.)

Bloc D - DÉFENSE DES DROITS - INTÉRÊTS - CAUSES

NB17 Association de parents d'élèves

NB18 Association d'élèves ou étudiants, d'anciens élèves ou étudiants, bureau des élèves ou étudiants.

NB19 Association patriotique ou d'anciens combattants

NB20 Association de protection de l'environnement, de la nature, des animaux (amis des animaux, défense de la faune, de la flore, protection des sites naturels et autres défenses et interventions sur le milieu naturel).

NB21 Défense des consommateurs, des usagers des services publics.

NB22 Groupement professionnel ou syndical (y compris syndicats de salariés)

NB23 Amicale ou association de locataires, de propriétaires ou de copropriétaires. Conseil syndical de copropriété.

NB24 Organisation politique, club et cercle de réflexion

NB25 Association religieuse ou paroissiale

NB26 Association de défense des droits humains, des femmes, de minorités, groupes d'entraide

NB27 Autre association de défense de droits ou d'intérêts.

Bloc E - ENSEIGNEMENT - FORMATION

NB28 Association de soutien scolaire, d'aides aux devoirs, d'alphabétisation.

NB29 Association de formation : formation professionnelle et formation continue, formation linguistique, informatique, université tous âges et autre formation à but non professionnel.

NB30 Association d'études et de recherche (hors recherche médicale)

NB31 Autre association dans le domaine éducatif.

Bloc F

NB32 Association de développement économique et de développement local, y compris association organisant des circuits courts alimentaires (AMAP...)

Bloc G Autre (exclu de la rotation)

NB33 Autre type d'association

Si NB33>0

De quels autres types d'association êtes-vous membre ?

/...../

$$\underline{\underline{TOTAS = NB01 + NB02 + + NB33}}$$

Si TOTAS > 0 → Q2

Si TOTAS = 0 → Q5

Si TOTAS>0

Q2

Au cours des 12 derniers mois, dans cette ou ces associations dont vous êtes membre (*les rappeler au besoin*), vous est-il arrivé de travailler ou de réaliser des tâches sans être rémunéré ou de rendre des services en tant que bénévole, que ce soit de manière régulière ou plus rarement (par exemple des activités non rémunérées en tant que dirigeant, membre du conseil d'administration, animateur, accompagnateur, formateur, entraîneur, chargé de tâches administratives ou chargé de tâches diverses)?

1. Oui
2. Non

Si NON →Q5.

Si OUI →Q3.

Si OUI à Q2

Q3

Dans combien d'associations dont vous êtes membre avez-vous rendu de tels services ou réalisé de telles tâches ?

NBBEN1/___/.

NBBEN1 est le nombre d'associations dans lesquelles des services bénévoles ont été rendus.

Q4a

Dans [*si NBBEN1=1*: cette association / *si NBBEN>1*: l'une au moins de ces associations], exercez-vous des responsabilités en tant que dirigeant bénévole (membre du conseil d'administration, bureau, présidence...)?

1. Oui
2. Non

Si OUI →Q4b

Si NON →Module P

Si OUI à Q4a

Q4b

Est-ce en tant que...

(plusieurs réponses possibles)

1. Membre du Conseil d'Administration
2. Membre du bureau
3. Président-e de l'association
4. Autre

MODULE P - PARTICIPATION BÉNÉVOLE DES MEMBRES D'ASSOCIATIONS

Si $NBBEN1 \leq 4$ réitérer les questions P1 à P6 pour chacune des participations bénévoles.

Si $NBBEN1 > 4$, administrer successivement les questions P1 à P6 pour les 4 participations qui mobilisent le plus de temps chez l'enquêté puis poser la question P7.

Nous allons maintenant parler des associations pour lesquelles il vous arrive de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services en tant que bénévole.

Si $NBBEN1 \leq 4$

Voici la liste des types d'associations dont vous avez déclaré être membre. Parmi cette liste, pour quels types d'association vous arrive-t-il de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services en tant que bénévole.

Vous pouvez indiquer plusieurs associations d'un même type.

Si $NBBEN1 > 4$

Voici la liste des types d'associations dont vous avez déclaré être membre. Parmi cette liste, à quels types appartiennent les 4 associations auxquelles vous consacrez le plus de temps en tant que bénévole ?

Vous pouvez indiquer plusieurs associations d'un même type.

L'enquêteur affiche les types d'association codés en 01

Comme le module P peut être administré jusqu'à 4 fois, les variables relatives au type d'association sont indexées de 1 à 4 (TYPASS01, TYPASS02, TYPASS03 et TYPASS04).

P1

Nous allons maintenant parler de votre activité bénévole pour l'association de type **[Insérer le type d'association]** à laquelle vous appartenez et pour laquelle il vous arrive de travailler sans être rémunéré ou de rendre des services en tant que bénévole.

P2

Depuis combien de temps réalisez-vous des tâches sans être rémunéré ou rendez-vous des services en tant que bénévole dans cette association ?

DUREE

/ _ _ /

FDUREE

- J. Jours
- S. Semaines
- M. Mois
- A. Années

La variable suivante, RECDUREE, recode l'ancienneté de participation bénévole pour distinguer deux cas : participation depuis moins d'un an, participation depuis un an ou plus.

RECDUREE

1. Inférieure à un an
2. Supérieure ou égale à un an

P3

[Si RECDUREE=2 : Au cours de ces 12 derniers mois / Si RECDUREE=1 : Depuis que vous avez commencé à rendre ces services], avez-vous rendu ces services ou réalisé ces tâches...

1. Régulièrement
2. De manière occasionnelle

Si P3=2 →P4

Sinon →P5

Si P3=2

P4

Au cours des douze derniers mois pendant combien de jours, semaines ou mois avez-vous rendu de tels services ou réalisé de telles tâches ?

FOIS

/ _ _ /

FFOIS

- J. Jours
- S. Semaines
- M. Mois

À tous les interviewés dans le cadre du module P (P3=1 et P3=2)

P5

À raison de combien d'heures par jour, semaine ou mois ?

NBHEUR

/ _ _ _ / heures par

FNBHEUR

- J. Jours
- S. Semaines
- M. Mois

P6

En dehors des tâches bénévoles dont nous venons de parler, exercez-vous des activités rémunérées ou indemnisées pour cette association ? Les remboursements de frais ne sont ni des rémunérations ni des indemnités.

1. Oui
2. Non

Si NBBEN1>4

P7

Vous avez déclaré avoir travaillé ou effectué des tâches sans être rémunéré, avoir rendu des services en tant que bénévole dans [NBBEN1] associations dont vous êtes membre. En dehors des quatre associations sur lesquelles vous venez d'être interrogé-e, pouvez-vous estimer approximativement le temps (en heures) que vous avez consacré au cours des 12 derniers mois à ces services et tâches pour les [NBBEN1-4] autres associations dont vous êtes membres?

TEMPS

/ _ _ _ _ / heures

FIN DU MODULE P

À TOUS LES ENQUÊTÉS

Q5

Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de rendre des services en tant que bénévole, de travailler ou de réaliser des tâches volontairement sans être rémunéré, pour une association *dont vous n'êtes pas membre* ou pour un organisme d'une autre nature *que vous en soyez membre ou non* ?

Par exemple vous donnez un coup de main pour organiser la fête annuelle d'une association de quartier dont vous n'êtes pas membre, vous participez à la collecte de nourriture pour une association caritative dont vous n'êtes pas membre, vous accompagnez des sorties scolaires, vous aidez au fonctionnement d'une bibliothèque municipale, vous êtes administrateur d'une mutuelle dont vous êtes membre, etc.

1. Oui
2. Non

Si NON → Q7

Si OUI → Q6

Si OUI à Q5

Q6

À combien d'associations **dont vous n'êtes pas membre** ou d'organismes d'une autre nature, **que vous en soyez membre ou non**, avez-vous rendu des services en tant que bénévole au cours des 12 derniers mois ?

/ _ _ _ / NBBEN2

NBBEN2 est le nombre d'associations ou d'autres organismes dans lesquels des services bénévoles ont été rendus.

Si $NBBEN2 \leq 2$ réitérer les questions B1 à B6 du module B (Autre participation bénévole) pour chacune des participations.

Si $NBBEN2 > 2$, réitérer les questions B1 à B6 du module B pour les 2 participations qui mobilisent le plus de temps chez l'enquêté, puis poser la question B7.

Si $NBBEN2 \leq 2$

Pour quels types d'association **dont vous n'êtes pas membre** ou d'organisme d'une autre nature **que vous en soyez membre ou pas**, vous est-il arrivé de rendre des services en tant que bénévole au cours des 12 derniers mois ?

Vous pouvez indiquer plusieurs associations d'un même type.

Si $NBBEN2 > 2$

À quels types appartiennent les 2 associations **dont vous n'êtes pas membre** ou organisme d'une autre nature **que vous en soyez membre ou pas**, auxquelles vous avez consacré le plus de temps en tant que bénévole au cours des 12 derniers mois ?

Vous pouvez indiquer plusieurs associations d'un même type.

L'enquêteur affiche la liste complète utilisée pour la question Q1

Le module B qui suit pouvant être administré jusqu'à 2 fois, les variables relatives au type d'association ou d'organisme sont indexées de 1 à 2. Nous aurons : TYPORG1, TYPORG2.

MODULE B – PARTICIPATION À L'AUTRE BÉNÉVOLAT

B1

Nous allons maintenant parler de votre activité bénévole pour l'association à laquelle vous n'appartenez pas ou l'organisme de type [Insérer le type] et pour lequel ou laquelle vous avez travaillé sans être rémunéré ou rendu des services en tant que bénévole au cours des 12 derniers mois.

B2

Est-ce...

1. Une association
2. Un organisme municipal ou local, un établissement scolaire
3. Une mutuelle
4. Une coopérative ou un autre organisme

B3

Depuis combien de temps rendez-vous des services non rémunérés ou réalisez-vous des tâches à titre bénévole dans cette association ou cet organisme ?

BDUREE

/ _ _ _ /

BFUREE

- J. Jours
- S. Semaines
- M. Mois
- A. Années

La variable suivante, RECDUREE2, recode l'ancienneté de participation bénévole en deux cas : participation depuis moins d'un an, participation depuis un an ou plus.

RECDUREE2

1. Inférieure à un an
2. Supérieure ou égale à un an

B4

[Si RECDUREE2=2] : Au cours de ces 12 derniers mois / Si RECDUREE2=1 : Depuis que vous avez commencé à rendre ces services, avez-vous rendu ces services ou réalisé ces tâches...

1. Régulièrement
2. De manière occasionnelle (seulement à certains moments)

SI B4=2→B5

SI B4=1→B6

B5

Au cours des douze derniers mois pendant combien de jours, semaines ou mois avez-vous rendu de tels services ou réalisé de telles tâches ?

BFOIS

/ _ _ _ /

BFFOIS

- J. Jours
- S. Semaines
- M. Mois

À tous les interviewés dans le cadre du module (B4=1 et B4=2)

B6

À raison de combien d'heures par jour, semaine ou mois ?

BNBHEUR

/_ _ _/ heures par

BFNBHEUR

- J. Jours
- S. Semaines
- M. Mois

SI NBBEN2 > 2

B7

Vous avez indiqué rendre des services en tant que bénévoles ou réaliser des tâches sans rémunération dans **[NBBEN2]** association(s) dont vous n'êtes pas membres ou dans un (des) organisme(s) d'une autre nature, que vous en soyez membre ou pas. En dehors des deux organismes sur lesquels vous venez d'être interrogé, pouvez-vous indiquer approximativement le temps en heures que vous avez consacré au cours des 12 derniers mois à ces services dans les **[NBBEN2-2]** autres organismes.

/_ _ _ _/ heures

FIN DU MODULE B

ANNEXE B. Les adhésions aux associations

B.1. Étude économétrique de la probabilité d'adhésion en termes d'effets marginaux

Les relations entre l'adhésion aux associations et les caractéristiques sociodémographiques des répondants sont examinées ici à l'aide d'un modèle économétrique de type Probit dichotomique. Un tel modèle permet de calculer la probabilité d'adhésion en fonction des caractéristiques des enquêtés. La variable dite dépendante (appelée aussi endogène) est de type 0 - 1 (1 pour l'adhérent, 0 pour le non-adhérent) donc de nature dichotomique. Les variables dites indépendantes (ou encore exogènes) sont les caractéristiques.

Le tableau B.1 présente la sensibilité de la probabilité d'adhésion au changement de modalités de chaque caractéristique, sous la forme de ce que l'on appelle des effets marginaux. Ces effets doivent être interprétés pour chacune des caractéristiques par rapport à sa modalité choisie comme référence. Par effet marginal il faut donc entendre l'écart entre la probabilité d'être adhérent associée à une modalité d'une caractéristique et la probabilité associée à la modalité de référence de la même caractéristique. Par exemple, pour la caractéristique relative au diplôme, on calculera l'écart des probabilités d'adhésion entre les diplômés du supérieur et les non diplômés qui sont ici pris comme catégorie de référence. Ces effets marginaux sont estimés en maintenant constantes les autres caractéristiques. Plus précisément, ils sont calculés au « point moyen » c'est-à-dire à la moyenne de toutes les autres caractéristiques (les probabilités associées à ces points moyens sont indiquées sur la dernière ligne du tableau). En résumé, il s'agit d'effets nets, c'est-à-dire d'effets corrigés de l'influence indirecte des autres variables. L'intérêt de cette présentation est de donner une idée de l'ampleur de la sensibilité du taux d'adhésion aux modalités des caractéristiques tandis que le tableau 3.5 dans le corps du rapport ne donnait que le signe et le niveau de significativité statistique des corrélations entre les caractéristiques et l'adhésion.

L'appartenance à un groupe ou un collectif informel autre qu'une association a été soustraite de cette analyse du fait que l'adhésion à une association et l'appartenance à un tel collectif peuvent être des décisions qui s'influencent réciproquement ou, pour le dire en termes plus techniques, des choix qui demanderaient à être modélisés par un système d'équations simultanées sauf à s'exposer à des biais dans les estimations obtenues du fait d'un problème dit d'« endogénéité ». À titre exploratoire nous avons toutefois introduit cette variable relative à l'appartenance à un groupe ou collectif informel dans notre modèle (résultats complets non présentés ici mais disponibles auprès de l'auteur) et il apparaît que les estimations pour les autres variables du modèle ne sont pas sensiblement modifiées par cette introduction. La corrélation entre l'appartenance à un tel collectif et la probabilité d'adhérer est alors très forte : la probabilité d'adhérer à une association chez les personnes appartenant à de tels collectifs est de 12 points de pourcentage supérieure à celle des personnes qui n'ont pas cette appartenance.

Les modalités de la caractéristique relative à la situation face à l'emploi ont été redéfinies. Dans le tableau 3.4 du texte de ce rapport, 5 modalités sont retenues : actifs en emploi, chômeurs, retraités, étudiant et autres inactifs. Dans le tableau 3.5 ainsi que dans le tableau B.1 nous avons modifié cette catégorisation en considérant les actifs en emploi, les chômeurs et tous les inactifs (retraités, étudiants et autres inactifs de la première catégorisation). Cette modification a été effectuée pour éviter de perturber les résultats de l'analyse en raison du haut degré de colinéarité entre certaines modalités de la première catégorisation et d'autres caractéristiques. Par exemple les plus de 65 ans sont très massivement en retraite (colinéarité entre âge et statut d'activité). Conserver la modalité 'retraité' peut donc entraîner des problèmes dans l'estimation des effets respectifs de l'âge et de la situation par rapport à l'emploi.

Tableau B.1. Effets marginaux des caractéristiques sociodémographiques sur la probabilité d'adhérer à une association

Caractéristiques sociodémographiques	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire et social
Sexe										
Homme		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Femme		-0,063***	+0,024***	-0,088***	-0,017*		+0,030***	+0,011**	+0,007*	+0,042***
Age										
Moins de 25 ans		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
De 25 à 34 ans				-0,042**				+0,026*		+0,052**
De 35 à 44 ans				-0,053***						+0,044*
De 45 à 54 ans				-0,081***			+0,055**			+0,070***
De 55 à 64 ans				-0,076***		+0,047*	+0,130***			+0,131***
De 65 ans à 74 ans				-0,089***	+0,048*	+0,072**	+0,112***			+0,116***
75 ans et au-delà				-0,083***	+0,060*		+0,134***			+0,104**
Situation conjugale										
Vit seul(e)		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
En couple										
Enfants de moins de 18 ans										
Aucun		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Au moins un enfant de moins de 3 ans		-0,111***	-0,043***	-0,050***						-0,041*
Un seul enfant, plus de 3 ans										
Deux enfants, plus de 3 ans		+0,073**				+0,116***				
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans						+0,073**		+0,021*		
Situation inconnue				-0,048*						
Diplôme										
Sans ou CEP ou BEPC		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
CAP-BEP		+0,059***		+0,045***		+0,027*				
Baccalauréat (général ou professionnel)		+0,066***	+0,025*	+0,032**		+0,033*		+0,017*	+0,018**	
Diplôme de l'enseignement supérieur		+0,137***	+0,056***	+0,057***	-0,043**	+0,068***	+0,027*		+0,027***	+0,036**
Catégorie socioprofessionnelle†										
Agriculteur		+0,179***	+0,069*		+0,108***	+0,207***		+0,047*	+0,107***	
Artisan-commerçant-chef d'entreprise		+0,065*				+0,080***			+0,034**	
Cadre – profession libérale		+0,056*	+0,036**			+0,061**			+0,044***	
Profession intermédiaire		+0,062**	+0,029*						+0,026**	
Employé						0,036**			+0,021**	
Ouvrier		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Sans activité professionnelle hors retraité					-0,034*				+0,035**	
Situation par rapport à l'emploi										
Actif en emploi			-0,024*							-0,032*
Chômeur		-0,085*		-0,054**						
Inactif		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence

	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire - Social
Caractéristiques sociodémographiques										
Revenu										
Inférieur au 1 ^{er} quartile		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane								-0,013 [·]		
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile				+0,044 ^{***}						
Supérieur au 3 ^{ème} quartile			+0,026 [·]	+0,038 ^{**}						
Statut d'occupation du logement										
Propriétaire		+0,077 ^{***}		+0,024 ^{**}	+0,037 ^{***}	+0,023 [·]				
Locataire ou autre		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Religion										
Pratique régulière		+0,180 ^{***}				+0,163 ^{***}	+0,081 ^{***}	+0,014 [·]	+0,012 [·]	+0,099 ^{***}
Pratique irrégulière		+0,099 ^{***}			+0,028 ^{**}	+0,036 ^{**}	+0,029 ^{**}			+0,039 ^{***}
Appartenance sans pratique										
Ni appartenance ni pratique		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat de la mère										
Oui		+0,132 ^{***}	+0,025 ^{***}	+0,024 ^{**}	+0,025 ^{**}	+0,062 ^{***}	+0,036 ^{***}		+0,012 ^{**}	+0,032 ^{**}
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat du père										
Oui		+0,163 ^{***}	+0,037 ^{***}	+0,067 ^{***}	+0,057 ^{***}	+0,046 ^{***}		+0,017 ^{**}		+0,033 ^{**}
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Commune de résidence										
Rurale		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Unité urbaine < 20 000 hab.							+0,036 ^{**}			+0,041 ^{**}
De 20 000 à 100 000 hab.							+0,041 ^{**}			+0,040 ^{**}
Plus de 100 000 hab.		+0,095 ^{***}				+0,086 ^{***}	+0,063 ^{***}	+0,016 ^{**}	+0,019 ^{***}	+0,075 ^{***}
Région de résidence										
Région parisienne		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bassin parisien Ouest				+0,053 ^{**}		+0,041 [·]	-0,036 ^{**}		-0,014 ^{**}	-0,045 ^{***}
Bassin parisien Est		-0,060 [·]						-0,017 [·]		-0,035 [·]
Nord		-0,117 ^{***}			-0,031 [·]				-0,017 ^{***}	
Est				+0,053 ^{**}			-0,038 ^{**}		-0,012 [·]	-0,054 ^{***}
Ouest			+0,041 ^{***}	+0,072 ^{***}				-0,015 [·]	-0,013 ^{**}	-0,033 ^{**}
Sud-Ouest		-0,118 ^{***}	+0,030 ^{**}				-0,045 ^{***}		-0,014 ^{**}	-0,052 ^{***}
Centre-Est/Sud-Est			+0,048 ^{***}	+0,042 ^{**}					-0,018 ^{***}	
Méditerranée		-0,114 ^{***}					-0,043 ^{***}	-0,014 [·]	-0,017 ^{***}	-0,061 ^{***}

	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire - Social
Caractéristiques sociodémographiques										
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour s'informer										
Oui		+0,127***	+0,041***	+0,021**		+0,086***	+0,037***	+ 0,017***	+0,014***	+0,051***
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Nombre d'observations		5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003
Nombre d'adhérents		2 433	416	681	524	796	567	204	182	728
Probabilité calculée au point moyen		0,487	0,062	0,113	0,088	0,132	0,094	0,031	0,021	0,125

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Le modèle utilisé est ici un modèle Probit dichotomique. Les seuils de significativité statistique retenus sont ceux des coefficients des régressions à partir desquels sont calculés ces effets marginaux. Ces seuils sont respectivement de 1 % (***), 5% (**) et 10 % (*).

Lecture : Dans le domaine de la culture, les titulaires d'un diplôme supérieur ont une probabilité d'être adhérent supérieure de 5,6 points de pourcentage (0,056) par rapport aux sans diplôme et titulaire d'un CEP ou d'un BEP. La probabilité des premiers d'être adhérent dans ce domaine culturel passe donc de 6,2 % (0,062 sur la dernière ligne du tableau) à 11,8 % (6,2 + 5,6). Le seuil de significativité du coefficient ayant servi à calculer cet effet marginal est de 1 %.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

Tableau B.2. Corrélations entre l'adhésion associative et divers usages d'Internet et des réseaux sociaux

	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire et social
Utilisation d'Internet et des réseaux sociaux pour :										
Communiquer son opinion sur des questions de société, politiques										
Oui		++	++	+	+	++	+	++	++	++
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Signer une pétition ou exprimer un vote										
Oui		++	++	ns	++	++	++	(+)	++	++
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Participer à ou relayer des campagnes de dons en ligne										
Oui		++	++	ns	+	++	++	++	+	++
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Coproducteur des contenus en ligne (cartographie collaborative, wiki...)										
Oui		++	++	ns	ns	++	+	ns	++	+
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence

Lecture : Le tableau affiche le signe des corrélations (+ : positive, - : négative). Un seul signe entre parenthèses signifie que le résultat est significatif au seuil de 10 %. Un seul signe signifie que le résultat est significatif au seuil de 5 %. Deux signes signifient qu'il l'est au seuil de 1 %. ns : non statistiquement significatif aux seuils conventionnels.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

B.2. La corrélation de l'adhésion avec les différents usages d'Internet et des réseaux sociaux

Les variables relatives aux différents usages possibles d'Internet et des réseaux sociaux n'ont pas été introduits simultanément en raison d'un haut degré de colinéarité entre elles, c'est-à-dire qu'un usage est fortement associé aux autres. Par exemple si Internet est utilisé pour signer des pétitions en ligne, il est hautement probable qu'il soit également utilisé pour s'informer. Nous avons retenu l'usage le plus fréquent, à savoir le recours aux fins d'information sur des questions de société ou des questions politiques, qui est celui qui assure également le meilleur ajustement du modèle. Le tableau B.2 de la page précédente résume les résultats que l'on obtient en termes de corrélation et de seuils de significativité statistique si l'on introduit successivement (et non simultanément) chacune des autres variables concernant l'usage d'Internet et des réseaux sociaux. Il apparaît ainsi que l'existence d'une corrélation positive entre chacun de ces usages et l'adhésion est la règle avec toutefois quelques exceptions. La plus notable est celle de l'adhésion à une association sportive qui n'est corrélée qu'à un seul usage (la communication de son opinion). Les deux autres sont plus limitées : les adhésions à une association de loisirs ou à une association du domaine de la santé ne sont pas corrélées à la coproduction de contenu en ligne.

Certaines de ces corrélations sont assez intuitivement compréhensibles. Il en est ainsi de la corrélation entre communication de son opinion ou de la signature de pétition en ligne et l'adhésion à des associations de défense des droits et d'intérêts. La corrélation entre adhésion au domaine culturel et coproduction de contenus en ligne se conçoit aussi assez aisément. Il en est de même avec la signature de pétition ou la participation à des campagnes de dons et l'adhésion aux domaines du social-caritatif et de la santé.

B.3. Quelles relations entre les différents domaines d'adhésion ?

L'examen des adhésions des enquêtés aux associations des différents domaines peut être effectué en faisant l'hypothèse que les adhérents opèrent des choix « joints » c'est-à-dire que leurs décisions d'adhérer à un domaine ne sont pas indépendantes de leurs décisions d'adhérer ou de ne pas adhérer aux autres. Pour cet examen on peut recourir à un modèle économétrique appelé Probit multivarié⁸⁷. Puisqu'ici il y a 7 domaines retenus (si l'on exclut le domaine « autre » dont les effectifs sont très limités et le contenu inconnu et celui du développement local dont les effectifs sont également trop faibles), le modèle intégrera donc 7 équations avec pour variables endogènes les 7 domaines d'activité et pour variables exogènes les caractéristiques déjà utilisées précédemment. Intuitivement, l'idée peut être résumée de la manière suivante : lorsque l'on a pris en considération les différentes caractéristiques sociodémographiques susceptibles d'être corrélées avec l'adhésion à chacun des domaines, existe-t-il une corrélation résiduelle, à savoir une corrélation entre les « résidus » des 7 équations considérées 2 à 2 (sport et culture, sport et loisirs, etc.) ? Si la réponse est affirmative et que les résidus des équations relatives à deux domaines sont corrélés positivement, cela témoigne qu'au-delà des caractéristiques sociodémographiques retenues il y a des facteurs qui tendent à associer les deux types d'adhésion considérés. Il peut s'agir de caractéristiques non prises en compte ou bien inobservables (penchants des individus, etc.). On parlera dans ce cas de 'complémentarité' des deux types d'adhésion. S'il existe une corrélation négative entre ces deux types d'adhésion, on peut en déduire qu'au-

⁸⁷ Dans un modèle Probit univarié tel que celui utilisé pour obtenir les résultats des tableaux 4.5 et B.1, l'hypothèse est faite que le résidu de l'équation permettant de calculer les corrélations entre l'adhésion à un domaine et les caractéristiques sociodémographiques suit une loi normale univariée. Dans le cas d'un probit bivarié (deux équations), l'hypothèse est faite que les résidus des deux équations suivent une loi normale bivariée. Pour trois équations, il s'agira d'une loi normale trivariée, etc.

dès des caractéristiques sociodémographiques prises en compte dans le modèle, il y a des facteurs qui jouent en sens contraire sur les deux types d'adhésion. On parlera alors de 'substitution'. Les coefficients de corrélation et leur niveau de significativité statistique sont donnés dans le tableau B.3⁸⁸. Les résultats sont présentés dans le texte du rapport.

Tableau B.3. Corrélations entre les différents domaines d'adhésion

	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation
Culture	1,000	0,003	0,128 ^{***}	0,185 ^{***}	0,083 [*]	0,056	0,098
Sport		1,000	0,015	0,047	- 0,087 ^{**}	- 0,087	- 0,049
Loisir			1,000	0,171 ^{***}	- 0,040	0,001	0,189 ^{***}
Défense				1,000	0,040	0,111 ^{**}	0,129 ^{**}
Social					1,000	0,125 ^{**}	0,132 ^{**}
Santé						1,000	0,136
Éducation							1,000

Les seuils de significativité statistique retenus sont respectivement 1 % (***), 5% (**) et 10 % (*)

Lecture : Après prise en compte des caractéristiques sociodémographiques, les adhésions aux associations culturelles sont positivement corrélées aux adhésions aux associations de loisirs. Le tableau est bien sûr symétrique par rapport à la première diagonale.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

B.4. La comparaison des profils des adhérents 2002-2017.

Le tableau 3.8 du texte du rapport est ici complété par le tableau B.4 qui présente, pour les années 2002 et 2017, les effets marginaux, en termes de probabilité, d'un changement de modalité de chaque caractéristique par rapport à sa modalité de référence. Il se lit donc de la même façon que le tableau B.1.

Pour observer l'évolution, entre 2002 et 2017, des différences entre une modalité d'une caractéristique et sa modalité de référence (par exemple, entre les diplômés du supérieur et la catégorie des moins diplômés, ces derniers étant choisis comme catégorie de référence) nous avons eu également recours à la comparaison aux deux dates des rapports de cotes ou « odds ratios » ou encore rapport des chances relatives. Pour expliquer ce qu'est l'odds ratio ou rapport de cotes, reprenons notre exemple de la différence de propension à adhérer selon le niveau de diplôme. Si 60 % (0,6 en termes de probabilité) des diplômés du supérieur sont adhérents, c'est que 40 % (0,4 en termes de probabilité) ne le sont pas. Le rapport 0,6/0,4, soit 1,5, nous dit qu'il y a 1,5 fois plus de cadres membres d'une association que de non-membres. 1,5 représente l'odds ou la chance relative ou encore la cote. Si chez les moins diplômés, le taux d'adhésion est de 30 %, selon la même méthode, on obtiendra une cote ou odds de 0,43 (soit 0,3/0,7). Le rapport des cotes (odds ration) sera alors de 1,5/0,47 soit 3,49. Une baisse dans le temps de ce rapport des cotes suggère une moindre inégalité des probabilités d'adhérer entre les deux catégories, et inversement en cas de hausse.

Les rapports de cotes utilisés ici ont été obtenus par des modèles Logit dichotomiques, qui diffèrent des modèles Probit par les hypothèses faites sur la distribution de probabilité des résidus des régressions. Dans le modèle Probit, la distribution est supposée suivre une loi normale et dans le modèle Logit une loi logistique. Pour ne pas alourdir le rapport, ces rapports de cotes ne sont pas reproduits ici mais sont disponibles sur demande auprès de l'auteur du rapport.

⁸⁸ Les coefficients représentés ne sont pas ici ceux d'un modèle multivarié estimé simultanément sur les adhésions aux 7 domaines mais les coefficients de corrélation de modèles Probit bivariés qui associent 2 à 2 les domaines d'adhésion). Ce choix a été fait en raison des temps de calcul considérables d'un modèle Probit multivarié à 7 variables endogènes avec autant de variables exogènes.

Tableau B.4. Les profils des adhérents. Comparaison 2002 – 2017.

Caractéristiques sociodémographiques	Domaines		Global		Culture		Sport		Loisirs		Social		Défense	
	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017
Sexe														
Homme	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Femme	-0,078***	-0,061***	0,024***	0,025***	-0,047***	-0,088***	-0,019**	-0,017*	0,014***	0,031***	-0,063***			
Age														
Moins de 25 ans	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
De 25 à 34 ans	0,073**					-0,043**							0,086***	
De 35 à 44 ans	0,126***		0,041**			-0,054***				0,049***			0,170***	
De 45 à 54 ans	0,113***					-0,082***		0,059**		0,063***	0,051**		0,178***	
De 55 à 64 ans	0,192***		0,046**			-0,077***		0,105***		0,061***	0,122***		0,247***	
De 65 ans à 74 ans	0,189***		0,048*			-0,041*	-0,091***	0,230***	0,046*	0,053**	0,103***		0,208***	
75 ans et au-delà	0,117***					-0,102***	-0,086***	0,258***	0,055*		0,112***		0,162***	
Situation conjugale														
Vit seul(e)	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
En couple														
Enfants de moins de 18 ans														
Aucun	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Au moins un enfant de moins de 3 ans	-0,055*	-0,109***	-0,030**	-0,045	-0,031**	-0,050***								
Un seul enfant, plus de 3 ans					-0,025*								0,023**	
Deux enfants, plus de 3 ans		0,071**								-0,014*			0,055**	0,116***
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	0,091*									-0,028**			0,114***	0,070**
Diplôme														
Sans ou CEP ou BEPC	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
CAP-BEP	0,086***	0,072***			0,026**	0,048***	0,028***						0,054***	0,038**
Baccalauréat (général ou professionnel)	0,165***	0,085***	0,056***	0,033**	0,048***	0,036**				0,019**			0,107***	0,049***
Diplôme de l'enseignement supérieur	0,201***	0,162***	0,080***	0,069***	0,043***	0,062***	0,028*	-0,041***		0,051***	0,037*		0,147***	0,088***
Catégorie socioprofessionnelle¹														
Agriculteur	0,128***	0,172***		0,065*					0,107***				0,145***	0,195***
Artisan-commerçant-chef d'entreprises		0,079**	0,056***										0,105***	0,093***
Cadre – profession libérale	0,145***	0,080**	0,097***	0,046***	0,040**					0,042***			0,127***	0,083***
Profession intermédiaire	0,135***	0,083***	0,060***	0,036**	0,046***					0,031***			0,068***	0,040**
Employés	0,058**	0,047**	0,032**		0,036**								0,044**	0,046***
Ouvriers	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Sans activité professionnelle hors retraité								-0,039	-0,033					
Situation par rapport à l'emploi														
Actif en emploi	-0,125***		-0,039***	-0,024*				-0,070***		-0,027***				
Chômeur	-0,162***	-0,075*						-0,046**					-0,112***	
Inactif	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence

Caractéristiques sociodémographiques	Domaines	Global		Culture		Sport		Loisirs		Social		Défense	
		2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017
Revenu													
	Inférieur au 1 ^{er} quartile	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
	Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane	0,049**										0,042**	
	Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile	0,065***	0,046*	0,025*		0,033**	0,046***						
	Supérieur au 3 ^{ème} quartile	0,137***			0,029**	0,077***	0,040**					0,077***	
Statut d'occupation du logement													
	Propriétaire	0,046***	0,080***				0,025**		0,038***			0,050***	0,026**
	Locataire ou autre	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Religion													
	Pratique régulière	0,107***	0,176***					0,059***		0,051***	0,080***	0,149***	0,159***
	Pratique irrégulière		0,097***					0,029**	0,028**		0,029**		0,035**
	Appartenance sans pratique			- 0,020**				0,022**					
	Ni appartenance ni pratique	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat de la mère													
	Oui	0,085***	0,145***	0,046***	0,030***		0,027**	0,059***	0,026**	0,015***	0,041***		0,073***
	Non	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat du père													
	Oui	0,097***	0,172***	0,030***	0,042***	0,021*	0,069***		0,058***	0,020*		0,055***	0,054***
	Non	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Commune de résidence													
	Rurale	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
	Unité urbaine < 20 000 hab.							- 0,021†		0,024***	0,034**		
	De 20 000 à 100 000 hab.							- 0,052***		0,020**	0,040**	0,059***	
	Plus de 100 000 hab.		0,101***			-0,020†		- 0,046***		0,020**	0,066***	0,048***	0,094***
Région de résidence													
	Région parisienne	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
	Bassin parisien Ouest	0,105***					0,053**				-0,036**	0,088***	0,041*
	Bassin parisien Est		-0,060*										
	Nord		- 0,132***					0,041*	-0,032*				-0,042*
	Est	0,110***				0,067***	0,050**				- 0,040**	0,077***	
	Ouest	0,126***			0,043***	0,090***	0,073***	0,053***		0,019*		0,047**	
	Sud-Ouest	0,107***	-0,111***		0,033**	0,073***					-0,044***	0,085***	
	Centre-Est/Sud-Est	0,192***		0,029*	0,055***	0,139***	0,046**	0,043**		0,028***		0,109***	
	Méditerranée	0,074***	-0,118***					0,032†			-0,044***	0,039†	
Nombre d'observations		5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003
Nombre d'adhérents		2 535	2 433	517	416	694	681	699	524	274	567	1 257	796
Probabilité au point moyen		0,459	0,487	0,075	0,065	0,100	0,113	0,098	0,089	0,033	0,096	0,203	0,136

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure.

Seuils de significativité statistique des coefficients des régressions : 1 % (***) , 5 % (**) et 10 % (*).

Lecture : Ce tableau se lit comme le tableau B.1. .

Source : pour 2002, Enquête Insee 2002 sur la vie associative ; pour 2017, Enquête CRA-CSA 2017.

ANNEXE C. La participation bénévole

C.1. L'ancienneté des participations

Le tableau 4.13 présente des statistiques descriptives concernant les éventuelles relations entre l'ancienneté des participations bénévoles (présentées en tranches) et certaines caractéristiques des participants ainsi que les domaines d'activité des participations. Mais ce tableau est un tableau de statistique descriptive et il a déjà été remarqué à plusieurs reprises que ce type de présentation ne permettait pas de mettre en évidence des corrélations nettes. Nous avons donc eu recours à l'analyse économétrique. Le modèle utilisé est un modèle Probit ordonné. La variable dépendante est l'ancienneté de la participation qui se présente sous la forme d'une variable ordonnée en tranches. Les variables indépendantes du modèle sont les caractéristiques sociodémographiques des participants qui sont privilégiées dans ce rapport et auxquelles ont été rajoutés les domaines d'activité concernant les participations.

Le tableau C.1 présente les résultats simplifiés de cette analyse économétrique, c'est-à-dire que seuls le signe et le niveau de significativité des corrélations sont indiqués. Un signe positif signifie que la modalité prise par la caractéristique est associée à une probabilité plus grande de se situer dans les tranches supérieures d'ancienneté de participation relativement à la modalité prise pour référence. Le tableau plus complet, avec la valeur des coefficients, est disponible sur demande à l'auteur de ce rapport.

Tableau C.1 : Les déterminants de l'ancienneté des participations bénévoles

Variables	Ancienneté de la participation
Sexe Homme Femme	<i>référence</i> (-)
Age Moins de 25 ans De 25 à 34 ans De 35 à 44 ans De 45 à 54 ans De 55 à 64 ans De 65 ans à 74 ans 75 ans et au-delà	<i>référence</i> ++ ++ ++ ++ ++ ++
Situation conjugale Vit seul(e) En couple	<i>référence</i>
Enfants de moins de 18 ans Aucun Au moins un enfant de moins de 3 ans Un seul enfant, plus de 3 ans Deux enfants, plus de 3 ans Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	<i>référence</i> -- (-)
Diplôme Sans ou CEP ou BEPC CAP-BEP Baccalauréat (général ou professionnel) Diplôme de l'enseignement supérieur	<i>référence</i> +
Catégorie socioprofessionnelle[†] Agriculteur Artisan-commerçant-chef d'entreprises Cadre - profession libérale Profession intermédiaire Employés Ouvriers Sans activité professionnelle hors retraité	++ ++ (+) ++ <i>référence</i>
Situation par rapport à l'emploi Actif en emploi Chômeur Inactif	+ ++ <i>référence</i>
Revenu Inférieur au 1 ^{er} quartile Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile Supérieur au 3 ^{ème} quartile	<i>référence</i> (+)
Statut d'occupation du logement Propriétaire Locataire ou autre	+ <i>référence</i>
Religion Pratique régulière Pratique irrégulière Appartenance sans pratique Ni appartenance ni pratique	++ + <i>référence</i>

Variables	Ancienneté de la participation
Bénévolat de la mère Oui Non	(+) référence
Bénévolat du père Oui Non	+ référence
Commune de résidence Rurale Unité urbaine < 20 000 hab. De 20 000 à 100 000 hab. Plus de 100 000 hab.	référence (-)
Région de résidence Région parisienne Bassin parisien Ouest Bassin parisien Est Nord Est Ouest Sud-Ouest Centre-Est/Sud-Est Méditerranée	référence +
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour s'informer Oui Non	référence
Domaine d'activité de la participation Culture Sport Loisirs Action sociale et caritative Santé Défense de droits, causes et intérêts Éducation et formation Développement économique et local	++ référence -- --
Nombre de participations bénévoles	3 261

Note : le modèle utilisé est un modèle Probit ordonné. Les observations pour lesquelles la situation de couple et la pratique religieuse étaient inconnues ont été soustraites de cette investigation économétrique.

Lecture : La probabilité d'une participation bénévole féminine d'être dans des tranches d'ancienneté élevée est inférieure à celle d'une participation masculine au seuil de significativité statistique de 10 %.

Source : Enquête Centre de recherche sur les associations – CSA 2017.

C.2. Étude la probabilité d'être bénévole en termes d'effets marginaux

Le tableau C.2 est construit sur les mêmes principes que le tableau B.1. Il présente les écarts (appelés « effets marginaux ») entre la probabilité de participer d'un individu relevant d'une modalité particulière d'une caractéristique (par exemple, pour la caractéristique « âge », un individu âgé de 45 à 54 ans) par rapport à la probabilité qui est associée à la modalité de référence (ici, celle des jeunes de 18 à 24 ans). Ces effets marginaux sont calculés en maintenant constantes toutes les autres caractéristiques. Ils sont calculés au « point moyen » c'est-à-dire à la moyenne de toutes les autres caractéristiques.

Tableau C.2. Probabilité de pratiquer le bénévolat et caractéristiques sociodémographiques – Effets marginaux

Variables	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire - Social
Sexe										
Homme		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Femme		-0,048***		-0,076***	-0,020**		+0,024***		+0,012***	+0,029***
Age										
Moins de 25 ans		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
De 25 à 34 ans				-0,028*			+0,039*			+0,045*
De 35 à 44 ans										
De 45 à 54 ans				-0,040***			+0,040*			+0,050**
De 55 à 64 ans		+0,081**		-0,052***		+0,050**	+0,090***			+0,094***
De 65 ans à 74 ans		+0,094**		-0,064***		+0,076**	+0,063**			+0,068**
75 ans et au-delà				-0,069***						
Situation conjugale										
Vit seul(e)		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
En couple										
Enfants de moins de 18 ans										
Aucun		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Au moins un enfant de moins de 3 ans		-0,058*	-0,035***	-0,031**						
Un seul enfant, plus de 3 ans							-0,029*			-0,030*
Deux enfants, plus de 3 ans		+0,080***	-0,020*			+0,157***				
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans		+0,081*				+0,090***		+0,030**		
Diplôme										
Sans ou CEP ou BEPC		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
CAP-BEP										+0,027*
Baccalauréat (général ou professionnel)		+0,061**			-0,021*	+0,049***		+0,010*		
Diplôme de l'enseignement supérieur		+0,116***	+0,025**		-0,032**	+0,080***	+0,030**	+0,012**	+0,027***	+0,044***
Catégorie socioprofessionnelle[†]										
Agriculteur		+0,182***	+0,059*		+0,113***	+0,203***		+0,055**		
Artisan-commerçant-chef d'entreprises			+0,043***			+0,070***				
Cadre - profession libérale			+0,042***			+0,041*			+0,020*	
Profession intermédiaire		+0,070**	+0,029*			+0,035*				
Employés										
Ouvriers		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Sans activité professionnelle hors retraité										
Situation par rapport à l'emploi										
Actif en emploi										
Chômeur				-0,039*			-0,038**	-0,013**	-0,016*	-0,049***
Inactif		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence

Variables	Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire - Social
Revenu										
Inférieur au 1 ^{er} quartile		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane							-0,023*	-0,011***		-0,032**
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile										
Supérieur au 3 ^{ème} quartile							-0,028*			-0,028*
Statut d'occupation du logement										
Propriétaire		+0,041**	+0,015*	+0,016*	+0,025**					
Locataire ou autre		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Religion										
Pratique régulière		+0,157***				+0,151***	+0,091***	+0,013**		+0,106***
Pratique irrégulière		+0,046**			+0,027**		+0,036***			+0,041***
Appartenance sans pratique										
Ni appartenance ni pratique		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat de la mère										
Oui		+0,118***	+0,018**		+0,034***	+0,038***	+0,038***		+0,011**	+0,037***
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat du père										
Oui		+0,157***	+0,025***	+0,073***	+0,054***	+0,047***	+0,021*			+0,024*
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Commune de résidence										
Rurale		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Unité urbaine <20 000 hab.										
De 20 000 à 100 000 hab.										
Plus de 100 000 hab.		+0,047**								
Région de résidence										
Région parisienne		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bassin parisien Ouest			+0,028*			+0,050**			-0,014**	-0,033*
Bassin parisien Est							-0,037**			-0,044**
Nord				+0,048**						
Est		-0,127***					-0,039**		-0,020***	-0,048***
Ouest		+0,055*	+0,062***	+0,055***		+0,041**				
Sud-Ouest		-0,083***					-0,055***		-0,012**	-0,063***
Centre-Est/Sud-Est		+0,066**	+0,050***	+0,063***	+0,039**			+0,011**	-0,017***	
Méditerranée		-0,070***					-0,035**	-0,008*	-0,016***	-0,047***

Domaines	Global	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation	Sanitaire - Social
Caractéristiques sociodémographiques									
Usage d'un site internet, d'un blog, d'un réseau social pour s'informer									
Oui	+0,095***	+0,025***			+0,063***	+0,036***	+0,006*	+0,012***	+0,038***
Non	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Nombre d'observations	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003	5 003
Nombre de bénévoles	2,209	349	496	507	687	589	109	170	669
Probabilité calculée au point moyen	0,438	0,054	0,079	0,088	0,114	0,101	0,013	0,020	0,114

†: avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure

Le modèle utilisé est ici un modèle Probit dichotomique. Les seuils de significativité statistique retenus sont ceux des coefficients des régressions à partir desquels sont calculés ces effets marginaux. Ces seuils sont respectivement de 1 % (***), 5% (**) et 10 % (*).

Lecture : Dans le domaine des loisirs, les femmes ont une probabilité d'être bénévoles inférieure à celle des hommes de 2 points de pourcentage (0,020). Calculée au point moyen, c'est-à-dire à la moyenne des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon, la probabilité des premières d'être bénévoles dans ce domaine passe donc de 8,8 % (0,088 sur la dernière ligne du tableau) à 6,8 % (8,8 – 2). Le seuil de significativité du coefficient ayant servi à calculer cet effet marginal est de 5 %.

Source : Enquête CRA-CSA 2017.

C.3. Les relations entre les différents domaines de l'engagement

Considérons deux domaines de l'activité bénévole. Les participants à un domaine ont-ils tendance à participer à l'autre ou au contraire à s'en détourner ? L'interrogation est de même nature que celle abordée au § B.3 de l'annexe B à propos des adhésions. La méthode utilisée pour y répondre également. On s'y reportera donc si nécessaire, ce qui évitera de répéter les aspects « techniques » de l'investigation. Le tableau C.3 reporte les coefficients de corrélations calculés deux à deux pour les 7 domaines considérés. Le corps du rapport fait une présentation plus didactique de ces résultats en ne présentant que ceux qui sont statistiquement significatifs.

Tableau C.3. Corrélations entre les différents domaines de la participation bénévole

	Culture	Sport	Loisir	Défense	Social	Santé	Éducation
Culture	1,000	0,008	0,154***	0,088*	0,032	0,016	-0,009
Sport		1,000	0,001	0,033	-0,089*	-0,224	-0,153*
Loisir			1,000	0,152***	0,056	-0,016	0,129*
Défense				1,000	0,029	-0,011	0,070
Social					1,000	0,162**	0,056
Santé						1,000	0,014
Éducation							1,000

Les seuils de significativité statistique retenus sont respectivement 1 % (***), 5% (**) et 10 % (*)

Lecture : Après prise en compte des caractéristiques sociodémographiques, le bénévolat dans le domaine culturel est positivement corrélé au bénévolat dans le domaine des loisirs au seuil de significativité de 1 %, le coefficient de corrélation des résidus des deux équations de participation étant de 0,154. Le tableau est bien sûr symétrique par rapport à la première diagonale.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

ANNEXE D. Les durées consacrées au bénévolat

Rappelons (voir partie 2) que les questions relatives aux durées consacrées par les bénévoles à leurs activités non rémunérées sont bâties sur les mêmes principes dans les deux volets de l'enquête, celui sur le bénévolat des adhérents et celui sur l'autre bénévolat (réalisé en associations par des non adhérents ou effectué dans des organismes non associatifs).

Concernant les participations au titre du bénévolat régulier, les répondants concernés devaient indiquer le nombre d'heures par jour, semaine ou mois consacrés à leur activité bénévole au cours de l'année écoulée ou, si l'ancienneté du bénévolat était inférieure à 12 mois, depuis le début de son exercice.

S'agissant des participations au titre du bénévolat occasionnel, les répondants devaient indiquer pendant combien de jours, semaines, mois ils avaient exercé de telles activités, à raison de combien d'heures par jour, semaine ou mois.

D.1. Le calcul des durées annuelles consacrées au bénévolat : les variantes

Le calcul des durées annuelles consacrées aux participations bénévoles à partir des réponses des enquêtés concernés supposait que certaines conventions soient adoptées s'agissant notamment de la durée de l'année bénévole. Certaines réponses appelaient aussi des interprétations susceptibles de donner lieu à plusieurs hypothèses. Ce sont les aspects les plus importants de ces questions qui sont évoquées dans ce qui suit.

La durée des participations bénévoles régulières

Les bénévoles devaient indiquer combien d'heures par jour, semaine ou mois ils consacraient à leurs activités. On peut distinguer deux situations : celle des bénévoles ayant plus d'un an d'ancienneté dans l'exercice de leurs activités et celles des bénévoles dont l'ancienneté est inférieure à 12 mois au moment de l'enquête.

● Pour les bénévoles ayant au moins un an d'ancienneté de travail bénévole

Les bénévoles ayant déclaré leur nombre d'heures *par semaine ou par mois* ne suscitent pas de remarques particulières. Puisqu'ils déclarent une pratique régulière, il est cohérent de considérer qu'ils exercent *en principe* toutes les semaines ou tous les mois pendant lesquels se déroule l'activité bénévole. Il reste toutefois à déterminer la durée de l'année bénévole. C'est une question sur laquelle le bénévole n'est pas interrogé. Il est délicat d'obtenir des informations à ce sujet dans une enquête auprès des individus sauf à prendre le risque de rendre le questionnaire plus complexe à appréhender par les répondants. Dans la réalité, il peut exister des différences notables entre associations, selon le domaine d'activité concernée et selon la nature du projet associatif. Dans l'exploitation de l'enquête, nous avons donc retenu trois types de variantes (notés respectivement A, B et C) avec une durée de l'année bénévole respectivement de 10 mois, de 9 mois et de 8 mois.

Pour les bénévoles ayant déclaré leur nombre d'heures *par jour* la question se pose de déterminer le nombre de jours dans l'année auquel il faut rapporter ce nombre d'heures sachant que s'il existe des bénévoles à plein-temps pouvant se consacrer à leurs activités 7 jours sur 7, ces derniers restent des exceptions et leur cas ne peut être généralisé. Plusieurs scénarios ont été envisagés avec :

- 1 jour par semaine (soit 40 jours par an pour une année bénévole de 10 mois, ou 36 jours pour une durée annuelle de 9 mois ou encore 32 jours pour une durée annuelle de 8 mois) ;

- 2 jours par semaine (ce qui conduit respectivement à 80 jours, 72 jours ou 64 jours par an pour les variantes de type A, B et C)

- enfin, dans une hypothèse haute, 5 jours par semaine (soit 200 jours par an pour les variantes de type A, 180 pour celles de type B et 160 jours par an pour celles de type C).

Il faut souligner que les bénévoles ayant déclaré leur nombre d'heures par jour sont très minoritaires. Parmi les répondants se déclarant bénévoles réguliers avec au moins un an d'ancienneté de pratique, leur part est de 7,7 %.

● Pour ceux ayant moins d'un an d'ancienneté de travail bénévole

Les bénévoles qui déclarent leur ancienneté de pratique **et** leur volume horaire par semaine ou par mois ne soulèvent pas de problème particulier. Pour ceux qui ont déclaré leur ancienneté en jours et leur volume horaire par jour, on reprend les conventions ci-dessus : 1, 2 ou 5 jours par tranche de 7 jours d'ancienneté (soit une semaine). Pour respecter les conventions sur la durée de l'année bénévole (10, 9 ou 8 mois selon les variantes), l'ancienneté déclarée a été ajustée à ces seuils lorsqu'elle les dépassait tout en étant inférieure à 12 mois).

Un seuil maximum de 8 heures par jour a été fixé par éviter que des réponses (heureusement très rares) ne perturbent les estimations par leurs valeurs manifestement excessives. Ce maximum a été étendu à 10 heures dans deux des variantes de type A pour appréhender l'effet de ce relâchement sur l'estimation du volume total du bénévolat. Cet effet est limité, de l'ordre de 5 000 ETP (comparaison des variantes A6 et A3 ou A7 et A4 - voir tableau D.1.1).

De même, des seuils maxima pour les durées déclarées par semaine et par mois ont été fixés, ces seuils variant selon la situation de répondant à l'égard de l'activité professionnelle. Pour les inactifs et les chômeurs ils sont de 40 heures par semaine et de 160 heures par mois. Pour les actifs en emploi ils diffèrent selon que le répondant est à temps partiel ou à temps plein et ils font l'objet de deux scénarios, l'un plus restrictif (10 heures par semaine pour les actifs à plein-temps et 15 heures pour les actifs à temps partiel), l'autre plus lâche (16 heures et 24 heures)(voir tableau D.1.1).

La durée des participations bénévoles occasionnelles

Pour celles et ceux qui ont déclaré à la fois le nombre de leurs participations (combien de fois ?) et le volume horaire de référence (à raison de combien d'heures ?) sur la base de la même unité de temps (le jour, la semaine ou le mois), il n'y a pas de problème particulier. Le volume total de leur bénévolat est obtenu en faisant le produit des deux nombres. Ces situations sont largement majoritaires parmi les bénévoles occasionnels (77,3 % des participations déclarées). La situation est plus délicate lorsque le nombre de participations et le volume horaire de référence ne sont pas rapportés à la même unité de temps. Par exemple un répondant peut indiquer qu'il a participé 5 jours dans l'année à raison de 5 heures par semaine, ou qu'il a participé 2 semaines à raison de 1 heure par jour. Dans certaines de ces situations, il y a ambiguïté sur l'interprétation de la réponse ce qui conduit à envisager plusieurs scénarios. Examinons donc les situations envisageables.

- Le répondant déclare avoir participé X jours à raison de Y heures par semaine.

Dans ce cas, pour sa conversion en durée journalière, le nombre d'heures déclaré fait l'objet d'une division par 7 (en prenant une semaine de bénévolat occasionnel à temps complet) dans une version, par 5 (en ne retenant que les jours ouvrables de la semaine) dans une autre. Ce nombre journalier d'heures est ensuite multiplié par le nombre de jours. Cela suppose que les jours dont il est question sont consécutifs. Or il n'est pas impossible qu'un répondant déclarant par exemple 5 jours à raison de 5 heures par semaine ait en réalité fait 5 jours de bénévolat au cours de semaines différentes, auquel cas il pourrait avoir consacré 25 heures à

ses activités et non 3,6 ou 5 heures comme dans les conventions adoptées. Ce type d'hypothèse n'a pas été retenu car elle n'est manifestement pas généralisable à tous les cas concernés.

- Le répondant déclare avoir participé X jours, à raison de Y heures par mois.

Dans ce cas, deux scénarios ont été retenus. Comme dans tous ces cas le nombre de jours est inférieur ou égal à 30 (donc à un mois) le premier scénario retient, à de très rares exceptions près, comme durée de la participation la durée mensuelle déclarée. Le second scénario calcule la durée moyenne par jour en divisant la durée déclarée pour le mois par 20 (nombre de jours ouvrables dans le mois) puis multiplie par le nombre de jours déclarés. Dans les deux cas, cela revient à supposer que les jours dont le nombre a été déclaré ont été concentrés sur le même mois.

- Le répondant déclare avoir participé X semaines, à raison de Y heures par jour.

Dans ce cas, la question est de déterminer le nombre de jours par semaine. Une première hypothèse consiste à aligner ce nombre de jours sur celui retenu pour les bénévoles réguliers déclarant leur durée moyenne par jour, soit 1, 2 ou 5 jours. Une seconde hypothèse consiste à fixer la semaine à 5 jours (les jours ouvrables), quel que soit le scénario retenu pour les bénévoles réguliers déclarant leur nombre moyen d'heures par jour, en considérant qu'un bénévole occasionnel peut consacrer sur un très court moment de l'année (une, deux voire trois semaines) davantage de jours consécutifs à ses activités qu'il ne le pourrait s'il était bénévole régulier.

- Le répondant déclare avoir participé X semaines, à raison de Y heures par mois.

Dans un premier scénario nous distinguons deux situations :

- Ou bien le nombre de semaines est inférieur ou égal à 4 (soit un mois) et, dans ce cas, c'est la durée mensuelle qui est retenue comme durée de la participation, en tenant un raisonnement similaire à celui concernant les bénévoles qui déclarent le nombre de participations en jours et le volume horaire de référence par mois (voir supra).

- Ou bien la durée en semaines est supérieure à 4 et alors la durée mensuelle moyenne est ramenée à une durée hebdomadaire en la divisant par 4, puis ce résultat fait l'objet d'une multiplication par le nombre de semaines déclarées.

Dans le second scénario, quel que soit le nombre de semaines, la durée mensuelle est ramenée à une durée hebdomadaire (donc divisée par quatre) puis multipliée par le nombre de semaines.

- Le répondant déclare avoir participé X mois, à raison de Y heures par jour.

Deux scénarios sont envisagés. Le premier consiste à retenir un nombre de jours par mois identique à celui des bénévoles réguliers qui déclarent leur nombre d'heures par jour. Nous aurons alors tantôt 4 jours dans le mois (un jour par semaine), tantôt 8 (2 jours par semaine) et tantôt 20 (5 jours par semaines) selon les hypothèses émises pour les bénévoles réguliers. Le second scénario consiste à considérer 20 jours par mois quelles que soient les hypothèses faites pour les bénévoles réguliers déclarant leurs durées en heures par jour.

- Le répondant déclare avoir participé X mois, à raison de Y heures par semaine.

Il n'y a pas de problème particulier dans ce cas. Le nombre d'heures hebdomadaires est multiplié par quatre puis la durée annuelle consacrée à la participation est obtenue en faisant le produit de ce résultat par le nombre de mois.

Comme on le voit, certaines réponses requièrent une interprétation qui ouvre la voie à plusieurs possibilités. Mais soulignons ici une nouvelle fois que la proportion de ces réponses reste restreinte ce qui limite leur incidence sur le résultat final.

Toujours dans le cas du bénévolat occasionnel, certaines durées déclarées, essentiellement lorsqu'elles étaient exprimées par jour et qu'elles dépassaient certains seuils qui les rendaient problématiques, ont été plafonnées. Il s'est en effet trouvé de très rares bénévoles occasionnels pour déclarer avoir fait du bénévolat à raison de 20 heures voire 24 heures par jour. De telles situations peuvent surprendre. Elles ne sont pas nécessairement saugrenues si, par exemple, il s'agit d'un bénévolat d'accompagnement et/ou d'animation d'un groupe d'enfants, de jeunes ou d'adolescents pendant une ou deux semaines au cours de l'année (pendant les vacances scolaires notamment). L'animateur-accompagnateur peut considérer qu'il est bénévole en permanence pendant la durée de sa mission. Nous avons néanmoins winsorisé pour ces rares bénévoles occasionnels la durée journalière de participation à 12 heures, considérant que le « temps physiologique » ne pouvait pas être considéré comme du temps actif de bénévolat. Par ailleurs, pour les répondants qui ont déclaré des durées de bénévolat occasionnel supérieures à un mois (ou 4 semaines, ou 30 jours) tout en indiquant avoir une activité professionnelle, des seuils maxima qui diffèrent selon les variantes et selon que le répondant indiquait une activité professionnelle à plein-temps ou à temps partiel ont été également introduits pour les durées journalières, hebdomadaire ou mensuelle. Une fois encore, le nombre de cas concernés par un dépassement de ces seuils est très faible. Ces seuils s'inspirent de ceux fixés pour les bénévoles réguliers.

Enfin il se trouve des bénévoles occasionnels ayant déclaré avoir réalisé leurs activités « occasionnelles » pendant plus de 8, 9 ou 10 mois (32, 36 ou 40 semaines). Les réponses ont été winsorisées à un maximum correspondant à la durée de l'année retenue pour les bénévoles réguliers. On peut d'ailleurs s'interroger dans ces cas dont la fréquence est très limitée sur le caractère véritablement occasionnel du bénévolat.

La durée totale pour chaque bénévole

Après avoir calculé la durée consacrée à chaque participation, la durée totale a été calculée en deux temps. Tout d'abord une sommation de toutes les durées relatives aux participations documentées a été opérée. Dans l'écrasante majorité des cas, il s'agit de la durée totale consacrée par les bénévoles à leurs activités. Pour les quelques pluri-participants dont toutes les participations ne sont pas documentées par l'enquête parce que le nombre de leurs participations dépasse les seuils des modules concernés, une question était posée leur demandant d'estimer le temps annuel consacré à ces participations non documentées. La durée totale de bénévolat est alors estimée en additionnant à la somme calculée dans le premier temps cette durée « résiduelle » concernant les participations non documentées. Une nouvelle fois, on applique une winsorisation pour éviter que quelques durées exceptionnellement fortes et peu réalistes n'affectent les estimations globales. Les seuils maxima en termes de volume horaire annuel sont définis en fonction de la durée de l'année bénévole retenue et de la situation de l'enquêté face à l'emploi. Par exemple, pour une année bénévole de 9 mois, le plafond annuel de temps de bénévolat a été fixé à 1 620 heures pour un inactif (soit 45 heures par semaine), 1 080 heures pour un actif à temps partiel (30 heures par semaine) et 720 heures pour un actif à temps plein (20 heures par semaine). Le nombre de cas concernés est néanmoins extrêmement faible et varie entre 2 au minimum et 9 au maximum, et encore le dépassement du seuil est-il parfois de faible ampleur. Pour appréhender l'effet des différentes winsorisations sur les estimations, des variantes non winsorisées ont également été présentées.

Au total, nous avons construit dans un premier temps 47 variantes qui font l'objet d'une présentation synthétique dans le tableau D.1.1. Ce tableau indique également les estimations de durée totale du bénévolat extrapolée à la population française de 18 ans et plus correspondant à chacune de ces variantes.

Ces estimations sont données en heures mais aussi en « emploi équivalent temps plein ». Cette dernière présentation peut paraître curieuse dans le cadre du bénévolat puisque celui-ci n'est qu'exceptionnellement réalisé à plein-temps. Il s'agit d'une commodité de présentation régulièrement utilisée dans les exercices de ce type (Prouteau et Wolff, 2004b ; Archambault et Prouteau, 2010 ; Prouteau, 2013). Dans le présent cas, l'emploi équivalent temps plein est fixé à un volume de 1 645 heures annuelles, soit le produit de 47 semaines (52 moins 5 semaines de congés payés) par la durée hebdomadaire de 35 heures. Tel est le choix opéré par Viviane Tchernonog dans les enquêtes Associations du CES et par l'Insee dans son enquête Association de 2014⁸⁹.

⁸⁹ Dans d'autres travaux, le volume horaire de l'ETP a été fixé à 1 605 heures annuelles, soit la durée légale du travail (Prouteau et Wolff, 2004b ; Archambault et Prouteau, 2010).

Tableau D.1.1. Les différentes variantes d'estimation des durées annuelles du bénévolat

Description des variantes concernant la durée annuelle des participations		Estimation du volume global du bénévolat
Année bénévole de 10 mois	A1 Hypothèses concernant le bénévolat régulier Année bénévole de 10 mois ou 40 semaines Pour les déclarations des durées des participations en nombre d'heures par jour : 1 jour par semaine. Durée maximum journalière : 8 heures. Pour les actifs en emploi à temps plein déclarant leurs horaires par semaine ou mois : maximum de 10 heures par semaine et 40 heures par mois. Pour les actifs en emploi à temps partiel déclarant leurs horaires par semaine ou mois : maximum de 15 heures par semaine et 60 heures par mois. Pour les inactifs et chômeurs : maximum de 40 heures par semaine et 160 heures par mois. Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel <i>Participation de X jours à raison de Y heures par semaine :</i> Durée = $Y \times (X/7)$. <i>Participation de X jours, à raison de Y heures par mois :</i> Durée = Y. <i>Participation de X semaines, à raison de Y heures par jour :</i> Comptabilisation de 1 jour de pratique bénévole par semaine. Durée = $X \times Y$ <i>Participation de X semaines, à raison de Y heures par mois :</i> Si moins de 4 semaines, durée = Y. Si plus de 4 semaines, durée = $X \times (Y/4)$ <i>Participation de X mois, à raison de Y heures par jour :</i> Comptabilisation de 4 jours de pratique bénévole dans le mois. Durée = $X \times Y \times 4$;	2 324 963 596 heures soit 1 413 352 ETP
	A2 Hypothèses concernant le bénévolat régulier Identiques à celle de la variante A1. Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel <i>Participation de X jours à raison de Y heures par semaine :</i> Durée = $Y \times (X/5)$. <i>Participation de X jours, à raison de Y heures par mois :</i> Durée = $(Y/20) \times X$. <i>Participation de X semaines, à raison de Y heures par jour :</i> Durée = $X \times 5 \times Y$ <i>Participation de X semaines, à raison de Y heures par mois :</i> Durée = $X \times (Y/4)$ <i>Participation de X mois, à raison de Y heures par jour :</i> Comptabilisation de 20 jours de pratique bénévole dans le mois. Durée = $X \times Y \times 20$;	2 419 147 013 heures soit 1 470 606 ETP
	A3 Hypothèses concernant le bénévolat régulier Année bénévole de 10 mois. Pour les déclarations des durées des participations en nombre d'heures par jour : 1 jour par semaine. Durée maximum journalière : 8 heures. Pour les actifs en emploi à temps plein : maximum de 16 heures par semaine et 64 heures par mois. Pour les actifs en emploi à temps partiel : maximum de 24 heures par semaine et 96 heures par mois Pour les inactifs et chômeurs : maximum de 40 heures par semaine et 160 heures par mois. Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel Identiques à celles de la variante A1.	2 379 913 227 heures soit 1 446 756 ETP
	A4 Hypothèses concernant le bénévolat régulier Identiques à celle de la variante A3. Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel Identiques à celles de la variante A2.	2 463 410 387 heures soit 1 497 514 ETP

Description des variantes		Estimation du volume global du bénévolat	
Année bénévole de 10 mois	A5	Même hypothèses que pour la variante A4. Mais dans cette dernière, certaines conventions de calcul parvenaient à des durées de participation de moins d'une heure pour quelques très faibles participations. Dans cette variante A, ces dernières durées sont arrondies à l'heure.	2 463 963 296 heures soit 1 497 850 ETP
	A6	Hypothèses concernant le bénévolat régulier Identiques à celle de la variante A3 sauf pour la durée journalière maximum qui est de 10 heures. Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel Identiques à celles de la variante A1.	2 389 339 452 heures soit 1 452 486 ETP
	A7	Hypothèses concernant le bénévolat régulier Identiques à celle de la variante A6. Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel Identiques à celles de la variante A2.	2 472 836 612 heures soit 1 503 244 ETP
	A8	Variante A1 sans winsorisation pour les actifs en emploi.	2 418 106 467 heures soit 1 469 974 ETP
	A9	Variante A2 sans winsorisation pour les actifs en emploi.	2 508 941 409 heures soit 1 525 192 ETP
	A10	Variante A1 sans aucune winsorisation	2 500 914 715 heures soit 1 520 313 ETP
	A11	Variante A2 sans aucune winsorisation	2 590 203 227 heures soit 1 574 592 ETP
	A12	Hypothèses concernant le bénévolat régulier Les mêmes que pour la variante A3 sauf : 2 jours par semaine au lieu de 1 pour les déclarations des durées des participations régulières en nombre d'heures par jour Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel <i>Participation de X jours à raison de Y heures par semaine :</i> durée = $Y \times (X/7)$. <i>Participation de X jours, à raison de Y heures par mois :</i> durée = Y. <i>Participation de X semaines, à raison de Y heures par jour :</i> Comptabilisation de 2 jours de pratique bénévole par semaine. durée = $X \times 2 \times Y$ <i>Participation de X semaines, à raison de Y heures par mois :</i> Si moins de 4 semaines, durée = Y. Si plus de 4 semaines, durée = $X \times (Y/4)$ <i>Participation de X mois, à raison de Y heures par jour :</i> Comptabilisation de 8 jours de pratique bénévole dans le mois. Durée = $X \times Y \times 8$;	2 561 575 565 heures soit 1 557 189 ETP
	A13	Hypothèses concernant le bénévolat régulier Les mêmes que pour la variante A4 sauf : 2 jours par semaine au lieu de 1 pour les déclarations des durées des participations régulières en nombre d'heures par jour. Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel Les mêmes que la variante A4.	2 622 067 310 heures soit 1 593 962 ETP

Description des variantes		Estimation du volume global du bénévolat	
Année bénévole de 10 mois	A14	Variante A12 non winsorisée	2 723 753 811 heures soit 1 655 777 ETP
	A15	Variante A13 non winsorisée	2 771 515 065 heures soit 1 684 812 ETP
	A16	Hypothèses concernant le bénévolat régulier Les mêmes que pour la variante A12 sauf : 5 jours par semaine au lieu de 2 pour les déclarations des durées des participations régulières en nombre d'heures par jour. Dans ce cas, pour les bénévoles réguliers déclarant leurs durées par jour, un plafond de 3 heures par jour est instauré pour les actifs à plein-temps et de 5 heures par jour pour les actifs à temps partiel. Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel Les mêmes que la variante A13.	3 014 297 801 heures soit 1 832 400 ETP
	A17	Variante A16 non winsorisée	3 396 126 545 heures soit 2 064 515 ETP
Année bénévole de 9 mois	B1	Variante A1 avec une année bénévole de 9 mois au lieu de 10	2 139 376 274 heures soit 1 300 533 ETP
	B2	Variante A2 avec une année bénévole de 9 mois au lieu de 10	2 219 511 636 heures soit 1 349 247 ETP
	B3	Variante B1 sans winsorisation pour les actifs en emploi	2 211 750 303 heures soit 1 344 529 ETP
	B4	Variante B1 non winsorisée	2 287 280 573 heures soit 1 390 444 ETP
	B5	Variante B2 sans winsorisation pour les actifs en emploi	2 301 595 989 heures soit 1 399 146 ETP
	B6	Variante B2 non winsorisée	2 375 579 830 heures soit 1 444 121 ETP
	B7	Variante A3 avec une année bénévole de 9 mois au lieu de 10	2 177 092 179 heures soit 1 323 460 ETP
	B8	Variante A4 avec une année bénévole de 9 mois au lieu de 10	2 259 600 083 heures soit 1 373 617 ETP
	B9	Variante A12 avec une année bénévole de 9 mois au lieu de 10	2 343 354 329 heures soit 1 424 532 ETP
	B10	Variante A13 avec une année bénévole de 9 mois au lieu de 10	2 403 775 549 heures soit 1 461 262 ETP
	B11	Variante B9 sans winsorisation pour les actifs en emploi	2 378 462 490 heures soit 1 445 874 ETP
	B12	Variante B9 non winsorisée	2 490 671 289 heures soit 1 514 086 ETP

Description des variantes		Estimation du volume global du bénévolat
Année bénévole de 9 mois	B13	Variante B10 sans winsorisation pour les actifs en emploi 2 446 221 492 heures soit 1 487 065 ETP
	B14	Variante B10 non winsorisée 2 557 781 853 heures soit 1 554 883 ETP
	B15	Variante B10 avec arrondissement à 1 heure des durées inférieures à 1 heure. 2 404 328 459 heures soit 1 461 598 ETP
	B16	Hypothèses concernant le bénévolat régulier Les mêmes que pour la variante A16 avec une année bénévole de 9 mois au lieu de 10. Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel Les mêmes que pour les variantes B10, A13 et A4. 2 757 919 254 heures soit 1 676 547 ETP
Année bénévole de 8 mois	C1	Variante A1 avec une année bénévole de 8 mois au lieu de 10 1 939 133 611 heures soit 1 178 805 ETP
	C2	Variante A2 avec une année bénévole de 8 mois au lieu de 10 2 018 279 717 heures soit 1 226 918 ETP
	C3	Variante C2 avec les très faibles durées inférieures à une heure arrondies à une heure. 2 018 426 681 heures soit 1 227 007 ETP
	C4	Variante A3 avec une année bénévole de 8 mois au lieu de 10 1 972 674 590 heures soit 1 199 194 ETP
	C5	Variante A4 avec une année bénévole de 8 mois au lieu de 10 2 053 787 294 heures soit 1 248 503 ETP
	C6	Variante C1 non winsorisée pour les actifs en emploi 2 003 735 957 heures soit 1 218 077 ETP
	C7	Variante C1 sans aucune winsorisation 2 072 132 130 heures soit 1 259 655 ETP
	C8	Variante C2 non winsorisée pour les actifs en emploi 2 092 186 443 heures soit 1 271 846 ETP
	C9	Variante C2 sans aucune winsorisation 2 159 036 185 heures soit 1 312 484 ETP
	C10	Hypothèses concernant le bénévolat régulier Les mêmes que pour la variante C4 sauf : 2 jours par semaine au lieu de 1 pour les déclarations des durées des participations régulières en nombre d'heures par jour Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel Les mêmes que pour la variante A12 2 123 350 991 heures soit 1 290 791 ETP
	C11	Hypothèses concernant le bénévolat régulier Les mêmes que pour la variante C5 sauf : 2 jours par semaine au lieu de 1 pour les déclarations des durées des participations régulières en nombre d'heures par jour Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel Les mêmes que pour la variante C5 2 182 060 301 heures soit 1 326 480 ETP

Description des variantes		Estimation du volume global du bénévolat
Année bénévole de 8 mois	C12	Variante C10 non winsorisée 2 255 864 042 heures soit 1 371 346 ETP
	C13	Variante C11 non winsorisée 2 307 585 705 heures soit 1 402 788 ETP
	C14	Hypothèses concernant le bénévolat régulier Les mêmes que pour la variante A16 avec une année bénévole de 8 mois au lieu de 10. Hypothèses concernant le bénévolat occasionnel Les mêmes que pour la variante C11 2 499 837 380 heures soit 1 519 658 ETP

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Quelles variantes privilégier ?

À l'issue de cet exercice préliminaire, il s'est agi de choisir la ou les variantes qui paraissent les plus pertinentes comme objets privilégiés d'investigation. Le choix a procédé par étapes. La première d'entre elles a concerné ce que nous avons appelé la durée de l'année bénévole. Parmi les trois possibilités envisagées, à savoir 10 mois, 9 mois ou 8 mois, nous avons opté pour la seconde. Ce choix procède d'une double hypothèse concernant la durée de l'année associative et la disponibilité des bénévoles en cours d'année associative, disponibilité qui peut être inégale même chez les bénévoles réguliers. En d'autres termes, et pour prendre un exemple, se dire bénévole régulier et déclarer une participation de 5 heures par semaine ne signifie pas nécessairement une participation systématique pendant **toutes** les semaines de l'année associative.

Ceci étant dit, notre choix est relatif à une moyenne. Certains bénévoles exercent leur activité pendant plus de 9 mois. Mais il faut aussi tenir compte du fait que dans certains cas l'année associative peut être plus courte parce qu'elle est sujette à saisonnalité. En résumé, l'hypothèse de 9 mois nous paraît plausible ce qui conduit à opter pour les variantes B.

La deuxième étape consiste à déterminer le nombre de jours par semaine (ou mois) consacrés par les bénévoles réguliers qui déclarent leur volume horaire de référence **par jour** (voir supra). Comme cela a été noté, trois scénarios ont été envisagés ici, à savoir un jour, deux jours ou cinq jours par semaine. Même s'il est envisageable pour certains bénévoles particulièrement engagés, le dernier scénario paraît excessif s'il devait être appliqué à tous les bénévoles concernés. Dès lors, il s'agit d'arbitrer entre les deux scénarios restants. Nous sommes enclins à les considérer comme les bornes, inférieure et supérieure, délimitant l'intervalle dans lequel se situe l'estimation de la durée totale consacrée au bénévolat. Nous avons alors les variantes B1, B2, B7, B8, B9 et B10. La variante B11 est le fruit d'une légère modification de la variable B10 (les durées inférieures à une heure sont arrondies à l'heure) et conduit à des estimations quasiment identiques. Par commodité, elle ne sera pas considérée par la suite.

La troisième étape concerne le choix du mode de calcul du bénévolat occasionnel pour les répondants ayant déclaré :

- leur nombre de participations en jours mais leur nombre d'heures de référence par semaine ou mois ;
- leur nombre de participations en semaines mais leur nombre d'heures de référence par jour ou par mois ;
- leur nombre de participations en mois mais leur nombre d'heures de référence par jour.

Rappelons que leur proportion reste restreinte (un peu moins d'un quart de toutes les participations occasionnelles). Il n'y a pas une raison évidente qui imposerait un choix plutôt qu'un autre. Il faut toutefois noter que le choix du scénario retenu dans la variante B2, qui est aussi celle adoptée dans les variantes B8 et B10 conduit à un volume plus important du bénévolat occasionnel que dans les variantes B1, B7 et B9. Cela s'explique du fait que pour les répondants concernés ayant déclaré leur nombre de participations en semaines et leur nombre d'heures par jour, le nombre de jours par semaine est de 1 dans la variante B1 et de 2 dans les variantes B7 et B9 tandis qu'il est toujours de 5 dans les variantes B2, B8 et B10 (voir supra).

La variante B1 (respectivement B2) diffère de la variante B7 (respectivement B8) en raison des seuils de winsorisation pour les actifs en emploi (10 heures pour les actifs à temps plein dans le premier cas, 16 heures dans l'autre et 15 heures pour les actifs à temps partiel dans le

premier cas contre 24 dans le second). Il faut rappeler que cette contrainte ne joue qu'à la marge, auprès de quelques cas seulement. L'effet sur les estimations globales du volume du bénévolat est d'à peine 25 000 ETP. Nous avons opté pour les contraintes les moins sévères et donc pour les variantes B7 et B8.

Finalement, il nous reste 4 variantes, à savoir les variantes B7, B8, B9 et B10. Dans le type d'exercice qui est ici réalisé, il est parfaitement illusoire de prétendre parvenir à un résultat qui serait l'exacte photographie du réel. Il s'agit plutôt de déterminer un intervalle que l'on pense pouvoir raisonnablement contenir le volume effectif du bénévolat. À l'aune des variantes B7, B8, B9 et B10, cet intervalle est compris entre 1 323 000 (estimation « basse » donnée par la variante B7) et 1 460 000 ETP (estimation haute donnée par la variante B10). En termes de bénévolat associatif, cela nous donne un intervalle compris entre 1 276 000 et 1 410 000 ETP. Ce sont ces deux variantes **B7** et **B10** qui sont donc exploitées dans la partie 5 de ce rapport et qui bornent l'intervalle des estimations présentées.

Dans quelle mesure le choix d'une variante affecte-t-il les résultats de l'analyse des durées consacrées au bénévolat ? La question se pose à deux niveaux : celui des participations et celui des bénévoles.

Au niveau des participations

Nous avons examiné la sensibilité de la répartition du volume horaire bénévole par domaine d'activité au choix de 17 variantes (toutes winsorisées) parmi celles qui ont été conçues et qui figurent dans le tableau D.1.1. Les résultats sont communiqués dans le tableau D.1.2. On peut observer que sans être nulles, les modifications dans la répartition du temps bénévole par domaine d'activité induites par les changements de variantes s'avèrent limitées. Ces répartitions sont plus particulièrement sensibles à deux choix :

- celui relatif au nombre de jours de pratique pour les bénévoles réguliers déclarant leurs heures par jour ;
- celui concernant le calcul des durées de bénévolat occasionnel chez les répondants qui donnent leur nombre de participations en jours mais leur nombre d'heures de référence par semaine ou mois, ou leur nombre de participations en semaines mais leur nombre d'heures de référence par jour ou par mois, ou encore leur nombre de participations en mois mais leur nombre d'heures de référence par jour.

Le premier choix (nombre de jours pour les bénévoles réguliers déclarant leur nombre d'heures par jour) a une incidence sur la répartition des durées bénévoles par domaine d'activité dans la mesure où la proportion de répondants dans ce cas diffère selon ces domaines d'activité. Elle est plus faible dans le domaine sportif, où les bénévoles sont plus nombreux en termes relatifs à déclarer leur nombre d'heures par semaine ou par mois, et plus forte dans la culture où c'est le contraire qui est observé. Le fait de passer d'une variante où le nombre de jours est fixé à un par semaine à une variante où ce nombre est de deux contribue donc à diminuer légèrement la part du sport et à accroître la part de la culture (comme on peut s'en convaincre en comparant les variantes A1 et A12 ou B1 et B9).

Qu'en est-il de l'impact du second choix ? De par les conventions qui président au calcul du temps consacré au bénévolat occasionnel (voir tableau D.1.1), les variantes du type A2, A13, B2, B10, C2 ou C11 conduisent à des estimations « hautes » de la part de ce bénévolat dans le volume total de temps donné tandis que les variantes du type A1, A12, B1, B9, C1 ou C10 donnent des estimations « basses ». Les différences entre estimations « hautes » et « basses » de cette part sont de l'ordre de 2 à 3 points de pourcentage au sein d'une même « famille » de variante (A, B ou C). Mais le choix qui est opéré a aussi une influence sur la répartition du volume global du bénévolat par domaine d'activité dans la mesure où les parts

qu'occupent les bénévoles réguliers et occasionnels diffèrent d'un domaine à l'autre, comme cela a été remarqué dans la partie 4 du rapport. Par exemple, le bénévolat régulier est plus présent dans le domaine sportif et moins présent dans le domaine culturel. Adopter une hypothèse qui conduit à une estimation plus forte du bénévolat occasionnel va donc contribuer à amoindrir la part du sport dans le volume total du bénévolat et à augmenter celle de la culture, comme on peut le percevoir dans le tableau D.1.2.

Notons toutefois que les choix qui sont opérés ont une incidence d'une ampleur limitée sur la répartition du volume du bénévolat par domaine d'activité si l'on exclut, pour le sport et la défense de droits, de causes et d'intérêts, les variantes « maximalistes » A16, B16 et C14.

Au niveau des bénévoles

Le choix de la variante utilisée n'est pas non plus sans effet sur la répartition du volume du bénévolat entre les bénévoles selon leurs caractéristiques sociodémographiques (tableau D.1.3). Opter pour la variante avec une estimation « haute » du bénévolat occasionnel conduit à augmenter la part de certaines catégories. Ainsi la part des femmes augmente-t-elle alors légèrement ce qui traduit le fait que l'écart de participation hommes - femmes est plus faible en matière de bénévolat occasionnel qu'il ne l'est pour le bénévolat régulier (voir partie 5 de ce rapport). On comparera pour s'en rendre compte les variantes A1 et A2, A12 et A13, B1 et B2, B7 et B8, B9 et B10, C1 et C2 ou encore C10 et C11. Passer de 1 jour à 2 jours par semaines pour les bénévoles réguliers qui déclarent leur nombre d'heures par jour amène à accroître, là encore très légèrement, le poids des catégories qui ont une propension à déclarer leurs heures de cette manière par rapport aux bénévoles qui les déclarent par semaine ou par mois. Tel est le cas des moins diplômés par rapport à ceux qui le sont le plus. La part des premiers augmente donc et celle des seconds diminue (voir la comparaison entre les variantes A1 et A12, A2 et A13, B7 et B9, B8 et B10, C1 et C10 ou encore C2 et C11).

Mais encore une fois, force est de constater que les différences observées sont de très faible importance. Par conséquent, en résumé, l'analyse réalisée à partir d'une variante conserve une large portée, valable pour les autres variantes avec peut-être de nouveau quelques nuances pour les variantes « maximalistes » que sont les variantes A16, B16 et C16.

Tableau D.1.2. Répartition des durées de bénévolat selon les domaines d'activité et selon plusieurs variantes (en %)

Variante	Domaine du bénévolat										Type de bénévolat		
	Culture	Sport	Loisir	Social et caritatif	Santé	Défense de droits, intérêts...	Dével. local	Éducation	Autre	Total	Régulier	Occasionnel	Total
A1	10,3	20,5	12,3	27,7	3,5	18,1	1,1	5,2	1,3	100,0	87,7	12,3	100,0
A2	10,8	20,1	12,6	27,2	3,5	18,1	1,2	5,2	1,3	100,0	84,7	15,3	100,0
A12	10,5	19,9	12,1	27,9	3,5	18,5	1,3	4,9	1,4	100,0	87,7	12,3	100,0
A13	10,8	19,7	12,3	27,6	3,4	18,6	1,3	4,8	1,5	100,0	85,7	14,3	100,0
A16	10,8	18,3	11,8	27,8	3,2	20,3	1,6	4,5	1,7	100,0	87,6	12,4	100,0
B1	10,3	20,3	12,4	27,7	3,5	18,1	1,1	5,3	1,3	100,0	86,7	13,3	100,0
B2	10,8	20,0	12,7	27,2	3,5	18,2	1,1	5,2	1,3	100,0	83,5	16,5	100,0
B7	10,5	20,2	12,2	28,1	3,5	17,9	1,2	5,1	1,3	100,0	86,8	13,2	100,0
B8	10,9	19,9	12,5	27,6	3,5	18,0	1,2	5,1	1,3	100,0	83,6	16,4	100,0
B9	10,5	19,8	12,1	27,9	3,5	18,5	1,3	5,0	1,5	100,0	86,7	13,3	100,0
B10	10,8	19,6	12,4	27,6	3,4	18,6	1,3	4,9	1,4	100,0	84,5	15,5	100,0
B16	10,8	18,3	11,9	27,9	3,2	20,3	1,5	4,5	1,6	100,0	86,6	13,4	100,0
C1	10,3	20,2	12,5	27,7	3,5	18,1	1,1	5,3	1,3	100,0	85,4	14,6	100,0
C2	10,8	19,8	12,8	27,2	3,5	18,2	1,2	5,2	1,3	100,0	82,1	17,9	100,0
C10	10,5	19,7	12,2	27,9	3,5	18,5	1,3	5,0	1,4	100,0	85,5	14,5	100,0
C11	10,9	19,4	12,5	27,6	3,4	18,6	1,3	4,9	1,4	100,0	83,2	16,8	100,0
C14	10,8	18,2	12,0	27,8	3,2	20,3	1,5	4,6	1,6	100,0	85,4	14,6	100,0

Note : le tableau est réalisé à partir des participations documentées

Lecture : Dans la variante A1, la culture mobilise 10,3 % du volume total du bénévolat.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

Tableau D.1.3. Répartition du volume du bénévolat selon quelques caractéristiques sociodémographiques des enquêtés et selon plusieurs variantes (en %)

Caractéristiques sociodémographiques	Variantes										
	A1	A2	A12	A13	A16	B1	B2	B7	B8	B9	B10
Sexe											
Homme	50.4	50.1	50.3	50.0	50.4	50.5	50.1	50.5	50.1	50.3	50.1
Femme	49.6	49.9	49.7	50.0	49.6	49.5	49.9	49.5	49.9	49.7	49.9
Age											
Moins de 25 ans	8,7	8,8	8,6	8,7	8,6	8,9	9,0	8,8	8,9	8,8	8,9
De 25 à 34 ans	11,3	11,7	11,3	11,5	11,0	11,3	11,7	11,4	11,8	11,3	11,6
De 35 à 44 ans	12,6	12,7	12,8	12,8	12,7	12,7	12,7	12,8	12,9	12,8	12,8
De 45 à 54 ans	16,1	16,2	16,6	16,6	16,9	16,1	16,2	16,2	16,2	16,6	16,6
De 55 à 64 ans	22,5	22,0	22,6	22,3	22,1	22,4	21,9	22,7	22,2	22,5	22,2
De 65 ans à 74 ans	18,7	18,8	18,1	18,2	18,0	18,6	18,8	18,3	18,5	18,0	18,2
75 ans et au-delà	10,1	9,8	10,0	9,9	10,7	10,0	9,7	9,8	9,5	10,0	9,7
Diplôme											
Sans ou CEP ou BEPC	26,8	26,5	27,1	26,9	28,4	26,8	26,5	26,7	26,3	27,1	26,9
CAP-BEP	20,3	20,2	20,7	20,7	21,2	20,2	20,2	20,2	20,3	20,6	20,6
Baccalauréat (général ou professionnel)	17,6	18,1	17,6	17,9	17,4	17,7	18,1	17,8	18,2	17,7	18,0
Diplôme de l'enseignement supérieur	35,3	35,2	34,6	34,5	33,0	35,3	35,2	35,3	35,2	34,6	34,5
Catégorie socioprofessionnelle¹											
Agriculteur	1,3	1,2	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3	1,2	1,4	1,3
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	6,0	6,0	6,1	6,0	5,7	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0
Cadre – profession libérale	19,0	18,9	18,6	18,5	17,5	18,9	18,8	18,9	18,8	18,5	18,5
Profession intermédiaire	23,1	23,1	22,7	22,7	22,5	23,1	23,0	23,0	22,9	22,7	22,6
Employés	24,0	24,0	24,5	24,5	24,7	23,9	23,9	24,4	24,4	24,5	24,5
Ouvriers	13,6	13,7	13,8	13,9	14,5	13,7	13,8	13,5	13,7	13,8	13,9
Sans activité professionnelle hors retraité	13,0	13,1	13,0	13,1	13,9	13,1	13,2	12,9	13,0	13,1	13,2
Situation par rapport à l'emploi											
Actif en emploi	45,8	45,5	45,9	45,7	42,8	45,8	45,5	46,8	46,5	45,9	45,7
Chômeur	4,0	4,5	4,5	4,8	6,1	4,0	4,5	3,9	4,5	4,6	4,9
Retraités	38,5	38,3	37,9	37,8	38,8	38,3	38,1	37,6	37,4	37,7	37,6
Etudiant	5,4	5,6	5,3	5,4	5,4	5,6	5,8	5,5	5,6	5,4	5,6
Autre inactif	6,3	6,1	6,4	6,3	6,9	6,3	6,1	6,2	6,0	6,4	6,2

Caractéristiques sociodémographiques	Variantes					
	B16	C1	C2	C10	C11	C14
Sexe						
Homme	50,4	50,5	50,1	50,4	50,1	50,5
Femme	49,6	49,5	49,9	49,6	49,9	49,5
Age						
Moins de 25 ans	8,8	9,0	9,1	9,0	9,1	9,0
De 25 à 34 ans	11,0	11,4	11,8	11,4	11,7	11,1
De 35 à 44 ans	12,7	12,7	12,8	12,8	12,9	12,8
De 45 à 54 ans	16,9	16,1	16,2	16,6	16,6	16,9
De 55 à 64 ans	22,0	22,4	21,8	22,4	22,0	21,9
De 65 ans à 74 ans	18,0	18,5	18,7	18,0	18,1	17,9
75 ans et au-delà	10,6	9,9	9,6	9,8	9,6	10,4
Diplôme						
Sans ou CEP ou BEPC	28,3	26,8	26,4	27,0	26,8	28,3
CAP-BEP	21,2	20,2	20,2	20,6	20,6	21,1
Baccalauréat (général ou professionnel)	17,5	17,7	18,2	17,8	18,1	17,6
Diplôme de l'enseignement supérieur	33,0	35,3	35,2	34,6	34,5	33,0
Catégorie socioprofessionnelle[†]						
Agriculteur	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,2
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	5,7	6,0	5,9	6,0	6,0	5,7
Cadre – profession libérale	17,5	18,8	18,7	18,4	18,4	17,4
Profession intermédiaire	22,5	23,0	23,0	22,7	22,6	22,4
Employés	24,6	23,9	23,9	24,4	24,4	24,6
Ouvriers	14,5	13,7	13,8	13,8	13,9	14,6
Sans activité professionnelle hors retraité	14,0	13,3	13,4	13,3	13,3	14,1
Situation par rapport à l'emploi						
Actif en emploi	42,8	45,9	45,5	45,9	45,7	42,8
Chômeur	6,2	4,0	4,6	4,6	5,0	6,3
Retraités	38,6	38,1	37,8	37,5	37,3	38,3
Etudiant	5,5	5,7	6,0	5,6	5,8	5,7
Autre inactif	6,9	6,3	6,1	6,4	6,2	6,9

Note : le tableau est réalisé à partir de la totalité des participations déclarées

Lecture : Dans la variante A.1, 50,4 % du volume total du bénévolat résulte de la contribution des hommes et 49,6 % de la contribution des femmes.

Source : Enquête CRA-CSA 2017

D.2. Analyse économétrique des durées bénévoles

Une telle analyse requiert des modèles qui tiennent compte du fait qu'un grand nombre d'individus de l'échantillon ont des dons de temps nuls puisqu'ils ne participent pas au bénévolat. Réaliser l'estimation sur les seuls effectifs bénévoles par une méthode linéaire classique (moindres carrés ordinaires) conduirait à des estimations biaisées. Pour corriger ce biais potentiel de sélection, plusieurs modèles peuvent être envisagés. Ici, nous avons utilisé un modèle de sélection à la Heckman estimé par la méthode du maximum de vraisemblance. Dans l'équation de durées, le logarithme naturel des durées a été régressé sur les variables sexe, âge, nombre d'enfants dans le ménage, situation par rapport à l'emploi, régions de résidence, bénévolat du père, de la mère et usage des outils numériques (Internet et réseaux sociaux) à des fins d'information. Les résultats de cette investigation sont disponibles sur demande adressée à l'auteur du rapport.

Annexe E. La comparaison des résultats de l'enquête Vie associative Insee 2002 et de l'enquête Centre de recherche sur les associations – CSA 2017.

Le même type d'exercice que pour les adhérents est réédité ici et le tableau se lit donc de la même manière que le tableau de l'annexe B4. Attention, les résultats pour l'enquête de 2017 ainsi que leur niveau de significativité statistique peuvent en de rares occasions différer de ceux du tableau C.1. La raison de telles différences éventuelles réside dans le fait que le nombre de caractéristiques prises en compte dans le modèle économétrique n'est pas le même que celui du tableau C.1 puisque l'usage d'Internet est ici ignoré, cette variable étant absente de l'enquête Insee 2002.

Tableau E.1. Les profils des bénévoles. Comparaison 2002 – 2017 en termes d'effets marginaux

Caractéristiques sociodémographiques	Domaines		Global		Culture		Sport		Loisirs		Santé - social		Défense	
	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017
Sexe														
Homme	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Femme	-0.069***	-0.047***					-0.046***	-0.077***	-0.015***	-0.020**	0.012**	0.029***	-0.029***	
Age														
Moins de 25 ans	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
De 25 à 34 ans												0.045*		
De 35 à 44 ans													0.049**	
De 45 à 54 ans												0.046**	0.052**	
De 55 à 64 ans		0.066*										0.087***	0.050**	
De 65 ans à 74 ans	-0.061*	0.075*	-0.024**									0.060**	0.050*	0.060**
75 ans et au-delà	-0.172**		-0.032									-0.032***		
Situation conjugale														
Vit seul(e)	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
En couple														0.013**
Enfants de moins de 18 ans														
Aucun	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Au moins un enfant de moins de 3 ans	-0.039*	-0.058*											0.033***	
Un seul enfant, plus de 3 ans			-0.014*										0.043***	
Deux enfants, plus de 3 ans	0.054**	0.080***											0.041**	0.156***
Trois enfants ou plus, plus de 3 ans	0.124***	0.077***											0.135***	0.087***
Diplôme														
Sans ou CEP ou BEPC	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
CAP-BEP	0.059***											0.032**	0.026***	0.030**
Baccalauréat (général ou professionnel)	0.135***	0.076***	0.036***										0.049***	0.061***
Diplôme de l'enseignement supérieur	0.113***	0.136***	0.031***	0.032***									0.042***	0.097***
Catégorie socioprofessionnelle[†]														
Agriculteur	0.065*	0.177***											0.079***	0.194***
Artisan-commerçant-chef d'entreprises	0.063**	0.059*	0.037*											0.079***
Cadre – profession libérale	0.114***	0.065**	0.060***	0.050***									0.099***	0.056**
Profession intermédiaire	0.101***	0.086***	0.045***	0.047***									0.049***	0.047**
Employés	0.066***		0.018*	0.032**	0.018*								0.039***	0.031*
Ouvriers	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Sans activité professionnelle hors retraité			0.030*										0.039*	
Situation par rapport à l'emploi														
Actif en emploi	-0.079***												-0.043***	-0.048***
Chômeur	-0.071**													
Inactif	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence

Caractéristiques sociodémographiques	Domaines	Global		Culture		Sport		Loisirs		Santé - social		Défense	
		2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017	2002	2017
Revenu													
Inférieur au 1 ^{er} quartile		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Entre le 1 ^{er} quartile et la médiane		0.060***				0.017*				0.013*			
Entre la médiane et le 3 ^{ème} quartile		0.042***				0.023**		0.019**			-0.031**		
Supérieur au 3 ^{ème} quartile		0.069***				0.039***				0.017*		0.027*	
Statut d'occupation du logement													
Propriétaire		0.043***	0.043***		0.016		0.016*		0.025**			0.023***	
Locataire ou autre		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Religion													
Pratique régulière		0.121**	0.155***			-0.024***		0.021**		0.047***	0.104***	0.104***	0.149***
Pratique irrégulière			0.045**	-0.011*		-0.018***		0.023***	0.027**		0.040***		
Appartenance sans pratique				-0.016***									
Ni appartenance ni pratique		référence	référence	Référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat de la mère													
Oui		0.100***	0.127***	0.020**	0.021**			0.044***	0.034***		0.042***	0.030**	0.046***
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bénévolat du père													
Oui		0.126***	0.165***	0.014**	0.028***	0.029***	++		0.054***	0.039***	0.028**	0.044***	0.053***
Non		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Commune de résidence													
Rurale		référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Unité urbaine < 20 000 hab.						-0.012*				-0.024**			
De 20 000 à 100 000 hab.		-0.045**				-0.019***		-0.028***		-0.030***			
Plus de 100 000 hab.		-0.080***	0.052***	-0.016**		-0.032***		-0.037***		-0.038***	0.055***		0.042***
Région de résidence													
Région parisienne		Référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence	référence
Bassin parisien Ouest		0.052*			0.027*					0.024**	-0.033*		0.051**
Bassin parisien Est											-0.045**		
Nord							0.046**			0.029**			
Est		0.047*	-0.134***			0.046***					-0.051***		
Ouest		0.086***	0.060**		0.064***	0.048***	0.056***			0.027**			0.047**
Sud-Ouest		0.081***	-0.078***			0.045***					-0.062***	0.032*	
Centre-Est/Sud-Est		0.103***	0.080**		0.055***	0.044***	0.064***		0.040**			0.043***	
Méditerranée			-0.073***								-0.049***		
Nombre d'observations		5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003	5 491	5 003
Nombre de bénévoles		1 523	2 209	272	349	369	496	274	507	247	669	570	687
Probabilité au point moyen		0.256	0.439	0.037	0.055	0.042	0.079	0.040	0.088	0.033	0.115	0.083	0.117

† : avec reclassement des retraités et des chômeurs dans leur catégorie antérieure.

Seuils de significativité statistique des corrélations : 10 % pour un seul signe entre parenthèses, 5 % pour un signe sans parenthèse, 1 % pour deux signes sans parenthèses. Ce tableau se lit comme le tableau B.4. Source : pour 2002, Enquête Insee 2002 sur la vie associative ; pour 2017, Enquête CRA-CSA 2017.

Table des matières

Sommaire	7
Remerciements	7
Introduction.....	9
1. Considérations méthodologiques	13
1.1 Quels enseignements des recherches sur les méthodes d'enquête concernant le bénévolat ?	14
1.1.1 Que signifie pour les enquêtés faire du bénévolat ou être bénévole ?.....	14
1.1.2. Activer les souvenirs des enquêtés	15
1.1.3. Mode d'administration du questionnaire et échantillonnage.....	16
1.2. Les enquêtes françaises sur le bénévolat	18
1.2.1. L'enquête <i>Vie associative 2002</i> de l'Insee.	18
1.2.2. Les carences des données aujourd'hui disponibles	20
2. L'enquête Centre de recherche sur les associations – CSA 2017	25
2.1. L'échantillon.....	25
2.2 Le questionnaire de l'enquête.....	27
2.2.1. Les variables sociodémographiques.....	27
2.2.2 Les modules concernant la participation bénévole	28
2.2.2.1. L'identification des adhérents associatifs	29
2.2.2.2. Le bénévolat des adhérents dans leurs associations.....	32
2.2.2.3. Le bénévolat associatif des non adhérents et le bénévolat dans des organismes non associatifs	33
2.2.2.4. Le mode de passation du questionnaire	33
2.3. Quelle comparaison des résultats avec ceux d'autres enquêtes ?	34
2.3.1. Comparaison avec l'enquête <i>Vie associative 2002</i> de l'Insee	34
2.3.2. Comparaison avec les enquêtes auprès des associations.....	35
3. Adhérents et adhésions aux associations	37
3.1. Une vue d'ensemble des adhérents et des adhésions.....	37
3.1.1. Taux d'adhésion et répartition des adhérents par domaine associatif	37
3.1.2. La répartition des adhérents selon les domaines associatifs.....	39
3.1.3. Le nombre d'adhésions et sa répartition par domaine.....	41
3.2. Les profils des adhérents	42
3.2.1. Statistiques descriptives.....	42
3.2.2. Un examen des corrélations nettes entre caractéristiques sociodémographiques et probabilité d'adhérer.....	49

3.2.3. Quelles relations entre domaines associatifs ?	56
3.3. La comparaison avec les enquêtes précédentes	56
3.3.1 Les taux d'adhésion	56
3.3.2. Les profils des adhérents	60
RÉSUMÉ DE LA PARTIE 3	67
4. La participation au bénévolat	69
4.1. Données de cadrage	69
4.1.1. Un taux de participation globale de 43 %	70
4.1.2. Les participations bénévoles	74
4.1.2.1. Leur nombre et leur répartition	74
4.1.2.2. L'ancienneté des participations	78
4.1.2.3. Quelle part des adhésions donne lieu à participation bénévole ?	83
4.2. Les profils sociodémographiques des bénévoles	84
4.2.1. Une approche au niveau global et par domaine d'activité	84
4.2.1.1. Statistiques descriptives	84
4.2.1.2. Une étude en termes de « corrélations nettes »	92
4.2.2. Bénévolat des adhérents et autre bénévolat	98
4.2.2.1. Des populations bénévoles distinctes même si elles se recoupent partiellement	98
4.2.2.2. L'autre bénévolat est moins sélectif	103
4.2.3. Bénévoles réguliers et bénévoles occasionnels	107
4.2.3.1. Composition sociodémographique des bénévoles	107
4.2.3.2. Une comparaison des profils des bénévoles réguliers et occasionnels	111
4.3. Les adhérents assumant des responsabilités associatives	114
RÉSUMÉ PARTIE 4	121
5. Le temps consacré au bénévolat	123
5.1. Le volume du bénévolat et sa répartition	123
5.1.1. Volume total déclaré et volume documenté par l'enquête	124
5.1.2. Le volume du bénévolat par domaine d'activité	125
5.1.3. Les volumes des bénévoles réguliers et occasionnels	128
5.1.4. Le volume du bénévolat des adhérents associatifs l'emporte nettement sur celui de l'autre bénévolat	131
5.2. Les durées annuelles consacrées aux participations	134
5.2.1. Une approche tous types de participation confondus	134
5.2.2. Les participations régulières et occasionnelles	137

5.2.3. Les participations réalisées en tant qu'adhérent associatif ont des durées annuelles qui leur sont consacrées supérieures à celles de l'autre bénévolat	139
5.3. Les durées offertes par les bénévoles	141
5.3.1. La sensibilité des contributions aux caractéristiques sociodémographiques des bénévoles	141
5.3.2. Une forte concentration de la contribution bénévole	147
5.3.3. Le temps consacré au bénévolat par les responsables associatifs	155
RÉSUMÉ PARTIE 5.....	157
6. Une comparaison 2002-2017.....	159
6.1. La participation au bénévolat	160
6.1.1. Taux de bénévolat et répartition des bénévoles	160
6.1.2. Les participations bénévoles.....	163
6.2. Les bénévoles et leurs profils	168
6.2.1. La composition sociodémographique des bénévoles	168
6.2.2. Les déterminants de la participation bénévole	172
6.2.3. Bénévolat régulier et bénévolat occasionnel.....	176
6.3. Les durées annuelles consacrées au bénévolat.....	181
6.3.1. Le volume du bénévolat et sa répartition	181
6.3.2. Les durées annuelles consacrées aux participations	185
6.3.3. Les durées annuelles calculées au niveau des bénévoles.....	189
6.4. Les responsables bénévoles associatifs.....	200
RÉSUMÉ PARTIE 6.....	203
Conclusion.....	205
Références bibliographiques.....	213
Annexes.....	219
Annexe A - Questionnaire de l'enquête Centre de recherche sur les associations - CSA 2017.	219
Annexe B. Les adhésions aux associations	232
B.1. Étude économétrique de la probabilité d'adhésion en termes d'effets marginaux	232
B.2. La corrélation de l'adhésion avec les différents usages d'Internet et des réseaux sociaux ..	236
B.3. Quelles relations entre les différents domaines d'adhésion ?	236
B.4. La comparaison des profils des adhérents 2002-2017.....	237
Annexe C. La participation bénévole.....	240
C.1. L'ancienneté des participations	240
C.2. Étude la probabilité d'être bénévole en termes d'effets marginaux	242
C.3. Les relations entre les différents domaines de l'engagement	246

Annexe D. Les durées consacrées au bénévolat	247
D.1. Le calcul des durées annuelles consacrées au bénévolat : les variantes.....	247
D.2. Analyse économétrique des durées bénévoles.....	263
Annexe E. La comparaison des résultats de l'enquête Vie associative Insee 2002 et de l'enquête Centre de recherche sur les associations - CSA 2017.....	264